

Diocèse de
Quimper & Léon

Document numérisé en 2015

SAINTE ANNE MÈRE DE MARIE



ANNE
DE LA Vierge

SAINTE ANNE

MÈRE DE MARIE

Nihil obstat :
DD. ROYER ET LE QUINTREC,
Censores deputati.

IMPRIMATUR :
† HIPPOLYTUS, *Ep. Venet.*
Venet. die 7^a Martii 1934
in festo manifest. Imag. S. Annae.



Louis Bréa (1900). *Cathédrale de Monaco (Détail du retable de St Nicolas).*
Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant.

CONGRES MARIAL BRETON
SIXIÈME ET DERNIÈRE SESSION

SAINTE ANNE

MÈRE DE MARIE



237.
06
CON

BIBLIOTHEQUE
QUIMPER
DIOCESAINE

VANNES
LIBRAIRIE LAFOLYE ET J. DE LAMARZELLE, ÉDITEURS

—
1934

LETTRE PASTORALE
de Monseigneur l'Evêque de Vannes

au Clergé et aux Fidèles de son diocèse,
leur annonçant un **CONGRÈS MARIAL** à Vannes
et à Sainte-Anne d'Auray.

Nos TRÈS CHERS FRÈRES,

Vous avez déjà appris, par la *Semaine Religieuse*, qu'un Congrès Marial tiendra ses assises à Vannes et à Sainte-Anne d'Auray, du 13 au 15 octobre prochain.

Pourquoi ce nouveau Congrès ?

Serait-ce uniquement parce que l'heure est aux Congrès ? Non. La raison en est plus profonde. Les hommes, dit l'Écriture, sont si faibles qu'ils doivent souvent unir leurs lumières et leurs forces...

*
* *

Mais il n'en est pas moins vrai que des motifs très actuels ont inspiré les organisateurs.

Le 1^{er} Congrès Marial breton fut en effet tenu à Josselin, en 1904, pour commémorer solennellement le « jubilé de l'Immaculée-Conception ». En l'annonçant, le Comité affirmait son espoir de visiter successivement nos cinq diocèses, où les sanctuaires élevés en l'honneur de Marie sont si antiques et si vénérés.

Le but de ces réunions, ajoutait la circulaire, sera d'étudier les innombrables manifestations de son culte à travers notre pays. Ce mouvement éveillera le zèle des chercheurs et la découverte de précieux documents sera le fruit de leur collaboration.

Quand on aura ainsi groupé, puis classé les témoignages que nos pères nous ont laissés de leur confiance envers Marie, il sera plus facile d'édifier à sa gloire un monument nouveau et vraiment breton, qui sera le mémorial de notre foi séculaire et le symbole de nos espérances pour l'avenir...

*
* *

Les projets étaient grandioses. Ils furent magnifiquement réalisés. Après avoir travaillé sous le regard de N.-D. du Roncier, les

Congressistes se trouvèrent à Rennes en 1908 sous les auspices de N.-D. de Bonne-Nouvelle et des Miracles ; à Guingamp en 1911 près de N.-D. de Bon-Secours ; au Folgoët en 1913 à l'ombre de la « Douce Patronne » invoquée par Salaün le fol, et enfin à Nantes en 1924 aux pieds des Madones si chères à la piété de la « bonne ville ».

* *

De ces labours féconds, les résultats demeurent. A parcourir les cinq volumes, où sont condensés avec art les discours et les rapports, le lecteur trouvera toujours intérêt et profit. Quelle richesse de documentation et quelle sûreté de doctrine, en ces pages si pleines et si littéraires !

Au moyen âge, les maîtres-maçons et les peintres-verriers, associés en corporations franches, faisaient surgir du sol sous le vocable de Notre-Dame de merveilleuses cathédrales.

Il me semble que notre théologie mariale, avec ses cinq nefs pieusement édifiées par une « compagnie » de penseurs et d'artistes, mérite aussi l'admiration et la reconnaissance des chrétiens dévôts à Marie...

* *

Il ne restait plus à bâtir que le Sanctuaire. Et voici que les pionniers de l'œuvre veulent la couronner dignement.

Avouons qu'ils ont été bien inspirés dans le choix du temps et du lieu.

Après le cinquantenaire de la proclamation par Pie IX du dogme de l'Immaculée Conception, ne convient-il pas en effet, de célébrer le 75^e anniversaire des Apparitions de Lourdes, où la Vierge a confirmé la parole du Pontife infallible ?

Et sainte Anne ne fut-elle pas le premier sanctuaire de l'Immaculée ? N'est-ce pas parce que nous aimons tant sa mère, que Marie nous aime d'une affection plus tendre ? Où donc poser la dernière pierre de l'édifice spirituel, élevé à sa gloire sur la terre bretonne, sinon aux champs d'Auray, à Keranna, où se dressent la basilique de granit si accueillante aux pèlerins, et le Monument aux Morts qui garde le souvenir des disparus ?

* *

Aussi, Nos Très Chers Frères, espérons-nous que le 6^e Congrès Marial breton connaîtra le plein succès de ses devanciers.

Sans doute, comme l'écrivaient judicieusement MM les Vicaires capitulaires de Vannes en 1904, les congressistes « ont pour but d'honorer la Sainte Vierge, autant par l'intelligence que par le cœur. Ils se proposent moins de créer les sentiments que de répandre des idées. Ils veulent avant tout faire appel à la Science pour mieux éclairer les esprits ».

Fidèles à ces principes, les érudits rechercheront quelle est la dignité de sainte Anne, comme Mère de l'Immaculée. Mais ce dogme est un fait d'histoire en même temps qu'une vérité de foi. Aussi, toutes les connaissances humaines, Nos Très Chers Frères, seront-elles explorées. Et vous constaterez, en lisant attentivement la liste des rapporteurs, que les hommes les plus éminents ont collaboré aux travaux du Congrès.

* *

On ne saurait donc reprocher aux organisateurs « cette banale médiocrité » qu'ils ont évitée avec soin... et personne ne songera davantage à leur faire grief de particularisme ou d'exclusivisme. Tous les peuples feront entendre leur voix en notre concert, et cela est juste, puisque le culte de sainte Anne est universel. Le Congrès sera aussi catholique que breton.

Mais les diverses séances exerceront un attrait plus puissant sur les prêtres et les fidèles de notre chère Arvor. Tous les évêques originaires de Bretagne ont donné leur adhésion, et nombreux seront les prélats qui voudront bien présider les réunions d'études ou les cérémonies extérieures.

Et puisque le Souverain Pontife, le Pape Pie XI, a daigné, par faveur spéciale, accorder aux Congressistes une indulgence extraordinaire, nous faisons écho à sa grande voix en vous conviant, nombreux, soit à Vannes les 13 et 14 octobre, soit surtout à Sainte-Anne, le dimanche 15, où nous clôturerons solennellement les pèlerinages de l'année.

Que le divin Maître, par l'intercession de la Vierge Immaculée, et de notre « Bonne Mère », vous accorde à tous, Nos Très Chers Frères, ses grâces les plus abondantes.

Vannes, ce 1^{er} octobre 1933,
en la solennité de N. D. du Rosaire.

† HIPPOLYTE,
Evêque de Vannes.

PHYSIONOMIE DU CONGRÈS

Vendredi 13. — Samedi 14.

8 h. — Messe du Congrès à la Cathédrale :

— Vendredi : Mgr FLORENT DE LA VILLERABEL.

— SAMEDI : Mgr TRÉHIOU.

10 h. et 16 h. — Séances : dans la grande salle des Clissons.

20 h. — Projections avec conférences explicatives :

Chants bretons, le vendredi, exécutés par la chorale de Saint-Jean-Brévelay.

Dimanche 15.

La journée de clôture se passa, comme il convenait, à SAINTE-ANNE d'AURAY, présidée par Mgr DUPARC, évêque de Quimper, qui n'avait cessé depuis 25 ans de prodiguer à l'Œuvre des encouragements et des félicitations.

Monseigneur l'évêque de Vannes accepta de chanter la messe pontificale, et la cérémonie se déroula, sous les regards des élèves du Petit-Séminaire et des fidèles qui remplissaient la basilique, au milieu des splendeurs de la liturgie, avec une précision et une science auxquelles les Pères Bénédictins ont été les premiers à rendre justice.

La séance d'études a eu lieu dans la grande salle du Petit Séminaire. Sur l'estrade, auprès de leurs Excellences et du Révérendissime Père Dominique, abbé de Thymadeuc, on voyait des représentants des diocèses bretons : MM. les Vicaires généraux de Vannes ; M. le Supérieur du Petit-Séminaire de Sainte-Anne ; MM. Helleu et de Montgermont, du Chapitre de Rennes ; M. Perrot, chanoine de Quimper ; le R. P. Recteur de Saint-François-Xavier ; les RR. PP. Armel et Jean-de-Dieu, de l'ordre de Saint-François ; Dom Ménager et Dom Baron, de l'ordre de Saint-Benoît ; le R. P. Yves Guéguen, O. M. I. ; le R. P. Fily, de la Congrégation de Picpus ; M. le chanoine Briel ; MM. les Curés d'Allaire et du Port-Louis ; M. Le Quintrec, du grand Séminaire de Vannes ; M. le Recteur de Sainte-Anne La Palud ; M. le Directeur du Pèlerinage de Béhuar en Maine-et-Loire, etc., etc...

Dans la salle s'étaient groupés les élèves des deux premières divisions et une élite de fidèles venus principalement de Vannes, de Lorient et d'Auray, que leur culture et leur piété prédisposaient à entendre les deux rapports, quelque peu austères qui leur furent présentés.

M. le chanoine BULÉON, curé de la cathédrale de Vannes, prit le premier la parole. Il lut un résumé très impressionnant de tous les rapports présentés la veille et l'avant veille à Vannes.

M. LE GARREC, doyen du chapitre, condensa ensuite dans une vaste synthèse, les consultations théologiques adressées au Congrès par des maîtres appartenant aux écoles les plus diverses, sur cette question : « Quelle dignité appartient à sainte Anne du fait qu'elle est la mère de l'Immaculée Conception ? » Ce travail pourrait s'appeler : « Un essai sur la théologie de sainte Anne ».

Après le chant des vêpres, à la basilique, le R. P. JANVIER prononça devant une foule immense le panégyrique de la Sainte. Son discours tient dans deux idées : 1° ce que sainte Anne a fait pour les Bretons et ce que les Bretons ont fait pour sainte Anne ; 2° Ce que Marie doit à sa mère : ce que sainte Anne doit à sa fille. Histoire et mystique que le vigoureux prédicateur a exposées à ses auditeurs avec la clarté et la chaleur qu'on a admirées pendant vingt trois ans chez le Conférencier de Notre-Dame de Paris.

Dans une dernière réunion, après une allocution magnifique de Monseigneur Duparc, Monseigneur Tréhiou s'adressa tout spécialement à Monseigneur l'évêque de Quimper, et lui offrit un titre honorifique qu'il instituait le jour même en souvenir du Congrès marial : le titre de **chapelain d'honneur de la basilique de Sainte-Anne** ; il offrit le même titre à tous les Evêques de Bretagne, et, par un geste de bienveillance pour les deux organisateurs du Congrès, il l'étendit aussi à MM. Le Garrec et Buléon, ainsi qu'à ses deux vicaires généraux MM. Guillevic et Moisan.

MUSÉE DU CONGRÈS

Durant toute la semaine du 8 au 15, une Exposition — organisée à Vannes par M. l'abbé BLAREZ, vicaire à la cathédrale, — illustrait le programme du Congrès. Strictement provinciale, en ce sens que tous les objets étaient bretons d'origine ou de destination, cette exposition avait pour but de montrer l'admirable parti que les arts, savants ou populaires, ont tiré de la figure de sainte Anne comme motif de décoration.

Non pas ordonnés suivant une sèche chronologie, mais disposés de façon à satisfaire le regard dans un cadre de plantes vertes et d'étoffes aux couleurs pontificales, les images, les gravures, les tableaux, les statues se mêlaient aux brocarts, aux faïences, aux bibelots de vitrines, aux pièces d'orfèvrerie. Parmi tant d'objets divers, — qui rappellent tous, par quelques détails, l'histoire ou le culte de sainte Anne, — on a particulièrement remarqué une collection de plus de soixante-dix ouvrages imprimés sur le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray, de très anciens livres liturgiques enluminés ; la chape offerte à Mgr Bétel à l'occasion de ses fêtes jubilaires en 1891 ; la mitre de Mgr Duparc, un reliquaire de vermeil, argent, cristal et émaux ; la crosse du R^m P. Dom Marsille, abbé bénédictin de Kergonan, tout ornée d'améthystes, d'ivoire, de nacre et d'émaux ; et puis un grand nombre de statues de toutes formes et de toutes matières.

PROGRAMME
ET
COLLABORATEURS DU CONGRÈS

INTRODUCTION
L'Œuvre des Congrès marials bretons
M. LE GARREC, doyen du Chapitre.

CHAPITRE PREMIER
SAINTE ANNE DANS L'HISTOIRE

I

Sa vie.

Ce qu'on peut tenir pour vrai dans sa Légende : J. BULÉON
Historique du Trinubium : J. BLAREZ

II

Sa popularité dans le monde.

1. Sainte Anne à Jérusalem : P. RIVOAL. P. B.
 2. Sainte Anne dans les Eglises d'Orient : J. BULÉON.
 3. Sainte Anne en Rhénanie : P. ARMEL, O. F. C.
 4. Sainte Anne en Silésie : P. BALÉRYK. O. F. M.
 5. Sainte Anne en Espagne : P. FILY. C. P.
 6. Sainte Anne en Flandre : P. BLANQUAERT.
 7. Sainte Anne au Canada : Dom GILDAS. O. C.
 8. Sainte Anne à Ceylan : P. FALHER. O. M. I.
 9. Sainte Anne en Provence : Fr. YVES.
 10. Sainte Anne en Bretagne : P. JANVIER. O. P.
-

CHAPITRE SECOND
SAINTE ANNE DANS LA LITURGIE

1. Sainte Anne dans le rite grécoslave. Envoi de Mgr d'HERBIGNY.
2. Sainte Anne dans le rite latin : Dom MÉNAGER. O. S. B.

CHAPITRE TROISIÈME

SAINTE ANNE DANS LA THÉOLOGIE

Réponses de quelques théologiens à cette question :
*Quelle dignité spéciale appartient à sainte Anne en tant que
mère de l'Immaculée Conception.*

Vue d'ensemble : M. Eug. LE GARREC.
S. JEAN DAMASCÈNE, docteur de l'Eglise.
P. AUDO et P. GUÉGUEN, O. M. I. Professeurs de théologie.
P. BALIC, O. F. M. professeur à l'Université pontificale de Saint
Antoine.
P. JANVIER, O. P. ancien conférencier de Notre-Dame.
P. Willibrod LAMPEN, O. F. M. professeur à l'Université de Nimègue.
M. LE GARREC, doyen du chapitre de Vannes.
Card. LÉPICIER, O. S. prieur général de l'ordre des Servites.
P. DE PONTGIBAUD, S. professeur à l'Université cath. d'Angers.
M. POURRAT, S. ancien supérieur du Séminaire de Lyon.
M. Le QUINTREC, professeur au Séminaire de Vannes.
P. RICHARD, O. M. I. collaborateur au dictionnaire de théologie.
P. SERTILLANGES, O. P. membre de l'Institut.
P. JEAN DE DIEU, O. F. C.

CHAPITRE QUATRIÈME

SAINTE ANNE DANS L'ART

Comment a évolué, sous l'influence des préoccupations successives des
théologiens, la représentation de sainte Anne dans les arts. —
Dom BARON, O. S. B.

OUVERTURE DU CONGRÈS MARIAL

sous la présidence de

SON EXC. Mgr HARSCOUET

Evêque de Chartres

Président des Congrès mariaux nationaux

assisté de

Mgr TRÉHIOU, Mgr LE SENNE, Mgr SERRAND, Mgr COGNEAU

Allocution inaugurale : Mgr l'EVÊQUE DE VANNES.

EXCELLENCES,
RÉVÉRENDISSIMES PÈRES,
MESDAMES ET MESSIEURS,

Il paraît que l'honneur d'ouvrir le *VI^e Congrès Marial breton*, qui couronnera les travaux inaugurés en 1904, revient à l'évêque de Vannes. Et vous savez qu'un Congrès, s'il faut en croire une définition célèbre, doit commencer, continuer et finir par des discours. Mais les meilleures définitions ne sont jamais totalement vraies — et l'édifice qui s'achève sous vos yeux apparaît déjà si beau, qu'il serait inopportun de le masquer par un portique...

Aussi permettez-moi, en quelques mots, de résumer l'œuvre accomplie, et de remercier les inlassables ouvriers...

*
*
*

Les initiateurs furent deux prêtres que vous connaissez. MM. Le GARREC et BULÉON. Ils avaient été professeurs, avec S. E. Mgr DUPARC à Sainte-Anne d'Auray, où ils ont ensemble « goûté les joies les plus complètes de leur vie », dans un labeur brillant et fécond. Et pour les avoir contemplées, étroitement unies au haut du clocher de Keranna, ils professaient un culte fervent pour *la Mère et la Fille*, qu'ils ne séparaient pas dans leur amour.

Ils avaient aussi, comme tous les Bretons, la dévotion du Pape. Pour commémorer le cinquantenaire de la proclamation, par Pie IX, d'un dogme consolant pour notre piété, ils se mirent en chemin,

pèlerins avertis et chevaliers servants de nos célèbres Madones... Bientôt des « compagnons », actifs et compétents, se groupèrent autour des « maîtres », et tous firent, triomphalement, le *Tro Breiz*...

Ils ont ainsi étudié successivement, suivant un plan parfaitement ordonné, dont les circonstances mettaient parfois en un relief plus accusé les lignes harmonieuses, les privilèges *uniques* de Marie : l'Immaculée-Conception, la Maternité divine, la Corédemption miséricordieuse, la Médiation surnaturelle, l'Assomption triomphale... ; bref toute l'épopée mariale, célébrée en nos cinq Congrès, qui sont les strophes mystiques d'un cantique merveilleux ! Je conçois qu'on ait donné à cette construction doctrinale le nom que porte un ouvrage immortel, la « Somme » de S. Thomas. Et je comprends ainsi qu'on l'ait comparée à une cathédrale, — aux nefs robustes, larges, hautes, — élevée à la gloire de Notre Dame.

*
* *

Mais pour terminer le pieux voyage, il était juste de revenir au cœur de l'Armorique près du sanctuaire érigé au Bocenno. Et puisque la Vierge Marie nous aime d'une affection plus tendre, parce que nous aimons sa « bonne Mère », elle entend déposer, sur le front de Madame Sainte Anne, par nos mains filiales, la couronne de vérité et de beauté que ses enfants lui ont tressée.

Voilà pourquoi nous sommes réunis dans une assemblée suprême... Quelle est « la gloire qui rejaillit sur sainte Anne du fait de l'Immaculée-Conception » ? Tel est, en raccourci, le *programme* de ces assises solennelles...

Je n'ai pas à l'exposer en détail. Mais je puis affirmer que le problème sera examiné sous ses aspects les plus divers, et que l'on demandera, pour le résoudre, toutes leurs lumières à l'exégèse, à la théologie, à la philosophie, à la littérature, à l'histoire, à la théologie, à la sculpture, à la peinture, à l'architecture, à la musique, etc... etc...

Et ces données, aussi variées que riches, se résumeront sans doute dans le mot que l'on prête à Aristote s'adressant au roi de Macédoine : « il suffit à la gloire de Philippe d'avoir pour fils Alexandre ». Rien ne saurait manquer à la gloire de sainte Anne, puisqu'elle a pour fille la Vierge Marie.

En terminant, permettez-moi de dire ma reconnaissance, en votre nom, à nos illustres hôtes. Rarement Congrès vit des évêques plus nombreux.

Merci à S. E. Mgr LE SENNE, qui fut sacré dans la basilique de Sainte-Anne, et qui fut chez nous un animateur des œuvres diocésaines. Il garde, au pays de Beauvais, les reliques insignes de notre douce Patronne...

Merci à S. E. l'Evêque de Chartres, le chantre de la Cathédrale incomparable... Mgr HARSOUET, docteur es arts liturgiques, est le

président des Congrès Marials nationaux, dont il fut en France le créateur. Il sera, je l'espère, assez bon, pour agréer un titre que je me fais une joie de lui conférer, le titre de Chanoine d'honneur de Vannes.

Merci à S. E. Mgr. COGNEAU. Nos âmes sont encore vibrantes des paroles qu'il a prononcées, le 11 octobre, en ce Séminaire grandiose qui a surgi, sous son influence vigilante, du sol cornouaillais. Qu'il daigne pareillement accepter la dignité que je viens d'offrir à son éminent collègue, comme un faible témoignage de notre gratitude...

Et je n'oublie pas les absents, qui assisteront aux prochaines séances ; S. E. Mgr de la VILLERABEL, évêque d'Annecy, qui en célébrant la messe ce matin, dans notre cathédrale, a porté vers Dieu nos prières ; S. E. Mgr. SERRAND dont les accents nous émurent si profondément, le 24 juillet 1932, à Sainte-Anne ; S. E. Mgr. DUPARC, qui viendra, dimanche prochain, clôturer ces fêtes jubilaires près de sa bonne Mère.

Je remercie enfin S. E. Mgr MIGNEN, notre vénéré métropolitain, qui est retenu par un Congrès de Jeunesse catholique, mais qui a cependant tenu à bénir, en revenant de Quimper, nos premiers travaux et S. E. Mgr LE FER DE LA MOTTE qui nous a fait parvenir sa pleine adhésion, avec son vif regret de ne pouvoir assister au Congrès.

Merci donc à tous, au T. R. P. Abbé de THYMADEUC, toujours le bienvenu en nos cérémonies, à Mgr HOLTZ, le secrétaire si distingué et si aimable des Congrès Marials nationaux, aux organisateurs si compétents et à leurs savants collaborateurs, bref à tous les chevaliers servants de Notre Dame et de sainte Anne...

Et maintenant, à l'ouvrage, avec une confiante allégresse : *in lætitia et exultatione*. . Que notre bonne Mère et la Vierge Immaculée bénissent nos labeurs !

INTRODUCTION

L'ŒUVRE DU CONGRÈS MARIAL BRETON

Le Congrès Marial breton se réunissait pour la première fois le 21 novembre 1904, à Josselin à l'ombre du sanctuaire de Notre-Dame du Roncier. La veille, il était tombé de la neige ; et l'on avait accueilli comme un heureux présage ce symbole de la pureté. Là dans le magnifique encadrement des résidences princières et des basiliques mariales, le Congrès chantait l'Immaculée-Conception. Théologiens, historiens, artistes, orateurs, rivalisèrent pour en faire admirer les incomparables aspects.

L'Immaculée-Conception est tout d'abord *un événement historique certain*, le plus grand fait de l'histoire après l'Incarnation dont il est du reste le prélude et comme la préparation prochaine — On peut en fixer approximativement la date : 15 ou 16 ans avant le message de l'archange Gabriel à la Vierge de Nazareth — On en connaît le lieu précis : il s'accomplit à Jérusalem non loin de la Fontaine Probatique, dans la maison de sainte Anne et de saint Joachim.

L'Immaculée-Conception est aussi *un dogme*. Révélé, comme toutes les vérités de la Foi, ce dogme est demeuré longtemps caché dans les profondeurs de la conscience chrétienne. Il n'a été formulé ni à l'origine de l'Eglise ni dans les premiers siècles. Longtemps combattu même par des docteurs très grands et très pieux, émergeant peu à peu, s'affirmant avec une netteté progressive, s'imposant de plus en plus jusqu'à ce qu'enfin la conscience chrétienne se concentrant dans celle de Pie IX proclamât dans une formule définitive et souveraine ce qu'elle n'avait cessé de croire implicitement depuis les apôtres.

L'Immaculée-Conception est enfin *une personne*, le privi-

lège d'avoir été conçue sans la souillure originelle est si particulier à Marie : il consitue en sa faveur une grâce si singulière qu'il s'identifie en quelque sorte avec elle, et qu'il peut servir à la définir. Dieu dit de lui-même : Je suis Celui qui suis. De même la Sainte Vierge dit en parlant d'elle-même : Je suis l'Immaculée-Conception.

Et j'entends les Congressistes de Josselin chanter la fille de sainte Anne et de saint Joachim : C'est le lys qui croît parmi les épines, la rose mystique dont le parfum embaume le ciel et la terre, la goutte de rosée céleste où s'irradie la sagesse éternelle, la contrée vierge dont aucun souffle empoisonné n'a corrompu la pure atmosphère ; au milieu d'un océan bouleversé par la tempête, elle est un flot de sainteté dont les rivages lumineux et chauds ne sont envahis que par les flots de la grâce : elle est la cité céleste, dont le démon regarde de loin et de bas les créneaux étincelants et les portes inviolables. Elle est un paradis terrestre, plus riche, plus harmonieux, plus fécond, plus divin que celui où le premier Adam reposait avant le péché : « Marie Immaculée est une première ébauche de Jésus. Elle est un Jésus commencé par une expression vive et naturelle de ses perfections infinies » (Bossuet) (1).

(1) Si Marie est Immaculée dans sa conception, et si parmi les descendants d'Adam, elle est seule à jouir de ce privilège, on voit immédiatement quelles conséquences jaillissent de cette vérité. Il y a donc eu une faute primitive et mystérieuse qui a bouleversé la nature humaine de fond en comble ; il était donc nécessaire qu'un libérateur divin la remît dans la voie d'où elle avait été rejetée : l'homme ne naît donc pas bon, du moins dans le sens où l'entendait Rousseau et comme l'enseignent ses trop nombreux disciples : il y a donc une distinction essentielle à établir entre nos tendances naturelles, dont il faut favoriser les unes et réprimer les autres : le paradis sur terre est donc à jamais perdu et c'est une chimère d'en espérer le rétablissement par un coup de force ou par le progrès indéfini de la nature humaine... De l'acceptation ou du rejet de ce dogme dépendront les solutions à donner aux questions qui sont le tourment de la pensée contemporaine. A Josselin, nous n'avons quitté ni notre temps ni notre pays. Nous sommes restés en pleine réalité. Nous avons pris position dans la bataille d'idées qui se livre autour de nous. Nous nous sommes placés au carrefour où l'humanité s'agite en tous sens, et inquiète cherche à s'orienter : et pour mieux l'éclairer, tout en lui montrant la radieuse beauté de la créature qui n'a jamais erré ni failli, nous avons élevé devant elle, d'une main que nous aurions voulue plus haute et plus forte, le pur et apaisant flambeau de la vérité salutaire.

Josselin, en 1904, c'était Jérusalem, la ville de l'Immaculée Conception. Quatre ans plus tard, Rennes fut la ville de la Maternité divine de Marie. Les Congressistes y trouvaient Nazareth, où s'échangea par l'intermédiaire de l'archange Gabriel, entre le ciel et la terre, entre Dieu et Marie, le sublime dialogue, après lequel le Verbe se fit chair et habita parmi nous ; Hébron, où Elisabeth, qui avait conçu miraculeusement, reconnu en Marie un mystère plus grand que celui dont elle avait obtenu la grâce et d'une nature infiniment supérieure ; et Bethléem, témoin d'un enfalement qui ne peut se révéler que dans la langue des anges ; Ephèse, où fut proclamée par le peuple et le clergé la gloire de la Théotocos. En 1908, la capitale de l'ancien duché de Bretagne présenta le même spectacle que la capitale de l'Ionie au V^e siècle. Les acclamations des catholiques rennais firent écho à celles des chrétiens de 431 ; et l'on entendit retentir une fois de plus les anathèmes dont Cyrille et le Concile avaient frappé Nestorius et... ses disciples d'aujourd'hui.

Opportun partout ailleurs, cet acte de foi semblait plus nécessaire en Bretagne ; et il prit à Rennes le caractère d'une protestation officielle, attendu depuis très longtemps. Quelque cinquante ans plus tôt la main d'un Breton apostat qui a consacré les efforts d'une longue vie et le prestige d'un talent qu'on a trop vanté, à nier avec acharnement la divinité de Jésus, avait voulu en même temps, et par là même, arracher du front de Marie l'honneur qu'elle ne partage avec aucune autre femme d'avoir enfanté un Dieu. L'outrage avait fait frémir les âmes catholiques bretonnes jusque dans les profondeurs de leur baptême. Mais jamais avant le Congrès de Rennes, la Bretagne n'avait trouvé l'occasion de faire entendre une protestation collective contre le crime du plus indigne de ses fils, dont les ennemis de Dieu et de la Vierge s'étaient plu à célébrer l'apostasie par des triomphes insolents. Le moment semblait venu et le lieu providentiellement choisi. Toutes les Bretagnes se trouvaient réunies dans la métropole religieuse de la province. Elles se solidarisèrent dans la réparation comme elles s'étaient solidarisées dans la douleur. Elles firent passer leurs voix dans une seule et même voix ; et ce fut un spectacle inoubliable de

les voir tendre les mains ensemble vers Marie, non pas pour replacer sur sa tête la Couronne de la Maternité divine, car il n'est au pouvoir de personne de la flétrir ou de la faire tomber, mais pour proclamer que cette Couronne est inébranlable, et qu'elle est plus éclatante et plus honorée que jamais.

Et voici ce que nous entendions : « Il y a eu quelqu'un sur la terre dont Dieu pouvait dire et dont il disait : cet enfant qu'on allaite et qui balbutie ; ce jeune homme qui croît en âge et en sagesse ; cet ouvrier qui gagne son pain et reçoit un salaire ; ce voyageur recruté de faim et de fatigue ; ce prévenu, ce condamné, ce supplicié, qui agonise et qui meurt, et dont on dépose le corps dans le tombeau, c'est mon Fils. Je l'engendre éternellement. Il est un autre moi-même. Il ne fait qu'un avec moi dans l'unité d'une même nature divine...

Et de ce même personnage, Marie pouvait dire et elle disait : ce Fils du Très-Haut qui est comme lui éternel et infini, Celui par qui toutes choses ont été faites et sans lequel rien n'a été fait. Celui qui illumine tous les hommes venant en ce monde, Celui qui viendra juger les vivants et les morts, Celui qui est la lumière, la résurrection et la vie, c'est mon Fils. Je l'ai engendré dans le temps par le Saint-Esprit qui m'a couvert de son ombre. Il est comme un autre moi-même ; et il y a eu un moment où il ne faisait qu'un avec moi dans l'union d'une même nature humaine.

Jésus tenait à la fois de son Père et de sa Mère. Personne distincte de la Trinité, il est le verbe du Père, sa pensée adéquate, son image substantielle, en tout semblable à Celui qui l'a engendré. Fils de Marie, quoique infiniment supérieur à elle, il lui ressemble dans son être spirituel et dans son être physique, et on trouve en lui les qualités qui charmaient en elle, la noblesse du front, la limpidité du regard, l'expression de sa physionomie et jusqu'au timbre de la voix. — Le premier amour de Jésus allait à ce Père Céleste dont il était venu faire la volonté sur la terre : et le second amour de Jésus allait à sa mère à laquelle il se rattachait par tous les fibres de son être. (1)

Et les Congressistes de Rennes ajoutaient : « Nous ne

rentrerons pas chez nous les mains vides. Nous rapporterons de magnifiques souvenirs de notre pèlerinage : Notre incomparable *Ave Maria*, que la terre ne se fatigue jamais de répéter, que le ciel ne se lasse jamais d'entendre : notre incomparable *Angelus*, racontant l'union la plus haute dont une femme ait reçu la proposition : notre incomparable *Rosaire* qui célèbre en quinze chants les grands épisodes d'une vie qui est la plus belle des épopées en même temps que la plus certaine des histoires. Ces magnifiques paroles sur les lèvres, et les armes redoutables dans les mains, nous nous rendrons dans nos sanctuaires célèbres, dans les cathédrales, dans nos églises de villes, dans nos chapelles de campagnes : et partout, nous ferons entendre le cri de notre foi rajeunie et fortifiée, que les hérétiques entendront peut-être, que la Sainte Vierge et le Bon Dieu certainement entendront : *Ave Maria, Ave Virgo, Ave Mater Dei*.

Cinq ans après, ce fut le Calvaire.

A Guingamp, dans l'église de Notre-Dame de Bon-Secours, les Congressistes avaient la joie de célébrer Marie corédemptrice. Et de nouveaux traits venaient enrichir la physionomie de la Vierge.

« Marie n'est pas prêtre : et le terme de *Virgo sacerdos*, que Rome n'a pas officiellement désapprouvé, ne saurait cependant être pris au pied de la lettre. Elle n'a pas offert le sacrifice de la Croix : elle n'offre point le saint sacrifice de la messe. Mais elle est la mère du prêtre.

Jésus-Christ est né prêtre : il ne le devient pas. Les autres mères engendrent un fils qui pourra devenir prêtre, mais qui n'est pas prêtre uniquement parce qu'il est leur fils. Il en va autrement pour Marie. Dans le Christ, l'homme n'a pas préexisté au prêtre. Le premier baiser de Marie à Jésus enfant est tombé sur un front de prêtre. C'est en elle que s'est faite la trois fois sainte onction sacerdotale qui a fait de Jésus le prêtre éternel. Marie ne reçoit Jésus en elle qu'à titre de consacré. Il faut dire davantage. Elle ne se borne pas à recevoir passivement en elle le Christ prêtre. Elle contribue immédiatement pour sa part à le réaliser effectivement. La

Vierge Marie ne confère pas le sacerdoce à Jésus-Christ, comme l'évêque le confère à l'ordinand. Mais c'est par elle que le verbe de Dieu est susceptible de devenir prêtre. Il tient d'elle, non pas la dignité et le pouvoir, mais la possibilité de son sacerdoce. Jésus-Christ ne serait pas prêtre, s'il n'était que fils de Dieu. Pour qu'il fût prêtre, il fallait qu'il devint fils de Marie. Le chrême éternel et substantiel, l'huile embaumée du sacre infini demeurerait en suspens, au sein de Dieu. Marie dit un mot et sa parole fait descendre l'onction de la divinité sur l'humanité de Celui qui devient son fils. Jésus est rendu prêtre par Dieu et par Marie.

C'est à elle que nous devons le prêtre martyr. Au moment de prononcer le *Fiat*, elle saisissait sans équivoque ce qui la sollicitait à être la mère d'un homme Dieu prêtre et prêtre pour être victime. Elle apercevait bien autre chose que la gloire d'un Dieu prenant rang parmi nous, religieux de Dieu, pontife éblouissant, décor incomparable de la création. Ce Dieu revêtu de notre nature se présentait à elle enveloppé de son manteau de blessures, comme du vêtement sacerdotal de son déchirant sacrifice. Il lui fit passer sous les yeux, dans une synthèse gigantesque, comme Dieu en sait écrire tout le traité du *Verbo Incarnato* et du *Deo Redemptore*. Le Ciel et la terre faisaient silence, comme on fait silence dans une Cathédrale au moment de l'ordination : et comme le sous-diacre qui va s'étendre sur le pavé du sanctuaire pour s'immoler, Marie fit le pas, et elle dit : oui.

Au calvaire, la volonté du Père et le *Fiat* de la mère, l'une qui ordonne, l'autre qui consent, s'unissent dans un acte commun au dessus de la victime. Non seulement elle donne la victime, mais elle unit son martyre au sien. A côté de la passion divine, il y a une immolation maternelle. A côté du baptême de sang, le baptême de désir. Avec le sang du Christ les larmes de Marie ont fait un baume, et le salut vient à nous sous forme de baiser maternel. Un baiser de mère qui est encore tout plein de Dieu (R. P. BELON).

Et, en 1913, le Congrès se réunissait dans le diocèse de Quimper, au pays de Léon au Folgoët, là où les lys embaumés sortent du tombeau des saints et où les églises se

construisent avec de la dentelle de granit : là, il saluait Marie Mère de grâce, Marie Corédemptrice au ciel comme elle a été sur la terre.

Le Folgoët, c'est le cénacle et la Pentecôte, où Marie a été investie de sa fonction de mère des fidèles.

Le médiateur souverain et universel, c'est Jésus ; Marie, c'est l'application éternisée et maternisée de la Rédemption, Dieu le Père veut avoir des enfants jusqu'à la consommation des siècles, mais il veut les avoir par Marie.

Dieu le Fils veut, pour ainsi dire, s'incarner tous les jours, mais il ne s'incarne qu'en Marie ; et nous sommes tous cachés en elle, jusqu'à ce qu'elle nous enfante à la gloire, qui est à proprement parler le jour de notre naissance. Dieu le Saint-Esprit est stérile en Dieu, puisqu'il ne produit pas d'autre personne divine ; mais il est devenu fécond par Marie qu'il a épousée, produisant par elle et en elle Jésus-Christ, et tous les prédestinés qui sont les membres de ce Chef.

Quand, après le baptême, on ramène l'enfant à la maison paternelle, on voit accourir auprès de son berceau deux femmes une vénérable aïeule, toute courbée sous le poids des siècles et des maternités douloureuses, une vierge pleine de grâce et dans tout l'éclat d'une jeunesse immortelle. Toutes deux se penchent sur le nouveau venu : il est à elles. Toutes deux le caressent ; toutes deux le bénissent, l'une d'un bras fatigué et court ; l'autre d'un geste large et lumineux comme le ciel. L'une dit : Cet enfant est à moi, l'autre dit : il est le mien aussi — La première ajoute : il me ressemble, c'est ma chair et mon sang. La seconde ajoute à son tour : il me ressemble encore bien davantage. Et le dialogue se poursuit avec ses antithèses poignantes, ses alternatives de joie et de douleur... Grâce à moi il y a un homme de plus dans le monde ! — Grâce à moi, il y a un Dieu magnifique qui se forme ! — Je l'ai privé des dons que Dieu lui avait destinés ! — Je lui ai donné plus qu'il n'a perdu ! — J'ai creusé sa tombe ! — Je lui ai fait un berceau pour le ciel ! — J'engendre et je tue. Je suis la mère de ceux qui meurent ! — Moi, on m'appelle la mère des vivants. — Ma plainte éternelle, c'est le *Miserere* ! — Mon chant éternel,

c'est le *Magnificat*. — Je suis Ève, la prévaricatrice. — Je suis l'Immaculée-Conception !

Dans l'ordre surnaturel, tout repose sur Marie, la grâce, les sacrements, l'Eglise, le prêtre, la gloire, tout ce qui nous sauve, nous purifie, nous déifie, nous béatifie. Elle est la formatrice des saints, ouvrière d'éternité. Elle est le grand sacrement de Dieu.

Avant de clore sa quatrième session, le Congrès Marial formula le vœu suivant : « Le Congrès Marial, réuni près du sanctuaire de Notre-Dame de Folgoët, sous la présidence de Monseigneur l'évêque de Quimper et de Léon, s'associe au vœu qui fut émis en 1902, au Congrès Marial de Fribourg, pour demander humblement au Souverain Pontife, qu'il lui plaise de définir et de proclamer comme dogme de Foi la maternité de grâce consignée dans les plus anciennes liturgies, acceptée actuellement par l'unanimité des théologiens, expressément affirmée dans les encycliques des Souverains Pontifes, et qui de temps immémorial fait déjà pratiquement partie de la croyance populaire ».

En 1924, Nantes fut pour nous la ville de l'Assomption, c'est-à-dire encore Jérusalem plutôt qu'Ephèse, et dans Jérusalem les abords du Mont des Oliviers.

Marie, l'Immaculée, la Mère de Dieu, la Corédemptrice, la Médiatrice universelle, est-elle morte ? Pourquoi et comment mourut-elle ? Est-elle ressuscitée ? Est-elle corps et âme dans le ciel ?

Parmi les congressistes qui tinrent en ces jours-là le flambeau lumineux, les uns nous réunirent auprès de la couche où Marie va terminer le cours de son existence terrestre. La séparation momentanée de l'âme et du corps ne fut pas pour elle un châtement. Volontairement acceptée, librement consentie, par obéissance au décret divin qui liait Marie à tous les mystères de Jésus, cette mort est rédemptrice comme celle du Christ. Elle ne fut pas précédée de l'Extrême-Onction, ni d'une agonie douloureuse. Elle n'a pas été suivie de la corruption. Les puissances de destruction qui guettent notre dépouille pécheresse pour en déconcerter les ressorts, pour en résoudre les tissus, pour en jeter la

poussière à tous les vents qui soufflent, se sont arrêtées pleines de respect devant la chair immaculée de la mère de Dieu, toujours imprégnée de grâce et de sainteté, incorruptible de droit et de fait, comme celle du Christ. Ce qui a fait mourir Marie, ce n'est ni l'usure, ni la maladie, mais l'amour, — un amour tel et qui a crû pendant de longues années avec une progression si rapide qu'à une heure donnée la frêle enveloppe du corps est devenue incapable de contenir le brasier divin.

D'autres ouvrirent devant nous le saint tombeau, et nous vîmes étendue sur un glorieux linceul la rose mystique, dont les apôtres, miraculeusement rassemblés, si on en croit la légende, n'avaient pu apercevoir que le gracieux symbole. Clos, ces yeux, les premiers et les plus purs qui aient contemplé le Verbe fait chair ! Fermées, ces oreilles, qui ont entendu les premiers balbutiements de Jésus-Enfant ! Immobiles, les bras maternels qui l'ont porté si souvent ! Muettes, ces lèvres qui ont chanté le *Magnificat* ! Silencieux et inactif, ce cœur de chair qui a tant aimé Dieu, et tant aimé les hommes, dont les battements étaient rythmés par les battements mêmes du Sacré Cœur de son Fils. — Jésus accourt. Il regarde un instant le corps qui a été premier sanctuaire du Dieu fait homme, et il dit : cette enfant n'est pas morte, elle n'est qu'endormie. Et Celui qui sait comment on réveille ceux dont la mort n'est qu'un sommeil la prend par la main et lui dit : « Lève-toi ». Aussitôt, celle qui était endormie, se réveilla : l'âme revint dans le corps, et le corps de Marie, laissant dans la tombe la fragilité terrestre dont Jésus lui-même n'a pas dédaigné de se revêtir, apparut dans le riche manteau de la gloire, ornée de parures tissées avec un art tout divin dans les ateliers du ciel.

D'autres décrivirent l'apothéose : « Venez, ma bien aimée, dira l'époux des Cantiques, le chant de la tourterelle s'est fait entendre : l'hiver est passé, le printemps est venu ». Portée, non par les anges qui forment son cortège, mais par la force que Dieu a mise en elle, Marie monte vers les cieux. Elle prend possession de l'empire qui lui a été préparé de toute éternité. La main dans la main de son Fils, la reine des patriarches et des prophètes, la reine des Vierges et des

Martyrs, des Docteurs et des Apôtres, des Elus et des Anges, s'élève au-dessus des chœurs et des hiérarchies ; formant à elle seule une hiérarchie plus haute que les autres, elle s'assoit sur un trône, car toute autre place serait indigne d'elle ; et là, pendant que le ciel fait silence, Marie dans le midi éternel chante son cantique d'action de grâces.

Voici le vœu adressé par le Congrès au souverain Pontife :

« Les fidèles de la grande et religieuse ville de Nantes, réunis en Congrès marial, avec les délégués des cinq diocèses bretons, sous la présidence de son Eminence le Cardinal Charost, archevêque de Rennes, et de tous les évêques de Bretagne, — demandent humblement au Docteur infaillible de donner enfin satisfaction au vœu du peuple chrétien, en définissant et en proclamant comme dogme de foi l'Assomption de la Reine du ciel, la bienheureuse Vierge Marie.

Le Cardinal Charost disait du Congrès de Nantes qu'il marquait une date dans l'histoire de la dévotion mariale.

Cet éloge ne pourrait-on pas l'étendre ? Ce que l'éminent Cardinal affirmait d'une session, ne pourrait-on pas le répéter pour tout le Congrès marial breton ?

Et pourtant il a semblé aux Congressistes que leur œuvre n'est pas terminée.

A cette somme de théologie mariale ne manque-t-il pas un dernier chapitre ?

Dès les premières sessions, un projet bien ancré dans notre esprit, c'était de finir notre grand pèlerinage du Tro-Breiz à Sainte-Anne d'Auray. Un Congrès marial, tel qu'il était organisé, devait avoir son couronnement dans la Métropole de la piété bretonne.

Nous ne pensions tout d'abord qu'à quelque grandiose cérémonie religieuse, à laquelle on aurait invité les cinq diocèses bretons. Mais avec les années, notre projet s'est mûri et s'est précisé, et s'est enrichi.

Nous avons cru que pour cette dernière réunion tout aussi opportunément que pour les précédentes, aux actes de la piété devait s'ajouter une séance d'études.

C'est de sainte Anne, elle-même que nous vient cette inspiration.

Au voyant de Keranna qui lui demandait qui elle était, elle se fit connaître en disant : JE SUIS ANNE MÈRE DE MARIE.

L'Evangile ne dit en définitive qu'une chose de Marie : elle est la Mère de Jésus. Mais dans ce mot que de choses !

L'histoire ne dit qu'une chose de sainte Anne : elle est la mère de Marie. Ce mot dit bien des choses aussi.

Marie s'explique par son Fils : elle s'explique aussi par sa Mère.

Nous avons vu ce qu'elle doit à Jésus et ce que son fils lui doit. — Il reste à voir ce qu'elle doit à sainte Anne, et tout ce que sainte Anne lui doit à son tour...

De là tout le programme de cette session dernière du Congrès marial breton.

Eugène LE GARREC.

CHAPITRE PREMIER

SAINTE ANNE DANS L'HISTOIRE

I

Sa vie

Sa légende. — Le trinubium.

II

Les pays et les localités où elle est particulièrement honorée

A Jérusalem.
Dans les Eglises d'Orient.
En Rhénanie.
En Silésie.
En Espagne.

En Flandre.
Au Canada.
A Ceylan.
En Provence.
En Bretagne.

« O bienheureuse sainte Anne, toute caresse de ton enfant pouvait t'apporter une nouvelle extase ; et pourtant, avant de poser sur son front ton baiser maternel, devant elle, je le crois, tu tombais à genoux. »

(P. FABER.)

« Celle dont le sein virginal fut le doux berceau du baby divin, celle-la, chère sainte Anne, lut un jour ton enfant. Ton enfant elle l'est encore au ciel, et de son trône tu dois être toute proche. »

(P. MATHEW RUSSEL.)

VIE DE SAINTE ANNE

LA LÉGENDE DE SAINTE ANNE

Ce qu'on y accepte communément comme historique.

Ce que l'histoire constate au sujet de sainte Anne avec le plus d'assurance, c'est la popularité dont elle jouit dans toute la chrétienté, — popularité exceptionnelle, due avant tout à son titre de *Mère de Marie* et de *grand'mère de Jésus*, — et due aussi aux faveurs qu'elle ne cesse d'accorder dans tous les pays du monde à ceux qui invoquent son patronage.

Cette « HISTOIRE POSTHUME » de sainte Anne, qui n'est autre que l'histoire de son culte et de ses miracles, est sans doute intéressante, et c'est elle qui a fait en grande partie l'objet de ce Congrès marial.

Néanmoins on serait aussi très heureux de connaître au moins quelques épisodes de sa propre vie, de savoir quelles ont été ses joies et quelles ont été ses épreuves.

Malheureusement pour notre curiosité, ni l'Evangile, ni le livre des Actes, ni les épîtres canoniques n'y font la moindre allusion. Saint Jean l'Evangéliste, qui était, croit-on, proche parent de sainte Anne, ne prononce même pas son nom. Saint Luc non plus, quoiqu'il ait été le confident de Notre Dame.

Ce silence de l'Eglise sur la famille humaine de Jésus avait à cette époque sa raison d'être.

Mais les premiers fidèles, qui n'étaient pas tenus à la même réserve, aimaient tout naturellement à se communiquer de génération en génération les récits qu'ils possédaient sur la famille du Christ ; et ce sont ces récits qui, recueillis ou plutôt compilés par divers auteurs, et à diverses

époques, constituent ce qu'on appelle les « apocryphes », — ainsi appelés parce qu'ils se présentent à nous sans aucune garantie officielle d'authenticité !

Parmi ces apocryphes deux recueils principaux parlent de sainte Anne : le *protévangile de Jacques*, d'abord et le *pseudo Mathieu*, dont la rédaction paraît avoir été assez tardive.

Quelle est la valeur documentaire de ces écrits ?

L'Eglise d'Orient, qui était aux meilleures sources de renseignements, les a acceptés, tout en élaguant, bien entendu, ce que les hérétiques ou la fantaisie populaire y avaient glissé d'erreurs et d'épisodes inconvenants. Mais une fois ramenés à cette simplicité évangélique qui est une des garanties de leur authenticité, ces récits ont contribué à développer l'extraordinaire dévotion que les Orientaux ont toujours manifestée à l'égard de sainte Anne. Saint Jean Damascène, saint Epiphane, saint André de Crète, saint Sophrone de Jérusalem etc., personnages les plus éminents de leur siècle, en parlent avec admiration.

Quant à l'Eglise latine, elle laisse dire et ne se prononce officiellement ni pour ni contre. Toutefois il faut noter qu'elle en a inséré certaines pages en bonne place dans sa Liturgie : telle la présentation de Marie au Temple, épisode de la vie de la Sainte Vierge qui n'est pourtant connu que par les apocryphes. Du reste la piété populaire n'a pas gardé la même réserve que l'Eglise, ni l'art religieux non plus.

Ce que nous allons dire de sainte Anne, nous ne prétendons pas donc que ce soit absolument de l'histoire ; nous constatons seulement que c'est ce qu'a toujours cru d'elle le peuple chrétien, et ce que les prédicateurs les plus autorisés, depuis les Pères du VI^e et du VII^e siècle jusqu'à saint Vincent Ferrier, Gerson, et saint François de Sales, ont prêché.

Mariage des parents de la T. S. Vierge. — Le père et la mère de Marie s'appelaient *Joachim* et *Anne*. On ne sait rien de net et de certain sur leurs ascendances ; une seule chose est incontestée, c'est leur origine.

Jésus était de la race de David : c'est de foi. Or il ne pouvait descendre du roi David que par sa mère. Et sa mère

ne pouvait lui transmettre cette noble origine que si elle la tenait elle-même de son père ou de sa mère, de saint Joachim ou de sainte Anne.

A quelle âge se marièrent-ils ? — A cette question on peut répondre avec un peu de vraisemblance, car l'usage était alors qu'on se mariât très jeune. — Marie d'Agréda dit qu'Anne avait 24 ans ; Catherine Emmerich dit au contraire, et ceci est plus conforme aux habitudes juives, qu'elle en avait 18 ; Joachim aurait eu alors 20 ans. — Simple hypothèse, mais très vraisemblable.



Rencontre de saint Joachim et de sainte Anne à la Porte Dorée.

Quelle était leur situation sociale ? — Ici encore la tradition donne des précisions très acceptables. Joachim était pasteur ; et à Sephoris dans les environs de Nazareth, il élevait des troupeaux de moutons ; mais la famille possédait dans un faubourg de Jérusalem une maison située près de la piscine probatique (1) : c'est là qu'Anne vivait dans la

(1) Du mot grec *probaton*, qui signifie mouton. C'est dans cette piscine qu'on lavait les brebis avant de les présenter au temple, qui était tout proche.

solitude, recevant de loin en loin la visite de son époux, lorsque celui-ci venait offrir au temple des agneaux et des brebis de son troupeau.

C'est dans une de ces circonstances que Joachim reçut de la part du grand prêtre une injure mémorable sur laquelle insiste beaucoup la Légende. Le prêtre le repoussa durement et refusa son offrande, lui reprochant d'être maudit de Dieu, puisqu'il n'avait pas d'enfant.

Longue attente. — Sous le coup de cette humiliation et de cette apparente malédiction, Joachim retourne à ses troupeaux, et Anne continue de prier dans sa solitude, tristes l'un et l'autre, n'ayant plus désormais l'espoir, après vingt années d'attente, de voir paraître un enfant à leur foyer ni donc l'espoir, si cher aux familles d'Israël, de compter le Messie parmi leur descendance.

« Ainsi, pendant que le monde allait son train et croyait faire de grandes choses, Anne et Joachim priaient. Mais qui donc soupçonnait que ce désir si humble, si impuissant en apparence, préparait le plus grand événement que la terre ait vu, le point culminant de l'histoire du monde... si nous ne connaissons pas en détail tous les événements qui remplirent ces années, nous pouvons du moins contempler l'œuvre qui s'y préparait. Celle qui allait naître, c'était la mère de Dieu; c'était Marie, l'Incomparable chef-d'œuvre de la création ». (*E. Hello*).

Les gémissements devaient se changer, en effet, bientôt en cantiques joyeux. Les temps étant accomplis, à Joachim dans sa montagne et à son épouse dans sa maison, un ange apparut, — l'ange Gabriel, dit saint Vincent Ferrier — qui leur annonça la bonne nouvelle.

Aussitôt Joachim se mit en marche vers Jérusalem; Anne prévenue par l'ange de sa prochaine arrivée, alla au devant de lui, et leur rencontre eut lieu à la « porte dorée » : rencontre mémorable qui est le point central de la Légende, et qui a inspiré aux artistes tant de ravissants chefs-d'œuvre.

Naissance de Marie. — Il est à croire, et les anciens Pères de l'Eglise orientale l'ont pensé, que « l'aube de ce

« jour fut la plus douce qui ait jamais souri à la terre, « plus douce même que la première aube de l'Eden; que « jamais l'air ne se colora d'un azur aussi pur et aussi transparent; que jamais le soleil ne se leva si radieux, et n'illumina les montagnes d'un éclat si doré, ne para de diamants « plus étincelants chaque goutte de rosée, ne déroba au « calice des fleurs et ne confia à la brise du ciel des parfums « aussi suaves. Ils ajoutent que, au chant de la brise dans « le feuillage et des oiseaux dans les airs, se mêla un concert « d'êtres invisibles dont les accords semblaient chanter l'harmonie rétablie entre la terre et le ciel. »

A l'âge de trois ans, — toujours d'après la Légende — elle fut présentée au Temple, et gardée là au milieu d'un collège de femmes vouées au service des autels; et nous aimons à croire qu'elle y connut la sainte femme Anna qui vint saluer l'Enfant-Jésus, 12 ans plus tard, avec le saint vieillard Siméon.

Le protévangile de Jacques dit à cette occasion que Joachim et Anne descendirent du Temple, admirant et louant Dieu de ce que l'enfant ne s'était pas retournée en arrière! — Leçon profonde donnée d'une manière très simple; quand il s'agit de vocation, ce n'est pas vers ses parents qu'il faut regarder, mais vers Dieu qui appelle.

Mort de sainte Anne. — D'après l'opinion la plus commune, Marie demeura onze ou douze dans le Temple.

Mais quelle date peut-on assigner à la mort de sainte Anne?

— Elle mourut, disent les uns, « pendant le séjour de Marie au Temple. »

— D'autres croient que ce fut après les fiançailles de Marie et de Joseph, son rôle étant dès lors devenu inutile. — Sainte Mechtilde posa un jour la question à la Sainte Vierge dans une de ses visions: « Combien de temps après votre naissance a vécu votre mère? » — La Vierge répondit: « Jusqu'au retour de mon Fils de la terre d'Egypte ».

— Les révélations de Catherine Emmerich sont conformes à cette donnée. — Saint Vincent Ferrier a dit que « sainte Anne vécut jusqu'à la maternité de Marie, et qu'elle jouit quelque temps de la compagnie de son petit-fils ».

Telle fut d'ailleurs l'opinion courante chez tous les prédicateurs et tous les artistes des XIV^e, XV^e et XVI^e siècles.

Voici en quels termes en parle Lansperge, un des plus célèbres panégyristes de sainte Anne : « Si le vieillard Siméon mérita à force de prières de ne pas mourir avant d'avoir contemplé de ses yeux le Sauveur, que devons-nous penser de sainte Anne quand on songe que le Sauveur du monde était le fils de sa propre fille ! ».

CONCLUSION. — Le peuple chrétien, ne se résignant pas à tout ignorer de l'histoire de Marie, a embelli de gracieux récits, du reste très vraisemblables beaucoup d'entre eux, les rares faits transmis par la tradition. Ainsi s'est formée ce qu'on appelle la « Légende de sainte Anne » — que les grands évêques d'Orient ont popularisée, — que les prédicateurs du moyen âge ont prêchée, — que tous les grands artistes ont représentée en d'immortels chefs-d'œuvre, — que le peuple chrétien a toujours regardée comme la vérité.

J. BULÉON.

curé de la cathédrale de Vannes.

A PROPOS DES APOCRYPHES : RÉFLEXIONS DIVERSES

— « Beaucoup de choses peuvent être vraies dans les récits apocryphes », lit-on dans Cornelius à Lapide (1).

— « On trouve une part de vérité dans les apocryphes, dit saint Augustin, mais, à cause de beaucoup d'erreurs, leur autorité *canonique* est nulle » (2).

— « Eprouvez tout, dit Origène, retenez ce qui est bon » (3).

C'est la règle que nous avons suivie dans ce travail.

Il est possible, fait remarquer un célèbre écrivain anglais, que plusieurs des détails de cette histoire ne puissent pas être prouvés historiquement — Mais ce serait une grande erreur que de vouloir pour cela en condamner tout l'ensemble comme une légende sans fondement. L'histoire entière est belle, et présente un caractère vraiment spirituel, avec une grâce et une simplicité qui ne ressemblent guère à une pure fiction... L'Eglise est guidée par un instinct divin, aussi bien que par une prudence très circonspecte dans la sanction qu'elle donne aux commémoraisons liturgiques et aux pratiques de dévotion. Or elle a encouragé ses enfants dans les honneurs qu'ils rendent à saint Joachim et à sainte Anne » (P. COLERIDGE).

(1) Cornelius : *In epistolam Judae*.

(2) Saint Augustin : *De civitate Dei* : l. 15 ; c. 23.

(3) Origène : *Patr. grecque* ; édit. unique : T. 13, col. 1637.

ETUDE SUR LE TRINUBIUM

LES TROIS MARIS ET LES TROIS MARIES

L'Eglise, toujours prudente, s'est contentée, relativement aux parents de la Vierge, de consacrer la tradition unanime et constante qui les nomme Anne et Joachim.

Longtemps la pensée chrétienne n'en chercha pas davantage ; mais la curiosité, ennemie de l'ombre et du mystère, voulut soulever le voile qui recouvrait la parenté du Sauveur : alors dans les Universités, les questions théologiques et scripturaires passionnaient et opposaient les écoles, voire dans une même école les docteurs.

Et peu à peu, la thèse du *trinubium*, comme on l'appelle, gagna des adeptes, à tel point que dans la première moitié du XVI^e siècle, tous les maîtres devaient prendre parti pour ou contre.

Voici en quelques mots cette thèse. Sainte Anne eut successivement trois maris : du premier, Joachim, elle mit au monde la Sainte Vierge, mère de Jésus ; le second, Cléophas, lui donna une autre fille, Marie, comme sa sœur, qui épousa Alphée, et en eut plusieurs fils, Jacques, Joseph, Simon et Jude ; le troisième enfin, Salomé, lui donna une troisième Marie, l'épouse de Zébédée, la mère de Jacques et de Jean.

Le chancelier Gerson (1363-1429), prêchant sur la nativité de la Vierge, cite une strophe qui résume parfaitement cette construction généalogique :

*Anna tribus nupsit, Joachim, Cleophae, Salomaeque ;
Ex quibus ipsa viris peperit tres Anna Marias,
Quas duxere Joseph, Alphaeus, Zebedeusque.*

*Prima Jesum ; Jacobum, Joseph, cum Simone, Judam
Altera dat ; Jacobum dat tertia, datque Joannem (1).*

Les Bollandistes donnent Jean Eck (1486-1543), le grand adversaire de Luther, comme le principal champion du *trinubium* ; ils en citent comme partisan un certain Eugéssippe, du XI^e siècle ; et ils n'ignorent pas qu'on le trouve formellement exposé dans la glose ordinaire (Gal., I, 19), sorte de commentaire textuel de la Bible rédigé au IX^e siècle par Walfried Strabon, d'après les Pères de l'Eglise.

Au IX^e siècle également, Haymon d'Halberstadt l'expose tout au long dans son Epitomè d'Histoire sacrée (P. L. t. CXVIII, col. 823).

On en a même trouvé les racines dans le pseudo-Matthieu, où il est raconté que, « quand Joseph entra dans la salle du festin avec ses fils Jacques, Jude, Siméon, et ses deux filles, il y trouva réunis Jésus et Marie, sa mère, celle-ci accompagnée de sa sœur Marie de Cléophas, « que Dieu avait accordée à son père Cléophas et à sa mère sainte Anne, parce que cette dernière avait offert au Seigneur Marie, la mère de Jésus » (CHARLAND, *Madame Sainte Anne*, I, 83). C'est, en effet, l'interprétation littérale du texte de saint Jean que nous étudierons plus loin, « près de la croix de Jésus se tenaient sa Mère, et la sœur de sa Mère, Marie de Cléophas, et Marie-Madeleine », texte dont s'inspire encore aujourd'hui le Martyrologe, au 9 avril : *In Judæa, sanctæ Mariæ Cleophæ, sororis sanctissimæ Dei genitricis Mariæ*, titre qui n'est nullement donné le 25 mai à Marie Jacobé, ni le 22 octobre à Marie Salomé.

D'une manière générale, c'est à partir du XI^e siècle qu'on peut apporter une série continue de textes. Mais on peut

(1) Anne aurait eu trois maris :		
1	2	3
Joachim	Cléophas	Salomé
père de	père de	père de
Marie	Marie	Marie
épouse de Joseph	épouse d'Alphée	épouse de Zébédée
et Mère de	parents de	parents de
Jésus	Jacques, Joseph, Simon, Jude	Jacques, Jean

leur en opposer beaucoup d'autres, et l'abbé Daras, s'appuyant sur tout un ensemble de témoignages, jusqu'à ceux de S. Epiphane, de Théodore et d'Hégésippe, traitait le le *trinubium* de « fable » ; il arrivait même à cette précision, contestable sans doute, que les deux Maries de l'Evangile étaient bien les parentes de la Vierge, mais non pas ses sœurs : Marie Cléophas, épouse de Cléophas, le frère de Joseph, étant la belle-sœur de la Vierge ; et Salomé, la fille de Cléophas, et donc la nièce de la Vierge (cf. Barbier de Montault, t. XVI, VI, 8^e p., p. 227-257).

Quoi qu'il en soit des origines, avec la Réforme, les esprits se tournèrent vers des questions plus importantes, plus vitales. Lorsque le Concile de Trente eût dégagé la pensée chrétienne des erreurs protestantes et fait disparaître les apocryphes, les théologiens, qui reprirent le problème des époux et des enfants de sainte Anne, se prononcèrent généralement en faveur d'un seul mariage et d'une seule maternité : c'est le cas de Baronius, de Bellarmin, de Canisius, de Suarez...

Cependant l'idée du *trinubium* a marqué un peu partout, et notamment chez nous, dans la liturgie et dans l'art. A partir du XIV^e siècle, et pour plusieurs siècles, elle inspire nombre d'offices. Le culte lui fait sa place, ainsi que nous le rapporte le carme Oger « pour la procession de Josselin, où un groupe de jeunes filles représentaient les trois Maries » (cf Barbier, o. c., p. 427) Beaucoup de peintres, — mais non pas tous, — montrent sainte Anne entourée de ses enfants et petits-enfants qu'à l'arrière-plan contemplant trois vieillards, les époux de la vénérable aïeule ; et, dans l'histoire des Carmes de Ploërmel (*Bull. de la Société Arch. d'Ille-et-Vilaine* t. XXVI, p. 119), il est raconté que « l'an 1593, le couvent fust ruiné par les gens de guerre ;... un soldat, nommé en sa seigneurie Lafleur, comme on avait descendu les images de la Vierge et de ses deux sœurs d'où elles sont à présent replacées sur le grand autel, escrivit dans le livre ouvert d'une desdites sœurs des paroles sales... » (cf Barbier, o. c., p. 436).

Mais, à Vannes même, la tradition des trois Maries s'est maintenue jusqu'à ces derniers temps. Lorsque, par acte du

24 mars 1467, la Bienheureuse Françoise d'Amboise fonda le Carmel du Bondon, elle le nomma le couvent des Trois-Maries. C'est peut-être à cette époque qu'on perça hors de la ville close une rue des Trois-Maries, parallèle à la rue des Tribunaux, supprimée par les travaux de l'hôtel de Limur. Enfin, l'office des saintes femmes, Marie-Jacobé, Marie-Salomé et... Marie-Madeleine, — les saintes Maries-de-la-Mer, dont la légende provençale remonte aux toutes premières années du XIII^e siècle, — cet office, qui resta inséré au Propre diocésain jusqu'en 1914, rappelle, comme tous les offices semblables, le culte des filles de sainte Anne.

La question a fait couler beaucoup d'encre. Théologiens et exégètes s'y sont attardés. Plusieurs même y ont consacré de longs traités : Natalis Beda (1519) *Apologia pro filiabus et nepotibus beatae Annae*; — Agrippa (1534) *De beatae Annae monogamia ac unico puerperio*; — Michaelis (1592) *Démonstrations évangéliques sur la vraie généalogie et histoire de sainte Anne et de ses trois filles les saintes Maries*; — Anastasius (1639) *De monogamia beatae Annae parentis Deiparae*; — Erei (1731) *Dissertazione intorno ai parenti, mariti e figliuole di santa Anna*.

Aujourd'hui nous en pouvons parler avec sénérité, et sans crainte de soulever les passions populaires.

Que penser de tout cela ?

Sainte Colette de Corbie (1380-1446) raconte que dans une vision « Madame sainte Anne lui apparut moult glorieusement, menant avec elle sa noble progéniture, c'est à savoir ses trois filles et leurs glorieux enfants », qu'elle tenait par la main. Chacun sait que l'Eglise, en approuvant les visions, — ce qui n'est même pas le cas des visions de sainte Colette, — n'entend jamais les imposer à la croyance des fidèles, mais seulement garantir qu'elles ne contiennent rien de contraire au dogme ou à la morale, en sorte qu'on ne peut en tirer argument en faveur d'une thèse d'histoire ou d'archéologie. D'ailleurs il est admis que sainte Colette se laissa influencer par l'idée préconçue du *tribunium*, qu'elle avait d'abord admise sur la foi de ses directeurs.

N'est-il pas invraisemblable que sainte Anne, surtout, si, avancée en âge et longtemps stérile, elle conçut miraculeusement, ainsi que le racontent les apocryphes, se soit mariée une seconde fois, puis une troisième, après avoir mis au monde une fille, et quelle fille ! dont l'éducation devait absorber tous les trésors de sa tendresse et de son dévouement ? Et cette remarque s'impose davantage quand on se rappelle combien dans le monde juif les veuves étaient entourées de respect et encouragées à demeurer auprès de leurs enfants, fidèles au souvenir de leur premier époux.

Il ne semble pas moins étrange que dans une famille on ait donné une seconde, puis une troisième fois le nom déjà porté par l'aînée, alors que précisément les noms sont imposés aux enfants pour les distinguer les uns des autres. D'ailleurs dans le texte de saint Marc (XV, 40) « Il y avait aussi des femmes qui regardaient de loin, parmi lesquelles étaient Marie de Magdala, et Marie, mère de Jacques le mineur et de José, et Salomé », dans ce texte, la troisième femme n'est pas appelée Marie de Salomé, c'est-à-dire épouse de Salomé, comme l'évangéliste n'eut pas manqué de le faire, si le nom personnel de cette femme eût été Marie, et Salomé celui de son époux, mais bien Salomé tout court avec une terminaison féminine, qui donne à penser que Salomé est bien un nom de femme, et non pas un nom d'homme.

Donc la légende des trois maris de sainte Anne et de leurs trois filles n'est guère conciliable avec les données de l'ensemble de la tradition primitive.

Dès lors on peut se demander comment cette autre tradition du *trinubium*, qui ne fut jamais universelle, a pu trouver créance auprès d'une foule de docteurs durant six ou sept cents ans, du IX^e au XVI^e siècle.

C'est qu'elle est née de l'embarras où se trouvaient les commentateurs d'expliquer certains textes de l'Ecriture ayant trait aux frères du Seigneur et à la sœur de sa Mère.

Il y a là un double problème qu'il faut maintenant aborder, et dont l'étude ne manquera pas d'éclairer la question de la famille de sainte Anne.

Les textes relatifs aux « frères du Seigneur » sont connus : (1) encore faut-il les interpréter.

Une remarque préliminaire s'impose. En hébreu, le même mot, qui signifie *frère*, au sens actuel, très précis et très restreint ('áh), a la plupart du temps un sens plus étendu, et désigne alors les parents en général, et notamment les oncles et les cousins. L'hébreu même, n'ayant pas de mot spécial pour dire *cousin*, le terme de *frère* s'imposait dans bien des cas. On ne peut donc pas arguer de ce mot pour dire que les frères du Seigneur étaient véritablement ses frères, alors qu'ils pouvaient avoir avec lui un tout autre degré de parenté.

Jamais aucun auteur ecclésiastique n'a pensé que les frères du Seigneur fussent les fils de Marie, — en dehors de Tertullien qui n'est certes pas qualifié pour représenter la tradition catholique.

Du reste les évangélistes se sont prononcés sur la virginité de la mère de Jésus, définie au Concile de Latran par Martin 1^{er} en 649 ; et, d'autre part, on n'aperçoit jamais d'autres enfants dans l'intimité familiale de Nazareth.

Cette dernière remarque, — et l'on pourrait en apporter bien d'autres, — suffit à établir que Jésus n'avait pas plus de demi-frères, enfants d'un premier lit de saint Joseph, qu'il n'avait de frères proprement dits. Et si les docteurs se sont parfois égarés sur cette hypothèse, à la suite du pseudo-Matthieu et de l'Histoire de Joseph le Charpentier, c'est uniquement pour expliquer les textes, en sauvegardant par-dessus tout la virginité perpétuelle de Marie.

Les frères du Seigneur sont donc en réalité des cousins. Mais à quel degré, et par quel côté ?

Notons que ces divers parents devaient être assez nombreux, puisque saint Paul les présente comme un groupe compact à côté de celui des apôtres, et que saint Matthieu et saint Marc, après avoir cité quelques noms, ajoutent ce mot des Juifs : « Et ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? »

Parmi tous ces frères du Seigneur, quatre sont nommés, Jacques, Joseph, Simon et Jude. Quels liens de parenté les unissaient tous entre eux ? Nous savons seulement par les évangiles que Jacques était fils d'Alphée, que Jacques et Joseph étaient frères, et fils de Marie.

Mais Simon et Jude étaient-ils aussi leurs frères ? Pour Jude, les Actes (I, 13) le disent frère de Jacques. Quant à Simon, la tradition qui s'appuie sur Hégésippe et Eusèbe le dit fils de Cléophas.

Or saint Jean nous montre au pied de la croix une Marie de Cléophas, c'est-à-dire bien probablement femme de Cléophas, qui serait la mère de Simon, et sans doute de Jude.

Faudrait-il dès lors identifier Cléophas et Alphée ? Beaucoup le pensent, le même homme portant souvent un double nom chez les Juifs, et ces deux noms ayant en araméen une réelle ressemblance. Ces quatre cousins du Seigneur seraient frères entre eux, étant tous fils d'Alphée-Cléophas et de Marie. Mais la chose n'est pas certaine.

Et, quelle que soit la solution adoptée, nous ne savons pas encore comment ils s'apparentaient à Jésus, et si leur mère était sœur de la Vierge, ce qui seul importe ici.

Nous arrivons enfin au texte sur lequel repose toute l'hypothèse du *trinubium* de sainte Anne. Ce texte est de saint Jean (XIX, 25) :

« Cependant près de la croix de Jésus, se tenaient sa mère, et la sœur de sa mère, Marie de Cléophas, et Marie-Madeleine ».

Il faut en rapprocher cet autre passage de saint Matthieu (XXVII, 55-56) : « Il y avait là aussi, à quelque distance, des femmes nombreuses, qui avaient suivi Jésus depuis la Galilée, pour le servir ; parmi elles étaient Marie-Madeleine, Marie, mère de Jacques et de Joseph, et la mère des fils de Zébédée ».

Ce que saint Marc (XV, 40) décrit ainsi : « Parmi elles étaient Marie-Madeleine, et Marie, mère de Jacques le mineur et de Joseph, et Salomé ».

Combien y-a-t-il donc de femmes dans le groupe que saint Jean énumère au pied de la croix ? — Les uns disent

(1) Mt. XII, 46-50 ; XIII, 54-56 ; — Mc. III, 31-35 ; XI, 5 ; — Lc. VIII, 19-21 ; Joa. II, 12 ; VII, 3, 5, 10 ; — Act. I 14 ; — ICor. IX, 5 ; — Gal. I, 19.

trois : Marie, mère de Jésus ; la sœur de Marie qui est appelée Marie de Cléophas ; et Marie-Madeleine. — Les autres répondent quatre : Marie, mère de Jésus ; la sœur de la mère de Jésus ; puis Marie de Cléophas ; et enfin Marie-Madeleine.

Le P. Lagrange, qui fait nettement sienne cette dernière interprétation, identifie en outre cette sœur anonyme de la Vierge avec Salomé, la mère de Jacques le majeur et de Jean, les fils de Zébédée, que saint Matthieu et saint Marc signalent un peu plus loin.

Si nous adoptons la première explication, qui voit dans Marie de Cléophas la sœur de la Vierge, nous ne devons pas oublier que la tradition d'Eusèbe et d'Hégésippe fait de ce Cléophas le frère de saint Joseph. Marie de Cléophas, son épouse, serait donc en réalité seulement la belle-sœur de la Vierge, sa sœur, comme dit saint Jean. — Ajoutons qu'il ne faut pas compliquer les choses, comme le fait la note marginale de la version syriaque harcléenne (VII^e siècle, cf Lagrange, *Saint Marc*, p. 80) : « Cléophas et Joseph étaient frères ; Marie et Marie mère du Seigneur, étaient sœurs : ces deux frères avaient donc épousé les deux sœurs ».

Si au contraire nous pensons avec le P. Lagrange que la sœur de Marie, anonyme dans saint Jean, et différente de Marie de Cléophas, est bien Salomé, la question reste entière ; mais rien ne nous oblige à dire que le mot *sœur* garde ici son sens le plus étroit, et que cette sœur de la Vierge soit fille de sainte Anne.

Comme le mot *frère* ('ah), en effet, le mot *sœur* ('ahôt) comporte une acception beaucoup plus étendue. C'est ainsi que Rébecca est dite la *sœur* de Laban et de Béthuel, alors que celui-ci est son père et celui-là son frère (Gen. XXIV, 59) que Tobie qualifie de *sœur* la jeune fille qu'il a choisie pour son épouse (Tob. VIII, 9). Ce n'est pas autrement non plus que les Juifs disent des parentes de Jésus : « Ses sœurs ne sont-elles pas toutes parmi nous ? » On pourrait sans doute se demander si, par opposition avec l'expression plurielle « les sœurs de Jésus » qui signifie ses parentes en général, le mot *sœur* pris au singulier ne spécifie pas la propre sœur, née de parents communs. — Non, semble-t-il, pas plus que

l'expression de « frère du Seigneur », appliquée par saint Paul à saint Jacques, n'indique que celui-ci fût autre chose qu'un cousin. Et c'est ce qu'établit suffisamment le texte de Tobie où une simple fiancée est qualifiée de *sœur*.

Tous ces cousins du Sauveur lui seraient donc apparentés à des degrés divers et par diverses branches, les uns selon la Loi et plus proches par la famille de son père adoptif, les autres selon la nature, mais plus éloignés, par la famille de sa mère.

Notre curiosité aimerait sans doute avoir plus de certitude sur ces détails de généalogie : l'Esprit-Saint les a voulu laisser dans l'ombre, parce qu'ils n'intéressent pas la sanctification de nos âmes, — « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? disait Notre-Seigneur, car quiconque fait la volonté de mon Père qui est aux cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère » : non, l'Evangile n'est pas un manuel d'histoire, c'est un livre de religion.

Il suffit dans le problème qui nous occupe que rien ne nous oblige à croire que sainte Anne ait eu d'autres enfants que la mère de Jésus. Dieu a décrété dans sa sagesse que son Fils naquît d'une Vierge ; après Lui, comme une longue traînée lumineuse, la pureté se répandit à travers les fanges du monde ; il nous plaît de penser qu'à l'aurore de l'Incarnation, le sein très chaste de sainte Anne fut uniquement le temple de l'Immaculée Conception.

Joseph BLAREZ,
docteur en théologie.

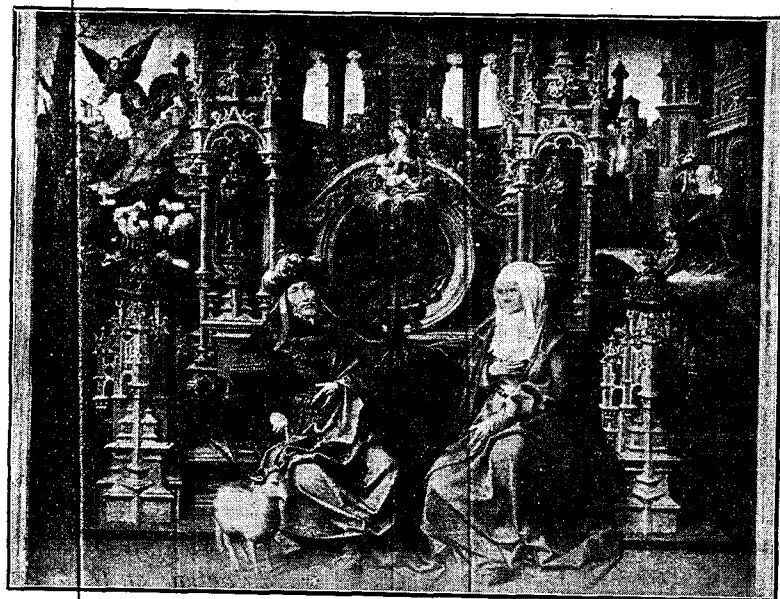
NOTE. — A la suite de cette remarquable étude, quelques personnes, impressionnées par la vision de sainte COLETTE (cf. p. 44) et surtout par certaines projections qui accompagnaient cette lecture, se demandèrent si elles ne devaient pas, malgré la démonstration péremptoire de M. Blarez, s'en tenir aux données de la vision, par respect pour la sainte ; et elles communiquèrent ce sentiment autour d'elles.

Pour les tranquilliser, nous pouvons ajouter ces simples remarques. Les Bollandistes, c'est-à-dire les auteurs qui font autorité à propos de la Sainte, disent que les visions de sainte Colette ont été racontées par son confesseur, — qui croyait ferme, comme tous ses

contemporains, au triple mariage de sainte Anne, que ces visions n'ont aucune valeur comme document historique, que l'on peut donc les discuter et les rejeter sans manquer aucunement au respect que l'on doit à la Sainte.

De sanctarum mulierum visionibus nihil esse præsidiū ad quæstiones pure historicas prudenter dirimendas, proinde nihil ipsie sanctis detrahi, cum talium veritas vocatur in controversium. (26 jul.)

Fr. YVES.



Corneille Coninxloo, vers 1525.
Musée de Bruxelles.

SAINT JOACHIM ET SAINTE ANNE DANS LEUR INTIMITÉ FAMILIALE
(voir, dans la dernière partie le commentaire de ce tableau)

II

LA POPULARITÉ DE SAINTE ANNE DANS LE MONDE

SAINTE-ANNE DE JÉRUSALEM

Où a-t-on élevé un premier sanctuaire à sainte Anne ? — Ni l'histoire ni l'archéologie n'ont encore pu nous le dire.

Nous savons du moins que c'est en Palestine qu'elle a vécu, que sa fille immaculée a été, très probablement, conçue à Jérusalem, et qu'elle y est née.

La maison où Marie est venue au monde étant par elle-même un lieu très saint, nous ferons ici notre première étape.

S'il est un lieu où sainte Anne doit être particulièrement honorée, c'est bien sans contredit celui où la Mère de Marie a vécu, où elle a conçu et enfanté la Très Sainte Vierge, et où elle est morte. L'église de Sainte-Anne de Jérusalem, bâtie sur l'emplacement de la maison de Joachim dans laquelle se sont passés les grands événements de la vie de sainte Anne, est donc bien de tous les sanctuaires qui lui sont dédiés le plus riche en souvenirs de sainte Anne ; celui où on a le plus de raisons de louer, de chanter la Mère de la Sainte Vierge.

De nos jours, certes, le culte de sainte Anne est ici bien vivace : on peut même dire qu'il revêt quelques particularités qui ne se rencontrent pas dans les autres sanctuaires d'Europe ou d'Amérique : c'est probablement la seule église où la fête de sainte Anne est célébrée dans les deux rites

latin et byzantin. (1) La fête byzantine est fixée au 25 juillet : la veille au soir, les élèves du séminaire grec-melkite commencent par les premières Vêpres les louanges de la Mère de Marie. Ces louanges exprimées dans la langue des Chrysostome, des Basile, des Jean Damascène, prennent un tour poétique, dont nous n'avons pas l'idée dans notre liturgie latine. Pour donner un exemple de cette poésie, nous citerons une des plus intéressantes antiennes ou tropaires de l'office : « O Anne, animée de l'Esprit divin, vous avez porté dans votre sein la très pure Mère de Dieu, celle qui a enfanté la vie ; aussi avez-vous obtenu en partage les cieux, là où se trouve la demeure glorieuse des bienheureux : maintenant vous êtes heureuse pour toujours ».

La messe byzantine du 25 juillet se déroule avec toute l'ampleur particulière aux liturgies d'Orient. A peine les offices grecs ont-ils cessé que commencent les premières vêpres de la fête latine du 26 juillet. A la messe solennelle toutes les communautés de Jérusalem se donnent rendez-vous dans le sanctuaire de Sainte-Anne et le Consul Général vient y représenter la France.

Tous les jours de l'année, à la messe grecque de la Communauté, sainte Anne reçoit des louanges particulières ; car d'après les principes de la liturgie orientale, le Patron de l'église occupe à l'office et à la messe une place importante : Ainsi chaque jour les séminaristes grecs redisent leurs hommages à sainte Anne, lui répétant entre autres choses cette délicieuse antienne : « Faisons la fête des parents du Christ, demandons avec confiance leur secours pour qu'ils nous délivrent tous de tout danger, nous qui crions : Soyez avec nous, ô Dieu, vous qui les avez glorifiés comme vous avez voulu. »

Le culte de sainte Anne est donc bien vivant dans son sanctuaire de Jérusalem ; évidemment ce sanctuaire ne peut prétendre attirer l'attention des pèlerins, comme le font le Saint Sépulcre ou le Cénacle ; cependant aucun pèlerinage

(1) Le sanctuaire de Sainte-Anne est confié aux Pères Blancs, qui aussi ont à Jérusalem un séminaire grec-melkite : d'où la possibilité pour eux de célébrer la fête de sainte Anne en deux rites.

de Terre Sainte ne manque de consacrer au moins quelques heures au sanctuaire de la Mère de Marie.

*
**

Mais si de nos jours, on rend ici un culte à sainte Anne, nous pouvons nous poser la question : En a-t-il toujours été ainsi ? Ou, en d'autres termes, le sanctuaire actuel a-t-il toujours été un sanctuaire en l'honneur de sainte Anne, un sanctuaire dédié à la Mère de la Sainte Vierge ? Difficile question, qui a beaucoup exercé la sagacité des archéologues modernes. Nous ne pouvons, étant donné le court espace dont nous disposons, traiter ici la question sous tous ses points de vue. Nous voudrions cependant donner l'essentiel du problème, en commençant par ce qui est le plus certain.

Il est certain qu'à partir du XII^e siècle, on honora dans notre sanctuaire le tombeau de sainte Anne. (1) Un higoumène (supérieur de couvent russe), Daniel, visitant la Terre sainte en 1106-1107, écrivait les lignes suivantes : « Un peu plus loin, à l'Orient, à un détour près du chemin, se trouve la maison des saints Joachim et Anne. Il y a là sous l'autel une petite grotte taillée dans le roc, où naquit la Sainte Vierge, et c'est là aussi que se trouvent les tombeaux de saint Joachim et sainte Anne ». A partir du XII^e siècle, les témoignages abondent, qui nous prouvent à l'évidence qu'on venait ici honorer le tombeau de sainte Anne. Nous n'en citerons qu'un, celui de Théodoric, pèlerin occidental qui visitait Jérusalem vers 1180 ; il écrit : *Juxta viam quae ducit ad portam orientalem, aureae portae vicinam, secus domum vel palatium Pilati, quae eidem viae contiguam esse diximus, ecclesia beatae Annae sita est, matris sanctae Mariae, ad cujus sepulcrum in subterraneum specus gradibus descenditur fere viginti.* »

Ces deux témoignages suffisent : Nous pouvons conclure avec certitude qu'au moins à partir du XII^e siècle, on

(1) Cette affirmation reste vraie, même si les tombeaux actuels de saint Joachim et de sainte Anne n'étaient pas authentiques.

vénérait ici le tombeau de sainte Anne conjointement d'ailleurs avec celui de saint Joachim.

Peut-on remonter plus haut et affirmer que de tout temps le sanctuaire a été destiné au culte de la mère de Marie, ou en d'autres termes que sainte Anne a toujours été la titulaire de notre église ? Il est difficile d'être catégorique sur ce point, et le grand obstacle à une affirmation précise vient surtout des différents vocables, par lesquels les auteurs anciens ont désigné notre sanctuaire. Il faut avouer que jamais avant l'époque des croisades, le sanctuaire n'a été appelé église de sainte Anne. C'est dans un texte datant de 1102, que nous rencontrons pour la première fois le vocable actuel. Un pèlerin occidental, Saewulf écrit : *De templo domini iuxta ad ecclesiam sanctae Annae matris beatae Mariae, ubi ipsa cum viro suo habitavit, ibi etiam filiam suam peperit dilectissimam Matrem omnium fidelium*. Dans aucun texte antérieur on ne retrouve cette appellation, mais l'église où est dénommée : « temple très saint de la Mère de Dieu » (1) encore « temple de la très pure Mère de Dieu » (2) Ces deux dénominations nous viennent d'auteurs orientaux, saint Jean Damascène et saint Sophrone. On pourrait peut-être dire qu'ils n'entendaient pas par là exprimer le vrai nom du sanctuaire. Cependant il semble bien que le sanctuaire fut dédié primitivement à la Sainte Vierge : Des témoignages du VI^e siècle ne nous laissent pas de doute sur le vrai nom du sanctuaire. Théodosius, pèlerin d'Occident en Terre Sainte en 530 écrivait : *Iuxta piscinam probaticam ibi est ecclesia domnae Mariae*. Un peu plus tard l'anonyme de Plaisance, parlant de la piscine probatique, nous donne les détails suivants : *Revertentibus nobis in civitatem, venimus ad piscinam natatorium, quae habet quinque porticus ex quibus una habet basilicam sanctae Mariæ*.

Le doute ne semble guère possible : l'église primitivement était dédiée à la Mère de Dieu : un changement de vocable s'est produit, et on en a fait l'église Sainte-Anne.

(1) Saint Jean Damascène. *Homélie I. sur la Nativité de Marie* § 11. P. G. 96 — col 677.

(2) Saint Sophrone. *Anacr.*, XX. P. G. 87 col. 3821.

A quelle époque reporter ce changement ? Il semble que l'hypothèse ne serait pas sans fondement qui le reporterait vers le début du XII^e siècle. Nous l'avons dit, c'est au début des croisades que nous constatons pour la première fois l'appellation « église de Sainte-Anne » En outre l'église, telle qu'elle se présente actuellement, est une restauration datant du XII^e siècle d'un sanctuaire plus ancien. Ne pourrait-on pas dire que précisément au moment de cette restauration, on a modifié la dénomination du sanctuaire et on a fait de l'église de Sainte-Marie l'église de Sainte-Anne ? L'hypothèse en tous cas n'a rien que de très vraisemblable.

La conclusion qu'on doit en tirer, c'est que l'Eglise de Jérusalem, en donnant le titre de Sainte-Marie au sanctuaire du VI^e siècle, a voulu mettre en relief la naissance de la Sainte Vierge, et s'est moins préoccupée d'un culte à rendre à sainte Anne. On ne doit cependant pas en déduire que le souvenir de sainte Anne a été totalement absent avant le XII^e siècle. D'abord ne peut-on pas dire que la fête de la Nativité de Marie — à laquelle Nativité était dédié le sanctuaire — est presque autant une fête de sainte Anne qu'une fête de la Sainte Vierge ? Qu'on lise en ce sens l'office grec de la Nativité de Marie ; on verra que le souvenir de sainte Anne est constamment uni à celui de la Sainte Vierge, le souvenir de la Mère à celui de la Fille. Et la même remarque doit être faite pour la fête grecque de l'Immaculée-Conception. L'objet de cette fête, chez les Grecs, est moins de célébrer ce que nous appelons la conception passive de Marie, conception immaculée, que la conception active, c'est-à-dire en définitive la cessation de la stérilité d'Anne. La fête grecque de l'Immaculée-Conception n'a pas d'autre objet ; il suffit de prendre l'une ou l'autre des antiennes de cette fête pour en être persuadé. Choisissons-en une au hasard : « L'Eglise universelle fête aujourd'hui la miraculeuse conception d'Anne ; Anne a conçu celle qui allait d'une manière ineffable concevoir le Verbe ».

On le voit, le culte de sainte Anne est intimement lié au culte de la Sainte Vierge, qu'il s'agisse de la fête de la Nativité ou qu'il s'agisse de celle de l'Immaculée-Conception. Dès lors ne peut-on pas dire que l'église Sainte-Marie, où au

VI^e siècle on honorait la Nativité de la Sainte Vierge, était une église tout autant consacrée à la Mère qu'à la Fille; mais que, nous devons l'avouer, la communauté chrétienne de Jérusalem mettait davantage l'accent sur le culte de la Sainte Vierge ?

R. P. RIVOAL, de la Congr. des Pères Blancs
prof. à Jérusalem, *originaire de Brest.*

La tradition qui localise en cet endroit, près de l'ancienne piscine probatique, l'habitation des parents de Marie, a rallié les suffrages de la plupart des archéologues. Mais ils ne s'accordent pas tous à penser (bien que ce soit très probable) que ce lieu doit être aussi considéré comme celui de la naissance de la Vierge. Il est juste de noter que certaines traditions militent, en effet, aussi, mais beaucoup moins sérieuses, en faveur de Séphoris ou de Nazareth.

Après la prise de Jérusalem par les Croisés, le sanctuaire fut confié à une communauté de religieuses bénédictines, qui s'appela : abbaye de Sainte-Anne. Quand l'invasion sarrazine pénétra de nouveau à Jérusalem, on raconte que les religieuses se mutilèrent héroïquement le visage à coups de rasoir pour échapper aux outrages des soldats musulmans.

Après la prise de Sébastopol le 8 septembre 1855, la Turquie offrit à la France la basilique de Sainte-Anne en toute propriété nationale; et la France en a confié la garde aux Pères blancs du Cardinal Lavigerie, qui y ont établi un séminaire grec-catholique.

Des fouilles pratiquées sous l'église, de 1888 à 1891, mirent à jour une chambre souterraine, que l'on pouvait considérer avec quelque vraisemblance, comme le théâtre de l'Immaculée-Conception et de la Nativité. Un jeune Père qui se trouvait alors dans la communauté, vannetais d'origine, le P. Varangot, réclama l'honneur, en qualité de Breton, d'y pénétrer le premier.

Fr. YVES.

SAINTE ANNE DANS LES EGLISES ORIENTALES

Le culte de sainte Anne est un prolongement de celui de sa fille immaculée.

Quand le culte de Marie eut pris sa place glorieuse dans la Liturgie, très rapidement il entraîna aussi dans son orbite celui de sainte Anne.

Mais la difficulté est précisément de connaître la date approximative de cette entrée de la Vierge Marie dans le culte public. Or rien n'est obscur comme les origines du culte marial, et rien n'est plus discuté. Mon rôle se bornera donc à communiquer les données les plus récentes de l'érudition catholique, sans prétendre apporter ici de solution définitive.

Ces données étonneront sans doute quelques personnes. Un auteur italien écrit même à ce sujet : « Ma main tremble d'écrire une constatation qui peut-être vous scandalisera. »

Il n'y a de fête nécessaire dans le culte catholique que celle de N. S., *Jesum Christum et hunc crucifixum*, ni d'autre cérémonie essentielle que la messe.

C'est du reste avec cette liturgie restreinte qu'a débuté l'Eglise, et qu'elle a prié pendant trois ou quatre cents ans.

Sans doute, en dehors de ces actes officiels, les fidèles avaient leurs dévotions privées. Et, plus que tout autre, le souvenir de Marie y occupait une très grande place. Un auteur ecclésiastique déclare, et nous sommes tous de son avis, que « la piété mariale, dont les manifestations primitives se cachaient discrètement, a été assurément contemporaine de la naissance de l'Eglise, tant elle est enracinée dans le mystère de l'Incarnation. »

Assurément aucun document ne le prouve, mais la connaissance que nous avons *actuellement* du rôle de Marie dans la vie de l'Eglise, nous est un sûr garant.

Dès lors pourquoi cette réserve, dans la glorification extérieure de la mère de Jésus, réserve qui nous surprend aujourd'hui ? C'est que l'Eglise avait des précautions à prendre : les ennemis de la foi chrétienne, qui se scandalisaient

déjà de voir chez les chrétiens « un homme adoré comme un Dieu, » auraient pu, à plus forte raison, travestir cette place exceptionnelle donnée à une femme dans l'économie générale de la religion.

Ainsi donc au V^e siècle, — et à mon tour ma main est émue en l'écrivant — il y avait déjà près de 400 ans que l'Eglise était en pleine vitalité, sans que le rôle de Marie figurât dans les manifestations de son culte ; et Dieu sait pourtant comme elle était populaire : le triomphe d'Ephèse en l'année 439 en est une preuve magnifique.

On s'impatiente parfois contre les lenteurs de l'Eglise à définir ou à instituer ; mais elle a ses raisons, et cessons de nous étonner que des fêtes qui nous sont très familières aujourd'hui aient été insoupçonnées des premiers chrétiens.

Toutefois au V^e siècle, le paganisme grec étant bien mort, on pouvait désormais construire impunément des églises en l'honneur de la femme bénie entre toutes les femmes à qui le concile d'Ephèse avait reconnu le titre de « Mère de Dieu » ; et on en construisit, en effet, un peu partout en Orient. Même des fêtes mariales « commencèrent alors d'être célébrées ; mais, dit Ballerini, elles ne furent adoptées que peu à peu dans les diverses chrétientés ». Il faut arriver au VII^e siècle, avoir donc attendu 500 ans, pour assister enfin à l'entrée définitive de Marie dans la liturgie. Or, s'il en a été ainsi pour Marie, à plus forte raison le culte de sainte Anne a dû lui-même attendre, car, je le répète, celui-ci n'est autre chose qu'une dérivation de celui-là.

Après ce long préambule, qui était nécessaire, nous allons voir poindre maintenant le culte de sainte Anne en même temps, pour ainsi dire, que celui de la Très Sainte Vierge.

La première fête établie en l'honneur de Marie fut la fête de sa CONCEPTION. Mais ne croyez pas que l'objet de cet office fut, comme de nos jours, la préservation de la déchéance originelle : « *Fundamentum hujus festi non est conceptio immaculata* », dit Bellarmin. La piété byzantine, en instituant la fête de la Conception, entendait seulement célébrer la

première heure cent fois bénie de la maternité de sainte Anne.

Ici donc fête de sainte Anne plus encore que fête de Marie ; aussi dans le texte de l'office est-il question de l'une comme de l'autre. La mère entre tout naturellement avec sa fille dans la liturgie officielle.

Seconde fête, instituée également au VI^e siècle, la NATIVITÉ DE MARIE.

Or voici le texte de l'office : « Aujourd'hui Anne tressaille d'allégresse et de joie : ce qu'elle désirait depuis longtemps, elle le possède ; elle a produit un fruit divin de bénédiction, Marie, qui enfantera notre Dieu ».

Donc ici encore, fête de sainte Anne autant que fête de Marie ; elle commémorait en réalité le premier baiser que la mère avait donné à sa fille.

Fête de la PRÉSENTATION AU TEMPLE ; également du VI^e siècle. La légende a une réflexion charmante à propos de cet événement qui fit époque dans la sainte enfance de Marie : Anne et Joachim, après avoir vu leur petite fillette monter d'un pas alerte le grand escalier du Temple, s'en allèrent pleins d'admiration en se disant l'un à l'autre : « Elle a monté sans regarder derrière elle. »

La fête a d'ailleurs un symbolisme : ce geste d'Anne et de Joachim consentant à se séparer si tôt d'un enfant qu'ils avaient attendue vainement pendant plus de 20 années, rappelle aux familles ce qu'on doit être toujours prêt à faire, quand le Seigneur réclame un enfant, si cher soit-il.

Elle est ainsi devenue la fête de la vocation cléricale.

Dès lors le culte marial se développant avec rapidité, celui de sainte Anne était lui-même assez ancré dans la dévotion populaire pour qu'on le célébrât désormais isolément, et une fête spéciale fut, en effet, instituée en son honneur que l'on fixa au 25 juillet.

Baillet affirme que le culte de sainte Anne, fondé sur sa qualité de *Mère de la Mère de Dieu*, était établi en Orient dès le VI^e siècle ; en 550, Justinien bâtissait en son honneur, à

Constantinople, une basilique qui devait rivaliser presque avec Sainte Sophie (1). Et ce qui montre bien en quelle estime était tenue dès lors la dévotion à sainte Anne, c'est que la chapelle privée du palais impérial (comme de nos jours l'église paroissiale du Vatican) était dédiée à l'aïeule de Jésus, — car (remarque bien vulgairement du reste son historien Procope) « Dieu ayant voulu se faire homme, n'a pas récusé le troisième degré de parenté. »

De grandes villes suivirent l'exemple de Constantinople. La basilique de Sainte-Anne élevée à Trébizonte est encore debout après douze siècles.

Telle est la genèse du culte de sainte Anne en Orient, et tel a été son épanouissement. Une très longue attente suivie d'une immense popularité, où — de même que chez nous l'art des statuaires et des peintres — la piété orientale ne sépara plus sainte Anne de sa fille.

Hélas ! — constatation qui nous étonne aujourd'hui, et nous humilie surtout, — si l'Orient attendit le VI^e siècle pour honorer sainte Anne d'un culte liturgique, en Occident on attendra le XII^e, avant de lui accorder une place indépendante dans la liturgie latine. Et ce n'est qu'à la fin du XVI^e que sa fête sera enfin étendue à l'Eglise universelle. Du reste saint Joseph, son gendre, attendra plus longtemps encore.

Deux modestes exceptions sont pourtant à noter. L'histoire, avec documents à l'appui, signale deux chapelles, [oh ! deux seulement] élevées en Occident dès le septième siècle en l'honneur de sainte Anne : l'une, à quelque distance de Rouen en 675, à Floriac ; l'autre, au bord de la voie romaine, à quelque distance de Vannes, à Keranna.

Mais elles furent détruites l'une et l'autre, et ensuite ce fut l'oubli pendant de longs siècles.

(1) Quand l'empereur bâtit cette remarquable basilique à sainte Anne, — *per amœnum et plane mirabile templum*, — c'est sans doute qu'il voulait ainsi répondre à la dévotion de son peuple.

SAINTE ANNE EN RHENANIE

Nous avons vu sous quelle influence et avec quelle lenteur se développa le culte de sainte Anne en Orient ; et nous savons d'autre part qu'en Occident il demeura presque ignoré jusqu'aux Croisades.

Mais quand une bonne fois on eut entendu parler de la mère de Marie, c'est avec une ferveur spontanée et irrésistible que la dévotion populaire se porta vers elle.

Et alors où trouvera-t elle ses premiers fidèles, ses premiers pèlerins ? Ce n'est pas en Bretagne, ce n'est ni en Espagne ni en Provence ; c'est surtout, comme on va le voir, en Rhénanie.

Saint Bernard assure que de son temps, l'Eglise latine n'avait pas encore institué de fête spéciale en l'honneur de sainte Anne. Les calendriers du haut moyen âge n'en signalent, en effet, aucune.

C'est à partir des Croisades que son culte commença vraiment à s'implanter en Occident. Et le point de départ de cette dévotion qui allait prendre, en Allemagne d'abord, un essor immense, est attribué par quelques historiens aux nombreuses reliques que les Croisés emportèrent chez eux de Constantinople, — reliques qui pour nous sont d'une authenticité douteuse, mais qui, en ce temps-là, eurent du moins le mérite de faire connaître du peuple la vénérable Sainte, « mère de Marie et aïeule du Christ ».

Une des premières reliques de sainte Anne, dont il soit fait mention dans les pays de langue allemande, est celle qui se trouvait au XII^e siècle dans la chapelle du château impérial de Haguenau.

Mais des reliques ne suffisaient pas pour créer un mouvement durable de dévotion profonde : il y fallait des apôtres.

Ce sont les Religieux franciscains qui, en Rhénanie comme presque partout, furent les principaux propagateurs du culte de sainte Anne. Venus à Cologne vers 1220, les Frères

Mineurs et les Carmes y établirent la dévotion aux Cinq-Plaies, au Saint-Sacrement et à sainte Anne ; on vénère encore à Paderborn et à Saerbeck deux anciennes statues en bois de 0, 44 cent. représentant sainte Anne Selbdritt qui sont de la fin du XIII^e.

Il y avait à Mayence, dans les premières années du XIII^e siècle une relique de sainte Anne, elle provenait du couvent d'After près de Bonn, qui la possédait depuis un siècle, quand elle fut transportée à Mayence en 1212. Les chanoines de cette ville la firent placer dans la collégiale de Saint-Etienne, où elle fut pendant plusieurs siècles l'objet de la vénération des fidèles et jalousement gardée sous clef.

Or, cette relique fut l'occasion d'un procès mémorable, qui provoqua une émotion considérable en Allemagne, où la dévotion à sainte Anne était à cette époque très florissante.

En 1500, Jean Fust, doyen de la Collégiale, fit faire de grandes réparations à son église et confia la décoration intérieure à d'habiles ouvriers. Parmi eux se trouvait un tailleur de pierre de Cornelimünster près d'Aix-la-Chapelle, qui profita de l'occasion pour dérober la relique, et partir aussitôt pour son pays. Il se disait, pour excuser son vol, que cette relique était trop peu honorée à Mayence et qu'elle le serait davantage à l'abbaye de Cornelimünster, où les pèlerins affluaient non seulement pour les ostensions septennales, mais encore tous les jours de l'année. Quand le ravisseur arriva dans son pays au mois de janvier 1501, sa mère lui reprocha son larcin et lui conseilla de restituer. Le jeune homme reprit le chemin de Mayence, mais en passant à Düren, il mit la relique en dépôt chez les Franciscains. Cependant les chanoines de Mayence avaient constaté le vol, ils prévinrent les autorités civiles. Les messagers, envoyés par eux pour réclamer leur bien, en étaient rentrés en possession et ils s'apprétaient à prendre le chemin du retour, quand le bourgmestre, les conseillers et les échevins s'y opposèrent sous la pression des femmes de Düren, et mirent les reliques sous séquestre comme un bien volé. Elles furent transportées dans l'église Saint-Martin que l'on venait d'achever et les pèlerins y vinrent en foule.

Les chanoines de Mayence en appelèrent à la Diète réunie à Nuremberg. L'empereur Maximilien I^{er} et le chancelier impérial, l'évêque Berthold de Mayence, accueillirent favorablement la demande des chanoines, le légat du Pape prit aussi l'affaire en mains. Ce fut en vain. Les messagers envoyés pour afficher ces sommations à la porte de l'église de Düren furent maltraités et ne purent remplir leur mission. Alors les archevêques de Mayence et de Cologne lancèrent l'excommunication sur la ville, mais on n'en tint aucun compte, et l'affaire fut portée à Rome. Le Pape Alexandre VI lança l'interdit sur le clergé, les magistrats et la bourgeoisie de Düren, et fit appel au bras séculier. Tout fut inutile et l'affaire se compliquait de jour en jour en raison de l'énorme affluence des pèlerins.

Pour en finir, le pape Jules II, successeur d'Alexandre VI, publia le 18 mars 1505 la Bulle *Altitudo divini consilii* qui mettait fin au conflit. Le Saint Pontife affirmait son droit de transférer les reliques d'un endroit à un autre ; or, il est certain que les reliques conservées à Mayence y étaient, disait-il, quelque peu négligées, tandis qu'à Düren les pèlerins viennent en foule et des miracles s'y opèrent. Au reste, comme les reliques *ex sua natura in nullius bonis existunt*, celles de sainte Anne resteront à Düren ; défense est faite par le Pape de molester le clergé et les habitants de la ville ; et le silence doit être fait désormais sur cette question.

Cette affaire qui passionna toute l'Allemagne dans les premières années du XVI^e siècle n'était pas de nature à arrêter les pèlerins, bien au contraire. Pendant la discussion ils avaient afflué à Düren, la sentence du Pape Jules II en faveur de cette ville augmenta encore le concours, nous en avons la preuve dans l'ouvrage du Franciscain Polius, originaire de Düren, qui au siècle suivant publia son *Exegeticum historicum S. Annae*, pour entretenir et propager encore, si c'était possible, la dévotion à sainte Anne.

Tous les humanistes catholiques du XVI^e siècle en Allemagne, — surtout à l'époque où Trithemius, O. S. B. Abbé de Sponheim, publia son traité : *De laudibus S. Annae* (2) — célébrèrent à l'envi, en vers et en prose, les

gloires de sainte Anne, dont on voyait partout les statues en Rhénanie, dans les églises, sur les portes des villes, le long des chemins et dans les maisons. On rencontrait de même en Bavière, en Bohême, en Wurtemberg, en Bade et ailleurs, de nombreuses églises sous le patronage de sainte Anne; elles remontaient en grande partie au XIV^e siècle. Dans ces églises se chantaient des offices propres en l'honneur de sainte Anne, on en connaît 21; des messes propres agrémentées de séquences et de proses, œuvres d'humanistes dévots à la chère Sainte, sans parler des cantiques et hymnes en langue vulgaire.

Quelle fut la cause de ce mouvement qui attirait ainsi aux pieds de sainte Anne les populations rhénanes du XV^e siècle? Auparavant c'était surtout la Vierge Mère ou la Vierge triomphante dans son Assomption, que les artistes, peintres ou sculpteurs, s'étudiaient à reproduire. Mais plus tard, quand les discussions d'écoles eurent divisé les Docteurs, quand la question de l'Immaculée Conception eut commencé de passionner les esprits, c'est alors surtout que l'on vit s'épanouir le culte de sainte Anne, comme conséquence de la vérité ardemment défendue par les théologiens de l'ordre de saint François.

Le bienheureux Jean Duns Scot mourut à Cologne le 8 novembre 1308 à 34 ans, après avoir enseigné à Oxford et à Paris, où il avait soutenu le glorieux privilège de l'Immaculée-Conception de la très Sainte Vierge. A cette époque les Frères Mineurs étaient déjà établis dans presque toute l'Europe. A la mort de Scot, la Province de Cologne comptait 48 couvents, celle d'Allemagne supérieure 54, et la Province de Saxe en comptait 100. On comprend dès lors quelle influence pouvait exercer cette armée composée de plusieurs milliers de disciples du Docteur subtil, gardant fidèlement les doctrines de leur maître, propageant la dévotion à l'Immaculée-Conception et, comme conséquence, le culte de sainte Anne, tabernacle vivant de la Vierge conçue sans péché.

Il est vrai que les dissensions qui troublèrent l'ordre de saint François à cette époque, la peste noire qui sévit au XIV^e et enleva les deux tiers des Frères Mineurs n'étaient pas faites pour favoriser les études. Néanmoins, dit le P. Hur-

ter, l'ordre de saint François fournit pendant ces temps troublés un grand nombre de religieux célèbres qui restèrent fermement attachés aux doctrines traditionnelles de l'Ordre.

Après la tourmente les couvents se repeuplèrent; et de nouveau une légion de prédicateurs franciscains, auxquels il faut ajouter des Augustins, des Bénédictins, des Chartreux et des Carmes, célébrèrent à l'envi le glorieux privilège de la Très Sainte Vierge, et contribuèrent à la diffusion du culte de sainte Anne. Ils avaient à le défendre contre les Protestants qui le considéraient comme une superstition.

Il serait trop long d'énumérer les ouvrages publiés vers la fin du XV^e siècle et la première partie du siècle suivant, par des prêtres séculiers, des religieux et des laïcs pour propager et défendre la dévotion à sainte Anne si chère au peuple chrétien. (3) Citons cependant parmi tous ces auteurs Erasme, dont on a dit qu'il était le plus savant homme du XVI^e siècle. Il a, lui aussi, chanté notre chère Sainte; on trouve dans ses œuvres un *Rythmus iambicus in honorem Annae Aviae Christi*, dont voici la première strophe :

Salve, Parens sanctissima
Sacro beata conjuge,

Sacratior filia
Nepote sacratissimo.

Les Humanistes du XV^e siècle, sur les deux rives du Rhin, ont donc chanté sainte Anne. Cependant il ne faudrait pas croire que cette dévotion fût renfermée uniquement dans ces cercles de savants et d'humanistes, où l'on célébrait les Saints de l'Eglise catholique, mais où l'on n'oubliait pas de chanter également les divinités du paganisme, quand l'occasion s'en présentait.

La dévotion à sainte Anne était, plus encore, une dévotion chère au peuple jusque dans les derniers rangs de la société (4). Les livres de prières de ce temps où la littérature pieuse abonde, n'oublient pas notre Sainte. Un des recueils de cette époque, l'*Hortulus animae*, imprimé à Strasbourg et traduit du latin en allemand par Sébastien Brandt, donne

la traduction des plus belles hymnes composées dans les siècles précédents en l'honneur de sainte Anne.

Un autre recueil de prières remarquable par les magnifiques oraisons qu'il renferme, l'*Antidotorium animae*, composé par un abbé Cistercien d'Alsace, contient la belle hymne suivante :

Ave, pia Mater ave
Cujus nomen est suave
Anna sonat gratiam.

Une preuve particulière de la popularité de la dévotion de sainte Anne nous est fournie par un incident de la vie de Luther. Un jour, encore jeune homme, dit son historien le P. Grisar, Luther se rendait à Erfurt quand il fut surpris par un violent orage. Avant qu'il ait pu trouver un abri, la foudre tombe non loin de lui : « *Hilft du Sankt Anna*, s'écrie Luther, Chère sainte Anne, au secours, je promets de me faire moine. »

Cet appel à sainte Anne, dont le futur réformateur avait puisé la dévotion au foyer paternel, est à rapprocher de celle de nos compatriotes, qui dans les pressants dangers n'oublient jamais d'appeler à leur secours la bonne Mère sainte Anne.

Parfois cependant, cette dévotion intense envers sainte Anne dépasse les bornes fixées par l'Eglise : ainsi dans l'*Officium Beatae Virginis* imprimé à Cologne en 1595 dans les *Horae beatae Virginis secundum usum Coloniensis dioecesis, Antwerpiae 1518*, le nom de la Sainte est placé dans les litanies des Saints après celui de la Sainte Vierge et avant les Anges ; ainsi encore, le P. Jean-Thomas de Saint-Cyrille, Carme Déchaussé, qui publia à Cologne en 1657 son ouvrage : *Mater Honorificata Sancta Anna*, vit plusieurs de ses propositions censurées par le qualificateur du Saint Office ; et ce travail, que les Bollandistes citent longuement, ne put paraître qu'avec les corrections imposées par la censure ecclésiastique, il attribuait à sainte Anne des privilèges que Dieu a accordés à la Très Sainte Vierge seule en prévision de sa Maternité divine (5).

Un autre moyen encore de propagande, dont on usa largement à cette époque pour vulgariser le culte de

sainte Anne, ce fut l'imagerie religieuse. On conserve précieusement dans les musées et les collections particulières ces antiques spécimens de l'imagerie du moyen âge. Ceux qui représentent notre chère Sainte sont parmi les plus nombreux au XV^e et au XVI^e siècles. Toutes ces images populaires, qui ont peut-être été tirées à des milliers d'exemplaires et dont il ne reste que de rares spécimens, sont parfois naïves, parfois elles sont embrouillées par les accessoires que la dévotion des fidèles y a introduits d'après les légendes, mais toujours sainte Anne y occupe le centre avec la Très Sainte Vierge et l'Enfant Jésus. Toutes ces vieilles gravures sont une preuve que le culte de sainte Anne, propagé par les enfants de saint François, a atteint son apogée au début du XVI^e siècle ; cette époque a été vraiment l'âge d'or de cette dévotion.

En Rhénanie les églises sous le vocable de sainte Anne sont nombreuses. Polius en énumère 42 qui se félicitaient de posséder de ses reliques. Combien d'autres, qui ne pouvaient se flatter de contenir de semblables trésors, se faisaient gloire cependant d'avoir été construites depuis plusieurs siècles en l'honneur de la Sainte.

A Colmar, une chapelle fut élevée dans le cimetière au XIV^e siècle, et sainte Anne y remplaça saint Michel, préposé jusque-là à la garde des ossuaires et des tombeaux.

Le vitrail du collatéral sud de la cathédrale de Strasbourg qui retrace la vie de sainte Anne, date de la fin du XV^e siècle, ainsi que les vitraux de Haslach et de Thann. De cette époque aussi, fin du XV^e siècle et début du XVI^e siècle, datent les autels de sainte Anne dans la cathédrale, dans l'église de la Commanderie de Saint-Jean à Strasbourg, ceux des églises de Saint-Georges à Haguenau, de Brisach, de Roufach, de Lungholz, de Sigolsheim et d'Altbronn, ainsi que le magnifique rétable en bois sculpté de Kaisersberg qui représente sainte Anne, la Vierge et l'Enfant Jésus.

La construction de ces chapelles amenait tout naturellement l'érection de confréries en l'honneur de sainte Anne. On en trouve chez les Frères Mineurs de Strasbourg, de Sélestadt, de Colmar et de Saverne. C'est dans la chapelle

de ces religieux que se réunissaient les corporations de charpentiers, et de vendeuses de filasse qui avaient pris, elles aussi, sainte Anne pour patronne.

Telle était à cette époque la popularité de la Sainte en Alsace. Mais il en était de même dans les régions d'outre Rhin : tels Annaberg près de Haltern, Annaberg près de Dusseldorf, Paderborn, Brakel. En Bohême 88 églises, dont 8 à Prague, sont dédiées à sainte Anne. En Bavière, citons le célèbre sanctuaire de sainte Anne d'Altötting, desservi par les Frères mineurs Capucins, à l'ombre duquel s'est sanctifié le B. F. Conrad de Parzham, récemment canonisé. Citons encore de nombreuses églises dédiées à sainte Anne en Bade, en Wurtemberg ; quelques-unes tombées aux mains des protestants, sont cependant ouvertes, le 26 juillet, aux catholiques. Les Cantons suisses n'étaient pas moins dévots à sainte Anne, et l'on ne compte pas les églises qui sont sous son vocable, aussi bien dans les cantons catholiques que dans les cantons maintenant protestants.

« C'est une chose incroyable, écrivait le chroniqueur de Berne, Valère Anschelm, de voir combien sainte Anne, dont on ne parlait guère auparavant, est devenue populaire. Dans la maladie et les infirmités, dans sa pauvreté et sa misère, au milieu des épidémies, c'est à elle que le peuple a recours. Elle laisse loin derrière elle sa fille, la Mère de Notre-Seigneur et tous les autres Saints, de sorte que dans les pays de langue allemande on n'entend plus que cette invocation : *Hilf S. Anna selbdritt: Sainte Anne, à notre secours!* et dans les villes aussi bien que dans les campagnes on ne voit partout que ses images et des autels, chapelles et confréries érigés en son honneur ».

Le chroniqueur de Berne ne parlait que de la Suisse et des pays voisins ; mais si nous descendons la vallée du Rhin, nous pouvons constater à notre tour que la dévotion à sainte Anne était florissante sur les deux rives du fleuve, qu'elle atteignit son plus grand développement à la fin du XV^e siècle.

Nous avons essayé de le démontrer, cette dévotion était peut-être la plus populaire en Rhénanie à la fin du moyen

âge. *Peut-il se trouver quelqu'un, écrivait Zwingle, un des pères du Protestantisme, peut-il se trouver quelqu'un qui ignore que dans ces vingt dernières années (les premières du XVI^e siècle) c'est surtout à sainte Anne que l'on a eu recours ? Y-a-t-il une église, une chapelle, dans laquelle on ne trouve un autel en l'honneur de sainte Anne ?*

Cette popularité du culte de sainte Anne souleva les colères des chefs du protestantisme, qui traitèrent cette dévotion, comme celle des Saints en général, de superstition basse et grossière. Tous cependant avouaient avoir eu dans leur passé catholique une grande dévotion à sainte Anne ; mais cette dévotion de leur enfance et de leur jeunesse était pour eux un cuisant remords, et, pour légitimer leur apostasie, il n'est pas de diatribes, de faux, d'insanités et de blasphèmes qu'ils n'aient accumulés contre ce qu'ils appelaient une superstition. Les protestants de nos jours sont restés les dignes héritiers des Iconoclastes du XVI^e siècle. S'ils n'ont pas détruit toutes les statues de Saints qui ornent encore les églises dont ils se sont emparés pour en faire leurs temples, ce n'est pas qu'ils ne réprouvent pas l'idolâtrie des papistes, mais ils sont contraints par le respect qu'a notre temps pour ces vénérables reliques du passé de tolérer ce que leur religion réprouve (6). Ne retenons de ces diatribes qu'une preuve sans réplique de la popularité de la dévotion à sainte Anne en Rhénanie au XVI^e siècle.

Pour terminer, redisons à notre chère Sainte la prière que lui adressait un patricien d'Aix-la-Chapelle au XVI^e siècle, Josse Beisselius, dans son poème :

Rosacea tria ornamenta in honorem Annae, Mariae et Jesu :

Anna tuo fletu docta es succurrere flenti.
Hinc miserum votis tū quoque prompta faves.
Anna levamen ades fidum mortalibus aegris
Te duce languenti perdita vita cedit.
Anna parens tumido te inclamat navita fluctu,
Si jacent laceram flatus et unda ratem.
Anna igitur meritis et tanta prole beata
Anna parens nostra respice magna preces.

P. ARMEL D'ÉTEL : O. F. C.
ancien élève du Petit Séminaire de Sainte-Anne.

NOTES

(1). — Düren, qui semble avoir été le centre de la dévotion la plus démonstrative à l'égard de sainte Anne, se trouve dans la région d'Aix-la-Chapelle.

(2). — Jean Trithème, un des plus zélés propagateurs du culte de sainte Anne, appuyait son opinion ainsi : *Si Dei Filium diligimus, cur laude aviae sanctissima silemus ? Si purissimam ejus Genitricem honoramus, cur erga matrem Annam tepidi sumus ?...*

(3). — Les principaux auteurs de cette littérature pieuse en Alsace sont : Ludolphe, de la Chartreuse de Strasbourg, Henri de Laufenberg de la Commanderie de S. Jean à Strasbourg, Sébastien Brandt, Nicolas Salicetus de Baumgarten, auteur de ces deux tercets :

Tu quae sola meruisti

Esse mater matris Christi,

Preces nostras suscipe.

Tu nos matri atque proli,

Regi et regina poli

Commendare non desinas.

(4). — Le Dr Pflécher (de Strasbourg) constate, comme le P. Armel, l'existence et le développement prodigieux de la dévotion populaire envers sainte Anne, d'après

— le grand nombre d'autels et de chapelles qui lui sont dédiés,

— l'établissement de très nombreuses confréries,

— la multiplicité des œuvres d'art et des livres consacrés à son culte.

La confrérie de sainte Anne, fondée à Colmar par les Franciscains en 1504, avait pour but principal d'assister les âmes du Purgatoire, notamment les âmes de ceux à qui leur pauvreté n'avait pas permis de fonder des anniversaires.

(5) On évalue à plus de 100.000 le nombre des images répandues à cette époque, avec le texte du célèbre *Ave* où le nom de sainte Anne est uni au nom de Marie. Un historien affirme que depuis l'invention de l'imprimerie, aucune vie n'avait été plus fréquemment publiée que celle de sainte Anne, si bien que certains personnages finirent par en prendre ombrage. Tel le célèbre humaniste Jacques Wimpheling qui, dans son *Apologia* (1506), écrit ces mots : *Tumendum est multos simplices plus aequo confidere in quibusdam sanctis, quibus peculiariter inserviunt ; Anna beata videtur properdiem obscurare famam et gloriam filiae suae...*

D'autre part quelques-uns, tel Sébastien Brandt, se plaignent que la gloire de sainte Anne fasse trop oublier la gloire de saint Joachim,

Mentio rara tui ; tua notio parva ; neglectus

Undique, nec digno cultus honore jaces

Fecerit Anna licet miracula multa, colatur

Et Joachim...

(6). — Le Dr Pflécher, en terminant son étude sur « le culte de sainte Anne en Alsace », dit : « La réforme luthérienne qui fit si brus-

quement irruption dans les principales villes de la région, affaiblit considérablement la dévotion à sainte Anne. Ce n'est que beaucoup plus tard que les anciennes pratiques religieuses commencèrent à revivre. Mais le culte de sainte Anne ne devait plus revoir les beaux jours du XV^e siècle »

Toutefois sainte Anne demeure une des saintes vénérées de l'Alsace ; et les prêtres bretons qui ont parcouru cette province, après la guerre, ont été grandement édifiés de trouver sa statue dans toutes les églises.

APPENDICE

« A la fin du moyen âge la dévotion à l'aïeule du Christ était devenue la plus populaire de toutes dans l'Europe occidentale ».

Quelles furent les causes de cette popularité ? (1)

On a parlé de la présence des reliques. — Sans doute le moyen âge avait pour les reliques des Saints une dévotion spéciale ; c'est vers elles que le peuple allait de préférence porter ses demandes de secours, pensant qu'elles étaient en quelque sorte le signe sensible de la présence du Saint lui-même. Néanmoins nous ne croyons pas que l'ostension des reliques de sainte Anne en quelques rares églises suffise à expliquer la grande vogue de son patronage en Rhénanie.

On a parlé d'églises et de confréries érigées en son honneur. — Mais la multiplicité des confréries et des églises est un effet de cette popularité plutôt qu'une de ses causes. Elles supposent et entretiennent la dévotion, elles ne la créent pas.

On a parlé du rôle des Franciscains. — Les Franciscains y sont contribué certainement pour une bonne part. Comme ils étaient les propagateurs ardents de la doctrine de l'Immaculée Conception, ils ont été naturellement amenés à exalter aussi la mère de l'Immaculée. Pourtant qu'on me permette d'observer qu'il y avait des Franciscains ailleurs qu'en Rhénanie, et qui avaient la même ardeur que leurs confrères pour propager la même doctrine ; comment expliquer qu'ils aient été ailleurs moins écoutés qu'ici?... Il est vrai que ceux de la vallée du Rhin qui se trouvaient plus immédiatement

(1) Cette question a été récemment étudiée par le R. P. LAMALLE S. J. dans la Nouvelle Revue théologique de Louvain (1931). Ce sont ses conclusions que nous présentons ici.

dans le rayon d'influence de Duns Scot, professeur à Cologne, avaient peut-être puisé à son école une ardeur spéciale pour prêcher sa doctrine...

La cause principale de la popularité de sainte Anne, nous croyons qu'il faut la chercher en sainte Anne elle-même. C'est grâce surtout aux secours fréquents qu'elle accordait à ceux qui venaient l'invoquer que l'extraordinaire prestige de son nom s'est répandu dans tout le pays. Ce n'est pas la dignité spéciale d'un Saint qui attire à lui la vénération populaire, ce sont avant tout les miracles que l'on attend et que l'on reçoit de son intercession. On a constaté partout où sainte Anne est particulièrement honorée qu'elle y a prodigué, en effet, des secours de toutes sortes ; et nulle région n'en bénéficia autant que la Rhénanie, qu'elle semble avoir choisie au XV^e siècle comme son pays de prédilection.

Néanmoins le P. Lamalle suggère encore une autre cause de popularité, qui mérite considération.

Quand une fois les faveurs obtenues par son intercession eurent attiré sur elle l'attention publique, la confiance du peuple alla spontanément à la « grand'mère de Jésus », entraînée par cette conviction que le cœur d'une grand'mère a encore plus de bonté et plus de compassion que les autres, et qu'il est plus enclin à la miséricorde. Aussi les gens avaient-ils dans leur parler populaire un mot charmant pour la désigner : *Mutter Anna*, « mémé Anne » comme diraient les enfants de chez nous. Les Espagnols lui appliquent une appellation familière du même genre : *abuelita*. Nous disons nous-mêmes la *Bonne Mère sainte Anne*, et les Canadiens, la *bonne sainte Anne*. Les Bretons l'appellent avec un accent plus nuancé de vénération et de reconnaissance : *Santez Anna béniget*. Appellations qui témoignent toutes qu'elle est réellement aimée autant que vénérée : ce qui explique que la foule se porte vers elle avec une confiance filiale et illimitée.

La Réforme porta au culte populaire de sainte Anne des coups très durs. Le *trinubium Annae*, ce triple mariage qu'on avait inopportunément imaginé pour expliquer certaines

difficultés de l'Évangile, offrait une prise trop facile aux railleries des protestants pour que ceux-ci n'en abusassent pas perfidement. Aussi, au bout de quelques années, dans les pays où tendait à se répandre l'hérésie, l'âge d'or de la dévotion à sainte Anne connut un prompt déclin.

« Heureusement le terrain perdu dans les pays du Nord, la dévotion à sainte Anne le regagne sous d'autres cieux. Le pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray s'est ouvert en 1625 ; l'émigration le fait bientôt provigner au Canada. Dans la péninsule hispanique, à l'abri de l'hérésie, le culte de la Mère de Marie garde son éclat et pourra ainsi se répandre dans les deux Amériques. Plus près de nous, sainte Anne est devenue populaire dans les missions des Indes et de la Chine. Dans nos vieux pays eux-mêmes où elle a perdu sa position souveraine et presque unique, la dévotion à l'aïeule du Christ garde encore des restes très vivaces ».

(1) Le P. LAMALLE parle ici comme parlait, à propos de l'Alsace, le Dr Pflüger (*v. supra*). A l'appui de sa réflexion terminale, nous pouvons noter qu'à Dären, où la possession des reliques donna lieu autrefois à des discussions épiques, le culte de sainte Anne a conservé, en partie du moins, sa popularité. Un Français, qui assista dans cette localité à la fête du 26 juillet en 1863, constata que le concours des pèlerins y était vraiment prestigieux.

SAINTE ANNE EN SILÉSIE

Si le protestantisme a considérablement affaibli, au XVI^e et au XVII^e siècle, la dévotion populaire à l'égard de sainte Anne en Rhénanie et dans le reste de l'Allemagne, il est pourtant une région à l'autre extrémité du pays, sur les confins de la Pologne, où la population n'a rien à envier à la Bretagne au point de vue de la confiance en sainte Anne et des honneurs qu'on lui rend : c'est la Silésie.

Il y a en Silésie deux célèbres Pèlerinages de sainte Anne ; l'un s'appelle ANNABERG (nom de formation identique à KERANNA), l'autre ROSENBERG.

Nous devons nos renseignements sur ces deux centres de dévotion populaire à une lettre du R. P. BALÉRIK, O. F. M., gardien du couvent d'Annaberg, à une brochure très documentée qui accompagnait sa lettre, et aux souvenirs d'un aumônier militaire français : J. Le Bayon(1).

I. — ANNABERG

St. Annaberg, die 27, Februarii 1933.

Cultus S. Annæ, apud nos jam antea non neglectus, circa finem 15. sæculi, sicut alibi ita etiam in Superiore Silesia mirum sortitus est augmentum. Hinc circa annum 1480 nobilis possessor domini in vicino vicu Poremba coepit in culmine montis, antea S. Georgii vocato, in honorem S. Annæ ecclesiam aedificare, quæ usque in præsentem diem vix immutata est, quamvis concursui populi vix sufficiat. Impulsum talis operis suscipiendi dedisse fertur lux miri splendoris, quæ montem frequenter circumfulsit, quod testimonio fide digno coram magistratu civili suo tempore comprobatum historia narrat. Anno 1516 hæc ecclesia, ut filia parociae oppidi Leschnitz tradita est, sed medio ævi a Lutheranis occupata, non sine labore a catholicis denuo recuperata fuit. In fine ejusdem sæculi quotannis celebris peregrinatio ad Sanctuarium S. Annæ authentico documento comprobatur. Post aliquos annos ex oppido Ujest huc translatae sunt Reliquiæ S. Annæ et in capite venerandæ figuræ thaumaturgicæ ejusdem gloriosæ Matris B. M. V. repositæ sunt.

Tempore triginta annorum cl. comes Ferdinand Melchior de Ga-

(1) Cf. *La Croix* ; (29-11-33).

schin acquisivit dominium Poremba simulque « Montem S. Annae », quia jam proposuerat introducere Patres Ordinis Nostri in hanc ecclesiam, cupiens promovere devotionem populi et cultum S. Annae; sed injuria temporum praepeditus demum post 20 annos anno 1655 eo, quo voluit, pervenit. Inde admodum augeri coepit frequentatio hujus ecclesiae adhuc in media silva absconditae. Eodem tempore tota regio abundabat hominibus Lutheranae sectae addictis et catholicis in fide valde tepidis. Ut igitur hos revocaret tum ad sinum ecclesiae, tum ad fervens exercitium pietatis, comes Georg Adam de Gaschin anno 1700 coepit aedificare 33 macella, majora et minora, in honorem Passionis D. N. J. Ch., in quibus imagines depictae et figurae sculptae ante oculos proponerent mysteria Redemptionis nostrae ad augendam fidem et amorem fidelium erga Ss. Servatorem mundi. Ingentes labores et sumptus praemio ornavit eventus. Nam brevi tempore de hac regione evanuerunt haeretici et fideles undique confluentes ad visitanda loca sacra repleti novo spiritus fervore domum reversi divulgabant pietatem morumque innocentiam. Non raro numerus communicantium uno die excedebat decem millia, quod eo tempore fuit opus admiratione dignum.

Nota nomine saecularizationis persecutio Ecclesiae initio saeculi undevigesimi non modicum huic loco gratiae coelestis intulit damnum. Nam anno 1810 Patres Ordinis Nostri coacti sunt ex loco discedere, qui orbatus parentibus spiritualibus adhuc a populo frequentabatur quidem, sed tamen carebat solemnitatibus consuetis. Tandem anno 1859 denuo in montem introducti sunt Patres Ordinis Nostri, sed mox ejiciendi anno 1875 tempore persecutionis, quam « culturae pugnam » (1) appellare non erubuerunt fidei inimici. Sed anno 1887 reversi Patres usque nunc laborant in vinea domini.

Cultum S. Annae penitus emisisse radices in corde populi testantur ejus concursus toto anni tempore, sed maxime in festo solemnium almae Matris B. M. V. Haec dies in circuitu Montis habetur ut festum de praecepto, in quo abstinetur ab omni opere servili. Ex locis plus quam quadraginta solent advenire supplicationes (2) bene ordinatae cum imaginibus vel figuris Sanctorum, quae portantur a virginibus indutis vestibus albis, quas procedunt puellae similiter ornatae. Congregatis simul omnibus peregrinantibus cum solemnium supplicatione defertur miraculosa imago S. Annae ad vicinam sub monte specum, quae exstructa est ad instar ejus, quae ante annos 75 ab Immaculata B. Virgine illustri apparitione sanctificata est. Post concionem in linguis germanica et polonica celebratur ss. Missae sacrificium, si fieri potest, ab ipso Archiepiscopo et Cardinali, cantante populo comitantibus instrumentis musicis sua cantica egregia in lingua vernacula. Completo officio divino populus revertitur eodem ordine,

(1) Kulturkampf.

(2) Processions.

quo venerat ad ecclesiam S. Annae, ubi post meridiem obtenta benedictione cum Ss. Sacramento non sine lacrimis discedit ex Monte sancto.

Quanta auctoritate gaudeat hic Mons S. Annae probat numerus peregrinantium, qui licet post bellum infelici divisione Superioris Silesiae non mediocriter sit diminutus, tamen adhuc satis est conspicuus. Nam anno 1928 e. gr. uno mense a die 15. Augusti ad 17. Septembris, quo tempore populos maxime vacat a laboribus, numerabantur supplicationes 270, scilicet 1921 germanicae et 149 polonicae. Communicantium numerus oedem tempore fuit 100 000, sacerdotum qui auxilium praestiterunt saecularium 106, ex Ordine nostro 101. Reliquo anni tempore minor quidem est concursus peregrinantium, sed tamen semper non modicus.

Gratiarum coelestium infinita, sed soli Deo nota est multitudo (1). Advenientes Patres nostri jam invenerunt appensa in altari s. Annae dona aurea et argentea ex voto oblata in gratiarum actionem pro obtentis beneficiis, quae quidem furto ablatae locum dederunt novis, quae tamen similiter perierunt. Nam e. gr. anno 1806 imperante Rege omnia, numero 98, aurea et argentea fisco sua fecit. Miracula beneficio s. Annae hic patrata demum ab anno 1764 notata sunt, sed abhinc usque ad nostra tempora non pauca certo documento probantur.

FR. BALERIK, O. F. M.

Nous traduisons ici, à l'usage des lecteurs peu familiarisés avec la langue latine, les principaux renseignements contenus dans la lettre, et nous les complétons par d'autres renseignements qui nous viennent d'autres sources.

La dévotion à sainte Anne, antérieure au XV^e siècle, n'a pris son beau développement à Annaberg, comme partout ailleurs, qu'à partir de cette époque.

Le sanctuaire s'élève au sommet d'une haute colline qui domine toute la contrée. (Voici comment en parlent les Bollandistes, en s'inspirant de la signification du mot ANNA qui veut dire : GRACE : Mons est ab Annae nomine et omine, utpote ubi Anna, non solum sonat, sed et praestat gratiam.

Origine de la dévotion. — Vers 1480 on vit, à plusieurs reprises, la montagne entourée d'une lumière éblouissante. Le seigneur de la contrée, avisé de ce phénomène, entreprit d'y construire une chapelle en l'honneur de cette Anne qui était particulièrement populaire à cette époque.

(1) Cf. Bollandistas (1643) « Anna ibi praestat infirmis sanitatem, claudis gressum, caecis visum, surdis auditum, et inter mille alia miseriarum humanarum levamina, multis reddidit loquelam ».

A cause de l'importance qu'y a prise la dévotion au « chemin de la Croix », la fête principale du Pèlerinage est fixée actuellement au 14 septembre. Toutefois le culte de sainte Anne y occupe toujours dans la dévotion la place prépondérante.

Le mouvement de la population vers la colline vénérée est nettement circonscrit entre deux dates, le 3 mai et le 14 septembre : les deux fêtes de la croix.

Pendant cette période, de tous les points du pays et de la Pologne, les pèlerins affluent, individuellement ou par groupes plus ou moins nombreux, une vingtaine parfois, parfois aussi jusqu'à deux cents et plus. Ils voyagent à pied, quelquefois pieds nus ; leurs couvertures sur le dos, leur bâton ou leur chapelet à la main, dormant à la belle étoile ou dans les granges des fermes, surtout dans les dépendances de ces immenses domaines qui se partagent la Haute-Silésie. Ils arrivent, vieux et jeunes, hommes et femmes, visiblement fatigués, quelques-uns ayant parcouru 200 ou 300 kilomètres. Mais dès qu'ils ont aperçu le mince clocher qui monte du sanctuaire, la joie illumine leur visage ; ils s'agenouillent et prient ! Puis, ils reprennent leur marche ; la côte est rude, abrupte. Qu'importe ! ils suivent la croix que les hommes portent à tour de rôle : un chantre ou quelquefois le bedeau de la paroisse, ou l'instituteur, entonne un cantique au chant duquel ils parviennent au pied de l'escalier monumental qu'il faut encore gravir, avant d'atteindre le but.

Sur la première marche de la « scala sancta », l'escalier sanctifié par l'usure des pas de tant de pèlerins, un Franciscain revêtu du surplis et de l'étole les attend. Ils s'agenouillent, il les bénit et les introduit dans le sanctuaire où, devant l'image de sainte Anne, se déroule une courte cérémonie : un chant en langue vulgaire et la bénédiction du très Saint-Sacrement.

Ensuite, ils sont libres. Si c'est le matin et s'ils sont à jeûn, ils se répandent sous le cloître et dans les différents oratoires où de nombreux confesseurs attendent les pénitents. Ils se confessent et communient ; puis ils vont se restaurer dans le village ou, plus souvent, sous les ombrages des grands arbres qui entourent la basilique.

Un autre groupe leur succède qui accomplit le même cérémonial....

Et cela dure toute la journée ! cela dure toute la belle saison. Le flot des pèlerins, par vagues successives, aborde le roc sacré, le contourne, le couvre inlassablement d'un murmure de prières, de chants pieux, d'invocations ferventes.

Le culte du divin crucifié s'est, à Annaberg, non pas substitué, mais superposé à celui de sainte Anne. En effet, dès qu'ils sont sortis de l'église, les pèlerins, quelle que soit leur fatigue, se font un devoir d'accomplir, sur un parcours de deux kilomètres, le chemin de la Croix.

La caravane des pèlerins se met en route, toujours précédée de la croix paroissiale et du chantre qui va remplir le rôle du clergé, au cours de la longue randonnée. En arrivant devant chaque station, tout le monde se prosterne.

Au bas de la colline sainte, coule un ruisseau que l'on appelle le « Cédron ». On y fait halte pour s'y laver les pieds, avant de remonter par de nouveaux sentiers rocaillieux vers les hautes potences rigides qui constituent, sur le placître de la basilique, les dernières stations du chemin de la Croix....

Pour donner une idée de l'affluence des pèlerins à Annaberg, le P. Balerik nous apprend qu'en 1928, du XV août au XVI septembre (c'est l'époque de l'année où les Silésiens sont le plus libres de leurs travaux) le Pèlerinage reçut 270 processions (121 allemandes et 149 polonaises) (1). On y distribua 100.000 communions ; 106 prêtres séculiers et 101 religieux Franciscains y étaient réunis pour confesser.

Les miracles y sont fréquents, et les grâces spirituelles continuelles.

Puisse la bonne Aïeule du Sauveur, du haut de son piédestal majestueux, bénir la Haute-Silésie comme elle bénit la Bretagne, et lui rendre la paix dont elle a tant besoin, après la terrible Passion qu'elle vient de subir !....

(1) In Polonia celebris est beatae Annae veneratio (*Bollandistes*).

II. — ROSENBERG

Praeter « Montem S. Annae » cultus almae hujus Matris in Superiore Silesia celebris est in antiqua ecclesia prope civitatem « Rosenberg ».

« Capella in campis a civitate fere 30 stadiis versus septentrionem sita, et in honorem S. Annae ab immemorabili tempore expensis civitatis ex ligno aedificata. Causa erectae ecclesiae ista esse dicitur, quod ante 300 et plures annos puella quaedam ex civitate nomine Anna inciderit inter latrones insilvis degentes; horum cum manibus effugere videret se non posse, invocato S. Annae auxilio sub pino se occultavit; nec defuit patrona clienti, puella enim latronibus invisibilis facta et sic mirabiliter ex tam manifesto periculo liberata domum rediit. Haec pinus in terra post majus altare in capella stat radicata decussis tamen frondibus et ramis (1).

Homines pii de pinu dicta festucas scindunt, quibus laborantes ex dentibus utuntur et sanantur. Multa miracula in hoc loco facta sunt, pauca notata. Qua de causa in festo s. Annae tantus fit concursus hominum, ut aliquando decem millia conveniant, plerumque ad sex mille homines confiteri solent, quia pro hac sacra die indulgentiae plenariae approbatae publicantur. Capella, quae tantum in longitudine 26 et in latitudine 12 ulnas habet, tantum populum capere non potuit proinde admodum Reverendus Andreas Pechenius conventus Rosenbergensis, canonicorum regularium Lateranensium praepositus, dictam Capellam ante novem annos nova aede in modum stellae exstructae circumdedit, quae spatium magnae multitudini praebere potest. Pro altaribus 5 erigendis loca determinata sunt, duo solum erecta, nondum tamen perfecta. Postquam in hac nova Capella cuncta elaborata fuerint, praedictus praepositus adlaborare intendit, ut consecrari possit. Capella vetus est consecrata et habet tria altaria etiam consecrata. Majus decentissime ornatum habens sculpturam antiquissimam et deauratam repraesentantem beatam Virginem cum Jesulo et s. Anna ».

Addit relatio Archidiaconi Martini Theophili Stephetii anno 1687 : « Locus iste a devotione, concursu et votis populi fit in dies magis celebris. Sacra ibidem votiva saepius celebrantur; supellectilem et proventus nullos habet praeter elemosynam et 22 tabellas argenteas ex votis hominum oblatas ».

Fr. Camillus BALERYK O. F. M.

(1) Sic etiam hodie conspicitur post 250 annos,

La chapelle de Rosenberg, entourée de pelouses et d'avenues, ressemble à une rose dont chaque pétale forme une chapelle circulaire.

Origine de la dévotion. — Vers la fin du XVI^e siècle, une jeune fille nommée Anna, passant par la forêt qui couvrait alors cette colline, se trouva tout à coup en face d'une troupe de brigands. Incapable d'échapper à leur poursuite, elle invoque sa céleste patronne, s'adosse à un arbre, et devient invisible. Les bandits qui l'avaient aperçue, cessèrent tout à coup de la voir et la cherchèrent en vain. Protégée par la Sainte, elle rentra saine et sauve à la maison.

En mémoire de ce miracle, on éleva sur la colline une chapelle à sainte Anne, dont le maître autel fut adossé au tronc de l'arbre sauveur, qui est là toujours conservé.

La physionomie de ce pèlerinage est particulièrement pittoresque.

Voici d'abord des centaines de chars et de véhicules de toutes formes qui s'alignent dans un ordre remarquable. Les chevaux attachés aux troncs des sapins sont en paix comme dans l'écurie. D'après une tradition du pays, le jour de la fête de sainte Anne, les mouches et les moustiques ici se tiennent à l'écart.

Mais avançons à travers la foule très dense.

Sur le placître de la chapelle se présente un spectacle inattendu : des prêtres sont là, assis sur une simple chaise, l'étole violette autour du cou ; ils confessent sans discontinuer depuis de longues heures. Les pénitents, par files interminables, s'agenouillent sur l'herbe, à droite et à gauche du confesseur qui patiemment les écoute, et, d'une main lourde de lassitude, leur donne une brève absolution. D'autres prêtres, le long des allées inutilisées par les confesseurs, ne cessent pas de distribuer la sainte Communion à des milliers de pèlerins...

Mais où donc est l'église, « Sancta-Anna-kirche », l'église de sainte Anne ? Des vagues humaines qui l'encerclent, elle émerge, toute belle, toute rose, dans sa parure de fête et dans sa forme architecturale de rose à six lobes,

trop petite pour contenir la foule qui se presse aux alentours.

Elle est vieille, elle est construite en bois, comme la plupart des anciens sanctuaires du pays, mais depuis ce matin son cœur bat d'une vie intense. Les messes s'y succèdent, sans interruption. On y consacre les hosties que l'on distribue au dehors, au soleil, sur le gazon à la multitude avide du pain descendu du ciel et qui rassasie les affamés... N'est-ce pas le miracle de la multiplication des pains qui se reproduit ?...

La procession se déroule autour de la chapelle. Pas de statues, pas d'icônes, comme en Russie, mais des images saintes, peintes sur de grands carrés de toile, encadrés de bois et ressemblant sensiblement aux bannières de chez nous. Chants populaires, sermon en polonais, costumes d'une variété de couleurs éblouissante, mais, dominant le tout, un véritable esprit de foi !



SAINTE ANNE EN ESPAGNE

Sainte Anne — l'*abuelita*, diminutif gracieux que nous traduirons volontiers par « la bonne petite grand'mère » — a joui de tout temps sur la terre d'Espagne d'un culte exceptionnel. Nous en trouvons une première trace avant même l'invasion des Sarrasins. Un des cinq grands fleuves de la péninsule, celui dont les eaux serpentent dans toute la partie sud du pays, portait le nom de notre Sainte : Rio Ana. Les Arabes n'y changèrent rien, ils en traduisirent tout simplement la dénomination, et le « Rio-Ana » devint le « Guadiana » (uad *fleuve*, Ana Anne) nom qui lui est resté dans la géographie espagnole. Nous ne sommes pas en face d'un fait unique. La province de Soria possédait dès cette époque également une importante chaîne de montagnes placée sous le patronage de la Mère de Marie : *Sierra Sta Ana*. Une promenade à travers la péninsule nous ferait découvrir une multitude de villages et bourgades qui sont mis sous la protection de l'Abuelita ; nous y trouverions de curieuses représentations plastiques de la Sainte ; citons particulièrement la statue romane de Santillana del Mar qui appelle l'attention de tous les connaisseurs.

Au moyen âge, la foi espagnole qui s'affirme chaque jour plus profonde et qui en donne un témoignage éclatant dans cette croisade titanesque contre les Maures, amplifie, si je puis dire, le culte qu'elle avait déjà voué à la Mère de Marie. L'Immaculée Conception a toujours été la dévotion préférée des Espagnols, on conçoit donc aisément que leur ferveur reconnaissante se soit portée vers la Mère de celle qu'ils ont appelée jusqu'à la Révolution du 14 avril 1931 la « Reine des Armées ».

Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir le saint roi Ferdinand III dédier à cette Sainte une des plus jolies chapelles de la splendide cathédrale de Burgos.

En 1250, le roi Alphonse sent sa vue disparaître ; c'est vers sainte Anne qu'il se tourne ; il lui promet, au cas où il obtiendrait sa guérison, de lui consacrer un temple qui ne le céderait à aucun autre en splendeur — la grâce est obtenue ; — et nous admirons depuis dans la banlieue de Séville, à Triana, l'église Sainte-Anne, monument ogival sévillien, type caractéristique de l'architecture importée par les chrétiens conquistadors.

Bréviaires et missels édités alors en Espagne, notamment ceux de la période de la liturgie mozarabique, contiennent l'office de sainte Anne. — Palma de Majorca semble avoir cependant voué à notre Sainte, et cela de temps immémorial, une vénération toute particulière. Nous trouvons sa statue dès l'entrée de l'église, dont le portail est de style roman dernière époque. Le roi voulut et ordonna que la fête de la Mère de la Très Sainte Vierge Marie fût classée parmi les plus solennelles de l'année. L'ordonnance est assez typique pour que nous la citions : « *Ordinamus quod in festo natalis Domini, Paschae, Ascensionis, Pentecostes, Corporis Christi, Stae Annae... sex capsae teneantur... et sermo in cappella nostra seu coram nobis habeatur...* » Voilà qui est très flatteur pour notre Sainte !

Peintres et sculpteurs s'essaient à donner à cette dévotion populaire des expressions sensibles, d'ailleurs plus ou moins réussies.

La plupart réunissent dans un même sujet Anne, Marie et Jésus. A Santo Domingo de Silos, où se trouve une statue datant de 1300, sainte Anne est assise, sur son genou gauche repose Marie, portant elle-même Jésus sur le genou droit. On voit cette même représentation à Jabita, dans la province de Grenade, à Palencia et dans la chapelle du Connetable à Burgos. Ailleurs, à Médina del Campo, Villafraña, Arrate, près d'Eibar en Guipuzcoa, même groupe, mais sainte Anne s'y tient debout.

Humbles et grands la choisissent comme patronne : témoin Anne d'Autriche, fille de Philippe III, épouse de Louis XIII, qui s'honora de porter son nom. Elle apporta en France cette dévotion ; par son exemple, son pieux pèleri-

nage à Apt, ses largesses à Auray, et à Beaupré du Canada, elle contribua à la populariser. Sa piété ne fut pas sans récompense : contre tout espoir, elle obtint de sainte Anne un fils qui devint l'un de nos plus grands rois, Louis XIV.

L'Espagne l'invoque avec ferveur au moment des épidémies. En 1597, une peste terrible et meurtrière s'abattit sur Madrid. La capitale se mit immédiatement sous la protection de l'« Abuelita ». Le fléau fut écarté, et la reconnaissance enthousiaste de la population se traduisit par des fêtes où vibra toute l'âme espagnole.

A cette époque, la dévotion à sainte Anne fut surtout répandue par des ordres religieux ; les Carmes, ici comme ailleurs, paraissent en avoir été les plus fervents propagateurs. Au XV^e siècle, et vers le milieu du XVI^e illustré par la réforme du Carmel, sainte Anne était généralement honorée dans toute l'Espagne, et pour peu que l'on soit familiarisé avec son histoire, on est surpris du nombre prodigieux de personnes qui se firent gloire d'y porter son nom.

Plusieurs des compagnes de la séraphique Thérèse, ou l'avaient reçu sur les fonds sacrés, ou le choisirent à leur entrée en religion. Les deux religieuses de sa réforme qui eurent peut-être le plus de part à son intimité et qu'elle affectionna entre toutes, s'appelaient de ce nom. Ce fut Anne de Saint-Barthélémy, sa fidèle compagne, sa conseillère dans l'œuvre de ses fondations ; ce fut la vénérable Mère Anne de de Saint-Augustin, sa fille chérie et la prunelle de ses yeux, qu'on pourrait aussi appeler et à bon droit, la fille privilégiée de sainte Anne.

C'est un fait incontestable, le nouveau Carmel fit fleurir la dévotion à la glorieuse Mère de Marie Immaculée ; mais plus que toutes ses compagnes, la Mère Anne de Saint-Augustin la popularisa par l'autorité de son exemple, les grâces publiques et extraordinaires qu'elle reçut de sa nouvelle patronne. Et il faudrait citer ici en détails, le récit prodigieux de la construction de la chapelle sur les lieux et emplacements d'un ermitage dédié à sainte Anne, et qui fut le berceau du couvent de Villanova de la Xara. Tout y tient du miracle, et l'arrivée au monastère de la statue de notre Sainte et l'apport des capitaux qui permirent à la Mère Anne de mener à bonne

fin l'œuvre entreprise à l'instigation de l' « Abuelita » elle-même.

Lorsque tout fut terminé, on « organisa une solennelle procession dans laquelle outre le Dieu trois fois saint, on porta avec une grande pompe l'image de sa glorieuse aïeule. A son entrée dans la nouvelle église, cette statue me sembla prendre des traits animés ; je vis ses joues se couvrir d'un vif incarnat, ses veines se gonfler d'un sang plein de vie. Dans cette gracieuse transformation, on l'aurait prise pour une personne vivante, tant était suave le sourire de ses lèvres, tant aimable était la joie sainte dont son visage resplendissait. Des groupes d'anges faisaient entendre de pieux applaudissements autour d'elle. Sa Très Sainte Fille et l'Enfant Jésus son petit-fils, relevaient par leur présence la pompe du cortège et l'accompagnèrent honorablement jusqu'à l'autel qui lui était dédié. Arrivé là, elle daigna encore avec son affabilité maternelle, me remercier vivement de mes faibles services. De mon côté saisissant l'occasion qui m'était offerte, je lui demandai avec ardeur, comme récompense du peu que j'avais pu faire, de répandre sur le peuple accouru par dévotion pour elle à cette solennité, une bénédiction spéciale de son petit Jésus ; la grâce de vivre chrétiennement et de parvenir à la gloire éternelle. Par son aimable sourire et par un signe de bienveillance, elle me fit assez comprendre combien ma demande lui était agréable et sans retard, étendant sa droite, elle bénit toute cette multitude et m'inonda moi-même des joies spirituelles les plus intimes et les plus pures (1).

L'amabilité prodigieuse de sainte Anne se manifesta encore en faveur de Mère Anne pour la guérir d'une infirmité réputée incurable. Le bruit de ce qui se passait soit à Villanova de la Xara, soit dans un autre couvent de Basse Navarre, soit en d'autres maisons du Carmes, ne tarda pas à se répandre loin du cloître et à donner dans toute la péninsule un essor extraordinaire à la popularité de sainte Anne.

Si elle ne s'est pas maintenue au même diapason, l'Espa-

gne a cependant continué à vénérer la Sainte Mère de Marie, et on peut affirmer que de nos jours il n'est pas une seule église qui ne possède sa statue. Dévotion éminemment populaire dans certaines régions du Sud. C'est surtout en faveur des petits qu'on l'invoquera. Ecoutez cette gracieuse strophe que les mamans font chanter à leurs petits :

Señora Santa Ana
De Cristo abuelita
Duermeme en tus faldas.
Que soy chiquitita
Custodia mi sueno
Ne dyes me afliga
Ni mal ni desvelo

*Madame Sainte Anne,
Bonne petite grand'mère du Christ,
Endors-moi dans ta robe.
Je suis toute petite,
Protège mon sommeil,
Ne permets pas que m'affligent
Le mal ou le souci.*

C'est une réplique de cette strophe que toute bonne maman andalouse s'empressera de murmurer chaque fois qu'un de ses enfants se blessera :

« Abuelita Santa Ana, Cura y sana
Bonne petite grand'mère Sainte Anne, soigne et guéris.

Qu'avons-nous besoin de descendre au sud de l'Espagne ? Tout près de notre France, dans le cœur de la rude Navarre, une ville qui eut autrefois son importance, Tudilo, garde encore profondément enracinée sa dévotion à sainte Anne.

Al irse á Aragon la Virgen
Dejo en Navarra á su Madre
Que no hay rincón en la tierra
Donde más de verás se ame.

*La Vierge, en partant en Aragon,
A laissé sa mère en Navarre.
Il n'y a pas un coin sur terre
Où elle soit plus vraiment aimée.*

Chaque année, toute la semaine entourant le 26 juillet, la population est en fête. Messe solennelle, procession, romeria (pardon), courses de taureaux, rien n'y manque ! De la prière sans doute, mais aussi, et à flots, de la musique et des chants. « Saragosse a Notre-Dame del Pilar. Mais que serait Saragosse, si Tudela n'avait pas sainte Anne », sur ce thème on peut broder... et on ne s'en prive pas.

Une dernière preuve du culte rendu par l'Espagne à sainte Anne : trois Congrégations se sont mises sous son patronage : les carmélites déchaussées de sainte Anne (à Madrid) les franciscaines de sainte Anne (à Badajoz) et enfin les sœurs de la Charité de sainte Anne (à Saragosse).

(1) Bollandistes.

La dévotion toute spéciale de cette famille religieuse pour sainte Anne est remarquable. Dans toutes les maisons on pratique cet exercice, si nettement espagnol, des neuf mardis préparatoires à sa fête ; celle-ci est elle-même précédée d'une neuvaine solennelle. Chaque religieuse s'engage, le jour de sa profession, à promouvoir la dévotion à sainte Anne, et depuis la fondation de l'Institut, l'examen d'admission aux vœux contient cette question : « Promettez-vous de travailler à propager la dévotion à sainte Anne et à saint Joachim ? » — La Congrégation s'est vue récompenser de son amour et de son zèle, nous en avons un témoignage dans le fait récent dont a été témoin la ville de Huesca. Une grave épidémie de typhoïde s'était abattue sur le pensionnat dirigé par ces religieuses ; la situation devenait alarmante. Les sœurs tournent leurs regards vers sainte Anne, leur patronne, lui promettent d'allumer chaque jour à perpétuité 20 cierges à son autel, si le fléau s'arrêtait. Le jour même l'épidémie cessait à l'étonnement, à l'admiration de tous les témoins, parmi lesquels le curé et l'aumônier du couvent.

Je crois pouvoir terminer en affirmant qu'on peut à bon droit regarder l'Espagne comme un pays où la dévotion à sainte Anne est demeurée très vivante et florissante.

R. P. Fily

*de la Congrégation des Pères Picpus,
originaire de Vannes, ancien supérieur de Fontarabie.*

(1) Les Espagnols conquistadors apportèrent avec eux dans les Amériques leur dévotion à sainte Anne. Son nom si souvent donné à des villes, à des stations maritimes, à des rivières, une multitude de monuments historiques, ne permettent pas le moindre doute à cet égard.

Les renseignements recueillis avec les soins les plus minutieux laissent toujours après eux d'autres renseignements encore à recueillir. On nous en communique quelques-uns sur l'Espagne qui justifient bien tout ce que raconte le R. P. Fily.

Les grandes cathédrales de Burgos, de Séville, de Tolède possèdent de splendides chapelles dédiées à sainte Anne.

A la suite des mémorables révélations de la pieuse carmélite Anne de Saint-Augustin, de nombreux couvents se mirent sous le patronage de sainte Anne ; couvent de Carmélites d'abord, à Madrid (1586) à Pampe-lune, à Cordoue, à Tarragone, à Burgos, dans tous ceux de la province

carmélitaine de Murcie. Puis des couvents cisterciens : à Madrid 1538, dans le diocèse de Tolède, à Valladolid, etc.

En 1592, la ville de Madrid se voua officiellement à sainte Anne et la prit comme seconde patronne avec saint Isidore ; et la Sainte devenait ainsi en quelque manière la patronne de l'Espagne elle-même.

Ce qui aida beaucoup à la popularité de sainte Anne dans toute la péninsule, ce fut sans doute la dévotion particulière que ce pays avait vouée à l'Immaculée Conception. Mais une autre circonstance y contribua aussi très largement. Le livre d'une mystique espagnole, Marie d'Agréda. Ce livre, rédigé d'ailleurs dans un style exagéré et rempli d'assertions invraisemblables à propos de la vie de la Sainte Vierge, fut lu avec curiosité dans toute l'Espagne, et le peuple, sans se soucier de savoir si tout cela était vrai ou faux, se passionna pour sainte Anne, uniquement parce qu'elle était la mère de Marie et l'atèle de Jésus.

Un poète lui adressa alors ce joli compliment :

Madre de la mejor madre	<i>Mère de la meilleure des mères,</i>
Abuela del mejor nieto,	<i>Aïeule du meilleur petit-fils,</i>
Anna, cuyo nombre solo	<i>Anne, toi dont le seul nom</i>
Te nombra y difine a un tiempo	<i>Te nomme et te définit à la fois.</i>

On se rendra compte de ce qu'il y a de délicat dans ces vers en se rappelant que le nom d'Anna signifie « grâce ».

Fr. YVES.

ET DANS LES AUTRES PAYS ?

Dans les autres pays sainte Anne a été aussi très honorée.

Si en Rhénanie et dans l'Espagne la dévotion a été plus générale, plus populaire, plus démonstrative, il ne faudrait pas croire pour autant qu'aux autres régions elle ait été indifférente. Tous les pays d'Europe ont élevé des églises à la Mère de Marie, et actuellement elle en a en grand nombre dans tous les pays du monde.

En Angleterre, dans quelques églises du moins, sainte Anne a été honorée dès le XII^e siècle. Le pape Urbain VI constituait en 1378 dans un acte officiel « l'affectueuse dévotion du peuple anglais pour sainte Anne », et en conséquence il autorisait de célébrer solennellement sa fête dans tout le royaume.

L'Eglise anglicane a conservé la fête de sainte Anne dans son calendrier ; et dans les nombreux sanctuaires qu'il a confisqués aux catholiques, elle a respecté presque partout le souvenir de la sainte. Jersey a un doyenné du nom de « Sainte-Anne-des îles ».

En Irlande, à Dublin, à Belfast, à Shandlers surtout, le culte de sainte Anne a été très en honneur.

En **Allemagne**, en dehors même de la Rhénanie, — les églises dédiées à sainte Anne étaient fort nombreuses ; toutes les grandes villes en possédaient. A Cologne, la confrérie du Rosaire, organisée dans le diocèse par le dominicain breton Alain de la Roche, comptait au XVI^e siècle 500.000 adhérents, qui devaient réciter chaque mardi, jour consacré à sainte Anne, trois Ave en l'honneur de *Jésus, Marie, Anna*. — A quelque distance d'Aix-la-Chapelle se trouve Düren, qui demeure toujours fidèle à sainte Anne : Francfort, Dresde, Munich, Augsbourg lui ont élevé des chapelles.

En **Hollande**, Utrecht faisait la fête de sainte Anne au XIV^e siècle ; Leyde l'hospice des veuves et fillés pauvres était sous son patronage ; Harlem avait une confrérie érigée en son honneur.

On sait que saint Servais est l'un des saints les plus vénérés en Hollande. Or, d'après la légende, saint Servais était de la famille de sainte Anne, descendant de la sœur de sainte Elisabeth. Transporté miraculeusement en Batavie, il devint évêque de Maestrich (Tongres) (1).

En **Danemark**, une des cinq paroisses catholiques de Copenhague est dédiée à sainte Anne ; une des belles places de la ville s'appelle de son nom. Au XV^e siècle la fête de sainte Anne, au 9 décembre, était fête chômée.

La Sicile, évangélisée par le grand apôtre du culte de sainte Anne au XVII^e siècle, le B. Innocent de Cluse, est une des régions où la Mère de Marie est le plus tendrement invoquée. On lui connaît dans l'île de nombreuses chapelles, dont la plus fréquentée desservie par les Franciscains de Palerme, est un foyer de piété intense, qui rayonne sur toute la ville et sur les environs.

En **France**, sainte Anne a deux fiefs privilégiés, la Provence et la Bretagne. Mais la popularité de sainte Anne est loin d'être limitée à ces deux régions.

A Paris, dès le XIII^e siècle, la corporation des menuisiers et celle des orfèvres l'avaient adoptée comme patronne, et plusieurs confréries s'y étaient fondées sous son patronage. L'église Notre-Dame, où l'on célébrait déjà la fête de sainte Anne avec grande solennité, a une porte richement décorée de sculptures, qui s'appelait « porte de sainte Anne ». — Le culte de la Sainte se développa considérablement à Paris au XVII^e siècle, grâce à l'active influence de la reine Anne d'Autriche et par l'apostolat de M. Olier. Enfin de notre temps la capitale de la France lui a élevé une belle église paroissiale sous le

(1) Coïncidence curieuse : saint Servais a été aussi un des saints populaires de la Bretagne ; Nicolazic, le voyant de Keranna, aimait à aller prier dans sa chapelle de Plumergat, et les Bollandistes racontent que des pèlerinages de Bretons, au XVI^e siècle, se rendaient jusqu'à Maestrich.

nom de « sainte Anne de la Maison Blanche ». Avec Paris, — Angers, Dijon et Rouen méritent ici une mention spéciale.

La ville d'Angers choisit sainte Anne pour sa seconde patronne en 1560.

Rouen, — qui avait adopté, peut-être la première en France, la fête de la conception de Marie, appelée à cause de cela même « la fête des Normands », — avait aussi un office spécial pour commémorer la translation des reliques de sainte Anne.

Dijon, délivrée de la peste par sainte Anne à quatre reprises différentes, fit le vœu de célébrer sa fête avec la même solennité que la fête de Pâques. A la quatrième attaque du fléau en 1631, les habitants ayant renouvelé leur vœu, et s'étant engagés en outre à jeûner la veille de la fête, aussitôt le fléau cessa. En mémoire de ce miracle, on bâtit dans la ville un hospice, qui subsiste toujours, et dont la chapelle est actuellement à Dijon le centre de la dévotion à sainte Anne.

Citons pour mémoire quelques autres chapelles de sainte Anne dévotement fréquentées :

Sainte Anne de Bonlieu (diocèse de Valence).
Sainte Anne d'Albestroff (diocèse de Nancy).
Sainte Anne de Martel (diocèse de Cahors).
Sainte Anne de la Prairie (diocèse de Belley).
Sainte Anne de Chiry (diocèse de Beauvais).
Sainte Anne d'Argonne (diocèse de Verdun).
Sainte Anne d'Azun (diocèse de Tarbes).

En **Russie**, ce vaste pays subit de bonne heure l'influence byzantine. Aussi le culte de sainte Anne y était très populaire. On se faisait gloire dans l'aristocratie de porter son nom. Un des ordres de chevalerie s'appelait « l'ordre de sainte Anne ». Une des grandes églises de Pétrograd était sous le vocable de sainte Anne.

En **Pologne**, les Bollandistes écrivent : *In Polonia celebris est sanctae Annae veneratio*. Il existe une confrérie de sainte Anne dans la plupart des villes ; et en particulier à Cracovie il y a une célèbre église qui lui est dédiée.

En **Autriche**, sainte Anne possède une des plus belles églises de Vienne ; et un ordre de chanoinesses porte son nom.

En **Hongrie**, elle a une grande église à Presbourg ; en Bohême plusieurs églises lui sont consacrées ; à Prague on a placé sa statue sur le fameux pont de Kœnisgruck ; — dans le Tyrol on célébrait solennellement sa fête au XV^e siècle ; Inspruck avait un monastère dont les moniales devaient ajouter le nom d'Anne à leur autre nom. — En Suisse, son culte était en grand honneur autrefois à Lucerne, Lansone, Fribourg, Zurich, Saint Gall.

En Italie, les fresques de santa Maria Antica, où figure sainte Anne, attestent qu'au VIII^e siècle elle était connue et vénérée à Rome. Du reste précisément à cette époque Rome était à moitié byzantine de langue, de mœurs, de fêtes civiles et religieuses, et il est tout naturel que la dévotion à sainte Anne, si populaire alors en Orient, ait aussi passé en Italie. Rome a consacré trois églises à sainte Anne, et une toute récente vient d'être élevée à saint Joachim. Elle a d'ailleurs aussi un autel dans la plupart des autres églises, et à saint Paul hors les murs, une relique insigne, dont on a détaché deux fragments l'un pour Sainte-Anne d'Auray l'autre pour sainte Anne de Beaupré.

À Bologne, on célèbre la fête de sainte Anne avec une grande solennité, et la plupart des églises ont un autel qui lui est consacré. Dans le reste du diocèse elle a également un grand nombre de chapelles. — À Florence, où sainte Anne est honorée comme une des gardiennes de la cité, sa fête est très populaire. Dans son grand tableau des « Patrons de Florence », Fra Bartoloméo a donné la première place à sainte Anne. Et dans toute la ville le 26 juillet est une des principales fêtes populaires. — Elle est vénérée à Pise, à Bergame, à Naples, à Pérouse, où Léon XIII, avant d'être pape, avait fondé sous son patronage un pensionnat de jeunes filles.

Ajoutons que l'Italie est, avec l'Allemagne et la Flandre, la terre classique des chefs-d'œuvre qui ont illustré la Légende de sainte Anne.

(Ce chapitre a été rédigé grâce aux copieux renseignements consignés par le R. P. CHARLAND, O. P. Canadien, dans son grand ouvrage : Madame Sainte Anne).

FR. YVES.

Dans tous les pays que nous venons de parcourir, les populations se tournaient vers sainte Anne avec une confiance illimitée ; mais son culte ne semble pas y avoir un centre d'attraction privilégié parmi tous les autres.

Dans les pays qu'il nous reste à voir au contraire, on trouve un lieu de culte qui possède le monopole de la dévotion, soit que sainte Anne l'ait désigné elle-même soit que les peuples en aient fait spontanément le choix. Là de préférence s'obtiennent les faveurs les plus nombreuses ; les fidèles y prient avec plus de ferveur ; c'est là que les foules aiment à se rendre pour fêter solennellement leur patronne, et c'est de là que la dévotion rayonne sur tout le pays.

Telle est la caractéristique spéciale de la dévotion que nous aïlons constater en Provence, en Silésie, en Flandre, à Ceylan, au Canada, en Bretagne.

SAINTE ANNE EN FLANDRE

Les chapelles de sainte Anne sont très nombreuses en Belgique. Trente sept églises, paroissiales ou conventuelles, lui ont été dédiées à diverses époques ; une dizaine de localités portent son nom.

Autrefois, au XIV^e siècle, à Auderghem, sur une colline qui domine un magnifique paysage, s'élevait une chapelle de sainte Anne qui fut très fréquentée en ce temps-là. — À Laeken, près de Bruxelles, il y a une fontaine consacrée à sainte Anne, appelée aujourd'hui fontaine des Cinq plaies, dont les eaux sont réputées salutaires contre les fièvres. Sainte Anne a une superbe église à Gand ; un couvent et une église paroissiale portent son nom à Bruges ; à Tournai sa statue se voit dans toutes les églises ; Héverlé était célèbre autrefois par son collège de Sainte-Anne. À Malines, à Liège, à Tongres, à Namur il y a des chapelles de Sainte-Anne.

Mais le principal sanctuaire de la Sainte en Flandre est Bottelaere.

Origine de la dévotion. — S'il faut en croire le témoignage de Mélancton, on y venait au XV^e siècle en pèlerinage du fond de la Hongrie. Mais un témoignage plus sûr, celui des Bollandistes, fait remonter seulement aux environs de 1640 les manifestations de la dévotion populaire (1).

Il débuta par la vénération d'une humble statue de bois, placée dans une chapelle du bourg. On ne tarda pas à constater que les personnes, de plus en plus nombreuses du

(1) Circo annum MDCXLIII hic coepit vigere cultus sanctae Annae. (Bollandistes).

reste, qui venaient prier devant cette image de la Mère de la T.-S. Vierge, obtenaient secours. Le bruit s'en répandit, et bientôt le mouvement vers Bottelaere devint général.

Plus tard la chapelle s'enrichit encore d'une relique considérable.

Une archiconfrérie y fut créée sous la dénomination de « Jésus, Marie, Anna ». C'est la plus ancienne et la plus importante de toute la Belgique; sur ses registres on lit les noms les plus illustres du clergé, de la noblesse, de la bourgeoisie. Et l'on continue toujours de s'y inscrire.

La dévotion finit par devenir tellement intense que l'on dut transporter la statue miraculeuse à l'église paroissiale. Celle-ci étant devenue à son tour trop exiguë, il fallut l'agrandir, puis la reconstruire dans de vastes proportions (1).

« Au début du XVIII^e siècle, d'après le témoignage des Bollandistes, qui sont du pays, les documents attestent que devant la statue miraculeuse les démons sont chassés, les malades guéris, les femmes exaucées dans leurs plus légitimes désirs. La Sainte protège ceux qui l'appellent à leur aide dans tous les dangers, c'est là ce qu'attestent non seulement l'expérience de tous les jours, mais encore des centaines d'images, d'ex-voto, des témoignages signés par des prêtres et des médecins. Un fait digne de remarque, c'est que malgré sa vétusté, la sainte image est exempte de toute trace de corruption... Le concours des pèlerins est tel qu'on a vu parfois jusqu'à 4.000 personnes recevoir la sainte communion en un même jour ». Et ceci se passait au XVIII^e siècle, au pays de Jansénius.

Chaque année deux grandes solennités ont lieu à Bottelaere, le jour de la Pentecôte et le 26 juillet, qui est toujours précédé d'une neuvaine.

La solennité de la Pentecôte doit son origine au pèlerinage biséculaire d'une paroisse des environs de Courtrai, Deerlik, entrepris à la suite d'une faveur insigne qu'elle obtint par l'entremise de sainte Anne. En 1732, une épidémie affligeait cette localité; chaque jour mouraient un grand

(1) In qua magnus populi concursus et peregrinatio perseverat, ita ut hic locus prodigiorum et benefactorum celebris evaserit. (*Bollandistes*, 1725).

nombre de paroissiens. Leur pensée dans ce moment de grande détresse se tourna vers sainte Anne, et ils firent le vœu de venir en pèlerinage tous les ans à Bottelaere. Dès le jour même l'épidémie cessa. Depuis 200 ans les habitants de Deerlik se montrent fidèles à leur vœu. Pendant la guerre quand le pays était occupé par l'ennemi, et les deux paroisses absolument isolées l'une de l'autre, un habitant de Deerlik franchit au péril de sa vie la zone prohibée pour venir, au nom de tous ses compatriotes, accomplir le pèlerinage promis.

En 1932, date du deuxième centenaire, 1200 pèlerins de la paroisse sont venus renouveler le vœu de leurs ancêtres, et à cette occasion une statue monumentale de la Sainte (6 m. de haut) a été érigée à l'entrée de la paroisse.

La fête du 26 juillet, fréquentée par un grand nombre d'étrangers, garde néanmoins un caractère particulier de dévotion locale. Deux fois pendant l'octave, tous les paroissiens font, musique en tête, la procession à travers champs à huit chapelles, érigées ici et là en l'honneur de sainte Anne, et qui renferment chacune d'elles un bas relief représentant une scène de sa Légende. Une dévotion également aimée des pèlerins consiste à prier devant tel ou tel de ces édicules.

Ce qui fait honneur à la localité, c'est que les pèlerins les plus dévots à sainte Anne, ce sont les paroissiens eux-mêmes.

Tous les mardis de l'année (1), une messe solennelle est chantée dans l'église paroissiale, et la nef qui est pourtant vaste est quasi-complètement occupée par les assistants.

Depuis 1763 il existe à Bottelaere une « Gilde de sainte Anne » pour les hommes; c'est un honneur très apprécié que d'en faire partie. Ils ont leur place réservée dans le grand chœur de l'église le premier dimanche du mois, et ce sont toujours eux qui portent en procession la statue miraculeuse.

Mais le rayonnement de la dévotion ne se limite pas à la

(1) De temps immémorial le mardi est le jour consacré à sainte Anne. C'est la Rhénanie, croit-on, qui a, la première, établi cet usage.

paroisse. En dehors même des deux solennités de la Pentecôte et du 26 juillet, des groupes imposants des pèlerins, — des paroisses, des communautés, des collèges — s'y rendent tous les ans pour se recommander au patronage de la Mère de Marie. Et nous faisons des vœux pour que ce patronage soit de plus en plus apprécié.

(d'après les renseignements communiqués par
S. BLANQUAERT.
curé de Bottelaere).



SAINTE ANNE AU CANADA

« Le Canada est la Bretagne de l'Amérique, comme la Bretagne est le Canada de la France, » disait, dans sa conférence d'adieu, un prédicateur de carême à Notre-Dame de Montréal, un Breton. Et l'historien de Sainte Anne de Beaupré, le R. Père Bélanger, Rédemptoriste, ne craint pas de dire que « les ressemblances marquées entre l'âme bretonne et l'âme canadienne indiquent clairement un lien de parenté spirituelle : c'est la même mère qui les a formées.

Vers 1624, au temps où Dieu se servait d'un pauvre laboureur, à l'âme simple et docile, Yves Nicolazic, pour retirer miraculeusement du champ du Bocenno l'unique objet qui eût échappé aux fureurs sacrilèges, la statue de la Sainte, — de hardis pionniers se dirigeaient vers les terres nouvellement découvertes par le navigateur breton de Saint-Malo, Jacques Cartier. Qu'ils vinssent de l'Île-de-France, du Perche, du Poitou, et surtout de la Bretagne, tous apportaient avec eux dans la Nouvelle France la dévotion envers la Mère de Marie.

« Le 26 juillet 1625, avait lieu la bénédiction de la pierre angulaire du nouveau sanctuaire de Sainte-Anne d'Auray au milieu d'un concours de trente mille pèlerins accourus

de toutes parts, parmi lesquels plusieurs peut-être devaient plus tard traverser au Canada les années suivantes. On a même dit que Champlain, alors en France, s'y trouvait avec plusieurs futurs missionnaires de la Nouvelle-France.

« Le 4 juillet 1632, sur le commandement d'Isaac de Rozilly, la frégate royale *L'Espérance en Dieu* partait d'Auray, escortant deux transports. L'expédition qui avait pour mission de reprendre possession de Port-Royal et de toute l'Acadie, en exécution du traité de Saint-Germain-en-Laye, se composait de 300 hommes d'élite, recrutés surtout en Touraine et en Bretagne, tous engagés célibataires, sauf une douzaine ou une quinzaine qui étaient mariés. Trois Capucins s'ajoutaient ou se substituaient aux Récollets qui depuis 1619 desservaient l'Acadie. Il est évident que les futurs Acadiens ne quittèrent pas Auray sans mettre leur voyage sous la protection de sainte Anne. »

Nous ne pouvons pas ne pas mentionner, à la suite des historiens, certaines coïncidences dans lesquelles on avait déjà vu comme une intention délicate de la Providence voulant que sainte Anne fût honorée au Canada.

Ainsi, en 1535, lors du second voyage de Cartier, sainte Anne avait manifesté sa protection envers le hardi Malouin et ses matelots : « Partis de Saint-Malo, le 18 mai, raconte-t-il, avec trois navires : *La Grande Hermine*, la *Petite Hermine* et l'*Emerillon du Port*, nous navigâmes avec un beau temps jusqu'au 20^e de mai. Alors le temps se tourna en ire, tourmente et vents contraires, comme jamais navires qui passèrent la mer n'en eurent. Le 25^e jour de juin, nous prîmes tous les trois la route vers la Terre Neuve, sans que nous ayons nouvelle l'un de l'autre. Nous y arrivâmes le 7^e jour de juillet, et prîmes terre à l'Île des Oiseaux. Là, nous pûmes attendre nos compagnons jusqu'au 26 du même mois, auquel ils arrivèrent tous deux ensemble... » (1) C'était la fête de sainte Anne. On s'imagine avec quelle joie nos marins réunis rendirent grâce à leur miséricordieuse Patronne, port assuré des navigateurs.

C'est le 26 juillet 1606 que Champlain et Poutrincourt

désignent le site de la future capitale de l'Acadie, Port-Royal, appelée plus tard par les Anglais Annapolis.

C'est le 26 juillet 1609 que, pendant une exploration du lac qui porte son nom, Champlain côtoie l'Île Lamothe où, cinquante ans plus tard, s'élèvera le fort Sainte-Anne, et, de nos jours, la chapelle Sainte-Anne, dont nous parlerons en son lieu.

C'est le 26 juillet 1615 que Champlain découvre le lac Nipissing.

Enfin, c'est le 26 juillet de la même année, que le P. Le Caron, récollet, célèbre la première messe à Trois-Rivières.

Avec le P. Bélanger, nous ne croyons pas que ce soient là de pures coïncidences, des espiègleries du hasard, mais bien des signes providentiels du futur patronage de la Mère de Marie en Nouvelle-France. (1)

Mais continuons l'histoire.

Revenu au Canada après son voyage en France de 1625, Champlain trouva sa colonie dans une triste situation. Les établissements de l'Acadie et de la Gaspésie avaient été ravagés par l'amiral David Kerth, écossais huguenot, qui envoya un de ses officiers sommer Champlain de lui livrer sa chère ville de Québec. Celle-ci était sans défense. Champlain dut céder et voir en un jour l'anéantissement de vingt années de travaux. Toute la population, moins quatre familles, reprit le chemin de la mère-patrie.

Mais sainte Anne n'avait pas abandonné son nouveau fief.

Le 2 avril 1629, le capitaine Daniel, de Dieppe, partait de France pour se porter au secours de Champlain. Arrivé le 28 août au Cap Breton, « il apprit, dit Benjamin Sulte, que, deux jours auparavant, Jacques Stuart, milord écossais, prétendant que le Cap Breton appartenait à l'Angleterre, avait élevé un fort au port des Baleines... Daniel, à la tête de 23 hommes, s'empara du fort, le rasa, et fit la garnison prisonnière. Puis il se rendit à l'entrée de la rivière Chibou où il construisit un autre fort, et y laissa une garnison avec deux Jésuites, les PP. Vincent et Vieuxpont, qui donnèrent

(1) *Trois voyages au Canada...* Aux éditions du Carrefour, Paris.

(1) Georges Bélanger, op. cit., Ch. I.

à ce fort et à la chapelle attenante le nom de Sainte-Anne. » (1)

Quand Champlain revint au Canada, en 1632, après le traité de Saint-Germain-en-Laye qui remettait le Canada à la France, il arrêta ses navires à la chapelle du Cap Breton et remercia la grande Sainte d'avoir tenu si fermement la clef du pays pendant les trois sombres années de la domination anglaise, et d'avoir éloigné les hommes cupides et les hérétiques qui infestaient alors la colonie, afin d'y former un peuple selon son cœur (2).

Mais arrivons au fait, tel que la tradition nous l'a conservé, qui se relie le plus directement à la fondation de Sainte-Anne de Beaupré.

Vers l'an 1650, six pêcheurs bretons remontaient le fleuve Saint-Laurent pour regagner Québec, lorsqu'un orage les surprit et les poussa sur des rochers. Déjà l'eau envahissait la chaloupe, qui menaçait de couler, quand nos matelots se souvenant que jamais un Breton n'invoque sainte Anne sans qu'elle réponde, s'agenouillèrent au fond de la chaloupe et jetèrent à leur patronne ce cri : « Bonne sainte Anne, sauvez-nous ! » Et ils s'engagent par vœu à lui construire une chapelle à l'endroit où elle conduirait leur barque. Aussitôt la mer se calme, et la barque accoste heureusement au rivage nord du fleuve, en face de Beaupré ou le Petit Cap, à sept lieues environ de Québec.

Le vœu des marins est historique, mais la chapelle qui en fut la réalisation a donné lieu à des controverses.

Dans les *Relations* des missions, dit le P. Bélanger, nous lisons ce fait intéressant : un missionnaire visitait la côte nord dès les commencements de la colonie. Il trouva le long du fleuve, entre Québec et Tadoussac, une petite chapelle construite auparavant en branches de sapin et encore bien conservée ; il y dit la messe avec grande dévotion. Si la critique moderne n'était pas si exigeante, nous nous permettrions de dire que c'était une miniature de cette chapelle des matelots qu'eux-mêmes ou leurs fils devaient construire plus tard en 1658. » (3) Jusque-là, en effet, d'après des documents incon-

testés, les habitants qui s'y étaient établis n'avaient ni église ni chapelle, et, pour ne pas les laisser tout à fait privés de secours spirituels, la *Compagnie des Cent Associés* donnait autrefois vingt-cinq écus à un prêtre de Québec pour qu'il y fit chaque année quelque voyage (1).

Enfin, en 1658, M. de Queylus, grand vicaire de l'Archevêque de Rouen, et alors curé de Québec, touché de la dévotion des habitants de la côte de Beaupré qui désiraient depuis longtemps avoir une chapelle où ils pussent recevoir les sacrements et assister au service divin, accepta l'offre d'un ancien matelot, Etienne Lessard, qui cédait volontiers une terre de deux arpents de front et d'une lieue de profondeur, située sur sa concession de Petit Cap. Il ne mettait d'autre condition à cette offrande sinon que, dans la présente année, on commencerait sans délai et qu'on continuerait, de bâtir une chapelle dans le lieu de ce terrain que M. de Queylus trouverait le plus commode. Celui-ci accepta la proposition le 8 mars, alla peu après avec un maçon sur le terrain indiqué, et marqua lui-même au bord du fleuve Saint-Laurent la place pour la future église, qui serait dédiée à sainte Anne. Le 23 suivant, il délégua M. Vignal (martyrisé plus tard, en 1661, par les Iroquois), chapelain des Ursulines de Québec, pour bénir la première pierre, qui fut posée par M. d'Ailleboust, exerçant alors les fonctions de gouverneur général en lieu et place de M. le vicomte d'Argenson, non encore arrivé à Québec.

A peine les ouvriers, disent les historiens, eurent-ils touché l'endroit du prodige accompli en faveur des marins bretons et commencé le travail de la construction, que le miracle jaillit comme d'une source. Un infirme du nom de Louis Guimond, qui fut aussi martyrisé par les Iroquois en 1661, et dont les descendants sont nombreux au Canada, se traîne péniblement sur le chantier, et, plein de confiance, jette trois petites pierres dans la fondation. Soudain, une vie nouvelle coule dans ses membres à demi-paralysés : il est guéri.

Et les miracles continuèrent.

Cette humble chapelle, dit le *Guide du Pèlerin et du Visi-*

(1) *Bulletin des recherches historiques*, 1896.

(2) G. Bélanger, op. cit., Ch. III.

(3) G. Bélanger, op. cit., Ch. VIII.

(1) *Bulletin des recherches historiques*, — juillet 1903.

teur, devint tout de suite chère aux habitants de la côte de Beupré, mais plus particulièrement aux marins, dont la plupart, avant de s'embarquer, venaient se recommander à celle qui est la « *Patronne des navigateurs* » et lui demande protection dans les dangers sans nombre de l'immense océan et du grand fleuve.

On l'appela la *Chapelle des Matelots*, parce que construite en exécution du vœu des matelots bretons par les habitants de Beupré, la plupart gens de mer.

Mais comme elle était trop près du fleuve, elle fut immédiatement endommagée par les eaux de la marée haute, et, avant qu'elle ne fût achevée, on décida, en 1661, de la transporter un peu plus loin (elle était en bois) et de la transformer en une construction plus solide et plus vaste, car la foule des pèlerins augmentait. Le 26 juillet de cette même année, on y vit jusqu'à mille ou douze cents communians, et les miracles ne cessaient de s'y opérer. La Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec, écrivait en 1665 : « A sept lieues de Québec, il y a un bourg appelé le Petit Cap, où il y a une église de sainte Anne, dans laquelle Notre Seigneur fait de grandes merveilles en faveur de cette sainte Mère de la Très Sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recouvrer la vue, et les malades de quelque maladie que ce soit recouvrer la santé. »

En 1667, le P. Le Mercier, alors supérieur des missions de la Nouvelle-France, écrivait dans les *Relations* : « Il semble que Dieu a voulu choisir en nos jours l'église de Sainte-Anne du Petit Cap, pour en faire un asile favorable et un refuge assuré aux chrétiens de ce Nouveau-Monde, et qu'il a mis entre les mains de cette Sainte un trésor de grâces et de bénédictions, qu'elle départ libéralement à ceux qui la réclament dévotement en ce lieu. C'est assurément pour cette même fin qu'il a imprimé dans les cœurs une dévotion singulière et une confiance extraordinaire en la protection de cette grande Sainte ; ce qui fait que les peuples y recourent dans tous leurs besoins, et qu'ils en reçoivent des secours très signalés et très extraordinaires, comme nous voyons dans les merveilles qui s'y sont opérées

depuis six ans... De si heureux événements nous font espérer que Dieu, par l'intercession de sainte Anne, comblera en ce saint lieu de mille bénédictions tout ce nouveau pays. »

Ce qui contribua encore à augmenter la ferveur des pèlerins, fut une statue de la Sainte, en bois doré, d'environ deux pieds de haut, apportée de France, et à laquelle on donna de suite le titre de statue miraculeuse. Placée d'abord à l'intérieur de l'église, elle fut ensuite mise dans une niche de pierre au portail du sanctuaire, afin que tous les pèlerins la pussent voir. Elle y resta pendant deux siècles. Cette statue a vu à ses pieds les humbles et les grands, et parmi ceux-ci en 1666, Mgr de Laval qui attribuait à sainte Anne les meilleurs succès de son apostolat, le Gouverneur Marquis de Tracy et son épouse, l'Intendant Talon, « le plus éminent gentilhomme que la France ait envoyé au Canada, qui inscrivit son nom sur la liste des pèlerins ; plus tard il témoigna qu'en deux circonstances notre Sainte l'avait sauvé d'un danger imminent sur la mer. » (1)

Les Sauvages eux-mêmes, — Hurons, Iroquois, Micmacs convertis, — venaient à l'envie rendre leurs hommages à la Bonne sainte Anne.

Anne d'Autriche, qui attribuait à sa sainte Patronne la naissance d'un fils qui devait être plus tard Louis XIV, ne se montra pas moins généreuse envers Sainte-Anne du Petit Cap qu'envers Sainte-Anne d'Auray et Sainte-Anne d'Apt. Elle lui envoya une magnifique chasuble brodée d'or, de soie et d'argent. Elle fut toujours une ardente propagatrice du culte de sainte Anne.

Le 2 décembre 1667, Mgr de Laval décréta la fête de sainte Anne obligatoire dans tout le territoire de la Nouvelle-France : « Nous le confessons, écrivait-il, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale dans cette église naissante que la dévotion spéciale que portent à sainte Anne tous les habitants du pays, dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples. »

(1) Bélanger, op. cit., ch. IX.

Mais on rêvait un temple plus vaste ; et en 1676, (1) une nouvelle église de 100 pieds de longueur, 36 de large et 40 de hauteur et construite en pierres, succéda à l'église en colombages pierrottés, et avec les matériaux de la chapelle des Matelots on construisit la chapelle commémorative.

Cette église de 1676 fut le rendez-vous pendant deux cents ans des pèlerins de la Nouvelle-France et des Etats-Unis, c'est-à-dire jusqu'en 1876, époque à laquelle la reconnaissance de tout un peuple éleva un vaste sanctuaire à la gloire de la Bonne sainte Anne. Pendant l'été de l'année suivante, on y vit plus de 40.000 pèlerins.

Les trois prêtres séculiers qui jusque-là desservaient la paroisse, ne suffisant plus au ministère du pèlerinage, l'archevêque de Québec, Mgr Taschereau, confia l'œuvre des pèlerins aux Rédemptoristes et dès lors le pèlerinage prit un élan merveilleux.

Le 5 mai 1887, Léon XIII, qui avait élevé quelques mois auparavant le sanctuaire au rang de Basilique mineure, accorda le privilège de couronner sainte Anne.

Hélas ! le 29 mars 1922, un violent incendie détruisit en trois heures ce que la piété des fidèles avait édifié en trois siècles. L'épiscopat canadien refit le geste de 1872, et la charité de tout un peuple, ainsi que des dévots à sainte Anne des Etats-Unis, permit d'élever à l'endroit même où les matelots bretons avaient miraculeusement débarqué, et où les premiers colons avaient érigé, en 1658, une chapelle en bois, le plus grand édifice religieux du pays, d'après les plans d'un architecte parisien, M. Maxime Roisin.

La nouvelle Basilique, en style roman du XII^e siècle, a 325 pieds de longueur sur 135 de largeur aux nefs qui sont au nombre de cinq, et de 200 pieds aux transepts. Deux tours en granit surmontent le portail à 285 pieds de hauteur.

Une crypte qui peut contenir 1.000 personnes, est destinée à servir de lieu de culte pour l'hiver.

La Basilique de Sainte-Anne de Beaupré, dit Robert de

(1) A la suite d'un Mandement Collectif des évêques de la Province de Québec, sollicitant la générosité des fidèles, le 12 mai 1872.

Rumilly, est le véritable sanctuaire national du Canada, et il n'a pas perdu son caractère français. Mais c'est aussi le pèlerinage le plus fameux de l'Amérique du Nord, et l'on y vient de loin, de Boston, de New-York, de Philadelphie, de la Nouvelle-Orléans, de Chicago, et de l'Ouest, des Rocheuses, de Californie, traversant tout le continent américain. On y vient en groupes, on y vient seul, en auto, en train, en bateau... » (1).

Dans une statistique publiée par les *Annales de la Bonne Sainte Anne*, on compte de 1879 à 1929, 9.123.140 pèlerins et visiteurs, et 7.460.998 communions pour 6.535 pèlerinages. Les facilités actuelles de transport font qu'on voit par an au moins 400.000 personnes à Beaupré, et, ces dernières années, 5 à 600.000. On marche peu au Nouveau Monde. Cependant Rumilly cite des pèlerins de Montréal qui ont marché 180 milles, et un chef de gare du Nouveau-Brunswick qui a fait 480 kilomètres à pied pour venir à Sainte-Anne de Beaupré.

Sainte-Anne de Beaupré possède, comme Sainte-Anne d'Auray, une Scala Sancta reproduisant celle de Rome. Elle est placée sur une éminence qui domine tout le village.

Un trait commun à tous les pèlerinages, c'est la fontaine. Beaupré ne fait pas exception. La source jaillit de la colline à quelques pieds seulement de la chapelle commémorative. On lui attribue un grand nombre de guérisons depuis le milieu du siècle dernier où les pèlerins ont commencé à faire usage de son eau.

A flanc de coteau, les pèlerins parcourent un chemin de croix aux personnages de grandeur naturelle, coulés par une fonderie de Vaucouleurs.

Filiales de Sainte-Anne de Beaupré.

« Il faudrait un volume pour décrire la magnifique, pour ne pas dire l'incroyable expansion du culte de sainte Anne au Canada et aux Etats-Unis, depuis Beaupré jusqu'à la région des Grands Lacs et jusqu'à la baie d'Hudson ; puis de

(1) R. Rumilly, op. c. p. 149.

là dans les Antilles, et bien au delà. » Ainsi s'exprime le P. Charland dans sa *Sainte Anne d'Amérique*.

Contentons-nous de mentionner seulement au Canada : *Sainte-Anne du Bout de l'Île* ou de Montréal, *Sainte-Anne de Varennes*, *Sainte-Anne de Yamachiche*, *Sainte-Anne du Cap Santé*, *Sainte-Anne de la Pérade*, *Sainte-Anne de la Pocatière* qui abrite un collège classique et une école d'agriculture, *Sainte-Anne de Ristigouche*, centre de la dévotion de nos bons et pieux amis les Micmacs à leur Patronne, et dont l'église est desservie par les PP. Capucins ; *Sainte-Anne de Sorel*, de Prescott, d'Ottawa, du Saguenay, *Sainte-Anne des Plaines*, *Sainte-Anne des Monts*, *Sainte-Anne du Sault...* etc., etc. Sainte Anne a donné son nom à 72 paroisses ou missions au Canada seulement. Nous ne pouvons cependant passer sous silence *Sainte-Anne des Chênes* dans le Manitoba, fondée en 1859 par un missionnaire breton, le P. Lefloch, oblat de Marie-Immaculée, et qui est aujourd'hui pour le Nord-Ouest ce qu'est Sainte-Anne de Beupré pour la province de Québec, un sanctuaire où tous les catholiques viendront retremper leur foi et leur esprit national. Il y a aussi des miracles à Sainte-Anne des Chênes en 1898, en 1911, en 1924, en 1925 et ils continuent, témoignant clairement que la dévotion à la Mère de Marie a pris racine pour longtemps au Manitoba et que la grande Sainte y répond avec cette même bonté généreuse qui, depuis trois siècles, lui a conquis tant de cœurs sur le sol québécois (1). Comme à Sainte-Anne de Beupré, les RR. PP. Rédemptoristes s'y dévouent au service des pèlerins.

Il faudrait un autre volume pour l'histoire de la dévotion à sainte Anne aux Etats-Unis. Toutes les grandes villes ont leur sainte Anne : New-York, Chicago, Baltimore, Boston, Brooklyn, Philadelphie, Albany, Cincinnati, La Nouvelle-Orléans, Saint-Louis (Missouri), Manchester, Fall-River, Détroit, etc. Actuellement, dit le P. Bélanger, plus de deux cents paroisses ou missions aux Etats-Unis, réparties dans quatre-vingt deux diocèses, portent le nom de sainte Anne ; et tous ces sanctuaires sont reliés à celui de Beupré dans

(1) *Pèlerinages canadiens*. Article du R. P. Laplante, C. SS. R.

une union étroite ; et on peut dire que *Sainte-Anne de Beupré* est comme le cœur religieux de toute l'Amérique du Nord.

Mais nous ne pouvons terminer cet article sans parler de *Sainte Anne du Lac Champlain*.

Champlain est le premier homme civilisé qui ait visité les îles de ce lac aujourd'hui appelé de son nom. Le 26 juillet 1609, comme nous l'avons dit, il passait devant une île de sept milles de long sur deux de large, où cinquante-sept ans plus tard, Pierre de Saint-Paul, sieur de la Mothe, accompagné de plusieurs officiers et soldats bretons, entre autres Olivier Morel de la Durantaye, capitaine comme lui au régiment de Carignan, construisit un fort qu'il dédia à sainte Anne. L'île elle-même fut appelée Île Lamothe. A ce fort fut ajoutée une chapelle au moins en 1668, quand Mgr de Laval vint visiter cet établissement. C'était la première chapelle de sainte Anne dans les Etats-Unis.

Mais ce fort fut bientôt abandonné et tomba en ruines, et avec le temps, la chapelle, les cabanes et les palissades, tout disparut.

Il appartenait encore à un Breton, M. l'abbé Kerlidou, curé de l'île Lamothe, en 1890, de remettre l'île sous le patronage de sainte Anne. Encouragé par son évêque, Mgr de Goësbriant, aussi bon fils de Bretagne que bon fils de sainte Anne qui, dans sa cathédrale de Burlington, avait consacré un autel en marbre à sa Sainte préférée et lui avait dédié une des principales églises de son diocèse, celle de Milton, l'abbé Kerlidou, moyennant des aumônes et des sacrifices personnels, acheta l'emplacement de l'ancien fort, y éleva une belle statue à sainte Anne, construisit une chapelle et une petite résidence pour le prêtre, et y établit un pèlerinage.

Et que devient le Canada sous ce puissant et bienfaisant patronage ?

Il n'est pas plus que nous exempt des misères contemporaines. Mais tout de même voici ce qu'a pu écrire un prêtre éminent de là-bas : On a parlé souvent du miracle canadien. Or le miracle canadien le voici : Nous devrions être morts depuis cent cinquante ans, avoir perdu le parler

de France et perdu la foi de Rome. Or le français nous tient toujours aux lèvres, et la foi romaine au cœur.

Et cela c'est le miracle de sainte Anne (1).

† Dom. GILDAS, o. cist.

Abbaye cistercienne de N.-D. du Lac (Canada).

(dans le monde : Jean-Marie ROBERT, de Ploërdut).

— Lorsque, à la fin du XIX^e siècle, une relique insigne de la Mère de Marie eut été accordée par le Souverain Pontife, à Sainte-Anne de Beaupré, cette relique fut déposée pendant quelques jours dans la cathédrale de New-York avant d'être transportée au Canada. Or elle y provoqua des manifestations de piété extraordinaires, et l'on signale même quelques miracles obtenus à cette occasion.

— Actuellement au Canada français, les miracles et les faveurs accordés par sainte Anne sont tellement fréquents, qu'on l'appelle là-bas « la grande thaumaturge de l'Amérique du Nord. »

— En 1933, la neuvaine préparatoire à la solennité du 26 juillet a été prêchée par radiophonie à toute l'Amérique du Nord. Et ç'a été de l'enthousiasme.

— La dévotion des Canadiens pour leur patronne va toujours grandissant ; on le constate tant par les pèlerinages incessants qu'ils entreprennent à son sanctuaire de Beaupré que par le soin qu'ils ont tous de placer son image dans leurs maisons.

Mgr Marquet, dans un discours mémorable qu'il prononça à Beaupré en 1925, disait : « Le culte de sainte Anne doit être considéré comme une partie intégrante du patrimoine spirituel des catholiques canadiens. C'est à cette dévotion sincère, ininterrompue, que nous devons pour une bonne part l'exceptionnelle puissance de vie de nos familles et de nos paroisses. »

— « J'affirme sans hésiter que le culte de sainte Anne forme un des éléments constitutifs de l'âme canadienne » (M^{sr} PAQUET).

— Les Pères du premier concile de Québec déclarèrent que « sainte Anne semble avoir adopté comme son domaine propre le pays canadien » ; et ils ajoutaient : « La route qui conduit à l'église de Beaupré

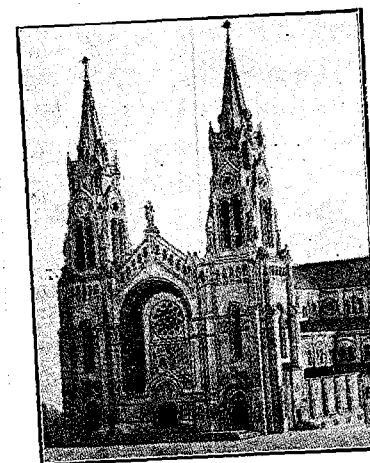
(1) *La bonne sainte Anne*. Ch. XXXI, p. 173. cf. le R. P. Charland. O. P. : *Sainte Anne d'Amérique*.

est parcourue par une foule de pèlerins — confiants et recueillis en allant, joyeux et consolés au retour. »

— Au fond de tout cœur vraiment canadien il y a de la tendresse pour sainte Anne. (Laure CONAN).

Un évêque, Mgr Bourget, disait : « Sainte Anne aime le Canada, et le peuple canadien est son peuple chéri. »

Fr. YVES.



SAINTE ANNE A CEYLAN

Sainte-Anne de Talavila est aux Ceylandais ce qu'est Sainte-Anne d'Auray aux Bretons et Sainte-Anne de Beaupré aux Canadiens : même popularité, mêmes foules, même ferveur.

La chapelle de Talavila est située dans un désert de sable, et à première vue, on la croirait inabordable. Pour y atteindre, le pèlerin doit parcourir une grande lieue de dunes mouvantes et brûlantes où l'on s'enfonce à chaque pas, ce n'est qu'en s'attelant avec les bœufs et en poussant aux roues, qu'on fait avancer les charrettes.

Mais au bout du voyage, quel émerveillement, quand, au milieu d'un large massif de cocotiers, on aperçoit l'église, une vaste église en pierre de taille, et aux colonnes en bois dur, presque neuve encore, datant de cinquante ans au plus.

Quelle est l'origine de cette dévotion implantée ainsi en plein désert ? On l'ignore.

Une tradition orale existe, très vague et sans la moindre documentation, et l'on serait tenté, en examinant certains détails, d'y voir simplement une réplique des origines de Sainte-Anne d'Auray, adaptées aux mœurs de ce pays.

L'opinion actuelle des missionnaires, c'est que l'évangélisation du Ceylan était antérieure à l'arrivée des Hollandais, les premiers convertis étaient déjà familiarisés avec le culte de sainte Anne. Lorsque les protestants occupèrent l'île et s'appliquèrent à y détruire toute trace de catholicisme, les chrétiens cachèrent les statues de leurs saints, et ce serait la découverte d'une de ces statues, celle de sainte Anne, qui aurait déterminé dans le pays le mouvement actuel de dévotion.

Deux grands peuples fréquentent ce Pèlerinage : les Tamouls et les Singhalais, mais séparément : chacun d'eux a neuf jours pour faire ses dévotions : la première série commence le 6 juillet, et la seconde se termine le 25. Au cours de ces trois semaines, on compte 50 à 60.000 pèlerins chaque année.

A cette occasion une ville s'élève comme par enchantement autour de l'église, une ville comprenant plus de 4000 maisonnettes avec de nombreux bazars, véritable ville avec ses rues tirées au cordeau et portant chacune un nom ; c'est une ville complète avec sa grande place, ses marchés, ses hôtels, ses bains, son bureau de poste, son hôpital, sa gendarmerie aux bras croisés, sa prison sans pensionnaire : C'est la ville des pèlerinages. Un mois après les fêtes, il n'en reste plus trace. Mais l'année suivante, elle sera encore là, exactement la même.

Après la physionomie de la station, voici maintenant la physionomie des pèlerins.

Hommes et femmes, chrétiens et païens, après avoir revêtu leurs beaux costumes, s'en vont portant des cierges ou de jeunes pousses de cocotier, se prosterner sur le sable devant la grande façade de l'église. Là on allume les cierges ; tous ensuite se traînant sur leurs genoux, se dirigent vers l'intérieur de l'église et de là jusqu'à la statue miraculeuse. Arrivés à l'autel, ils y fixent leurs cierges ; et alors, sans respect humain, chacun et chacune exposent tout haut sa demande.

Ecoutez cette femme ; elle dit : « O mère, donne-moi des enfants, je n'en ai encore, que 3, 4, 6 (le nombre varie de l'une à l'autre), donne-m'en d'autres ; j'élèverai bien tous ceux que tu me donneras ».

Ecoutez-en d'autres à côté : « J'ai une infirmité, guéris moi ». Et l'infirmité est longuement décrite.

— « O mère, je suis en procès (et l'affaire est détaillée tout au long), fais que je gagne mon procès ».

Les supplications varient à l'infini, chacun exposant à haute voix sa requête à la Sainte, comme s'il était seul avec elle. Puis comme s'ils étaient sûrs d'être exaucés, ils déposent leur offrande devant la statue.

L'offrande, qu'ils appellent leur « vœu » et qui consiste souvent en un ex-voto, est — comme à Sainte-Anne d'Auray, et, je crois, dans la plupart des lieux de pèlerinage, — un symbole de la faveur obtenue ; des bras, des jambes, des berceaux, des outils, des croix, des cœurs, des ancres, des bracelets ; tout ce qui peut correspondre à une douleur ou à une espérance d'ici-bas : non pas moulés dans la cire comme chez nous, mais découpés dans une mince feuille d'argent.

Le « vœu » consiste aussi quelquefois à monter la garde au sanctuaire, c'est-à-dire à y passer des jours et des nuits sans trêve, ou encore à s'y faire baptiser.

Les faveurs spirituelles accordées par sainte Anne sont nombreuses, en effet, et on signale surtout de fréquentes conversions (1).

On sait que les cas de possession ne sont pas rares dans les régions païennes ; aussi chaque année Talavila reçoit la visite d'un certain nombre de possédés. Leurs cris et leurs mouvements apitoient les foules qui ne cessent de prier pour eux. Pendant la messe et le soir pendant le salut, on les attache à une croix de pierre devant le porche de l'église, et c'est là que le missionnaire vient les exorciser.

Chacune des neuvaines se termine par une procession, qui tient à la fois d'une manifestation pieuse, d'une exaltation un peu barbare, et l'on dirait presque parfois de la superstition. La statue miraculeuse est placée sur une vaste plate-forme en lourds madriers, que des centaines d'épaules soulèvent bientôt comme une paille légère. A ce moment une poussée violente se fait, chacun tend les mains comme pour toucher la statuette, on lui jette des eaux de senteur, des dragées, des pois bénits que l'on ramassera ensuite dans le sable en guise de remèdes ou de talismans. Et la procession s'avance au bruit des fusillades, au son des cloches et de la musique, au chant des cantiques, vociférés en vingt langues diverses.

(1) « Je ne saurais dire s'il y a eu de vrais miracles, mais c'est par milliers que l'on y compte les faveurs obtenues « *Témoignage d'un missionnaire* ».

Lorsque au bout d'une heure, le cortège débouche en vue du rivage, le spectacle tient vraiment de la féerie. Mais tout à coup, spectacle inattendu, des milliers de pèlerins se détachent du cortège, et se précipitent vers le rivage de l'Océan. Pourquoi ? C'est qu'une légende assure que les poissons sortent leurs têtes de l'eau pour saluer sainte Anne au passage, et on veut les voir. Bien entendu, on ne les voit jamais ; mais on s'en console en pensant qu'une vague indiscrete les aura sans doute dérobés aux regards, ou que leur salutation rapide a déjà eu lieu ; et les curieux, remettant leur espoir à l'année suivante, s'empressent de rejoindre la procession.

Au moment où le cortège rentre à l'église, un prêtre prend la statuette entre ses bras pour la reporter à son autel, mais c'est au risque de perdre la vie. L'enthousiasme de la foule est monté à son point culminant, et chacun veut faire personnellement ses adieux à la Sainte en touchant sa statue. Plus d'un missionnaire a été renversé dans ces bagarres et piétiné par la foule.

La clôture de la neuvaine a un lendemain traditionnel. Les 15 ou 20.000 pèlerins ont apporté des offrandes en nature, du riz et des condiments variés. Tous ces apports doivent être consommés sur place, sous peine de se perdre ; et ce sont alors des agapes aussi fraternelles que celles de la primitive Eglise. Tous les convives s'alignent sur le sol, prêts à recevoir, sur une feuille de bananier, les portions qui reviennent à chacun, les pauvres devant être plus abondamment servis ; l'évêque dit le *Benedicite* solennel, et la distribution commence. Mais avant la fin du repas, voyez le soin avec lequel on met en réserve une petite part du « riz de Sainte-Anne » que l'on emportera chez soi, de même qu'on emporte un laurier bénit, comme une sauvegarde du foyer.

Nous avons dit que beaucoup de pèlerins y sont venus à pied, mais un grand nombre aussi y viennent en charrette à bœuf, et alors a lieu, une cérémonie à l'instar de celle de saint Cornély en Carnac : un missionnaire n'est pas de trop pour asperger, pendant deux jours, les placides animaux qu'on vient lui présenter.

Au départ du dernier pèlerin, à l'issue de la seconde neu-

vaine, le silence planera de nouveau sur la plaine sablonneuse et Talavila ne sera encore qu'un désert pendant 10 mois. Mais l'année suivante sainte Anne qui aime son fidèle Ceylandais, l'appellera de nouveau dans la solitude comme si elle avait pris comme devise ici le mot de l'Écriture ; *ducam eum in solitudinem et loquar ad cor ejus*.

Le sanctuaire de Talavila n'est pas le seul à Ceylan dans lequel on honore sainte Anne. Au seul diocèse de Colombo, on compte douze églises qui lui sont dédiées.

P. FALHER O. M. I.

D'après le P. DUCHAUSSOY ET LE P. LEFRÈRE.

SAINTE ANNE EN PROVENCE

Le culte de sainte Anne dans la ville d'Apt remonte au moyen âge, et peut-être plus haut.

Ses origines reposent sur deux récits dont le caractère historique est également contesté.

C'est d'abord la venue en Provence de la famille de Béthanie, qui aurait emporté avec elle, dit-on, les reliques de la grand'mère de Jésus.

C'est ensuite la présence de Charlemagne à Apt, avec la découverte imprévue des reliques de sainte Anne jusque là ignorées. Or, de récents historiens du grand empereur prétendent qu'il n'a jamais passé par cette ville.

Nous n'avons pas ici à prendre position dans un débat qui est étranger à notre programme. Ce qui nous intéresse uniquement dans ce Congrès, c'est, quel qu'en soit le point de départ, le culte que la ville d'Apt a rendu à sainte Anne. La base de la dévotion, qui est réelle et très vive, c'est la croyance qu'on y possède ses reliques.

Les reliques qui s'y trouvent, l'Eglise a de tout temps permis de les vénérer, mais sans jamais se porter garant de la légende provençale qui attribue à saint Lazare leur arrivée en Gaule. Du reste la présence de reliques a toujours eu dans la dévotion à sainte Anne une importance très secondaire. S'il y a des reliques exposées à la vénération publique, on les baise avec respect ; on est heureux de les posséder, mais s'il n'y en a pas, la dévotion s'en passe.

C'est au XIV^e siècle seulement que le culte de sainte Anne s'affirme nettement à Apt avec un office spécial. Le pape Urbain V y vint en pèlerinage en 1365. En 1484, des indulgences considérables ayant été accordées à l'Eglise aptésienne par le pape Innocent VIII, cette nouvelle, dit un

historien, « mit en tel émoi les populations méridionales, que de tous les pays d'alentour affluèrent à Apt des milliers de pèlerins »,... moins sans doute pour vénérer les reliques que pour gagner des indulgences. Et voilà l'origine du mot Pardon.

Tel est le premier témoignage documentaire relatif au caractère populaire du culte de sainte Anne à Apt. Dès lors on vit la Provence invoquer la *Mère de Marie* à l'unisson avec la Rhénanie, et participer elle aussi à l'expansion extraordinaire de son culte, en ce XV^e siècle qu'on a justement appelé, au point de vue dévotion, le siècle de sainte Anne.

Des rois, des reines, des grands seigneurs s'y rendaient en pèlerinage; on y vit, au XVII^e siècle, la reine Anne d'Autriche avec ses dames d'honneur.

Bref, c'était un lieu de grand pardon. D'incessantes faveurs, accordées par la Sainte, récompensaient la dévotion des pèlerins, et en même temps l'encourageaient.

Après la Révolution, le Pèlerinage reprit sa vogue; et dans le cours du XIX^e siècle, deux fêtes caractéristiques ont rappelé à l'attention de la France entière l'importance de ce sanctuaire historique.

En 1862, les jeux floraux y tinrent leur assise, et un tournoi poétique y fut institué en langue provençale. Le Midi une fois de plus se leva pour chanter; et tout naturellement « la douce aïeule de Jésus » fut l'héroïne de la fête et la féconde inspiratrice des félibres.

Un autre concours de peuple plus solennel encore eut lieu 15 ans plus tard. En 1877, l'archevêque d'Avignon était Mgr Anne Dubreuil, ancien évêque de Vannes, celui-là même qui avait décidé l'érection à Sainte-Anne d'Auray d'une basilique qui fût digne de la Bretagne. Il avait assisté au couronnement de la statue bretonne, et il obtint du pape que fût également couronnée la statue provençale. La cérémonie eut lieu en présence d'une foule immense dont « l'enthousiasme, dit-on, surpassait même la foi. »

Depuis ces journées de triomphe nous aimons à croire que la dévotion de la Provence pour « la douce aïeule de Jésus » n'est pas entrée en sommeil. Et nous souhaitons que se réalise encore au XX^e siècle l'observation du vieil historien de

1606. « Il n'y a Marseillais, si petit soit-il, qui, à l'exemple de ses père et mère, ne soit intérieurement affectionné à ceste sainte patronne. »

Pendant la procession traditionnelle — lisons-nous dans un récent compte-rendu, — les pèlerins accourus très nombreux à la fête, ont accompli le rite symbolique et pittoresque qui consiste à passer sous la châsse de sainte Anne, se mettre sous sa maternelle protection !

Le tissu précieux d'Apt qu'on appelle le « voile de sainte Anne », s'il faut en croire l'analyse qui en a été faite récemment au musée de Cluny, est un tissu de fabrication arabe; il aurait été apporté d'Orient par l'évêque d'Apt qui fit partie de la première croisade.

En témoignage de la bonne fraternité qui existe entre les deux Pèlerinages français de sainte Anne, nous sommes heureux de citer le sonnet suivant, qui fut couronné dans un concours poétique.

FR. YVES.

Je ne suis pas Breton, ma mère est la Provence,
Mais ma belle patrie et la vôtre sont sœurs;
Si sainte Anne d'Auray veille à votre défense,
Sainte Anne d'Apt reçoit nos hymnes et nos cœurs.

Elle aime nos rochers et notre mer immense;
Et nos grands bois de pins aux sublimes rumeurs;
Mais elle ouvre sur vous les bras de sa clémence,
Elle aime votre foi, votre langue et vos mœurs.

Garde les deux pays qui gardent tes reliques,
Bénis les Provençaux fougueux et catholiques,
Chauds comme leur soleil et leurs cieux enflammés,

Et bénis les Bretons, la race séculaire,
Qui sait les poids du glaive et le poids du rosaire,
La race de tes fils vaillants et bien aimés.

SAINTE ANNE EN BRETAGNE

En Bretagne, sainte Anne est reine.

Elle y possède deux statues officiellement couronnées : l'une à Keranna, l'autre à la Palud. Elle y compte 208 églises ou chapelles disséminées dans les cinq diocèses de la province ; et il n'y a pas une paroisse qui ne lui ait élevé au moins un autel ou une statue.

I. — SAINTE-ANNE LA PALUD

C'est au fond de la baie de Douarnenez. Là, abritée par une haute et longue trainée de dunes, s'est tapie, entre de grands ormeaux, la chapelle de sainte Anne, dans une plaine déserte, comme à Talavila.

Mais une fois par an, — autre ressemblance, avec la chapelle miraculeuse de Ceylan, — tout un peuple se transporte sur cette lande ; et le désert s'emplit comme par enchantement, le dernier dimanche du mois d'août.

La chapelle est modeste ; mais en ce jour la vieille statue, toute fruste et noircie par ses quatre siècles d'existence, se met à l'unisson avec les dames de Cornouailles qui viennent lui faire visite en costumes éblouissants : elle revêt pour sa fête une robe de satin bleu rehaussée d'or et de riche dentelle.

Il n'y a qu'un jour de fête à la Palud ; mais en ce jour unique, c'est par cinquante ou quatre vingt mille que les Bretons, paysans et matelots, s'y donnent rendez-vous. La procession, qui est la grande manifestation de la journée, se déroule dans un long défilé de plus d'un kilomètre et monte jusqu'au sommet de la dune, afin que leur douce patronne puisse bénir de là-haut les pêcheurs et les marins bretons.

II. — SAINTE-ANNE D'AURAY

« Sainte-Anne d'Auray, c'est le lieu sacré de la Bretagne ; c'est la chapelle des grands miracles ; c'est le saint pèlerinage qui exerce sur toutes les âmes bretonnes une attirance irrésistible (1) ».

L'antiquité du culte de sainte Anne en cet humble village, aujourd'hui le plus célèbre de l'Europe, remonte au



VII^e siècle ; et d'après les données actuelles de la science, ce devait être la seule chapelle qui lui fût dédiée à cette époque en Gaule, avec celle de Floriac, que les documents du temps des Capétiens signalent à la porte de Rouen.

Au XVII^e siècle, c'est-à-dire 900 ans plus tard, toute trace de chapelle avait disparu. Le nom seul de KER-ANNA restait comme témoin du passé. Mais le moment était venu où la Sainte allait, d'une manière retentissante, reprendre possession de son domaine.

A cette époque, — l'année même où le pape avait étendu le culte de sainte Anne à l'Eglise universelle en qualité de fête chômée, il y avait dans ce village un paysan, que rien en apparence ne distinguait des autres laboureurs, mais que

(1) Jules Janin.

les événements allaient appeler à une notoriété mondiale. Il s'appelait YVES NICOLAZIC.

Il avait alors 40 ans ; c'est l'âge où la pensée, mûrie par l'expérience, n'est plus guère sujette aux illusions de l'imagination. C'était l'homme de bon sens et de bon conseil consulté par ses voisins dans les cas difficiles ; c'était l'homme de bonne tenue et de solide piété, communiant tous les dimanches et jours de fête ; ayant toujours, en allant et en venant, son chapelet à la main. Un vrai Breton, un vrai chrétien. Il aimait la Sainte Vierge, il aimait sainte Anne, qu'il nommait sa « bonne maîtresse » ; et son attrait pour elle n'était pas seulement de la dévotion, c'était un sentiment plus ardent : il l'aimait d'amour profond, mais tout de même il ne venait encore à l'esprit de personne que ce paysan pût être un saint en formation.

Longtemps avant le grand jour de sa révélation définitive, sainte Anne avait commencé d'apparaître à Nicolazic. Pendant plus de 18 mois elle le tint en haleine par d'incessantes visites pour fortifier son cœur, et le préparer à sa glorieuse mission.

La première apparition eut lieu près de la fontaine. Nicolazic et son beau-frère étant allés, à la nuit tombante, chercher leurs bœufs dans une prairie voisine, pour les mener à l'abreuvoir, aperçurent, dans une auréole de lumière, une belle Dame, vêtue de blanc et tenant en main un flambeau allumé ; les bœufs en furent effrayés. Elle ne leur adressa pas la parole, et se contenta d'apparaître dans l'attitude de ces statues qui dominent les fontaines saintes en Bretagne, comme pour exprimer par ce geste muet que la place de son image était en cet endroit ; en même temps elle empêchait les bœufs de venir boire à la fontaine, signifiant ainsi aux deux laboureurs que cette eau devait avoir désormais une destination plus noble.

Quelques mois plus tard, la blanche Dame se montra de nouveau à Nicolazic. Cette fois il la rencontra près de la Croix ; elle l'appela par son nom ; puis tous deux se dirigèrent ensemble vers le hameau prédestiné, elle, tenant un flambeau en sa main, lui, égrenant son chapelet ; et ce dut être un spectacle ravissant pour les âmes des vieux ancêtres,

que de voir le pieux Nicolazic faire à Keranna, en compagnie de sa « bonne Maîtresse », la première de ces processions de famille, qui sont, dans les pèlerinages de Bretagne, si fréquentes et si édifiantes. Ils se séparèrent à la porte de la ferme, et la vision disparut. C'était le 25 juillet, à l'heure où l'on chantait, dans l'Eglise universelle, l'office de sainte Anne.

Le bon laboureur, troublé par ce qu'il avait vu, se retira dans sa grange pour y mieux cacher son émotion, et s'étendit sur la paille.

Vers les onze heures, il fut surpris d'entendre un bruit confus dans le grand chemin : on eût dit une multitude immense arrivant de tous côtés. Etonné, il se lève en hâte et ouvre la porte ; mais au dehors, dans la campagne silencieuse, il n'y avait personne. Alors, saisi de crainte, il rentre dans sa grange ; mais tout à coup voici qu'une lumière très vive remplit l'appartement, et dans cette lumineuse auréole apparaît la Dame, plus resplendissante que jamais ; elle lui dit : « Yves Nicolazic, ne craignez rien : JE SUIS ANNE, MÈRE DE MARIE. Dites à votre Recteur qu'il y avait ici autrefois, même avant qu'il n'y eût aucun village, une chapelle dédiée en mon nom : c'était la première de tout le pays ; il y a 924 ans et 6 mois qu'elle a été ruinée ; je désire qu'elle soit rebâtie au plus tôt, et que vous en preniez soin. Dieu veut que j'y sois honorée. » Après quoi, elle disparut.

Ce soir là, Nicolazic fut officiellement investi de sa grande mission ; et il y a été fidèle, mais au prix de quelles dures épreuves !

Nous ne raconterons ni les railleries qui accueillirent ses premières démarches, ni les humiliants reproches qu'il reçut de son recteur ; le clergé menaça de lui interdire les sacrements ! Railleries et menaces l'émurent profondément, mais ne l'ébranlèrent pas. Son humilité justifiait d'ailleurs à ses propres yeux l'accueil que l'on faisait à ses révélations ; il pensait, comme tout le monde, que sainte Anne avait bien tort de se confier à lui pour une telle entreprise. Qu'était-il lui pauvre paysan, pour servir de messenger à l'aïeule du Christ ? Comment pourrait-il persuader qui que ce fût de la réalité de sa vision ? On le traiterait de fou, de visionnaire,

d'orgueilleux. Et puis où trouver l'argent nécessaire pour bâtir une chapelle ?

Mais on lui disait d'aller, et il allait ; doux et humble comme un bon chrétien, il était en même temps le plus tenace des Bretons.

Du reste, durant ces jours de crise, la Sainte revenait sans cesse le réconforter. En même temps qu'elle le pressait d'agir, de son côté il lui demandait instamment de manifester sa puissance ; et il était en effet grand temps qu'elle le fit, car, en ce moment même, la flotte protestante tentait contre les côtes de Bretagne un assaut formidable, pour établir dans le pays de sainte Anne, sa domination avec son hérésie.

Aussi le dénouement ne devait pas tarder ; déjà il se passait à l'endroit de la vieille chapelle des prodiges étranges : souvent Nicolazic, miraculeusement transporté en ce lieu, y entendait des chants célestes ; et, le cœur inondé d'une joie surnaturelle, n'ayant plus conscience ni du temps ni de son état, il se croyait au paradis. Le 2 mars 1625, il s'y trouvait encore ; et pendant que des hauteurs du ciel, les anges descendent vers la plaine de Keranna avec des concerts d'une merveilleuse douceur, les voix confuses d'un peuple immense leur répondent ; le village semble envahi par les pèlerins du ciel et de la terre, comme s'ils venaient assister à la prise de possession solennelle. Enfin paraît la Souveraine : elle rappelle de nouveau à son mandataire qu'elle avait autrefois en ce lieu une chapelle, et reproche à Nicolazic d'être si lent à la rebâtir : « Mais, répliqua le bon breton, faites donc quelque miracle, ma bonne Maîtresse, pour que tout le monde connaisse votre volonté. »

Alors Elle lui déclare que l'on verra bientôt un témoignage incontestable de sa véracité.

En effet dans la nuit du 7 mars, vers 11 heures, comme Nicolazic disait son chapelet à son ordinaire avant que de s'endormir, elle se montra tout à coup à lui. — « Yves Nicolazic, lui dit-elle, appelez vos voisins, menez-les avec vous au lieu où mon flambeau vous conduira... »

L'heure du grand miracle était arrivée. Sainte Anne allait enfin remettre au jour la statue qui attendait en terre depuis

924 ans la renaissance du Pèlerinage. C'était la nuit mémorable d'une résurrection.

« Le bon Nicolazic tout ravi, — dit le naïf chroniqueur (1) qui vécut lui-même dans l'intimité du Voyant, — se lève promptement à la lueur du flambeau allumé ; comme il veut sortir de sa chambre, la lumière le précède ; étant sorti dehors, il la voit s'avancer devant lui pour aller au champ de la Chapelle ; mais tout à coup, il se souvient du conseil qui lui avait été donné de mener avec soi des témoins ; il retourne donc sur ses pas, pendant que la lumière demeure en arrêt : quand il revint avec quatre laboureurs ses voisins, le flambeau les attendait à la même place ; et Nicolazic tout extasié de joie, leur dit : « Allons, mes amis, où Dieu et Madame sainte Anne nous conduiront. » A mesure qu'ils avançaient, le flambeau les précède, ainsi que l'étoile précédait les Saints Roys Mages pour aller en Bethléem, jusqu'à ce que étant arrivé dans le champ de la Chapelle, il s'arrête, monte et descend trois fois, puis disparaît... Le bon Nicolazic y courut hâtivement, marqua du pied l'endroit ; et appelant son beau-frère, y fit donner cinq ou six coups de tranche, dont il sortit un bruit sourd, qui fit connaître qu'il y avait là une pièce de bois ; et, chacun aidant à l'envie, ils découvrirent le glorieux bois de l'ancienne image ».

Après la découverte miraculeuse de la sainte Statue, les obstacles qui s'étaient multipliés jusque-là, nombreux et insurmontables, tombèrent par enchantement. La grande nouvelle se répandit avec une rapidité qui tient du miracle : aussitôt la Bretagne entière, mise en branle comme par une impulsion divine, accourut pour saluer sa patronne. Le pèlerinage était créé, et pour toujours. Le mouvement commencé depuis trois siècles ira en effet toujours grandissant.

Des édifices, d'après un plan grandiose, furent construits en peu d'années ; et vingt ans plus tard, l'humble village de Keranna était devenu un des plus célèbres rendez-vous de la piété catholique : « à peine s'en peut-il trouver un, dit le

(1) Le P. Hugues de Saint-François, premier prieur du couvent des Carmes à Sainte-Anne d'Auray.

chroniqueur, où il y ait un concours de peuple si général et où l'on voit les pèlerins en si grande dévotion ». En 1629, ajoute-t-il, il y eut, au cours de trois jours de 70.000 à 80.000 pèlerins dont la plupart se confessèrent et communèrent.

Sainte Anne faisait sa réapparition dans sa province en Souveraine, marquant sa bienvenue par d'incomparables faveurs : *Tous les trésors du ciel sont en mes mains !* avait-elle dit à Nicolazic ; et voici qu'en effet les procès-verbaux, rédigés avec soin et sévèrement contrôlés, détaillent des miracles surprenants : des guérisons subites de maladies incurables, des résurrections de morts, la peste écartée, des navires sauvés d'un naufrage certain, des conversions sans nombre ; et surtout, spécialité touchante de la bonne Mère sainte Anne, une ravissante quantité de miracles opérés en faveur de petits enfants, signe manifeste que sainte Anne est avant tout mère et grand'mère. Le premier de ces dons gracieux fut accordé à Nicolazic lui-même : il était marié depuis quinze ans, et c'est quelque temps après la manifestation du 7 mars 1625 que naquit son premier enfant.

Ce qu'il y a de plus touchant à voir en Bretagne, ce n'est pas la basilique de Sainte-Anne, ni les incomparables solennités de ses fêtes ; c'est la confiance filiale de ses Bretons.

Celle-ci est sans borne.

Il est, sur la côte Armoricaire, bien des marins qui n'assistent presque jamais à la messe, il n'en est pas un qui n'invoque instinctivement sainte Anne au moment du danger, et qui ne vienne ensuite, sans manque et sans honte, la remercier en sa basilique bénie, publiquement et pieds nus.

Parmi le peuple des campagnes bretonnes, on rencontre parfois des gens ignorants ou grossiers ; on n'en trouve pas qui n'aient en notre patronne une confiance absolue ; son nom arrive tout naturellement sur toutes les lèvres, car il est gravé dans tous les cœurs. Un naïf et bon vieillard à qui l'on disait en souriant qu'il serait bien embarrassé au paradis, ne sachant ni le français de France ni le latin de l'Eglise, répondit qu'il irait trouver sainte Anne : « celle-là du moins me comprendra, ajouta-t-il, car elle est du pays ! ». Cette

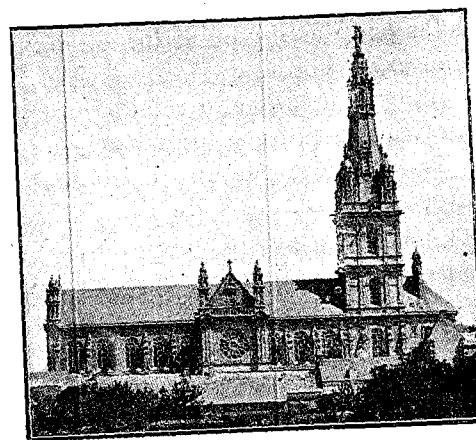
confiance indéfectible en sainte Anne ne s'est nullement affaiblie au cours des trois siècles qui se sont écoulés depuis le début, et les persécutions tour à tour surnoises ou violentes n'en ont pu venir à bout.

Ainsi rien ne s'est perdu du culte séculaire : c'est toujours la même patronne honorée à la même place, mais avec une solennité toujours grandissante.

Elle convoque les Bretons modernes à l'endroit où elle reçut les hommages des premiers chrétiens (1) le village de Keranna demeure sa résidence préférée : c'est la capitale de sa province, « Dieu veut qu'il en soit ainsi ! » et tous ses sujets y viennent, au moins une fois dans leur vie, rendre hommage à leur Souveraine :

*C'est notre Mère à tous : mort ou vivant, dit-on,
A Sainte-Anne une fois doit venir tout Breton.*

(1) Actuellement 200.000 pèlerins par an ; 72 paroisses en pèlerinage annuel tous les ans ; 10.000 messes célébrées dans sa chapelle.



CONCLUSION GÉNÉRALE.

Universalité de la dévotion à sainte Anne.

Nous venons de faire le tour du monde, et partout nous avons trouvé sainte Anne honorée, invoquée, éminemment populaire; on dirait que c'est d'elle que parle le prophète Michée: « Depuis le lever du soleil jusqu'à son couchant, son nom est béni parmi les nations ». Je le sais, la plupart d'entre nous aimaient à croire que sainte Anne était nôtre, exclusivement nôtre. Quittons cette illusion; en réalité sainte Anne n'est ni Canadienne ni Bretonne; elle est « catholique », son culte n'est pas cantonné, comme tant d'autres, dans un petit pays, il est mondial, et cela nous le disions nous-mêmes de temps immémorial sans y penser peut-être, en récitant son office du 26 juillet: *in omni gente Deus glorificavit eam*. N'en soyons ni surpris ni jaloux. Si ses enfants sont disséminés sur toute la surface du globe, c'est à eux à rivaliser à qui lui témoignera le plus de confiance et lui prodiguera le plus d'honneur.

Voilà la conclusion de ce Congrès: sainte Anne est une étoile de première grandeur dans le ciel de l'Eglise. Toutefois parmi tous les peuples il y en a cinq ou six pour qui elle a brillé d'un éclat exceptionnel.

Pourtant j'ai encore un mot à dire, un mot grave que je ne puis pas taire. J'ai étudié à fond l'origine de tous ces pèlerinages; tous sont nés, par une circonstance providentielle sans doute, mais toutefois de l'initiative privée. Un seul d'entre eux est d'origine quasi divine, c'est celui dont sainte Anne en personne a dit elle-même: *J'ai choisi ce lieu par inclination*. C'est en Bretagne qu'elle s'exprimait ainsi, et elle ajouta: *Dieu veut que j'y sois honorée*.

J. BULÉON.

CHAPITRE II

SAINTE ANNE DANS LA LITURGIE

1. L'EGLISE GRECO-SLAVE
2. L'EGLISE LATINE

At mihi si centum sint uno pectore mentes.

Nulla tamen te digna queam praeconia laudum
Dicere, nec meritis te cecinisse modis.

Gloria major et haec, cui non certaverit ulla,
Quam tibi prae cunctis filia clara tulit.

(RUD. AGRICOLA).



Icone russe

SAINTE ANNE DANS LE RITE GRECO-SLAVE

En général, le culte de sainte Anne, épouse de saint Joachim, dans le rite gréco-slave, bien que n'étant pas de première classe, est assez développé. Toutes les grandes *apolysis* (conclusions des offices) qui se récitent à la fin des offices majeurs (vêpres, matines et liturgie) se terminent avant la commémoration du saint du jour, par la commémoration des saints grands-parents de Dieu : Joachim et Anne, — Τῶν ἁγίων καὶ δικαίων θεοπατέρων Ἰωακείμ καὶ Ἄννης — Nous ne parlons pas des petites *apolysis*, où les Saints sont mentionnés en général et non par leurs noms, ni de celles qui mentionnent seulement un saint ou quelques-uns, par ex., à la fin d'une παράκλησις, les autres classes de Saints étant omises.

Si maintenant nous voulons parler des solennités et des fêtes en l'honneur de sainte Anne, nous devons aborder trois questions.

1 — Quel est le culte festival de sainte Anne ? Le premier culte festival dans l'Eglise orientale est la célébration du divin sacrifice eucharistique. Or, avant de commencer la

liturgie proprement dite, le célébrant ou un des célébrants (d'habitude un des moindres), en préparant les parcelles du pain offert pendant le sacrifice sur la patène, fait la commémoraison de sainte Anne, en extrayant une parcelle en l'honneur et en mémoire des saints parents : Θεοπατόρων Ἰωακείμ καὶ Ἄννης.

Une autre particularité des grandes fêtes est la célébration de ce qu'on appelle *l'agrupna* (vigile), veillée de toute la nuit. La première partie de cet office consiste en la célébration des grandes vêpres, suivies de la procession du célébrant et des diacres précédés de flambeaux, vers le narthex de l'église. A la fin des oraisons qui accompagnent cette procession, le prêtre (ou l'évêque, s'il y assiste) lit une prière ayant ressemblance avec l'absolution des Grecs (c'est-à-dire, non impérative *absolvo te*, mais déprécative), vestige peut-être de l'antique coutume monacale de faire avant le repos nocturne l'acte de *mea culpa*, équivalent au *Confiteor*, et de recevoir le pardon du supérieur, prière où sont invoqués aussi comme intercesseurs devant la Justice divine, saint Joachim et sainte Anne.

De même, à la seconde partie de *l'agrypnie* (partie la plus solennelle), après la lecture de l'Evangile de la fête ou du saint, le diacre récite une prière avant le commencement du chant du canon festival, où, en implorant la clémence divine sur tous les fidèles et en faisant la commémoration des saints les plus vénérés dans l'Eglise orientale (comme par exemple, les SS. Apôtres, saint Jean-Baptiste, saint Nicolas le Thaumaturge, etc.), il fait commémoraison de τῶν ἁγίων καὶ δικαίων θεοπατόρων Ἰωακείμ καὶ Ἄννης.

Pendant le grand carême, — quatre jours par semaine : les lundi, mardi, mercredi et jeudi (chez les Slaves, encore le vendredi) — sont célébrées les grandes complies, Ἀπόδειπνον τὸ μέγα, qui finissent par une espèce d'absolution générale dans laquelle est aussi commémorée sainte Anne.

L'Eglise orientale fait trois fois par an la commémoraison solennelle (fête) de sainte Anne.

La principale fête, quand sainte Anne est fêtée seule, sans saint Joachim, est le 25 juillet. En ce jour l'Eglise fait la commémoraison de la mort, ou comme cela est exprimé

dans le calendrier, de la « dormition » Κοίμησις de sainte Anne. Par ce terme κοίμησις l'Eglise indique que cette sainte est morte sans souffrance, sans douleur, comme tombée dans un doux sommeil. En ce jour, l'office est demi festival : pas d'Evangile à matines, mais la fin des matines est solennelle, — grande doxologie, et matines séparées de l'office de Prime. Si ce jour tombe un mercredi ou un vendredi, — jour où l'usage non seulement de viande, laitage, fromage, œufs et poisson, mais aussi celui du vin et de l'huile, est prohibé, — il est permis cependant de faire usage de vin et d'huile.

La seconde fête de sainte Anne est le 9 septembre, jour suivant la fête de la Nativité de la Très Sainte Vierge Marie. Il faut observer que l'Eglise orientale, le second jour des plus grandes fêtes de l'année, fait la commémoraison des ministres du mystère dont l'Eglise célèbre la solennité. Par exemple : le second jour de Noël, l'Eglise célèbre le ἡ σύναξις τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου (l'assemblée des fidèles en l'honneur de la Mère de Dieu) dont la veille, 25 décembre, a été fêtée la Nativité selon la chair du Verbe Eternel. Le 7 janvier, second jour de l'Epiphanie (baptême de Notre-Seigneur), l'Eglise célèbre l'assemblée des fidèles en l'honneur du ministre du baptême de Notre-Seigneur Jésus-Christ, saint Jean-Baptiste. Le 3 février, second jour de la fête de la Chandeleur (Purification de la Très Sainte Vierge), est célébrée la mémoire des assistants à ce mystère, saint Siméon le théodoque et sainte Anne la prophétesse. Le 26 mars, saint Gabriel archange, qui a annoncé la Nativité du Seigneur à la Très Sainte Vierge dont l'Annonciation est fêtée le 25 mars. — De même, comme nous l'avons dit, le 9 septembre, le lendemain de la Nativité de la Mère de Dieu, sont fêtés ceux de qui elle naquit.

Un autre jour où est célébrée la mémoire de sainte Anne est le 9 décembre. En ce jour, l'Eglise célèbre la fête de l'immaculée conception de la Très Sainte Vierge. Prenant en considération que la Nativité de la Très Sainte Vierge est fêtée le 8 septembre, le 9 décembre est célébrée sa Conception. Car si la Conception a eu lieu le 8 décembre au soir, la fête, selon la coutume orientale, dure du soir d'un jour

(depuis les vêpres) jusqu'aux vêpres du lendemain. Il faut, du reste, observer que dans le calendrier grec, ainsi que dans celui des Russes, cette fête porte le titre : Ἡ σύλληψις τῆς ἀγίας Ἀννης μητρὸς τῆς Θεοτόκου. Il est à observer que cette dénomination a une importance non seulement liturgique, mais aussi dogmatique. On voit, d'après ce terme, qu'il s'agit de la conception en elle-même et non d'autre chose, car, si l'Eglise orientale fête aussi la conception de saint Jean-Baptiste, qui porte simplement la dénomination de Σύλληψις τοῦ τιμίου καὶ εὐδόξου προφήτου προδρόμου καὶ βαπτιστοῦ Ἰωάννου, elle n'a pas l'intention de fêter l'acte de cette conception, car, si elle avait eu cette intention, elle célébrerait cette fête le 24 et non le 23 septembre (Nativité de saint Jean-Baptiste : 24 juin, donc conception le 24 septembre) ; elle fête donc, non la conception, mais l'annonce, la révélation de ce fait à Zacharie, quand il faisait son service dans le temple de Jérusalem ; tandis que l'immaculée conception de la Très Sainte Vierge est fêtée en elle-même. Point grave à examiner et témoignant de l'antique foi des dissidents actuels sur la conception immaculée de la Très Sainte Vierge.

Cette fête actuellement n'a comme signe festival que la grande doxologie ; mais, dans les Ménées slaves du XVIII^e siècle, imprimées pendant le règne de l'impératrice Elisabeth Péetrovna (fille de l'empereur Pierre I^{er}, et se distinguant par sa grande piété, malgré ses débauches, — pendant son règne, l'Eglise russe eut quelque temps de repos, (après les vexations qu'elle eut à subir de la part de l'empereur Pierre I^{er}, son père), l'office du 9 décembre est complètement festival : outre la grande doxologie, nous y trouvons le *polyéléos*, et l'Evangile à l'ortros. Il faut de plus observer, que la fête du 9 décembre se trouvant pendant le Carême de Noël, — ou, comme il est intitulé dans les livres liturgiques, de saint Philippe, car il commence le 15 novembre, le lendemain de la fête de l'Apôtre mentionné, — en ce jour sont permis le vin, l'huile et même le poisson. Les Grecs s'abstiennent du poisson depuis le 12 décembre, fête de saint Spiridon, évêque et thaumaturge ; le *Typicon* slave prescrit la prohibition du poisson depuis le 20 décembre, mais ce même *Typicon* dit que plusieurs s'abstiennent du

poisson depuis le 9 décembre, c'est-à-dire qu'ils emploient en ce jour-là cet aliment pour la dernière fois avant Noël.

2. Quels sont les monuments et les sanctuaires dédiés à sainte Anne dans le rite byzantin ?

A) Iconographie. — Quoique quelquefois sainte Anne soit représentée seule, le plus souvent elle est représentée ensemble avec son époux saint Joachim. Parmi ces icônes, une des plus populaires est l'effigie de saint Joachim, sous la porte dorée du temple de Jérusalem, donnant l'accolade à son épouse sainte Anne. Une telle icône se trouve par exemple dans une église du monastère (ou de la laure) de la Très Sainte Trinité, près de Moscou.

B) Quant aux monuments sacrés de sainte Anne, il faut observer que la plupart des églises en l'honneur de cette sainte sont simultanément dédiées à son époux saint Joachim ; dédiées, selon l'expression grecque et slave, aux Θεοπατόροις, aux parents de Dieu. Au Mont Athos, existe un *skitos* dédié exclusivement à sainte Anne.

Le *skitos* est un monastère placé sous la dépendance et la tutelle d'un autre monastère indépendant. Dans le *skitos*, aucun acte plus ou moins important ne peut être fait sans la permission du monastère de qui il dépend.

Dans le *skitos* dédié à sainte Anne se trouve une icône miraculeuse de la Sainte.

3. Invocation de sainte Anne dans les prières rituelles :

Dans le rite de la bénédiction des époux (sacrement du mariage), le ministre invoque sur les fiancés la bénédiction de saint Joachim et de sainte Anne, par une prière spéciale.

Au sacrement de l'extrême-onction, le ministre du sacrement, en oignant avec de l'huile consacrée les membres du sujet, et en récitant la formule de l'onction, invoque saint Joachim et sainte Anne.

A la petite bénédiction de l'eau (elle a lieu chaque premier du mois, à la bénédiction des maisons, des fabriques, usines, édifices publics, navires, etc. en général quand les fideles réclament cette cérémonie), saint Joachim et sainte Anne sont invoqués à deux reprises, la première fois, pour

obtenir du Seigneur la bénédiction de l'eau, — ici, saint Joachim et sainte Anne sont invoqués comme toujours en union avec les principaux saints de l'Eglise Orientale, — ensuite, après l'acte d'aspersion avec l'eau bénite du bâtiment et des fidèles, dans la prière de conclusion de ce rite ou de ce petit office.

P. YAVORKA, supérieur du *Collegium Russicum*,
Composé sur la demande de Mgr. d'HERBIGNY.

Un martyr russe.

Pierre Artemiew, étant venu étudier à Venise, s'y convertit au catholicisme. C'était une intelligence remarquable. Mais rentré dans son pays, il y fut persécuté violemment. Un concile fut convoqué pour le convaincre d'erreur ; mais sa défense fut si victorieuse que l'archevêque président écrivit au patriarche que « c'était à grand'peine que les orthodoxes avaient pu se dérober à ses filets ».

On l'enferma dans une prison ; mais dans sa prison même il laissa des témoignages de son ardente piété : ce sont des vers qu'on retrouva après sa mort gravés sur le bois de sa fenêtre, au Sauveur, à la Sainte Vierge, à saint Joachim et à sainte Anne.

Il mourut à Archangel en 1700, épuisé par les tortures morales et physiques qu'il avait eu à endurer.

SAINTE ANNE DANS LA LITURGIE LATINE

Ce fut seulement en 1584 que le pape Grégoire XIII introduisit définitivement au missel romain la fête de sainte Anne, et en agissant ainsi, il ne faisait que sanctionner de son autorité suprême un culte que la chrétienté entière rendait depuis longtemps déjà à la mère de Dieu.

Nous n'avons point à chercher ici les origines du culte rendu à sainte Anne, ni à faire l'histoire de ce culte à travers les âges ; notre but est différent. Nous voudrions seulement essayer de montrer, par l'argument liturgique, — d'autres le feront du point de vue théologique, — que sainte Anne ne saurait être séparée de la Très Sainte Vierge, qu'elle a une grande part dans le culte rendu à Marie, et qu'elle retire une gloire toute spéciale du seul fait qu'elle a mis au monde la Mère de Dieu.

Pour être complet, il faudrait voir ce que l'Eglise grecque, si dévote à sainte Anne, on le sait, a écrit sur elle, mais comme il faut ici se limiter, nous bornerons nos recherches à l'Eglise latine. Si, au XII^e siècle, nous voyons sainte Anne honorée en Occident, ceci est indubitable, — certains même disent que l'on doit remonter au XI^e siècle, ou plus haut encore, comme dans l'église d'Apt, — c'est surtout à partir du XIII^e siècle que son culte prend un singulier accroissement. Aux XIV^e et XV^e siècles, il atteint son apogée ; c'est alors que nous rencontrons les documents liturgiques qui doivent nous occuper.

Si l'on jette un coup d'œil, même rapide, sur les manuscrits liturgiques qui existent encore aujourd'hui, en dépit de dévastations de toutes sortes, antiphonaires, bréviaires, graduels, hymnaires, livres de prières, missels pléniers, on ne tarde pas à s'apercevoir que sainte Anne y tient une place considérable, et l'on demeure comme confondu en

présence de tous ces chants composés en l'honneur de la mère de la Mère de Dieu. Jusqu'au XV^e siècle inclusivement, on ne compte pas moins de 14 offices complets, de 116 hymnes, séquences ou prières diverses, écrites en vers ou en prose rimée et rythmée — et certainement il faudrait majorer ces chiffres. En présence de pareilles choses, on en vient aussitôt à se demander si sainte Anne n'a pas été, en réalité, une des saintes que la piété du peuple chrétien s'est plu à honorer plus que les autres. Et, en fait, les manuscrits liturgiques dont nous parlons appartiennent à tous les pays. L'Angleterre, l'Allemagne, l'Autriche, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, la Norvège, la Pologne, la Suède, la Suisse, ont célébré sainte Anne; et dans ce concert universel, les ordres religieux n'ont point gardé le silence. Les Carmes disent que ce sont eux qui apportèrent le culte de la Sainte en Europe, lorsque, aux environs de 1240, ils se virent contraints de quitter la Syrie, pour échapper aux vexations que leur faisaient subir les Sarrazins; et ce culte, ils le tenaient, disaient-ils, de religieuses bénédictines établies à Jérusalem dans le monastère construit sur l'emplacement même de la maison de saint Joachim et de sainte Anne.

En 1263, dans un Chapitre général tenu à Pise, les Frères Mineurs décrétèrent qu'à l'avenir on solenniserait chez eux la fête de la conception de Marie et la fête de sainte Anne. Nous trouvons également cette dévotion pour sainte Anne chez les Bénédictins et chez les Dominicains.

En 1454, la fête est établie chez les Cisterciens. Les Chartreux dont le calendrier ne change guère pour l'ordinaire, avaient sur ce point devancé les Cisterciens, car s'ils élevèrent la fête au rang de solennité en 1569, par conséquent quinze ans avant son insertion au calendrier de l'Eglise universelle par Grégoire XIII, plus de 150 ans auparavant, vers l'année 1409, l'Ordre entier de saint Bruno fêtait déjà sainte Anne. Lansperge le Chartreux, dans ses sermons de Chapitre, proclame très haut et l'immaculée conception de Notre Dame et la sainteté incomparable de sainte Anne. Un autre chartreux, Albert de Prague, de la fin du XV^e siècle comme Lansperge, avait voué à la sainte aïeule du Christ un culte spécial. A ce dévot religieux, l'office du chœur ne

suffisait évidemment pas, quand il s'agissait de chanter les louanges de ses saints préférés; il voulait encore leur redire son amour en son particulier. Il composa alors un recueil de poèmes qui nous est parvenu, sous le titre de *Scala caeli*. Sainte Anne a ici une place d'honneur, car la poésie qui lui est consacrée ne comprend pas moins de 19 strophes, en tout 114 vers.

Pour Albert de Prague, sainte Anne est une créature à part; avant elle, il n'y en eut point de plus grande, de plus sainte, ni de plus heureuse, mais, ajoute-t-il, la fille qui est née de vous est encore plus heureuse que vous, car si vous avez mis au monde la Mère de Dieu, elle a donné naissance au Sauveur des hommes.

Si maintenant on cherche à savoir pourquoi le monde chrétien a été si dévot à sainte Anne, surtout au XV^e siècle, la raison n'en est pas difficile à découvrir.

En 1431, se tint à Bâle un concile œcuménique, qui ne se termina qu'en 1443. Or, à la suite d'une session en 1439, le concile déclara qu'à l'avenir il ne serait plus permis à personne de prêcher ou d'enseigner que la Très Sainte Vierge n'avait pas été immaculée dans sa conception. On peut dire que cette proclamation du privilège de Marie provoqua une explosion de joie dans le monde entier; les poèmes en l'honneur de la conception de Notre-Dame se comptèrent alors par centaines, pour ne pas dire davantage, chacun voulant redire à sa Mère du Ciel et sa joie et son amour. Dans beaucoup de ces hymnes sainte Anne est mentionnée, et cela se conçoit. S'il est vrai de dire que la gloire des parents retombe sur leurs enfants, il ne l'est pas moins d'affirmer que la gloire des enfants reflue et rejailit sur leurs parents. Or Notre Dame a été Immaculée dans sa conception; Notre-Dame a mis au monde un Fils qui est Dieu: « ces privilèges font d'elle une créature incomparable. Mais alors, disait-on, il suit de là que sa mère, sainte Anne, devait, elle aussi, être une créature bien sainte, puisque Dieu l'avait choisie entre toutes les femmes pour être la mère de la Mère de Dieu. Certains iront même si loin dans leur dévotion qu'ils n'hésiteront pas à écrire que sainte Anne avait dû, elle aussi, être immaculée dans sa conception. Ces

exagérations de doctrine nous montrent au moins quelle affection tendre et filiale on professait pour sainte Anne.

Quand l'abbé du monastère bénédictin de Spanheim, Jean Trithème, publiera en 1498 son livre *De laudibus Annae*, il appellera sainte Anne, non pas seulement la sainte, mais la très sainte : *Colenda est igitur a nobis summa devotione Anna, sanctissima parens, quae Matrem Dei sine omni macula concepit*. De son côté, Lansperge le Chartreux dira non pas *beata Anna*, mais *beatissima Anna*.

Comme on fêtait Notre Dame immaculée dans sa conception, on voulut donc fêter aussi sa mère, sainte Anne : *multo quoque doctissimi viri, hodie superstites, ingenia sua versu et prosa magnifice exercitantes divae Annae meritis dedicarunt*, remarque Trithème. On songea à composer des hymnes, des séquences, des offices en l'honneur de sainte Anne. On chercha des renseignements ; et comme l'Evangile n'en fournissait point, on s'adressa aux évangiles apocryphes, et en particulier au protévangile de saint Jacques. On trouva là une légende qu'on se hâta d'exploiter ; et cette légende, nous la rencontrons, en effet, dans nombre de ces offices du XV^e siècle, écrits en prose rimée et cadencée. D'autres laissèrent parler leur piété filiale, et chantèrent à leur manière les vertus de sainte Anne. Laissons de côté les histoires apocryphes qui ne sauraient nous être ici d'aucune utilité pour nous attacher exclusivement aux autres documents liturgiques.

Une gravure sur bois des dernières années du XV^e, et probablement de l'année 1498, placée en tête d'un tout petit opuscule qui a pour titre : *De purissima et immaculata conceptione Virginis Mariae, et de festivitate sanctae Annae matris ejus*, nous donne la pensée théologique qui a présidé à la composition de presque toutes ces pièces liturgiques. Sainte Anne, une vénérable aïeule, y est représentée assise, tenant sur son genou droit l'Enfant Jésus, et sur son genou gauche la Vierge Marié, qui a les traits d'une enfant, et qui porte dans ses mains un livre ouvert. Sainte Anne n'est donc pas seule, elle se trouve avec la Vierge et l'Enfant Dieu. Or dans la liturgie, il en ira de même. Quand on voudra chanter les louanges de sainte Anne, on ne parlera pas d'elle toute

seule ; on parlera encore de Marie et de Jésus, et pour dire vrai, on parlera surtout de Marie, tant on demeure convaincu que ce qui fait le plus d'honneur à sainte Anne, c'est d'être la mère de la Mère de Dieu, *gloria patrum, filii eorum*.

A cette époque, — XIV^e-XV^e siècles, — les âmes étaient encore toutes nourries de la lecture des Livres Saints ; aussi aimait-on les allusions bibliques, et dès lors on cherchait volontiers dans l'Ancien Testament tout ce qui pouvait être figure ou symbole du Nouveau Testament. On sait comment cette règle a été appliquée en particulier à la Très Sainte Vierge. Sans doute, sainte Anne n'appartient point, à proprement parler, à l'économie nouvelle ; mais comme elle vécut si près de l'Enfant-Jésus et de sa Divine Mère, on voulut trouver pour elle aussi des emblèmes bibliques, et l'on en trouva beaucoup. Les offices et les hymnes en l'honneur de la sainte aïeule sont tout remplis de ces allusions.

Quand la Sainte Eglise veut parler de Notre Dame, elle lui applique les paroles *Ego sapientia*, lesquelles s'entendent, dans leur sens véritable, du Verbe de Dieu, la Sagesse infinie, Marie est la Sagesse par participation, tandis que le Verbe de Dieu est la Sagesse par essence. On garda ce procédé d'accommodation, et l'on appliqua à sainte Anne des figures qu'on avait considérées jusque-là comme devant s'entendre de Notre Dame.

Dans les litanies de la Sainte Vierge, la Sainte Eglise appelle Marie *foederis arca*. Cette expression, arche d'alliance, on voulut l'entendre de sainte Anne, et très souvent, dans les hymnes du XV^e siècle, on dit à sainte Anne qu'elle est l'arche d'alliance. La suite est aisée à trouver. L'arche sainte renfermait le vase d'or qui contenait la manne. Si donc sainte Anne est l'arche d'alliance, le vase d'or, c'est Marie, et la manne, c'est Jésus.

Pour un autre, l'Enfant Dieu sera figuré par Moïse, et il faut avouer qu'on éprouve ici quelque surprise. Le pieux auteur prend le petit Moïse, au moment où il était exposé dans une corbeille sur le fleuve, alors que le Pharaon avait donné l'ordre de mettre à mort tous les enfants mâles des Hébreux. Moïse, c'est donc Jésus. Puisqu'il est dans une corbeille de papyrus, cette corbeille, ce sera Marie. Mais il

faut bien aussi trouver une place pour sainte Anne. Le poète ne s'embarrasse pas pour si peu : la corbeille nage sur le fleuve ; le Nil, ce sera donc sainte Anne. Le pourquoi, on ne nous le dit point, et il est difficile de le savoir ; mais ce qui est certain, c'est que le peuple chrétien, dans sa dévotion, ne voulait jamais séparer la sainte aïeule de sa fille et de son petit-fils.

Un troisième pensera au Temple qui est le palais où Dieu réside. Le Temple, c'est Marie ; l'hôte divin qui y habite, c'est Jésus. Et comme c'était sur le mont Moriah que Salomon avait bâti le Temple, le mont Moriah figurera sainte Anne.

Ailleurs il sera question du buisson ardent. Dans une des antiennes de l'office de la Circoncision, la Sainte Eglise compare Notre-Dame au buisson, qui brûlait sans se consumer. Dans ce buisson se trouve Jésus. Mais il faut aussi trouver une place pour sainte Anne ; on dira alors que sainte Anne, c'est le mont Horeb sur lequel Moïse aperçut le buisson ardent.

Nous pourrions aisément multiplier les citations ; elles formeraient comme une sorte de litanie qui ressemblerait singulièrement aux litanies de la Sainte Vierge. Après cela on ne saurait s'étonner qu'un éditeur, Simón Vostre, ait placé en tête des Heures d'Angers de 1545 une gravure qui représente sainte Anne debout, portant en elle la Vierge Marie, en qui réside l'Enfant Dieu, et tout autour de la sainte aïeule du Christ, des emblèmes bibliques avec des noms analogues à ceux des litanies.

Gerson écrivait en parlant de Notre Dame : *Tam divina est Maria, ut quidquid Scriptura dicit de Sapientia aeterna, Ecclesia dicat de Maria*. En modifiant légèrement ce texte, on pourrait dire : *Tam sancta est Anna, ut quidquid dicitur de Maria, hoc de Anna dici potest*. Et, en fait, c'est ainsi qu'a pensé le moyen âge. On croyait, et non sans juste raison, que la créature qui avait été choisie par Dieu pour être la mère de la Mère de Dieu, avait dû être ornée de vertus singulières, et être assurément bien sainte. Une oraison que l'on rencontre fréquemment à cette époque dans les livres liturgiques, le montre suffisamment : *Deus, qui beatae Annae*

tantam gratiam donare dignatus es, ut beatissimam Mariam, matrem tuam, in suo utero glorioso portare mereretur ; da nobis, quaesumus, per intercessionem matris et filiae, tuae propitiationis abundantiam, ut quarum memoriam pio amore complectimur, earum meritis et precibus, ad caelestem Jerusalem pervenire mereamur. Qui vivis... L'oraison s'adresse au Fils de Dieu ; et tout en parlant de sainte Anne, comme il convenait, elle mentionne Notre Dame ; les trois ne sauraient être séparés. Cette oraison n'est plus récitée aujourd'hui ; la sainte Eglise en a adopté une autre plus courte ; toutefois il faut reconnaître qu'elle subsista longtemps. Ainsi un bréviaire de 1641, édité par l'autorité du cardinal de Richelieu pour l'Ordre de Cîteaux, dont il était abbé commendataire, nous montre que les Cisterciens la récitaient encore au milieu du XVII^e siècle. Et, chose curieuse, qui nous prouve combien à Cîteaux on entendait honorer sainte Anne, les moines ne se contentaient pas de cette seule oraison à l'office de la Sainte, et ceci est peut-être un fait unique. L'office avait quatre oraisons, la première à Vêpres, celle que nous venons de voir ; une seconde, à la fin de Matines, oraison que l'on répétait à Laudes et à Tierce ; une troisième, à Sexte ; une quatrième, à None, et dans chacune d'elles, il y a toujours la triple mention de sainte Anne, de Notre Dame et de l'Enfant Dieu.

Lorsque, de nos jours, dans son beau livre sur sainte Anne d'Auray, Henri Ghéon écrira : « N'importe qui n'est pas la mère de la Conception Immaculée, ni la grand'mère de l'Homme-Dieu », il ne fera que répéter au XX^e siècle, ce que le XIV^e et le XV^e avaient proclamé très haut en vers et en prose, *versu et prosa*, comme Trithème le constatait en l'an 1494.

Dans ce concert universel, — il faut le dire en passant, — notre Bretagne eut sa place, et cela longtemps avant que sainte Anne vint faire connaître ses désirs à Yves Nicolazic en 1624-1625. La preuve en est évidente.

Nous possédons encore aujourd'hui deux bréviaires manuscrits du XV^e siècle, le bréviaire de Landerneau, conservé à l'évêché de Quimper, et un bréviaire de Rennes, actuellement à Rome, à la Bibliothèque Vaticane. Ces deux manus-

crits ont un office spécial en l'honneur de sainte Anne, office que l'on voit encore persister au XVI^e siècle, car un bréviaire de Rennes de 1514, que possède l'Abbaye de Solesmes, le donne dans son intégrité. Cet office eut une vogue immense, s'il est permis de s'exprimer ainsi, car s'il existait déjà en France au XII^e siècle, on le retrouve ensuite dans tous les pays d'Europe, et un bréviaire des religieux de l'Ordre de la Merci, imprimé à Barcelone en 1560, le reproduit encore.

Pourtant, on doit l'avouer, dans le culte rendu à sainte Anne, il y eut, à un moment donné, comme une sorte de long silence, non pas en ce sens que sainte Anne ait jamais cessé d'être honorée, car, à dater du jour où son nom fut mis officiellement au Missel romain, il n'en sortit plus, et chaque année sa fête fut célébrée comme par le passé ; mais en ce sens, que les vieux offices, si pleins de piété douce et naïve, disparurent pour faire place à de nouveaux qu'on peut qualifier d'anonymes, car si le nom de la sainte n'avait été prononcé dans l'oraison et dans les hymnes, on aurait pu se demander qui était cette sainte femme qu'on entendait célébrer. Et même, pour tout dire, il y eut comme une bifurcation ; alors que certains diocèses de France continuaient à fêter sainte Anne, d'autres, en assez grand nombre, solennisèrent ensemble saint Joachim et sainte Anne. Ce fut l'époque de ce qu'on a appelé les bréviaires gallicans. On voulut avoir des offices composés uniquement de textes empruntés aux Divines Ecritures ; et comme sainte Anne n'était aucunement mentionnée dans celle-ci, on chercha des textes qui pourraient de très loin, on le conçoit, car on ne voulait pas y changer un mot, s'appliquer à elle. La difficulté était réelle. L'office de sainte Anne fut pris au commun des saintes femmes, et l'on se contenta de trois antiennes propres, celles du *Magnificat* et celle du *Benedictus*. A titre d'exemple, nous citerons l'antienne des 1^{res} Vêpres : *Egrediatur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet, et requiescet super eum Spiritus Domini*. Dans la liturgie actuelle, cette branche sortie de la tige de Jessé, c'est Notre Dame, et la fleur, c'est Jésus. Telle était aussi l'interprétation que l'on donnait à ces paroles d'Isaïe dans toute la tra-

dition patristique. Au XVIII^e siècle, on chercha, pour le besoin de la cause, un autre sens à ces mots du Prophète. La branche, ce fut sainte Anne ; et la fleur qui s'en échappait, la Très Sainte Vierge. En traduisant ainsi, on s'écartait évidemment de l'antiquité tout entière ; mais ceci nous permet en même temps de constater une fois de plus qu'on ne voulait pas, et qu'on ne pouvait pas séparer sainte Anne de sa fille, car c'est de celle-ci que lui vient sa gloire principale ; elle n'est ce qu'elle est, que parce qu'elle a mis au monde l'Immaculée Conception.

Heureusement, dans ces offices si ternes du XVIII^e siècle, les hymnes qui étaient antérieures à la réforme gallicane, furent conservées dans la plupart des diocèses de France, et elles, du moins, savaient mentionner et sainte Anne et Notre Dame et l'Enfant Dieu, comme on avait fait dans les âges précédents.

On y rencontre, en effet, des vers comme ceux-ci :

Annamque Judaeae decus
Matrem Mariae concinit

et mieux encore :

Foecunda radix Isai
Florem pudicum germinat,
Dei daturam Filium
Orbi dat Anna Virginem.

Tous ces offices gallicans disparurent à leur tour, quand, par suite des travaux de Dom Guéranger, tous les diocèses de France adoptèrent la liturgie romaine vers le milieu du XIX^e siècle. L'église d'Apt qui se glorifie de conserver le corps de sainte Anne, se devait d'avoir un office propre en l'honneur de la Sainte. Et l'on demeure étonné, quand on constate que dans le Propre approuvé par Pie IX en 1856, l'office de sainte Anne n'est autre qu'un office gallican : tous les textes, tant des antiennes que des répons, sont empruntés mot à mot aux Saintes Ecritures ; le nom de sainte Anne dès lors n'y figure pas. L'invitatoire vient trancher sur le tout d'une manière étonnante : *Jesum de Maria filia Annae natum venite adoremus*. Il était difficile de mieux dire en si peu de mots : Jésus, né de Marie, la fille d'Anne, c'est ce

qu'on n'avait cessé de répéter dans les hymnes, les séquences et les offices composés en l'honneur de sainte Anne, du XIII^e au XV^e siècle, comme aussi dans certains offices de la conception de Notre Dame à la même époque.

Il est évident que Dom Guéranger connaissait cet invitation que l'on récite à Apt le 26 juillet, car lorsque, peu de temps avant sa mort, il fut prié par l'évêque de Vannes, Mgr Bécél, de composer un office pour sainte Anne d'Auray, il ne crut pouvoir mieux faire que de reproduire ces paroles : *Jesum de Maria Annae filia natum venite adoremus*, parce qu'elles résumaient tout l'esprit de la fête. Mais hâtons-nous d'ajouter que ce fut, avec trois répons, tout ce qu'il emprunta au Propre d'Avignon.

On sait que Dom Guéranger, qui, il y a cent ans cette année même, restaurait à Solesmes l'Ordre bénédictin détruit en France par la Révolution, fit sa profession religieuse en 1837 à Rome, à Saint-Paul hors les Murs, devant le bras de sainte Anne. Toute sa vie, il garda une dévotion spéciale pour la sainte aïeule du Christ ; l'office qu'il composa pour le diocèse de Vannes, et que la Bretagne entière récite aujourd'hui, suffit à le montrer. Tout en prenant des textes dans les Saintes Ecritures, pour en composer des antiennes et des répons, textes susceptibles d'être appliqués à sainte Anne, il eut grand soin d'indiquer ce sens accommodatice, en glissant le nom de la Sainte (1). En même temps, il soulignait partout que la gloire de sainte Anne lui vient de ce qu'elle est la mère de la Mère de Dieu, *accepit Anna benedictionem a Domino, dum conciperet Dei Genitricem*, et il insistait en mentionnant Jésus, le petit-fils, *peperit Anna filiam, in qua Dominus, velut in sole, posuit tabernaculum suum*. Il serait facile de multiplier les exemples, et l'on verrait que c'est toujours le même thème qui réapparaît sous des formes diverses : *Jesum de Maria Annae filia natum venite adoremus*.

Au milieu de tous ces témoignages qui proclament si haut

(1) Lorsque fut présenté l'office de sainte Anne à la Congrégation des Rites, le cardinal Gotti y fit opposition, se plaignant qu'on y eût démarqué des textes qui ne s'appliquaient qu'à la Sainte Vierge. Mais Pie IX dit de passer outre (Fr. Yves).

la grandeur de sainte Anne, on ne peut pas ne pas citer un texte des Saints Evangiles qui a été, avec une légère modification, appliqué à la mère de Notre Dame. Saint Luc, dans son chapitre XI, rapporte qu'un jour une femme, entendant parler Notre-Seigneur, et voyant les prodiges qu'il accomplissait, ne put s'empêcher de s'écrier dans son admiration : *Beatus venter qui te portavit, et beata ubera quae suxisti*. Un bréviaire de Cologne de 1718 s'est emparé de ce texte, et en y insérant quelques mots, en a fait l'application à sainte Anne : *Beatus venter qui te portavit, Virgo, et beata ubera quae te lactaverunt, dominam et salvatricem mundi*.

Le bréviaire du Mans de 1693, celui de Lyon de 1693 également, celui de Liège de 1746, le bréviaire de saint Martin de 1748 pourraient nous fournir d'autres antiennes, mais il faut savoir se borner.

Pour terminer cette esquisse si rapide, qu'il nous soit permis de citer une ravissante antienne qu'on récitait au *Magnificat* pour les 2^e Vêpres ; elle est empruntée à un bréviaire du XV^e siècle.

O Anna,
Bonorum radix omnium,
O manna
Dans mundo verum gaudium,

Caeli admiratorium,
Dei reclinatorium ;
Tu es electa civitas,
In qua Dei palatium,
Horti clausi tugurium
Sola ut intret deitas.

Quanta sit tibi dignitas
Nemo posset exprimere,
Nam te possum asserere
Matrem esse Matris Dei.
Ergo fac nos gratos ei
Tua prece assidua,
Et trahe nos ad ardua.

Fr. A. MÉNAGER.
Moine bénédictin de l'Abbaye de Solesmes.

La fête de la Conception de Notre Dame et la fête de sainte Anne.

« Dès la fin du XV^e siècle, a écrit M. Emile Mâle (1), l'antique légende des trois maris de sainte Anne était condamnée. Les siècles passés, qui se faisaient de la Vierge et de sainte Anne une idée moins haute, avaient pu l'accepter, mais maintenant on ne le pouvait plus, car l'idée d'une conception immaculée commençait à remonter de la Vierge jusqu'à sa mère.

« Il faut lire à ce sujet le livre capital du fameux humaniste allemand, Tritenheim (2). Il parut en 1494, et marque une époque de l'histoire des idées religieuses. C'est ce livre qui donna l'essor au culte de sainte Anne et aux idées mystiques qui se groupèrent autour d'elle. C'est à ce livre, sans doute, que pensait Luther, quand il disait en 1523, dans un de ses sermons : « On a commencé à parler de sainte Anne, quand j'étais un garçon de quinze ans ; avant, on ne savait rien d'elle »...

Disons tout d'abord que le Tritenheim dont il est ici parlé, n'est autre que Jean Trithème, abbé du monastère bénédictin de Spanheim.

Dans ce qu'a écrit M. Emile Mâle il y a en réalité une grave erreur. Que l'abbé Jean Trithème ait été le premier à écrire un livre sur sainte Anne, cela paraît à peu près incontestable ; qu'il ait aussi donné un essor au culte de sainte Anne, cela est vraisemblable ; mais Luther exagère certainement lorsqu'il dit « qu'on a commencé à parler de sainte Anne, quand il avait quinze ans ; avant on ne savait rien d'elle ». Peut-être entendit-il parler de sainte Anne quand il avait quinze ans, ce qui est tout différent.

La vérité semble tout autre. Avant 1494, date de l'apparition du livre de Trithème, on parlait beaucoup de sainte Anne, et pour dire vrai, on en parlait partout. Les documents liturgiques que nous possédons encore sont là pour en témoigner, car il faut qu'on tienne pour certain que la majeure partie de ces offices, hymnes, séquences, composés en l'honneur de la mère de la Mère de Dieu, que les érudits donnent comme du XV^e siècle, ne sont pas tous des six dernières années de ce XV^e siècle. Trithème publia son livre en 1494 ; or il serait puéril de penser que ce livre se répandit dans tout le monde chrétien comme une traînée de poudre, pour permettre aux fidèles de chanter aussitôt les louanges de la Sainte. Outre que les communications entre nations voisines ne se faisaient pas par « service rapide », il faut aussi admettre que le traité de l'abbé de Spanheim ne fut pas imprimé à des milliers d'exemplaires ; on était encore à l'époque des incunables. Le culte de sainte Anne était très antérieur à 1494.

(1) *L'art religieux de la fin du moyen âge en France*, p. 228, 229.

(2) Tritenheim ou Trithemius. *De laudibus sanctissimae matris Annae tractatus*, Mayence 1494 in-12.

Laissons de côté la mention faite par Jean de Wurzburg de la fête de sainte Anne, célébrée en 1060 par les Bénédictines du monastère construit à Jérusalem sur l'emplacement même de la maison de saint Joachim et de sainte Anne. Ceci concerne l'Orient, et d'ailleurs le renseignement est assez vague.

Le P. Benedict Zimmerman a écrit, sans dire malheureusement à quelle source il avait puisé : « Au début du XI^e siècle, la fête de sainte Anne était célébrée à Winchester, mais elle disparut dans la suite (1) ». Ceci pouvait n'être que local. Ce qui est certain, c'est que, au XIV^e siècle, la sainte aïeule du Christ était très honorée en Angleterre.

Laissons aussi de côté le culte que, depuis si longtemps on rendait à la Sainte dans l'église d'Apt qui se glorifiait de posséder son corps, et venons-en au point de vue liturgique qui a totalement échappé à M. Emile Mâle, et qui va nous fournir une preuve irréfragable.

Dans leur *Analecta hymnica*, les Pères Blume et Dreves ont publié, entre autres offices rimés et rythmés en l'honneur de sainte Anne, celui qui commence par les mots

Anna sancta, de qua nata
Fuit mater Domini,

et à la suite de cet office, ils citent un nombre considérable de manuscrits et d'imprimés où ils l'ont rencontré : bréviaires, manuscrits et imprimés, antérieurs à la fin du XV^e siècle ; quelques uns sont du XIV^e siècle, voire même du XIII^e, au dire du Père Blume. Tous ont un office de sainte Anne, et cet office se trouve tellement répandu qu'on le rencontre en France, en Suisse, en Italie, en Espagne, avant même que Trithème ait écrit son livre *De laudibus sanctissimae matris Annae*, ce qui semble bien indiquer que ce livre, loin d'avoir été comme l'occasion et le point de départ du culte rendu à la sainte aïeule, — ce que pense M. Emile Mâle, — n'en a été en réalité qu'une sorte de résultante, le couronnement pour ainsi dire. D'ailleurs, n'avons-nous pas le témoignage de Trithème lui-même, puisqu'il a écrit au chapitre VII de son traité : *Multi quoque doctissimi viri, hodie superstites, ingenia sua versu et prosa magnifice exercitantes divae Annae meritis dedicarunt*. Donc, avant 1494, on avait déjà beaucoup écrit sur sainte Anne, et en vers et en prose, *versu et prosa*.

La question se pose alors : qu'est-ce qui donna au culte de sainte Anne le prodigieux développement qu'il prit vers le XV^e siècle ? Nous croyons qu'il faut maintenir que ce fut le culte rendu à l'immaculée conception de Marie. Dans son *Mémoire sur l'Immaculée Conception*, Dom Guéranger montra jadis que la tradition de l'Eglise était en faveur du privilège de Marie. A la liste déjà longue des témoignages qu'il invoque, on en pourrait ajouter beaucoup d'autres. En 1119, en 1129, on solennisait la fête de la conception de Notre Dame en Angle-

(1) L'Ordinaire... de Sibert de Beka... (Introduction p. XIIII).

terre en 1140, on la célébrait à Lyon en 1150, au monastère de Prüm (1), etc. etc. Un antiphonaire manuscrit de l'abbaye de Reichenau, actuellement à la bibliothèque de Karlsruhe, sous la cote *Aug. LX* donne un office rythmique complet de la conception de Marie. Office qui a échappé aux recherches des Pères Blume et Dreves, car il ne figure pas dans leurs 55 volumes d'*Analecta hymnica*, et ceci nous prouve qu'au XII^e siècle à Reichenau, les moines bénédictins fêtaient eux aussi la conception de Notre Dame.

Loin de diminuer, ce culte ne fit que grandir ; et ce fut le décret du Concile de Bâle, en 1439, qui mit en quelque sorte le sceau à cette croyance, puisque, d'après les termes mêmes du décret, « il n'était plus permis à personne à l'avenir de prêcher ou d'enseigner le contraire »... *nullique de cætero licitum esse in contrarium prædicare seu docere*. C'est à ce moment que la dévotion à sainte Anne prit son essor, mais il est certain aussi que la piété des fidèles n'avait point attendu cette époque pour fêter la sainte. En veut-on quelques exemples pris au hasard ?

« L'évêque d'Evreux, Geoffroy Faë, écrit M. l'abbé Delamare, fonda, en février 1337, la chapellenie de Sainte-Anne. Son successeur, Robert de Brucourt, augmenta ses revenus, et créa un second titre en 1348. L'évêque Philippe de Moulins (1383-1388) « fit présent au trésor de Notre-Dame d'Evreux de deux images d'argent, une de la Mère de Dieu, l'autre de sainte Anne, qui portent cette inscription : *Philippus de Molinis, Nivernensis dioecesis, quondam hujus ecclesiae Ebroicensis episcopus, dedit hanc imaginem* » (2). Ainsi donc à Evreux, plus de 150 ans avant le livre de Jean Trithème, on honorait sainte Anne.

A Chartres, il en allait de même : « Il faut mentionner sainte Anne, dont le chef fut envoyé d'Orient en 1205 à la cathédrale de Chartres par le comte de Blois (au XIV^e siècle, l'église de Rouen célébrait, le 30 janvier, une fête de la Translation des reliques de sainte Anne)... » (3)

On trouverait aisément d'autres documents non pas seulement pour la France, mais encore pour les autres pays d'Europe.

Une chose reste à faire, et qui peut servir grandement à éclairer la question, examiner les bréviaires anciens, et voir si, dans le calendrier, et dans le corps du bréviaire lui-même il y a une mention simultanée et de la fête de la conception de Notre Dame, et de la fête de sainte Anne. Retenons tout d'abord que ce fut seulement en 1584 que la fête de sainte Anne fut officiellement inscrite au missel romain ; et retenons aussi qu'en réalité le livre de Trithème, imprimé en 1494, ne put avoir qu'une influence extrêmement restreinte pour les deux

(1) Gravois, O. M. F. *De ortu et progressu cultus ac festi Immaculati Conceptus B. M. V. Summarium*, p. 2-3.

(2) *Le Calendrier de l'église d'Evreux*, p. 79-80. — (3) *ibid.*, p. 162.

raisons que nous avons signalées précédemment : 1^o c'était l'époque des incunables, et les livres étaient imprimés à fort peu d'exemplaires, et 2^o les communications étant fort difficiles à cette époque, les livres ne se répandaient guère que dans une zone très limitée.

Voyons donc ce que disent les anciens bréviaires que possède aujourd'hui l'Abbaye de Solesmes, examinons leur calendrier, en marquant d'une + les deux fêtes de la conception de Notre-Dame, et de sainte Anne, quand elles s'y trouveront.

		Conception de Notre Dame	Ste Anne
Bréviaire d'Augsbourg	1495	+	+
» romain	1511	+	+
» de Freising	1516	+	+
» de Prague	1517	+	+
» bénédictin pour l'Allemagne	1525	+	+
» O. S. B. S. Melaine de Rennes	1526	+	0
» du Cardinal Quignonez	1548	+	+
» O. S. B. S. Remi de Reims	1549	+	+
» O. S. B. S. Denys	1550	+	0
» romain	1555	+	+
» du Cardinal Quignonez	1556	+	+
» O. S. B. Congr. de Ste Justine	1560	+	0
Liber Horar O. S. B. de Tegernsee	1576	+	+
» romain	1582	+	0
» de Paris manuscrit	XV ^e s.	+	+

(Réserve 23)

En outre au bréviaire d'Augsbourg de 1485, le mois de juillet manque au calendrier, mais il est certain que la fête de sainte Anne devait y figurer, car dans le bréviaire, au mois de juillet, sainte Anne a un office propre.

Du bréviaire de Rennes de 1514, nous ne possédons que la *pars aestiva* ; il n'y a pas de calendrier, mais sainte Anne a un Office propre au 26 juillet.

Le bréviaire de Prague que nous avons daté de 1517 est en réalité de 1772, mais comme le Bréviaire de 1772 n'est qu'une réimpression, sans aucun changement, de celui de 1517, la date n'importe aucunement pour le cas qui nous occupe. Disons donc seulement que les deux fêtes de sainte Anne et de la conception de Notre Dame se trouvent au bréviaire de Prague.

17 bréviaires sont antérieurs à 1584. Sauf quatre, tous les autres mentionnent sainte Anne au calendrier. Trois bréviaires bénédictins, celui de saint Melaine de Rennes, celui de saint Denys, et celui de la congrégation italienne de sainte Justine font exception à la règle commune, comme aussi un bréviaire romain de 1582. Pour ce dernier, la chose est aisée à expliquer : en 1572, saint Pie V avait supprimé l'office de saint Joachim et aussi celui de sainte Anne, parce que les leçons étaient empruntées aux apocryphes ; la fête ne fut rétablie, nous l'avons dit déjà, qu'en 1584.

De tout ce qui a été dit précédemment, il semble qu'on est en droit de conclure que, d'ordinaire, là où l'on fêtait la conception de Notre Dame, on célébrait aussi la fête de sainte Anne. Qu'il y ait une relation entre les deux solennités, c'est ce que paraît bien indiquer un décret du concile provincial de Copenhague, au royaume de Danemark, en l'an 1425 : *Statuimus quod festum s. Annae, matris Genitricis Dei, beatae Mariae, quolibet anno in crastino Conceptionis ejusdem beatae Mariae Virginis, per totam nostram provinciam, pro festo terrae et populi, in posterum celebre habeatur* (1). Il y a là, sans aucun doute, une intention voulue de montrer que les deux fêtes sont corrélatives, puisqu'on statue qu'on solennisera sainte Anne au lendemain même de la fête de la conception. Et ceci est antérieur de 14 ans au décret de Bâle, et de 69 ans au livre de l'abbé Jean Trithème.

Solesmes et sainte Anne.

Le 26 juillet 1837, Dom Guéranger faisait profession à Rome, à saint Paul hors les Murs, devant le bras de sainte Anne; tout le reste de sa vie il conserva une grande dévotion à la « sainte aïeule »

À son retour à Solesmes, il songea à faire un Propre pour la nouvelle Congrégation bénédictine de France, et après avoir obtenu l'assentiment de sa Communauté, il se mit à l'œuvre. Le nouveau propre fut imprimé sans titre, et sans indication de date et de lieu, — mais on sait que ce fut en 1838.

Dans ce projet de 1838, qui commençait au mois d'avril, on ne sait pourquoi, à l'exception de douze fêtes qui furent introduites plus tard, on trouve déjà toutes celles que l'on verra au calendrier de 1851, et en plus, près de cinquante autres fêtes, parmi lesquelles un certain nombre de saints du diocèse du Mans.

Ce propre avait un caractère très original : lorsque deux fêtes tombaient le même jour, l'une était célébrée les années impaires, l'autre les années paires. Jamais il ne fut en usage à Solesmes, et il est probable que jamais non plus il ne fut présenté à Rome. Ajoutons que sainte Anne n'y figurait pas.

Le 17 décembre 1851, Dom Guéranger obtenait à Rome l'approbation du calendrier de la Congrégation de France. Ce fut d'après ce calendrier approuvé qu'il prépara alors un propre destiné à être soumis à la S. C. des rites. Ce propre imprimé au Mans en 1855 fut approuvé le 24 avril 1856. L'office de sainte Anne s'y trouvait; deux hymnes anciennes *Clarae diei gaudiis*, et *Faecunda radix Isai* les antienne à *Magnificat* aux 1^{res} et aux 2^e Vêpres, celle du *Benedictus*, l'antienne pour les cantiques au troisième nocturne, les répons IX, X, XI et XII à matines avaient été choisis par Dom Guéranger; le reste de l'office était emprunté au bréviaire.

(1) Cf. Hardouin. *Concilia* t. VIII col. 1036 B (Concilium Hafniae).

Le propre de 1851-1855 ne fut pas accepté à Rome, et Solesmes l'avait composé; certaines fêtes furent supprimées, et entre autres, l'office de sainte Anne, comme on peut le voir dans le propre imprimé chez Leclerc à Château-Gontier en 1880.

Dom Guéranger ayant fait profession le 26 juillet 1837, le premier cinquantenaire arrivait donc en 1887. On pensa à Solesmes que la meilleure manière de solenniser cet anniversaire du Père Abbé mort depuis 12 ans, 30 janvier 1875, serait d'obtenir de Rome un office propre en l'honneur de sainte Anne. Or, peu de temps avant sa mort, Dom Guéranger, sur la demande de Mgr Bécél, évêque de Vannes, avait composé l'office de sainte Anne, la patronne des Bretons, et un décret de la S. C. des Rites, en date du 27 mai 1876, l'avait approuvé « pour le diocèse de Vannes, tant pour les Séculiers que les Réguliers. »

Ce fut cet office qu'on voulut avoir à Solesmes, en le complétant, pour l'adapter au rit monastique. Il semblait d'autant plus facile d'obtenir la chose tant désirée, que la Congrégation de France avait alors dans le Sacré Collège un protecteur puissant dans la personne d'un de ses enfants, le Cardinal Pitra... Celui-ci aurait voulu, paraît-il, supprimer les leçons tirées de saint Jean Damascène, parce que, disait-il, il n'était pas sûr qu'elles fussent du saint docteur. Finalement, ces leçons furent maintenues, et l'office présenté à Rome fut approuvé le 12 mai 1887.

Le 26 juillet suivant avait été choisi à dessein pour la profession d'un novice de chœur; et pour la première fois on chanta à Solesmes le nouvel office de sainte Anne, et la fête fut solennisée comme une fête du premier ordre.

Survint la réforme du bréviaire sous Pie X. Le 28 avril et le 5 juin 1915, le nouveau calendrier pour l'Ordre bénédictin était approuvé, et les deux fêtes de saint Joachim et de sainte Anne réunies. Dès lors Solesmes dut abandonner l'office de sainte Anne composé par Dom Guéranger, et aujourd'hui les deux monastères de Kergonan sont les seuls qui puissent le réciter, parce qu'ils sont au diocèse de Vannes.

P. Dom. MÉNAGER. O. S. B.

L'Office de sainte Anne en Bretagne; dans l'Eglise universelle. Fête chômée.

Une lettre du duc de Bretagne Jean V nous apprend qu'à cette même époque la fête de sainte Anne figurait au calendrier diocésain de Vannes. — Dans le missel vannetais de 1535, l'office de sainte Anne est enrichi d'une prose spéciale.

Un bréviaire cornouaillais, de la première moitié du XV^e siècle, renferme lui aussi un Office de sainte Anne.

sainte de sainte Anne, étendit son office à l'Eglise universelle.

« *Afin, dit-il, d'illustrer ses vertus par un culte public, afin de réjouir l'Eglise universelle par la douce mémoire de cette bienheureuse Sainte, et aussi pour exciter dans tous les cœurs cette antique dévotion qui remonte au berceau de l'Eglise et qu'attestent les temples et sanctuaires élevés en son honneur sur toute la surface du globe, — nous ordonnons que, chaque année à l'avenir, la fête de sainte Anne soit célébrée au rite double dans toutes les églises du monde, le septième jour des calendes d'août. Et cette fête sera désormais ajoutée au calendrier romain et à ceux des autres Eglises...*

En 1622, la solennité de la fête s'élève encore d'un degré, et voici dans quelles circonstances.

Le pontife alors régnant, Grégoire XV, atteint d'une maladie grave et réduit à toute extrémité, fit appeler auprès de lui le B. Innocent de Cluse, célèbre thaumaturge de l'époque, et grand propagateur de la dévotion à sainte Anne. — « Vous guérirez, dit le saint Religieux au Pape, vous êtes déjà guéri, si vous promettez de faire solenniser tous les ans la fête de sainte Anne. »

Grégoire XV, rendu à la santé, fit honneur à sa parole. Constatant que la dévotion à l'égard de sainte Anne grandissait pour le bien des fidèles et pour le bien de la religion ; et espérant que « le patronage qu'elle exerce auprès de Dieu, par elle-même et par sa fille la reine des cieux, grandirait dans la même proportion », il décréta que sa fête serait observée dorénavant comme une *fête de précepte*, avec défense de se livrer ce jour-là à des œuvres serviles (1).

En 1738, la fête fut élevée au rite *double majeur* par Clément XII.

En 1879, Léon XIII l'éleva, ainsi que la fête de saint Joachim, au rite *double de 2^e classe* pour l'Eglise universelle.

Apt possédait depuis 1510 un office spécial qu'on célébrait sous le rite *double de 1^{re} classe avec octave* ; — Vannes possède les mêmes privilèges depuis 1862, — et Beaupré depuis 1876.

Depuis 1876, Vannes a *deux offices propres*, l'un pour le 7 mars, l'autre pour le 26 juillet.

En 1912, une démarche collective des évêques de Bretagne obtint le privilège d'introduire le nom de sainte Anne dans les *litanies majeures*.

En 1914, sainte Anne ayant été reconnue par la Souverain Pontife comme patronne officielle de la Bretagne, *patrona provinciae Britanniae*, l'office accordé à Vannes pour le 26 juillet avec octave, passait du même coup dans le Propre des quatre autres diocèses bretons.

(1) La fête cessa d'être obligatoire dans le diocèse de Vannes, par ordonnance de Mgr d'Argouges : décembre 1708.

SAINT ANNE DANS LA PIÉTÉ

A l'époque où le culte de sainte Anne se généralisa en Europe, on lui consacra un jour spécial de la semaine, comme on en avait consacré un à la Vierge Marie.

Le *samedi* est le jour de la Sainte Vierge ; le *mardi* devint le jour réservé à sainte Anne ; et dans certaines localités où la dévotion qu'on avait pour elle était particulièrement populaire, on convoquait les fidèles à la messe ce jour-là en son honneur. Cet usage existe encore actuellement, par exemple à Bottelaere.

En 1902, la Congrégation du Saint Office a accordé une indulgence plénière aux fidèles qui feront la **neuvaine des neuf mardis** de sainte Anne soit avant la fête, soit au cours de l'année.

L'**invocation à sainte Anne**, qui se trouvait déjà insérée depuis très longtemps dans les litanies des Saints, chez les Carmélites et les Cisterciens, a été récemment accordée aussi aux diocèses bretons.

Plusieurs **corporations** se sont mises autrefois sous le patronage de sainte Anne, en particulier la corporation des menuisiers, qui aimaient à vénérer en elle la Sainte qui avait préparé pour le Sauveur du monde le chef-d'œuvre des tabernacles (1).

Ses **confréries** aussi ont été très nombreuses, quelques-unes d'entre elles ont été érigées en Archiconfréries, particulièrement celle de Sainte-Anne d'Auray et celle de Beaupré.

Parmi les Confréries les plus anciennes on cite celle de Fribourg (Suisse), celles de Gand, de Bruxelles, d'Aix-la-Chapelle, de Worms...

Les **Congrégations de mères chrétiennes**, qui se sont multipliées au XIX^e siècle, se sont mises presque partout sous le patronage de sainte Anne. La mère de Marie est considérée à juste titre comme la mère idéale. C'est ce qui explique que la représentation la plus commune de la Sainte aujourd'hui, nous la montre faisant l'éducation de sa fille debout auprès d'elle.

E. LE GARREC-J. BULÉON.

L'AVE que nous citons ici a joué au XV^e et au XVI^e siècle, d'une grande popularité ; il était ardemment recommandé par tout l'Ordre des Frères Mineurs, pour la double raison qu'il unissait dans la même prière le nom de sainte Anne et le nom de Marie, et qu'il contenait une affirmation très nette en faveur de l'Immaculée-Conception.

On espérait même, à certains moments, qu'il serait adopté comme texte liturgique, lorsque S. S. Pie V, qui appartenait à l'Ordre Dominicain, l'écarta définitivement, et imposa l'AVE MARIA actuel pour l'office canonial et la récitation du rosaire.

AVE, GRATIA PLENA, DOMINUS TECUM, TUA GRATIA SIT MECUM ; BENEDICTA SIT SANCTA ANNA, MATER TUA, EX QUA SINE MACULA ET PECCATO PROCESSISTI ; VIRGO MARIA, EX TE AUTEM NATUS EST JESUS CHRISTUS, FILIUS DEI VIVI.

(1) On lit dans l'office de sainte Anne : *Peperit Anna filiam, in qua Dominus posuit tabernaculum suum.*

CHAPITRE III

SAINTE ANNE DANS LA THÉOLOGIE

OPINIONS DES THÉOLOGIENS
sur la dignité spéciale de sainte Anne
Mère de l'Immaculée Conception
et grand'mère de Jésus.

Sancte Joachim et sancta Anna, quibus vos nominibus vocabo, o causa
nostrae salutis,
(S. GERMAIN).

Anna est principium nostrae regenerationis secundum carnem Christi.
(Pierre d'ARGOS).

... Nulla fuit nec erit felicius usquam
Quando quidem Mater Matris es ipsa Dei,
(TRITHÈME).

Matris Christi tu genitrix,
Christi tu felix avia
Cum nato cumque filia
Nos adjuva tu tertia
(DIURN. GAND).

LA DIGNITÉ SPÉCIALE DE SAINTE ANNE

VUE D'ENSEMBLE

La dignité des saints se mesure par la quantité de divin qui se trouve en eux.

Elle ne saurait être la même pour tous. N'y a-t-il pas diverses demeures dans la maison de notre Père qui est dans les cieux ?

Elle nous apparaît d'autant plus grande qu'ils s'approchent davantage de la Très Sainte Trinité, et que par suite ils participent plus abondamment à la vie divine, dont le moindre accroissement confère une grandeur et une vénérabilité supérieures à toutes celles de la terre. « *Maxima debetur reverentia homini ex affinitate quam habet ad Deum* (1).

Si l'on veut apprécier comme il convient la grandeur et la dignité d'un Saint, et savoir aussi par là même quel culte spécial lui rendre, quelle confiance avoir dans sa puissance d'intercession, il faut considérer de près son degré d'intimité avec les trois personnes divines, et, ce qui revient au même, la profondeur de sa vie surnaturelle.

Rien ne peut nous donner des lumières, comme de rechercher la place plus ou moins importante qu'il occupe dans l'œuvre du salut des hommes (dans le plan divin de l'Incarnation et de la Rédemption), qui embrasse l'histoire entière de l'humanité : la mission spéciale qu'il remplit, l'apostolat qu'on lui confie, la fonction dont il s'acquitte, l'excellence et la beauté des actions qu'il lui est donné d'accomplir.

D'où aussi son rang dans la hiérarchie de la sainteté.

(1) Les textes cités et les arguments utilisés dans cette synthèse étant tous empruntés aux auteurs dont on trouvera plus loin les travaux, nous ne donnons ici aucune référence spéciale.

En dehors d'elle et au-dessus d'elle, la Divinité infinie, le Dieu trois fois saint, dont la vie se répand des profondeurs mystérieuses de la Trinité dans l'humanité, à travers les siècles et à travers les peuples.

Tout près de lui, et pour ainsi dire en lui, la dignité incommensurable de l'humanité du Christ, substantiellement unie au Verbe divin.

Au dessous, quoique non loin du Christ, la dignité inégalable de la Vierge que sa maternité fait monter jusqu'aux confins de la divinité.

Au dessous, les dignités diverses des patriarches, des apôtres, des martyrs, des vierges...

Quelle est, au milieu de ces splendeurs, la dignité spéciale de sainte Anne, mère de Marie Immaculée, aïeule de Jésus, fils de Dieu ?

Pour répondre à la question, nous examinerons successivement les deux titres sur lesquels cette dignité se fonde.

I

Sainte Anne, mère de Marie Immaculée.

Ce premier titre ne peut être bien compris, que si on considère sainte Anne à trois moments différents de son existence.

1^o SAINTE ANNE AVANT SA MATERNITÉ.

On est unanime à reconnaître et à enseigner que sainte Anne a mérité d'être la mère de Marie Immaculée.

Comment faut-il entendre ce mérite ?

Une distinction est ici nécessaire.

Ce ne sont pas les mérites de sainte Anne (même unis à ceux de saint Joachim), qui ont valu à Marie le privilège d'être conçue Immaculée. Si sainte Anne est le principe de son être naturel, elle n'est pas la cause efficiente morale de ses prérogatives surnaturelles. Une simple créature ne pourrait, par sa seule vertu, obtenir que Dieu accordât à son enfant un privilège exceptionnel, qui, avec les conséquences qu'il entraîne, dépasse en grandeur l'œuvre de la création. Seules, la prière et l'intervention du Sauveur peuvent avoir cette puissance et cette efficacité. Jésus, l'Homme-Dieu,

traitant avec son père d'égal à égal, mérita par un sacrifice d'une valeur infinie, les grâces de toutes sortes qui se distribuent aux hommes dans le cours du temps avant et depuis l'Incarnation. C'est en vue des mérites de Jésus-Christ, par une application anticipée de ces mérites, en vertu de ces mérites que Marie a été préservée de la souillure originelle et de toutes ses suites.

Dieu ayant voulu, indépendamment de toute influence purement humaine, que Marie fût conçue sans tache, — sans parler encore de ses autres grandeurs, — sainte Anne méritait-elle de devenir la mère de cette enfant privilégiée ?

Ici encore, il est indispensable de préciser.

Son mérite n'était pas assez grand pour que cette faveur lui fût due en stricte justice. Entre ce qu'elle pouvait offrir à Dieu, à savoir, ses prières et ses bonnes œuvres, et la grâce que Dieu se préparait à lui donner, il n'y avait pas d'équivalence.

Elle avait cependant quelque droit à cette distinction, si Dieu avait égard non pas à la petitesse de l'offrande qu'il recevait d'elle, mais à la faiblesse de sa créature qui ne peut disposer que de ce qu'elle a. Si elle attire les préférences de Dieu, c'est tout d'abord qu'elle n'était pas indigne de son choix, ce qui nous donne une haute idée de sa valeur morale et de sa valeur spirituelle ; s'il la distingue au milieu de toutes les autres femmes, c'est qu'elle était plus digne que les autres, et même aussi digne qu'une femme peut l'être.

Du reste, en lui accordant cette faveur incomparable, Dieu couronnait ses propres dons : le jour de la fête de sainte Anne, l'Eglise nous fait chanter : « *O Dieu, vous avez donné à la bienheureuse Anne cette grâce particulière qu'elle méritât de devenir la mère de la mère de votre Fils unique — Deus qui beatae Annae gratiam conferre dignatus es ut genitricis unigeniti filii tui mater effici mereretur...* »

Dieu prévint Anne de ses grâces, en vue de la mission qu'il lui destinait : et en même temps, il l'inclinait à y correspondre ; cette plénitude de dons allait croissant tous les jours, jusqu'au moment où l'événement allait s'accomplir : chaque jour elle devenait de plus en plus apte au magnifique rôle qu'elle aurait à remplir. En sainte Anne tout était

ordonné à sa mission de devenir la digne mère de Marie ; comme en Marie, tout sera ordonné à sa mission de devenir la digne mère de Jésus.

Le principe universellement reçu par les théologiens que Dieu donne à chaque saint les grâces et les dons nécessaires à la fonction qui lui est dévolue dans l'économie du salut : *unicuique a Deo datur gratia secundum hoc ad quod eligitur*, peut d'autant moins manquer de s'appliquer au cas présent qu'il s'agit d'une œuvre dont la Providence veut absolument le succès : la venue au monde et l'éducation de la Vierge immaculée mère de Dieu.

Appartenant encore à l'Ancien Testament, qui va faire place au Nouveau, la dignité spéciale de sainte Anne et de saint Joachim, consiste à posséder pleinement la perfection de l'ancienne loi en tant qu'elle touche immédiatement à la loi nouvelle. En sainte Anne se voyaient les qualités de l'épouse et de la mère : la perfection de la chasteté conjugale, disposant à l'apparition de la Vierge mère de Dieu ; la perfection de l'humble soumission à toutes les tâches qu'indique la Providence, préfigurant déjà le « *Fiat* de l'Incarnation » ; la perfection du dévouement maternel, annonçant déjà la Vierge qui nourrit son fils pour le salut du monde et pour la croix.

2° SAINTE ANNE PENDANT SA MATERNITÉ

La maternité de Marie est unique : elle conçoit du Saint Esprit : elle engendre un fils qui est Dieu. Maternité virginale ! maternité divine !

De toutes les autres maternités, celle de sainte Anne est, sans contredit, la plus glorieuse : sa fille, c'est l'Immaculée Conception.

Il faut néanmoins se garder de toute exagération.

Ce n'est pas à sainte Anne, ce n'est pas à ses parents que Marie est redevable de sa conception immaculée. On a vu plus haut qu'ils n'en sont pas la cause méritoire. Ils n'en sont pas davantage la cause efficiente. La grande merveille ne s'est faite ni en vue d'eux ni par eux.

Il ne serait donc pas vrai de croire que la chair et le sang qu'ils ont reçus eux-mêmes souillés par le péché d'origine,

ils les ont communiqués sans souillure à leur enfant. Il ne serait même vrai de croire que Dieu se serait servi de leur collaboration pour réaliser le mystère.

Il faut dire quelque chose de plus. La maternité de sainte Anne est du même ordre que les autres maternités. « Qui nous engendre nous tue. Le péché qui, ainsi qu'un torrent déborde sur les hommes, aurait gâté cette Sainte Vierge de ses ondes empoisonnées, si Dieu n'en avait arrêté le cours ». L'action génératrice de ses parents n'aurait fait que lui transmettre la faute originelle. Le terme normal de la procréation par sainte Anne était une nature déchue. Seules, la prédestination et l'intervention de l'Esprit-Saint ont préservé Marie de la faute originelle.

La gloire de sainte Anne, c'est d'avoir une fille qui est immaculée.

Elle en a été pendant de nombreux mois le sanctuaire vivant et fécond (1). A partir du premier moment où Marie a été conçue sans souillure, sa mère lui a donné de son sang, de sa vie, de sa substance (2). Saint Jean Damascène exprime son admiration pour cette communication incessante de vie dans son intraduisible langage : « *O præclarum Annæ Vulvam, in qua tacitis accrementis ex eâ auctus atque formatus fuit fetus sanctissimus* ». En elle et par elle, jusqu'à ce qu'il vint au jour, se forma ce corps dont la pureté ne trouve rien de semblable même parmi les esprits angéliques, et attirera un jour sur la terre le chaste époux des âmes fidèles.

Après la nativité de Marie, sainte Anne continue à être

(1) « Après le sein de la Vierge Marie, sanctuaire vivant du Dieu fait homme, il n'est rien de plus grand, de plus vénérable, de plus céleste que le sein de la Bienheureuse Anne, vivant sanctuaire de l'Immaculée (M^{re} de Ségur. *Petite histoire de Sainte-Anne d'Auray* (préface).

(2) « *Quidquid immunditiæ de reprobis regibus Juda carnaliter succedentibus remanere potuit, totum in gloriosæ et felicis Annæ sancta et egregia carne purificatum fuit* »

Ce texte d'Osbert de Clare, prieur de Westminster au XII^e siècle, montre l'idée qu'on se faisait de la sainteté de sainte Anne, l'excellence dans la chair et dans l'esprit qu'on attribuait à la mère de la Sainte Vierge. En sainte Anne, dit-il, le sang des ancêtres du Christ, qui n'étaient pas tous des saints, se purifia de toutes les souillures contractées en cours de route, avant d'être transmis à la mère du Christ, et par elle au Christ lui-même.

pour elle un principe d'accroissement et de force, la mère et l'enfant demeurant encore longtemps si étroitement unies que leurs deux vies n'en font qu'une.

L'Immaculée est le bien de sainte Anne, comme l'enfant est le bien de sa mère.

D'après l'Encyclique « Casti connubii », le premier bien du mariage chrétien est constitué par les enfants, qui ne sont engendrés que pour être des serviteurs fidèles, les enfants de l'Eglise, les familiers de Dieu, les élus du Ciel. Quel amour Dieu témoigna donc à sainte Anne, en lui faisant don de ce qu'il eut jamais de plus cher au ciel et sur la terre après son fils unique, la mère de son Fils ! la mère du Fils de Dieu, fruit du mariage d'Anne et de Joachim ! la mère de Celui qui sera la pierre angulaire de l'Eglise, la tête du corps mystique, la gloire de la cité céleste, le serviteur de Dieu par excellence.

Ce don de Dieu entraîna avec lui un flot de faveurs et de bénédictions divines, dont la sagesse et l'amour de Dieu seuls connaissent la mesure.

3° — SAINTE ANNE APRÈS SA MATERNITÉ.

Après avoir concédé à sainte Anne le don de Marie, Dieu ne pouvait la priver de ses droits paternels, ni lui ôter ce qu'il y a de plus délicat dans le rôle d'une mère, la formation de l'âme de son enfant.

Sans doute, Dieu pouvait directement procurer par sa seule action personnelle la formation intellectuelle et morale de Marie prédestinée à devenir la mère du Verbe et l'épouse du Saint Esprit ; sans doute aussi, son action s'est fait particulièrement sentir dans le développement de la vie de l'Immaculée. On pourrait appliquer à Marie la parole du cantique de Moïse : « *Dominus solus dux ejus fuit.* » C'est ce qui explique que, bien que pleine de grâce dès le premier moment, et d'une grâce supérieure à toute autre, elle avança dans la sainteté suivant une progression inégale. Mais Dieu conduisait à la fois l'éducatrice et son élève. Il n'aura pas voulu dispenser la mère du devoir sacré que la nature elle-même attribue aux parents d'élever les enfants ;

et tout au contraire, il lui donna à elle-même un ensemble de perfections intellectuelles, spirituelles et morales, qui en fit une digne coopératrice du Père, du Fils et du Saint-Esprit, — la Trinité tout entière étant particulièrement intéressée, dans la question de l'éducation de cette petite fille. Sainte Anne fut l'instrument de Dieu pour opérer dispositivement l'éminente sainteté de sa fille. « Ce qu'il y a de sainteté, de splendeur inouïe, tout ce qui attirera sur elle les complaisances de Dieu lui-même sera en quelque sorte l'œuvre de sainte Anne. » (1)

C'est en se laissant instruire, conduire et façonner par sainte Anne que la future mère du Rédempteur apprit le rôle délicat d'une mère dans la formation de son enfant ; qu'elle se préparait sans le savoir à exercer des fonctions analogues durant l'enfance et l'adolescence de son Dieu devenu son fils (2).

Combien de temps Marie demeura-t-elle sous la direction de sa mère ? Faute de renseignements certains sur la vie de la Sainte Vierge, ses fiançailles d'abord, son mariage ensuite avec saint Joseph, il est très difficile de le déterminer. Mais

(1) « Sainte Anne, dit-on, n'a eu aucun rôle à remplir en vue de la maternité divine de sa fille.

« En est-on bien sûr ?

« Ne séparons pas ce que Dieu a uni. Tout est ordonné en Marie à sa « maternité divine : son corps, son cœur, son esprit, son âme, sa grâce, « sa conception miraculeuse, sa naissance bienheureuse, sa formation et son « éducation physique et morale, son orientation de cœur et d'âme, sa « donation enfin et sa consécration à Dieu seul dans le temple de « Jérusalem ».

« Or, tout cela, qui préparait Marie de fait directement à la maternité « divine, comment fut-il réalisé ? De fait avec le concours essentiel de sainte Anne ». (Cf. Richard, ultérieurement).

(2) Jésus lui-même n'a-t-il pas écouté sa mère, comme Marie écoutait sainte Anne ?

« S'il était permis de pousser jusque là l'analyse de son développement humain, on dirait qu'il y eut en lui comme en d'autres, quelque chose de l'influence de sa mère. Sa grâce, sa finesse esquise, sa douceur indulgente n'appartiennent qu'à lui-même. C'est bien par là que se distinguent ceux qui ont senti souvent leur cœur comme détrempé par la tendresse maternelle, leur esprit affiné par les causeries avec la femme vénérée et tendrement aimée qui se plaisait à les initier aux nuances les plus délicates de la vie ». (P. La Grange, *l'Evangile de Jésus-Christ* ; page 50. — Cité par le P. Le Breton).

il est hors de doute que la première éducation de Marie se fit dans la demeure paternelle. C'est dans la maison où elle fut conçue que l'Immaculée vécut et grandit sous l'influence de sainte Anne et de saint Joachim, de sainte Anne surtout. Fruit des entrailles et du cœur de sainte Anne, elle fut deux fois la fille de sa mère.

C'est aussi dans la douceur et l'intimité de ce foyer que grandit de jour en jour entre ces deux âmes d'élite, entre ces deux cœurs embrasés avant tout de l'amour divin, une union dont aucune autre sur la terre ne saurait nous retracer la délicatesse et la force, la tendresse et la profondeur.

Pour une bonne partie de la vie de sainte Anne, la théologie supplée heureusement aux lacunes de l'histoire.

Le titre par lequel sainte Anne se faisait connaître à son serviteur Nicolazic : « JE SUIS ANNE, MÈRE DE MARIE », est un mot révélateur qu'il suffit d'interroger pour le faire parler.

C'est en développant ce qu'il contient, que nous avons vu grandir sans cesse la dignité, la sainteté de sainte Anne, à toutes les étapes de la glorieuse mission qui lui a été dévolue par la Providence, depuis le jour où elle gémissait de sa longue stérilité jusqu'au jour où elle alla avec allégresse présenter sa fille à Dieu dans le temple.

S'il ne nous révèle pas tout, il nous dit tout de même bien des choses.

Et il attire à lui le second titre de sainte Anne, tout aussi riche, plus riche même de signification.

II

Sainte Anne, aïeule de Jésus fils de Dieu.

Jésus, le Dieu fait homme, le Dieu sauveur, est au centre même de l'économie du salut, comme il est au centre des âges, de ceux qui précèdent comme de ceux qui suivent l'Incarnation et la Rédemption. De là, il nous communique les flots abondants de la vie divine dont la faute d'Adam avait détourné le cours de l'humanité. C'est la plus belle place du monde. Dieu, il est la source de la vie : homme, il est le canal par où elle vient jusqu'à nous. *Christus princi-*

pium gratiae, secundum divinitatem quidem auctoritative, secundum vero humanitatem instrumentaliter.

Il est essentiel de le remarquer, dans cette médiation, le Christ comme homme tient le rôle principal. *Christus, IN QUANTUM HOMO, est mediator hominum; et ideo oportebat quod haberet gratiam in alios etiam redundantem.* Dieu s'est comme anéanti lui-même en prenant la forme de l'esclave, et devenant semblable aux hommes en tout ce qui a paru de lui.

Ici on peut admirer ce qu'il y a de génialité dans le plan divin.

Une humanité devient, après avoir été l'instrument de notre perte, l'instrument de notre salut.

C'est dans une humanité, dans le temple magnifique qu'il s'était créé pour habiter dans le monde sensible, que Dieu a été outragé, que l'ordre a été violé. C'est aussi par une humanité que l'ordre sera rétabli, que Dieu prendra sa revanche sur Satan et sur le péché que Satan a introduit dans le monde.

Ce triomphe sera digne de sa puissance, de sa sagesse et de son amour.

De la défaite, Dieu tirera la victoire. L'humanité qu'il veut rendre victorieuse ne sera pas une humanité différente de celle qui a été vaincue et humiliée. Ce sera cette humanité même que le péché d'Adam a dépouillée de la grâce et de dons surnaturels. C'est un fils d'Adam qui sera le sauveur de ses frères.

Cette nature humaine, Dieu viendra la prendre, il l'élèvera jusqu'à lui, il l'unira substantiellement à la personne de son Verbe : et à ce Fils de l'homme devenu le fils de Dieu, il donnera le pouvoir exclusif et incommunicable de rendre aux hommes la vie divine perdue, de les placer dans un état supérieur à celui d'où ils sont déçus. *Et quia Christus, in quantum homo, ad hoc fuit predestinatus et electus, ut esset filius Dei, in virtute sanctificandi, hoc fuit sibi proprium, ut haberet talem plenitudinem gratiae quod redundaret in omnes.*

Mais cette humanité, qu'il veut rendre vivifiante et sanctifiante, Dieu ne peut la prendre telle qu'elle se transmet depuis Adam et Eve à tous leurs descendants, entachée de la faute originelle. Et c'est précisément en prévision de sa

maternité future que la Très Sainte Vierge a été prévenue des faveurs et des grâces incomparables de tout ordre dont la conception immaculée était la première. Le Verbe ne peut se faire Chair et habiter parmi les hommes qu'à la condition de trouver une demeure qui soit digne de le recevoir.

La conception immaculée de Marie dans le sein de sa mère sainte Anne est la préparation nécessaire de l'Incarnation.

C'est dans la lumière de ces vérités que nous allons voir resplendir la nouvelle dignité de sainte Anne, à peine entrevue jusqu'à présent.

Sa gloire, vient de sa fille, elle vient aussi de son petit-fils.

Il est un principe admis de tous : plus on est voisin d'un foyer chaud et lumineux, plus on reçoit de sa chaleur et de sa lumière.

Vrai dans l'ordre physique, il est également vrai dans le monde moral et dans le monde surnaturel. Il est d'une application universelle : on subit d'autant plus et d'autant mieux l'influence d'une cause qu'on est rapproché d'elle.

Puisque l'histoire entière de l'humanité, c'est le Christ, l'homme-Dieu, placé au centre des âges, source de vie divine, et les hommes évoluant autour de lui, la dignité de ceux qui approchent de son humanité sainte et sanctifiante, sera en raison même de l'intimité de leurs relations avec elle.

a) L'Incarnation confère à toute la race humaine une véritable noblesse, dont bénéficie chacun des individus de la race. En prenant notre nature, le fils de Dieu entre dans notre famille. Il est de chez nous, comme il est de chez son père. Il est l'un de nous. Il est notre frère. Sa gloire rayonne sur chacun de nous. Il nous fait plus d'honneur que les grands hommes, les héros ou les saints, dont nous sommes justement fiers. Et ce don ne se confine pas dans l'ordre naturel. Il comporte la possibilité, le droit, le devoir même, disons la grâce, de participer à la vie divine, à la vie éternelle.

b) Cette gloire est plus spécialement celle d'Israël. Les Juifs ne reçoivent pas seulement le Fils de Dieu. C'est à eux qu'échoit la mission de le donner au monde. Les liens qui les unissent à lui sont plus étroits. Ils sont le peuple de

Dieu. Dieu leur appartient plus qu'aux autres hommes : et ils sont à lui davantage. « *In propria venit et sui non receperunt eum* ». Les textes inspirés le disent de la façon la plus nette. Vous êtes les ancêtres du Christ, écrit saint Paul, aux Israélites, dans des termes dont le sens va très loin : « de vous est issu le Christ, pour ce qui est de la chair, lequel est au-dessus de toutes choses, Dieu béni dans les siècles ».

Cette dignité, cette mission s'accompagne des faveurs surnaturelles les plus grandes. Saint Paul, dans la même lettre, ne les énumère pas toutes, quand il rappelle « l'adoption et la gloire, et les alliances, et la législation, et le culte, et les promesses, et les patriarches ». L'histoire d'Israël, c'est l'histoire des interventions continuelles de Dieu en sa faveur. Avant l'Incarnation, aucun peuple n'a été aussi saint, et n'a compté un aussi grand nombre d'élus. Jamais le peuple juif n'a compté tant de saints que lorsqu'il avait les yeux arrêtés sur le Messie, en attendant qu'il vint ; jamais il n'en a eu si peu que depuis qu'il lui a tourné le dos, après sa venue.

c) Dans le peuple juif lui-même, une famille, à ce point de vue des relations avec le Christ, est privilégiée par dessus les autres. Elle comprend toute la suite des ancêtres, en ligne directe, de Marie et de Jésus, depuis Adam, et principalement depuis Abraham, depuis Judas, fils de Jacob. Ils peuvent se regarder comme le principe même de l'humanité du Christ, se flatter, non seulement d'être du même sang que lui, mais de lui avoir donné leur sang. La dignité de chacun d'eux augmente à mesure que la plénitude des temps approche, et que l'influence se fait plus exclusive et plus grande.

La sainteté n'allait-elle pas de pair avec la dignité ? S'il est concevable et convenable que le Christ comptât des pécheurs parmi ses ancêtres lointains, il ne pouvait s'en trouver dans sa famille. Sans vouloir établir une échelle des saintetés, on peut dire que sainte Anne et saint Joachim eurent une part très spéciale dans la Rédemption de leur petit-fils.

Quelles sont exactement les relations de sainte Anne avec l'humanité de Jésus-Christ, source de toute grâce et de toute sainteté ?

On trouve ici appliqué à un cas particulier le principe lumineux dont on voit plus haut les applications générales. Plus on est rapproché d'une cause, plus on en ressent l'influence.

Pour mieux comprendre le cas de sainte Anne, considérons d'abord le cas de la Sainte Vierge, sa fille. Pourquoi Marie a-t-elle eu la plénitude de toutes les grâces ? « *Beata virgo Maria propinquissima Christo fuit, SECUNDUM HUMANITATEM, quia ex ea accepit humanam naturam. Et ideo prae caeteris majorem debuit à Christo gratiae plenitudinem obtinere* ». la consanguinité avec le Christ fonde une affinité merveilleuse avec Dieu. Par sa propre opération naturelle, la Vierge Marie atteint les confins de la divinité.

Cette dignité de Marie est unique. Elle la place tout près du Christ dans l'économie du salut. Sans doute le Christ demeure le sauveur unique et universel. Il est le sauveur de sa propre mère comme de tout le genre humain. C'est de lui qu'elle tient ses grandeurs, ses privilèges, la plénitude des grâces. Mais Dieu ne veut pas qu'ils soient séparés l'un de l'autre dans le plan rédempteur. A l'aurore même de la Rédemption, il les associe indissolublement, en les dressant tous les deux contre l'antique ennemi de Dieu et des hommes. Ils répareront ses succès apparents et momentanés par la plus glorieuse des victoires et par un triomphe imprescriptible : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, semen tuum et semen ipsius ; et ipsa conteret caput tuum.* »

A eux deux, et à eux seuls, ils forment un groupe unique, le groupe rédempteur. A sainte Anne, quelle dignité et par voie de conséquence, quelle sainteté convient-il de lui reconnaître en sa qualité de grand'mère du Christ ?

Tout ce préambule n'a été écrit que pour répondre à la question d'une manière plus précise.

Des théologiens prudents voudraient ici nous mettre en garde contre toute exagération.

Ils reconnaissent que sainte Anne participe à la grâce du Christ, reçoit de sa dignité, comme tous les hommes, comme tous les juifs, comme tous les ancêtres en ligne directe du Christ ; ils admettent que cette participation est de plus en plus abondante en sainte Anne, à mesure que les

groupements dont elle fait partie se rapprochent de l'Incarnation. Elle est mère de Marie, disent-ils, mais on sait qu'elle n'est ni la cause méritoire, ni la cause efficiente du privilège qui est la gloire unique de sa fille. Qu'on la regarde parmi les aïeux et les aïeules du Christ comme la première dans l'ordre du mérite, bien qu'elle soit la dernière dans l'ordre des temps, soit, mais qu'on n'aille pas plus loin dans cette voie ! Qu'on ne monte pas plus haut dans cette ascension. Elle ne s'est pas trouvée en rapport direct et personnel avec le Christ, comme saint Jean-Baptiste, comme saint Joseph, comme les apôtres. Elle demeure étrangère à l'Incarnation et à la Rédemption. Aucune dignité spéciale ne lui vient de l'ordre hypostatique, où elle n'eut aucune place. Sainte Anne est du commun des saints et des patriarches. Voilà sa dignité, et elle n'est pas petite.

Cette opinion est trop timide.

Pour n'avoir pas à reconnaître à sainte Anne des titres que quelques-uns lui ont indiscrètement accordés, ils vont jusqu'à lui refuser ceux qui manifestement lui appartiennent.

Elle est en complet désaccord avec les faits.

Sainte Anne est étroitement unie à la sainte humanité du Christ.

Rien ne s'impose avec plus de clarté, si on garde à sainte Anne son nom de grand'mère et à Jésus son nom de petit-fils, et si on ne veut pas briser, dans ce cas particulier et sans ombre de raison, les liens de famille que la nature elle-même établit. Sainte Anne, mère de Marie qui est mère de Jésus, se trouve avec ce dernier en véritable relation de parenté naturelle, exactement dans les relations qui unissent les grand'mères à leurs petits-enfants. Bien que Jésus soit Dieu, il n'en est pas moins le fils de Marie, et Marie sa mère n'en est pas moins la fille de sainte Anne. Sainte Anne conçoit Marie en son sein maternel ; Marie conçoit Jésus en son sein virginal. Autre fut la première conception, et autre la seconde, mais elles sont en union l'une avec l'autre, et le rôle maternel y est du même ordre. C'est de sainte Anne que vient tout l'être humain de Marie : c'est de Marie que vient tout l'être humain de Jésus.

Voilà le fait et voilà le lien. Pourquoi séparer ce que Dieu a uni ?

Mais un lien de nature peut-il créer une dignité de l'ordre surnaturel ?

Avec saint Thomas, il faut répondre affirmativement.

Qu'on se rappelle les principes énoncés plus haut au sujet de la Sainte Vierge : « *propinquissima Christo secundum humanitatem debuit præ cæteris a Christo gratiæ plenitudinem accipere... Quanto aliquod recepticum est propinquius causæ influenti, tanto magis participat de influentia ipsius.* » La consanguinité avec le Christ crée une affinité merveilleuse avec Dieu. Pourquoi cela serait-il vrai uniquement de la consanguinité de la Sainte Vierge, et cesserait-il d'être vrai de la consanguinité de sainte Anne ? (1)

Entre sainte Anne et Jésus il n'y a que Marie.

Mais Marie les unit plus qu'elle ne les sépare.

Où et à quel moment, Jésus se prépare-t-il une mère... ? Quand l'a-t-il prévenue de sa grâce contre la colère qui nous poursuit depuis notre origine, dispensée de la loi commune, séparée de la contagion universelle ? Il n'a pas attendu sa venue pour lui témoigner son amour. Il l'a toujours aimée comme sa mère. Il la considère comme telle dès le premier moment qu'elle fut conçue. Et où donc a-t-elle été faite immaculée, où a-t-elle reçu cette âme prédestinée, la plénitude des grâces en vue de sa maternité future ? C'est en sainte Anne que le miracle s'est accompli. Marie, c'est un Jésus commencé. Sainte Anne est le temple où s'est réalisé le prélude indispensable de l'Incarnation.

La Conception immaculée de Marie est en même temps une victoire rédemptrice. C'est par elle que commence à se réaliser la promesse faite au paradis terrestre... : « *La femme t'écrasera la tête... ipsa conteret caput tuum* ». Marie est l'associée de Jésus dans tout le combat libérateur contre Satan. Son triomphe coïncide avec sa conception même.

(1) La mission de saint Joseph auprès de la sainte famille était bien différente de celle de sainte Anne. Cependant les droits sacrés qu'il avait sur la mère et sur l'enfant venaient de son mariage avec la Sainte Vierge. Sa dignité éminente était donc, tout comme elle de sainte Anne, *fondée sur la nature.*

C'est en sainte Anne que fut remportée cette première victoire de Jésus et de Marie, conséquence anticipée de la grande victoire prochaine, le premier acte de cet ensemble prévu et disposé par Dieu en vue de la rédemption du genre humain ? La conception de Marie fut la première origine du sang de Jésus, ce sang de la nouvelle alliance répandu pour un grand nombre en rémission des péchés. C'est de là que ce beau fleuve a commencé à couler, ce fleuve de grâces qui coule dans nos veines par les sacrements et qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Eglise.

Et dans ces grands événements où les opérations de la grâce viennent rehausser merveilleusement les fonctions de la nature, comment ne pas voir que sa qualité de grand'mère du Sauveur rattache étroitement sainte Anne aux mystères de l'Incarnation et de la Rédemption (1).

Il est donc impossible de ne pas lui reconnaître une mission spéciale dans l'ordre hypostatique.

Sainte Anne n'appartient pas au groupe rédempteur : mais c'est celle qui l'a donné au monde.

* *

A la sainteté éminente, visible à Dieu seul, qui répondait à la grandeur de cette mission, Dieu a-t-il ajouté des privilèges surnaturels qui mettent en évidence certains amis de Dieu en authentiquant la mission qu'ils ont à remplir parmi les hommes ? A-t-elle eu le don des miracles, le don de prophétie ? A-t-elle eu des lumières spéciales sur les destinées de sa fille ? A-t-elle été favorisée de révélations extraordinaires ?

Rien n'autorise à le croire.

Les faveurs prestigieuses et les charismes que Dieu accorde surtout dans l'intérêt de ceux qui ne les possèdent

(1) « *Felix Anna, quæ in operatione redemptionis nostræ veluti radix videtur in arbore.* » (OSBERT DE CLARE. *Vide superius*).

On a vu plus haut (« sainte Anne après sa maternité »). Comment Dieu s'est servi de sainte Anne pour lui préparer une mère digne de lui, et quelle mission sainte Anne a remplie en vue de l'Incarnation comme éducatrice de Marie.

pas, n'auraient rien ajouté à ses mérites, à sa dignité proprement dite, et il ne paraît pas qu'ils fussent dans la ligne de sa vocation providentielle.

Dieu ne voulait pas attirer sur elle l'attention du monde. Le monde n'avait pas à connaître avant l'heure marquée, les grandes choses qui se préparaient, qui commençaient déjà à se réaliser. Bien mieux, sainte Anne ignorait elle-même les mystères glorieux qui s'accomplissaient en elle, et l'honneur que Dieu lui accordait de faire sortir d'elle la plus illustre famille de la terre. La haute mission qu'elle remplissait, tout en accomplissant les actes ordinaires de la vie, la grandissait, sans qu'elle s'en aperçut. Sollicitée par la grâce, elle s'était mise librement entre les mains de Dieu ; et sans chercher à pénétrer ses secrets, elle était heureuse de suivre un guide aussi sûr, de servir, quels qu'ils fussent, les desseins d'un père aussi sage et aussi miséricordieux (1).

Sainte Anne a-t-elle joué un rôle dans la famille de Nazareth à côté de Marie et de Joseph ? A-t-elle vu du moins son petit-fils avant de mourir ? Certaines représentations artistiques tendraient à le faire croire, en réunissant dans un même cadre sainte Anne déjà avancée en âge, avec Marie jeune mère et Jésus enfant. Mais elles s'inspirent plus de l'imagination que de l'histoire. Le sentiment général est que sainte Anne avait cessé de vivre avant le mariage de la Sainte Vierge. Après avoir préparé une mère à Jésus. — et à tous ceux qui nés de Dieu et par conséquent aussi de Marie, seraient frères de Jésus, seraient comme d'autres Jésus. — ne semble-t-il pas que ses fonctions maternelles fussent normalement achevées ?

Quelle place sainte Anne occupe-t-elle dans l'Eglise de la terre ?

(1) Bérulle écrit de la Sainte Vierge : « Dieu est et agit en elle plus qu'elle-même... Cette vierge cachée en un coin de la Judée, inconnue à l'univers, fait un chœur à part dans l'ordre de la grâce, tant elle est singulière... les années passent, les grâces augmentent... Elle est en la terre un paradis, que Dieu a planté de sa main pour le second Adam... Mais cela est caché à ses yeux, et son esprit, abîmé dans le profond de son humilité, ne voit pas le Conseil très haut de Dieu sur elle ».

Quelle importance lui reconnaît la prière officielle de l'Eglise ? Quels hommages lui décerne-t-elle ? Quels louanges lui donnent les Pères et les prédicateurs ? Quelles faveurs lui demandent les fidèles ? — Et d'autre part, quelle est l'étendue, la popularité de son culte dans le monde ?

Et tous ces honneurs qui montent de la terre vers elle, répondent-ils aux deux titres que l'histoire et la théologie lui attribuent : mère de Marie, grand'mère de Jésus fils de Dieu ?

C'est aux liturgistes et aux historiens qu'il appartient de répondre.

Quelle place sainte Anne occupe-t-elle dans l'Eglise du ciel ?

Quel rang tient-elle dans la hiérarchie des saints ? Quelle est sa gloire ; quelle est sa puissance, quelle est sa félicité ? quel est son amour pour Dieu, l'amour de Dieu pour elle ? En d'autres termes, dans quelle mesure participe-t-elle à ce que nous appelons dans notre pauvre langage les biens du ciel ?

A ces questions, nous ne pourrions répondre que lorsque nous aurons les yeux des anges pour voir et le langage des anges pour traduire nos pensées.

Mais la mère de Marie, la grand'mère de Jésus ne nous a-t-elle pas donné un commencement de réponse, en disant à son fidèle messager de Keranna :

TOUS LES TRÉSORS DU CIEL SONT EN MES MAINS.

E. LE GARREC.

L'OPINION DE SAINT JEAN DAMASCÈNE

Saint Jean Damascène, prêtre, docteur de l'Eglise, et chantre incomparable des gloires de saint Joachim et de sainte Anne, est mort en 754.

Son avis est d'autant plus intéressant à connaître, que sa voix est l'écho fidèle de l'Eglise orientale.

On a prétendu que saint Jean Damascène n'est pas l'auteur des ouvrages qu'on a mis sous son nom. Au point de vue qui nous occupe, cette question nous paraît secondaire. Ce qui demeure vrai, c'est que dans ces textes vénérables, attribués à saint Jean Damascène et qui sont peut-être de lui, on entend parler l'ancienne Eglise d'Orient.

Sources. — Tous les textes cités ici sont reproduits d'après la patrologie de Migne. Ils sont tirés des deux homélies *In Nativitatem B. V. Mariae*, ou de la deuxième homélie *In Dormitionem B. V. Mariae*. — Un bon nombre d'entre eux se retrouvent dans les leçons du second nocturne de l'office (avec octave) de sainte Anne, au Propre du diocèse de Vannes (26, 27, 30 juillet, et 2 août).

1. — **Question préalable.** — Saint Jean Damascène connaît-il, admet-il la conception immaculée de Marie ? S'il ne la connaît pas, on n'est pas autorisé à s'appuyer sur ses écrits pour faire valoir la gloire qui résulterait pour sainte Anne de la conception immaculée de sa fille.

RÉPONSE. — Le dogme de l'Immaculée Conception ne se trouve expressément énoncé nulle part dans les homélies de saint Jean Damascène. Mais il y est implicitement contenu. L'Eglise le loue d'avoir frayé les voies à la théologie de saint Thomas d'Aquin (Cf. les leçons du bréviaire au 27 mars). On doit reconnaître cependant qu'il n'a pas la méthode rigoureuse ni la fermeté de pensée des grands maîtres dont il a été le précurseur. Jean Damascène est un lyrique. Les effusions oratoires dont ses homélies sont pleines célèbrent les vertus de la Sainte Vierge, avec une imagination qui ne s'épuise jamais, avec une connaissance

approfondie de l'Ecriture Sainte dont il fait les applications les plus heureuses. A le voir parcourir avec cette merveilleuse aisance le domaine entier des perfections mariales, on s'attend, à chaque moment, à voir jaillir dans une formule précise la vérité désirée par nous et pressentie par lui. Vainement ! Elle demeure indéterminée et comme fuyante à l'horizon de sa pensée si vive et si brillamment colorée.

Voici quelques textes significatifs où il semble bien que la vérité n'a plus qu'une dernière limite à franchir pour se mettre en pleine lumière.

Dans le premier, le théologien poète ne remonte-t-il pas, par delà la Nativité de la Sainte Vierge, jusqu'à la conception elle-même, telle qu'elle a été lumineusement décrite par la définition de 1854 ? « *Natura gratiae cedit, statque tremula, pergere non sustinens; quoniam futurum erat ut Dei genitrix ex Annâ nasceretur, natura germen antevertere non ausa est; sed mansit fructus expers, dum gratia fructum ederet* » (1).

En voici un autre, plus clair encore peut-être. Adam et Eve savent que la mort n'épargne aucun de ceux qui ont participé à leur faute : et pourtant, ils adressent à la Sainte Vierge, qui descend d'eux aussi bien que les autres hommes, cette étonnante question : « *Tu, cum à nostris lumbis ortum accepisses, nobis ut bene rependisti, dolores solvesti, mortis fascias rupisti! Quo autem modo, ô Immaculata, morti innoxia efficeris!* » (2).

Et comment ne pas rapprocher de cette demande ces mots empruntés à la deuxième homélie sur la Dormition, qui semblent bien en être la réponse : « *Non est relictum in terrâ immaculatum omnis labis expers corpus tuum* » (3).

(1) « La nature cède le pas à la grâce ; craintive et tremblante, elle s'arrête, pour ne pas aller de l'avant. Puisque la Vierge, mère de Dieu, devait naître de sainte Anne, la nature n'osa prendre les devants. Elle ne produisit pas son fruit, avant que la grâce n'eût produit le sien » (De la première homélie sur la Nativité).

(2) « Bien que tu sois sortie de nous, tu nous a valu de redevenir heureux. Tu as mis fin à nos douleurs. Tu as brisé le faisceau de la mort. Comment se fait-il, ô Immaculée, que tu sois sujette à la mort » (1^{re} H. sur la Dormition).

(3) « Ton corps immaculé, préservé de toute souillure, n'est pas demeuré sous la terre ».

2. — La dignité de sainte Anne. — Si la grandeur des enfants rejaillit sur les parents, quel honneur pour sainte Anne et saint Joachim d'avoir engendré une fille telle que la Sainte Vierge ! la gloire de Marie, mère de Dieu, mise à part, il n'y en a aucune, dans l'histoire des hommes, qui soit, à ce point de vue, supérieure ou même égale à la sienne. Ici les textes abondent, et ils sont aussi explicites que nombreux. Notre docteur enthousiaste n'entonne jamais un hymne en l'honneur des privilèges et des vertus de Marie, sans en faire rayonner sa gloire sur ses heureux parents.

« Disons à sainte Anne avec la Sainte Ecriture : Bienheureuse la maison de David, à laquelle vous appartenez ! Bienheureuses les entrailles par lesquelles Dieu nous a donné l'Arche sainte, c'est-à-dire Celle qui l'a conçu lui-même. Oui, bienheureuse et trois fois bienheureuse êtes-vous d'avoir donné le jour à cette enfant bénie de Dieu, qui est Marie, la mère de Jésus, notre vie ! Nous vous félicitons, Bienheureuse femme, d'avoir enfanté celle qui est notre espérance, l'enfant de la promesse. Oui, vous êtes bienheureuse et bienheureux le fruit de vos entrailles ! Les justes glorifient votre enfant, et toutes les bouches chantent votre maternité. Oui, il convient, il convient souverainement de louer celle qui nous a donné Marie, la mère de Jésus (1). »

La gloire de sainte Anne et de saint Joachim (2) est d'autant plus grande que c'est à eux que nous devons la très Sainte Vierge. Dieu l'a accordée à leurs prières et à leurs vertus : « *Clamaverunt justi et Deus exaudivit eos* ».

(1) Homélie sur la Nativité.

(2) Quand il célèbre les grandeurs de la Sainte Vierge qui rayonnent sur ceux qui lui ont donné le jour, saint Jean Damascène ne sépare jamais saint Joachim de sainte Anne ; lorsqu'il leur applique avec tant d'à propos le texte évangélique de saint Mathieu : « *Ex fructibus eorum cognocetis eos* », il ne lui vient pas à l'esprit de faire une distinction entre le père et la mère, d'établir en faveur de celle-ci une prépondérance quelconque, une supériorité de mérite ou d'influence. De cette union, qu'il appelle plus divine que les autres mariages, à cause du fruit béni qui est en sorti : *Compages conjugii omnibus divinior*, il dirait volontiers, non sans indignation dans la voix : « *Quod Deus conjunxit, homo non separet*. » A ses yeux la part de saint Joachim et celle de sainte Anne sont égales : leur mérite est le même : Marie est la gloire indivise de l'un et de l'autre.

En célébrant l'efficacité de leurs prières, saint Jean Damascène ne faisait pas sans doute les distinctions que les théologiens ont dû établir depuis pour dissiper des erreurs ou des exagérations. Il n'a pas voulu dire que c'est à eux que l'on doit la conception immaculée de leur fille, ni sa maternité divine ni les autres prérogatives surnaturelles dont elle a été enrichie. Anne et Joachim ignoraient les magnifiques destinées de Marie, et jusqu'à cette conception immaculée, où ils n'étaient intervenus que comme cause instrumentale entre les mains de Dieu. Ce que saint Jean Damascène affirme, mais cela avec une conviction absolue, c'est qu'ils ont mérité par leurs prières et leurs bonnes œuvres de voir finir l'infécondité de leur foyer ; et, à cette occasion, Dieu fit coïncider la réalisation de leur désir avec l'accomplissement de ses propres desseins. Il leur donna pour fille la créature qu'il avait déjà prédestinée, en dehors et indépendamment de tout désir humain, pour faire d'elle la mère de son fils.

Voilà les vérités qu'un docteur de l'Eglise, appelé par quelques-uns le théologien de sainte Anne, chantait déjà au huitième siècle, dans des clartés d'aube qui ne pourront que s'accroître, avec un enthousiasme, une admiration que probablement on ne dépassera pas (1).

Eug. LE GARREC.

Doyen du Chapitre. Vannes.

(1) La dignité de sainte Anne ne viendrait-elle pas de son petit-fils Jésus en même temps que de sa fille Marie ? En l'appelant *Avia Christi*, saint Jean Damascène ne laisse-t-il pas entrevoir que la gloire de l'Incarnation rayonne jusqu'à elle à travers l'immaculée conception de sa fille ?

En retour, sans vouloir diminuer saint Jean Damascène, on doit reconnaître que certaines expressions que son admiration lui a dictées, pourraient induire en erreur. Les textes suivants, interprétés au pied de la lettre, n'autoriseraient-ils pas à le compter au nombre de ceux qui s'imaginaient que le Saint-Esprit avait fait une part effective à sainte Anne et à saint Joachim, dans la conception immaculée de leur fille, ce qui, au dire des théologiens d'aujourd'hui, serait plus qu'une exagération ?

« *Cujus ramus omnia superat, cur radix cum eo non maxime congruat ?* » lorsque le rameau possède une vertu qui le met au-dessus de tout (la Vierge), pourquoi la racine elle-même (sainte Anne et saint Joachim), ne jouirait-elle pas de la même propriété ? » (1^{re} homélie sur la Nativité).

« *O lumbos beatissimos, ex quibus mundissimum semen jactum est !* » (2^e homélie sur la Nativité).

L'OPINION DE THÉOLOGIENS CONTEMPORAINS

La question a été soumise à des théologiens de profession, de diverses écoles et de différentes régions, religieux, séculiers, professeurs de Séminaire, de Faculté en France ou à l'étranger, dont aucun même parmi ceux que la nouveauté et la hardiesse du sujet ont pu surprendre, n'a voulu refuser sa collaboration.

Toutes, ou à peu près toutes, unanimes pour le fond même des idées, les réponses présentent les formes les plus variées.

Les unes s'enferment dans des formules brèves et concises : d'autres se déroulent avec toute l'ampleur de la thèse classique.

Celles-ci s'appuient sur les données historiques de la théologie positive, celles-là invoquent les principes de la théologie spéculative.

Tantôt, elles décrivent la place que sainte Anne occupe dans l'économie de la Rédemption, disant ce qu'elle a fait et ce qu'elle a été ; tantôt, au contraire, elles s'inscrivent en faux contre les attributions que serait portée à lui accorder une piété insuffisamment avertie.

Mais toutes, brèves ou longues, négatives ou positives, françaises ou latines, elles paraissent également nécessaires ; et si aucune d'elles n'est absolument complète, elles sont toutes également instructives.

On les trouvera plus loin, les unes à la suite des autres, dans l'ordre même qu'imposait le partage des matières.

Et, s'il arrive que sur certains points apparemment plus délicats, et dans l'emploi de formules qui peuvent ne pas être définitives, les divers auteurs aboutissent à des conclusions différentes, on voudra bien voir dans ces divergences librement exprimées en dehors de tout esprit de controverse, non des opinions ennemies qui s'affrontent, mais plutôt des « approximations », toutes plus heureuses les unes que les autres, des nuances qui se fondent dans un amour commun de la vérité.

L. SERTILLANGES, O. P.

Le P. Sertillanges, O. P., rappelle les titres et les droits que sainte Anne possède à un culte spécial ; mais il met les dévots de sainte Anne en garde contre les exagérations d'une piété indiscrette ; il ne voudrait surtout pas que l'on élève la Sainte au rang supérieur que Notre-Seigneur réserve à ceux qu'il a associés directement à l'œuvre du salut.

Je n'ai pas de lumières spéciales sur sainte Anne, et je suis de ceux qui répugnent à dépasser les données scripturaires, quand il s'agit d'attribuer des privilèges spéciaux à tel ou tel personnage saint.

Toutefois il me paraît difficile de ne pas prêter à celle de qui nous vient la Mère incomparable, une toute spéciale dignité, au-dessous des associés directs de rédemption : le Sauveur, et celle que j'ai appelée parfois son double féminin, la Corédemptrice.

La raison théologique en est claire. Ce qui paraît toujours déterminer les faveurs divines, — j'entends les faveurs gratuites, précédant tout mérite, et destinées à constituer le plan divin, plutôt qu'à en tirer des conséquences individuelles, — ce qui, dis-je, détermine ces faveurs, c'est la proximité de leur bénéficiaire par rapport à l'Homme-Dieu, qui en est comme le réservoir, disons la source créée, conjoint à Celui qui en est la source première.

Dieu ne trouve pas bon qu'une telle proximité soit purement matérielle ou charnelle ; *la chair ne sert de rien* (1). Voulant associer à son plan des êtres d'élection, il les dote magnifiquement, afin qu'ils soient vraiment de sa famille. Il les prévient de sa grâce et les incline ensuite à y correspondre, pour qu'ils aient, en toute vérité spirituelle, le privilège de l'intimité et bénéficient de cette déclaration si émouvante : *Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, et ma sœur, et ma mère* (2).

A ce titre, Marie est évidemment au tout premier rang, parce qu'elle est associée immédiatement et aussi étroitement que possible au Don de Dieu, puis à l'œuvre de salut qui en découle. Jean-Baptiste, comme précurseur, les

(1) Joa, 6, 64.

(2) Mt, 12, 50.

Apôtres, comme collaborateurs immédiats, viennent ensuite, et c'est pourquoi saint Thomas trouve inconvenant qu'on prétende préférer en sainteté qui que ce soit, au cours des siècles chrétiens, à ces premières colonnes de l'Eglise. (1)

Que si l'on s'éloigne un peu, soit du Don, soit de l'Œuvre, le motif s'affaiblit, l'incertitude des conjectures intervient, mais la piété n'est pas pour cela en déroute. On plaide pour saint Joseph ; on plaide pour Anne et Joachim, pour Anne surtout, car elle fut le temple du Temple de Dieu ; car en son sein se réalisa le prodige de l'Immaculée Conception. En ce jardin secret fleurit la Rose, fleurit le Lys qui embaument et éblouissent le monde.

Le culte spécial de sainte Anne est ainsi fondé. Pourvu qu'on ne prétende pas substituer une piété indiscrete aux révélations, dicter à Dieu, après coup, par des affirmations outrées, ce qu'il aurait dû faire, on a le droit de croire à des privilèges tout particuliers en faveur de l'ancêtre admirable. Grand'mère [de Jésus, mère et éducatrice de la Mère de Dieu, ce sont des titres ! Qu'on leur voie correspondre des grâces de choix, des prévenances singulières, c'est une pente de l'esprit et du cœur toute conforme aux méthodes de la Providence, aux façons d'agir coutumières de cette Sagesse qui *dispose tout avec douceur* (2), qui réalise tout avec *nombre, poids et mesure* (3).

Quand Léonard de Vinci, dans son tableau du Louvre, place sainte Anne comme au sommet d'une pyramide de vie, la Vierge sur ses genoux, l'Enfant coulant pour ainsi dire d'elles deux vers l'agneau symbolique et vers la nature, il ne peut manquer de voir le visage souriant dans une belle auréole. Il n'en trouve pas d'assez riche ; il enveloppe ce visage de ciel. Ainsi Jésus dut envelopper de son ciel intérieur, de sa grâce créatrice, l'ancêtre sublime. Il la choisit entre toutes, il l'aima, et ce que Jésus aime, dans la mesure où il l'aima, se rapproche des cieux.

R. P. SERTILLANGES, O. P.
Membre de l'Institut.

(1) 1-2, 106, 4, c.

(2) *Sap.* 8, 1.

(3) *Sap.* 11, 21.

Cardinal LÉPICIER

Le R. P. Lépicier, prieur général des Servites et depuis Cardinal, interrogé déjà en 1919 sur la part contributive de saint Joachim et de sainte Anne dans la réalisation de la Conception immaculée de leur fille, répondait que les saints parents de Marie pouvaient être considérés comme la cause méritoire du privilège, mais qu'ils n'en étaient en aucune manière la cause efficiente.

Quelque grand que soit mon désir de voir s'accroître le culte des saints Joachim et Anne, je ne croirais cependant pas pouvoir embrasser ces vues ; la coopération de ces Saints au mystère de l'Immaculée Conception étant, non *per modum efficientiae*, mais *per modum meriti*.

En effet, la très Sainte Vierge n'a pas été conçue immaculée dans sa conception active, mais dans sa conception passive, c'est-à-dire, au premier moment non pas de la formation de l'embryon, mais au premier moment de l'infusion de l'âme de la Vierge dans le corps, œuvre des saints époux (*Tractatus de Bma Virgine* 4 editio, p. 140, 195). C'est même cette fausse interprétation du mystère de l'Immaculée Conception que combattait S. Bernard (*Tractatus*, p. 199). D'autre part, rappelons-nous que Marie a été rachetée du péché, *sublimiori modo*, dit Pie IX, c'est-à-dire d'une rédemption *préservatrice*, en opposition avec notre rédemption qui est formellement *libératrice* ; aussi Marie aurait-elle dû contracter la tache originelle : ce qui ne pourrait être, si ses parents avaient collaboré à sa conception en tant qu'immaculée.

Mais si ces saints époux n'ont pas contribué à la réalisation de ce sublime mystère *per modum efficientiae*, ils l'ont fait *per modum meriti*, et c'est là leur gloire toute particulière : car Dieu ayant ordonné qu'ils fussent les parents selon la chair de sa Mère bien aimée, pour qui il a créé tout l'univers (et ici il n'y a aucune exagération), il a voulu les orner d'une sainteté incomparable, qui les rendît dignes d'un tel honneur, et qui donnât à leurs prières et à leurs vœux cette efficacité d'intercession qui hâta la venue de la Vierge bénie, l'aurore de notre salut.

Votre dévoué serviteur en N.-S.

P. Alexis-Marie LÉPICIER
Prieur Général des Servites de Marie.

Pour M. Pourrat, bien que la gloire de Marie immaculée ne rejaillisse qu'indirectement sur sainte Anne, celle-ci ne mérite pas moins d'être spécialement honorée pour avoir été le sanctuaire vivant où s'est accompli le mystère.

I. — SELON LA THÉOLOGIE POSITIVE.

A) En Orient. — On sait que dans l'Eglise grecque, dès le début du VIII^e siècle au plus tard, était célébrée, le 9 décembre, une fête appelée soit conception de sainte Anne, soit conception de la sainte Mère de Dieu. D'après l'étude du P. Jugie (1), cette fête eut d'abord pour but de célébrer l'annonce que l'ange aurait faite à sainte Anne de sa future conception (d'après l'apocryphe: Protévangile de Jacques), puis de célébrer le miracle de cette conception chez une femme stérile, et enfin de fêter la sainteté hors pair de celle qui était conçue, la future Mère de Dieu. L'objet de cette fête est donc soit la sainteté de celle qui est conçue, soit les circonstances miraculeuses de cette conception, mais rien dans la fête n'affirme directement la *dignité spéciale* qui en résulterait chez sainte Anne comme mère de la Sainte Vierge.

Ce n'est donc point de ce côté qu'il convient de chercher. Ce qui est plus probant, c'est l'existence de deux autres fêtes de sainte Anne, mentionnées par don Leclerc. (2)

Ἡ κοίμησις τῆς ἁγίας Ἄννης, τῆς μητρὸς τῆς ὑπεραγίας θεοτόκου (25 juillet). Τῶν ἁγίων καὶ δικαίων Θεοπατέρων Ἰωακείμ καὶ Ἄννης (9 septembre).

Ces fêtes visent cette fois la *personne* même de sainte Anne, et lui reconnaissent une *sainteté* due à sa *dignité* spéciale de *mère de l'Immaculée Conception*.

L'on peut cependant trouver davantage dans les homélies des Pères grecs commentant la fête de la Conception de sainte Anne (9 décembre): ainsi, saint Jean Damascène,

(1) Dictionnaire de Théologie catholique, art. *Immaculée-Conception*, t. VII, col. 956-962.

(2) Dictionnaire d'Archéologie chrétienne, art. *Anne*, t. I, col. 2164.

dans son homélie sur la Nativité de la Sainte Vierge (1), s'écrie: « O heureuses lombes de Joachim qui avez émis un germe tout immaculé: O admirable sein d'Anne où se développa petit à petit et se forma une enfant toute sainte: »

De même que ce passage, d'autres renferment *implicitement* la foi à l'Immaculée Conception, ils affirment aussi *implicitement* la dignité de sainte Anne comme mère de l'Immaculée Conception.

On pourrait trouver la même affirmation *implicite* chez saint Euthyme (2): « Joachim et Anne, couple illustre et rempli de piété »; Isidore Glabas (+ 1397) (3), etc. Et, si ces textes insistent souvent plus sur la sainteté de sainte Anne que sur sa dignité, celle-ci est néanmoins supposée: car on ne reconnaissait la sainteté de sainte Anne qu'en vertu de sa dignité de mère de la Toute-Sainte.

B) En Occident. — D'Orient, le culte de sainte Anne passa en Occident, mais il ne se répandit pas beaucoup (4); et, si l'on cherchait, l'on aurait peut-être de la peine à trouver des textes de Pères latins attestant la dignité spéciale de sainte Anne comme mère de l'Immaculée Conception.

CONCLUSION. — En somme dans l'ancienne Tradition, on trouve *explicitement* la *dignité spéciale* de sainte Anne; mais la dignité spéciale de sainte Anne *comme mère de l'Immaculée Conception* ne s'y trouve qu'*implicitement*.

II. — SELON LA THÉOLOGIE SPÉCULATIVE

Rien ne s'oppose à ce que l'on reconnaisse une dignité spéciale à sainte Anne comme mère de l'Immaculée Conception. Mais il ne faut rien exagérer.

1^o Cette dignité est aussi inférieure à celle de Marie comme Mère de Dieu que le privilège de l'Immaculée Conception est inférieur au privilège absolument transcendant de la filiation divine par la nature.

(1) D. T. C. *ibid.* col. 921. La seconde homélie sur la Nativité de la Sainte Vierge, qu'on lit au bréviaire pour la fête de sainte Anne, n'est pas de saint Jean Damascène, mais de Théodore Studite (+ 876). Mais la première est bien de saint Jean.

(2) D. T. C. *ibid.* col. 930.

(3) D. T. C. *ibid.* col. 948.

(4) D. A. *ibid.* col. 2165-2166.

2° L'infériorité de la dignité de sainte Anne paraît encore plus grande, si l'on remarque que la maternité est une relation réelle qui se termine directement à la personne de celui qui est engendré, et non à sa nature ou à ses propriétés ou qualités.

Ainsi, en Marie la maternité est une relation réelle qui l'unit directement à la personne même du Fils de Dieu ; et par suite, la dignité insigne de Jésus, qui consiste précisément dans la personnalité divine, rejaillit directement et immédiatement sur sa Mère, et lui vaut le titre de Mère de Dieu.

Chez sainte Anne, au contraire, la maternité est une relation réelle qui l'unit directement à la personne de Marie, non au privilège de l'Immaculée Conception. En effet, celui-ci, bien qu'il soit un don personnel, et propre à Marie, ne constitue pas sa personnalité, il est simplement une propriété surajoutée, il est de l'ordre de l'accident et non de la substance ; il ne rejaillit donc qu'indirectement et médiatement sur la dignité de la Mère, à savoir sur sainte Anne.

3° Il faut enfin noter que sainte Anne, comme saint Joachim, ne sont, en aucune manière, cause du privilège de l'Immaculée Conception. Si le cours des choses s'était normalement déroulé, ils auraient dû transmettre à Marie la faute originelle. (Et cela, il semble qu'on doive l'admettre, quelque opinion que l'on professe sur le *debitum peccati*, prochain ou éloigné (1). Seules, la prédestination et l'intervention de l'Esprit-Saint ont préservé Marie de la faute originelle. Sainte Anne a donc été seulement le sanctuaire où s'est opérée la Rédemption préservatrice de Marie. Elle a été, si l'on veut, le théâtre de l'Immaculée Conception, mais nullement l'agent.

La dignité de sainte Anne, comme Mère de l'Immaculée, doit donc se réduire à ceci :

Elle est la Mère de Marie, qui est Immaculée, et, comme telle, le sanctuaire béni où s'est opéré le mystère de l'Immaculée Conception.

M. POURRAT,
prêtre de Saint-Sulpice,
ancien supérieur du Séminaire de Lyon.

(1) D. T. C. *ibid.* col. 1151.

M. Le QUINTREC

D'après M. LE QUINTREC (du Grand Séminaire de Vannes) sainte Anne n'appartient pas au cycle de l'Incarnation, constitué uniquement par Jésus et Marie ; mais après la maternité divine de Marie sa fille, aucune autre maternité ne fut ou ne sera comparable à la sienne et par les dons surnaturels auxquels elle a fidèlement correspondu, elle était digne, autant qu'une femme peut l'être, de devenir la mère de la mère de Dieu.

I. — ON NE PEUT PAS DIRE :

(A parler strictement) : que sainte Anne appartienne au cycle de l'Incarnation.

a) Il en est point, en effet, de la maternité de sainte Anne comme de la maternité de Marie.

La maternité de Marie se termine à la Personne même du Fils de Dieu ; elle constitue Marie formellement *θεοτοκος*, et, pour cette raison, la met nécessairement et intrinsèquement dans le cycle de l'Incarnation.

La maternité de sainte Anne, elle, se termine à une personne purement humaine, à savoir la Vierge. C'est pourquoi, bien qu'elle soit mère de la *θεοτοκος*, sainte Anne ne peut être dite et n'est qu'*ανθρωποτοκος* ; et sa maternité ne la fait donc point entrer de soi dans le Mystère du Verbe Incarné.

b) Il faut ajouter que si sainte Anne, en raison de sa maternité, entrerait dans le cycle de l'Incarnation, il faudrait aussi y faire entrer saint Joachim en raison de sa paternité (il est aussi réellement père de la *θεοτοκος* que sainte Anne en est la mère) et même — plus lointainement mais aussi réellement — toutes les aïeules et tous les aïeux de Marie, y compris les tout premiers : Adam et Eve.

II. — MAIS IL FAUT DIRE :

1° Que de toutes les aïeules de Jésus, sainte Anne est la plus proche de l'Incarnation, et que sa maternité a avec l'Incarnation, sinon une relation de CONTINUITÉ, du moins une relation de CONTIGUITÉ. Il en résulte que sainte Anne occupe un rang tout à fait à part parmi les aïeules, pour cette seule raison.

2° Que la maternité de sainte Anne s'est terminée à un prodige de grâce : l'Immaculée Conception. Nul autre sein maternel (hormis évidemment celui de Marie) n'a été le Paradis d'une telle merveille.

3° Qu'en vue de cette maternité bénie à laquelle il l'a gratuitement élue, le Tout-Puissant a rempli dès le commencement sainte Anne (corps et âme) d'une plénitude (non absolue certes, mais relative, correspondante à sa mission) de dons, dans l'ordre de la nature et de la grâce, qui n'ont cessé de croître par la vertu même de leur mystère et de rendre sainte Anne apte à être la Mère de la Mère Immaculée de Dieu. Cette plénitude de dons constitue la « perfection première », dont parle saint Thomas à propos de Marie (3 P. S. Th., q. 27, a. 5 ad. 2), et dont on peut parler, toutes proportions gardées, à propos de sainte Anne :

Prima (perfectio) quasi dispositiva, per quam reddebatur (Anna) idonea ad hoc quod esset Mater (Genetricis) Christi.

4° Que, prévenue de grâces admirables, sainte Anne y a été admirablement fidèle. Au degré où elle était parvenue, à l'heure historique où devait se réaliser sa maternité, elle méritait, — non en stricte justice, mais dans la mesure possible et convenable — d'être la Mère de la Mère Immaculée de Dieu. *Deus, qui beatae Annae gratiam conferre dignatus es, ut Genetricis Unigeniti Filii tui Mater effici MERERETUR...* (oraison du 26 juillet). En d'autres termes, étant supposé que Dieu voulait pour sa Mère Immaculée une Mère, sainte Anne était autant qu'une femme peut l'être, digne de le devenir ; et sa sainteté demandait qu'elle le devînt.

*
**

Je suis Anne, mère de Marie. C'est ainsi que sainte Anne s'est dite elle-même à son serviteur Nicolazic pour qu'il nous le répétât.

Anne, mère de Marie : cette appellation, dans sa sobriété, dit tout.

F. LE QUINTREC,

Professeur de dogme au Séminaire de Vannes.

P. DE PONTGIBAUD, S. J. M.

Les notes du P. de Pontgibaud, professeur à la faculté de théologie de l'Université de l'Ouest, signalent un des aspects de la vie de sainte Anne. Quoique mère de Marie et grand'mère de Jésus, sainte Anne appartient à l'Ancien Testament. Ce qui constitue sa dignité propre, c'est d'avoir possédé pleinement la perfection de l'ancienne loi en tant qu'elle touche immédiatement à la loi nouvelle.

1. L'absence de documents historiques certains sur sainte Anne, et la liaison historiquement constatée qui existe entre la diffusion de son culte et le développement du culte que les fidèles rendent à la Mère de Dieu (et plus spécialement, peut-être ; à son immaculée conception), — liaison que la liturgie a sanctionnée (voir l'oraison de la fête de sainte Anne), — nous indiquent qu'il faut, en pareille matière, user du principe si souvent appliqué en théologie ; *La dignité et les grâces correspondantes peuvent légitimement se mesurer à la fonction que la Providence a destinée à un saint.* (Cf. saint Thomas. *Somme théologique* 3° P. quest., 27, art., 4). Ce principe est d'autant plus applicable dans le cas présent qu'il s'agit d'une œuvre dont la Providence voulait assurer *absolument* le succès : la venue au monde et l'éducation de la Vierge immaculée, Mère de Dieu.

2. Par ailleurs le privilège de l'immaculée conception, l'exception qu'il institue dans les lois normales de la transmission de la tache originelle, le rachat anticipé qu'il implique, la personne même de Notre-Dame déjà toute faite pour la divine maternité et éprouvant les effets immédiats de la Rédemption prochaine, — tout cela nous fait voir qu'il y a, entre les parents (Joachim et Anne), et l'enfant bénie de leur union, une « coupure » dans l'ordre surnaturel : celle qui sépare le Nouveau Testament (auquel appartient déjà Marie) de l'Ancien (auquel ils restent attachés).

3. Mais nous savons que la Providence divine, qui dispose toutes choses avec suavité, qui prépare de loin ses ouvrages même les plus extraordinaires et impliquant son intervention la plus immédiate, a voulu que l'Ancien Testament tout entier fût préparation, préfiguration et disposition au nouveau. Cette préparation et cette disposition doivent être d'autant plus strictes et exigeantes que, l'ordre nouveau étant plus proche, la liaison est plus immédiate.

4. Nous pouvons donc, semble-t-il, à bon droit, attribuer indivisiblement au « couple bienheureux » (comme disent les Pères), saint Joachim et sainte Anne la dignité spéciale qui consiste à représenter, à incarner, à posséder pleinement dans l'ordre patriarcal (c'est-à-dire dans l'ordre des préparations généalogiques et familiales), la perfection de l'ancienne Loi en tant qu'elle touche immédiatement à la Loi nouvelle. Cette perfection reste relative, puisque l'Ancien Testament n'est vraiment parfait et accompli que par le Nouveau, mais elle est cependant très réelle et surtout très « signifiante ».

5. Dans cette dignité commune, sainte Anne peut cependant revendiquer sa part distincte : représenter et posséder la perfection de grâce et de vertu qui dans cet ordre, conviennent plus spécialement à l'épouse et à la mère : *Perfection de la chasteté conjugale*, disposant immédiatement à l'apparition de la Vierge, Mère de Dieu ; *perfection de l'humble soumission* à toutes les tâches qu'indique la Providence, préfigurant déjà le *fiat* de l'Incarnation ; *perfection du dévouement maternel* tout prêt à reconnaître les droits imprescriptibles de Dieu (Cf. la tradition sur la Présentation de la Vierge au Temple), annonçaient déjà la Vierge qui nourrit son Fils pour le salut du monde et pour la Croix (1).

6. La dignité, ainsi déterminée, de saint Joachim et de sainte Anne, nous paraît leur appartenir en propre, et exclusivement.

Saint Joseph dont le ministère est complémentaire de celui de Notre Dame, appartient déjà au Nouveau Testament.

Les parents de saint Joseph ne peuvent évidemment pas être mis en parallèle avec ceux de la Vierge Immaculée.

Le seul saint personnage dont la dignité puisse être comparée à la leur, et qui, sans doute, les surpasse, *mais dans un ordre distinct, celui de la préparation prophétique*, est saint Jean-Baptiste, le précurseur du Seigneur.

Ch. de MORÉ-PONTGIBAUD. S. J.

Professeur à la faculté de théologie de
l'Université catholique d'Angers.

(1) Des considérations analogues nous semblent déjà indiquées dans le 1^{er} sermon pour la Nativité de la Vierge de saint Jean Damascène, n. 6. MIGNE : (P. G. tome 36, col. 670).

P. BALIC, O. F. M.

Sainte Anne n'étant que cause instrumentale de la conception immaculée de sa fille, sa maternité au point de vue de la procréation, n'est pas supérieure aux maternités ordinaires ; mais sainte Anne, étant considérée comme sanctuaire de l'Immaculée Conception, sa maternité est, en dehors de celle de sa fille, supérieure à toutes les autres.

Ainsi la réponse latine venue de Yougoslavie rejoint les réponses françaises des Séminaires de Lyon et de Vannes.

La dissertation sur saint Joseph, quoique étrangère à la consultation, sera lue avec intérêt et profit.

Dignitas est potestas in alios. Ita dignitas imperialis, regalis, episcopalis, papalis, sacerdotalis, paternalis, maternalis, etc. Dignitas S. Annae est dignitas maternitatis B. Virginis Immaculae. Quaeritur, qualis est haec dignitas ? Ad quaestionem respondendum est distinguendo :

A) Considerata maternitate S. Annae respectu ad conceptionem, haec maternitas non videtur maior dignitas quam maternitas cuiuscumque matris. Ratio est, quia Anna et Ioachim sunt *causa mere instrumentalis*, Im. Conceptionis, et causa principalis est Deus, qui ex morte eiusdem Filii praevisa eam a peccato praeservavit. Sed causa instrumentalis non participat actionem causae principalis, nisi in quantum per aliquid sibi proprium *dispositive* operatur ad effectum principalis agentis. — Ita iuxta doctrinam Duns Scoti, Thomae Richardi, etc.

B) Considerata maternitate S. Annae in quantum fuit templum et postea custos, nutrix, etc, B. Virginis, sub hoc respectu dignitas maternalis S. Annae superat omnes alias matres : fuit enim mater filiae quae habuit specialissimum privilegium... Sed tamen sub hoc respectu dignitas paternalis s. Ioachim maior est quam dignitas maternalis S. Annae. S. Ioachim erat caput et praeipuus custos, educator B. Virginis. In hoc sensu etiam Traditio oratorio modo extollit dignitatem Ioachim et Annae. Ita ex. gr. *Georgius Nicomediensis* dicit quod Ioachim et Anna PG T. C col. 1338/ : «.. Toto generi/ humano/ honore praelati sunt... Potiores omnibus habiti sunt... Praelecti fuerunt in sacramentorum ministros.... Haec/ gratia/ enim supra

OMNES PRIORES IUSTOS AMPLIORIS EOS honore cumulavit.... » Col. 1351 : »... Singulari prae omnibus honore consecuti sunt... » Col. 1883 : « / Hos creator Deus/ iustis omnibus superiores facit » etc. In Canone *S. Andrese* legitur/ PG XCVII col. 1311, 1326/ : « Anna, matres vincis omnes... Non in dolore, sicut Eva, tu paris, o Anna ». — *S. Germanus* ponit in os Zachariae/ PG XCVIII, col. 302/ : « O salutis nostrae auctores... Vos duo fulgentissima sidera... ». — *Niceta Paphlagonis*/ PG cv col. 19 : « Anna, feminei sexus decus magnificum et gloriatio.. »

II. — *Dignitas S. Annae inferioris ordinis est quam dignitas S. Ioseph.*

Thesis probatur :

A/ Apud S. Iosephum dignitas est paternalis : a/ erat enim sponsus B. Virginis ; b/ pater Christi nomine et extimatione ; c/ potestatem habuit paternam totius familiae ; d/ tamquam capiti familiae subditus erat illi Iesus et Maria ; e/ curam totius familiae habuit ; i/ ipsum cum Iesu et Maria specialis amor coniungebat. Apud S. Annam dignitas est maternalis. Ergo dignitas inferior, quia in familia secundum tenet locum.

B/ Apud S. Iosephum dignitas paternalis se extendit ad totam familiam : ad B. Virginem et Iesum. Maternitas vero S. Annae se extendit ad B. Virginem tantum.

C/ Apud S. Iosephum paternitatis dignitas se extendit ad B. Virginem quae fuit praeservata a peccato originali et quae ACTU ERAT MATER DEI. Dignitas maternitatis S. Annae se extendit ad B. Virginem quae erat a peccato praeservata, non vero ad matrem Dei, quia in actu desponsationis potestas maternitatis S. Annae cessabat.

D/ Haec doctrina confirmatur principiis Scholae Franciscanae de praedestinatione Christi : Christus ut homo-Maria mater-Ioseph pater putativus et caput familiae sacrae, considerantur per modum unius quod attinet Incarnationem. Christus habet maximam, immo absolutam dignitatem.

B. Virgo habet dignitatem relativam : participat dignitatem Christi in quantum hoc non derogat supposito divino. Post B. Virginem venit S. Ioseph. Et haec linea ulterius non protrahitur. Ita iuxta doctrinam Ioannis Duns Scoti et scotistarum.

Ultima animadversio : Quae hucusque dicta sunt de dignitate S. Annae et S. Ioseph possunt habere aliquod momentum pro nobis qui vivimus in loco et tempore. Utrum ita sit in aeternitate, in infinitate ? Utrum ita sit revera in visione beatifica ? Ad quaestionem mihi positam responsum dedi, sed quanti valoris est nescio.

P. Carolus BALIC, O. F. M.

*Directeur de la Bibliotheca Mariana (Yougoslavie).
Prof. à l'Université Internationale de Saint-Antoine.*

Que sainte Anne soit privilégiée parmi les saints, cela peut se prouver nettement par la théologie et par l'histoire. Telle est la réponse du P. WILLIBROD LAMPEN, O. F. M., professeur à l'Université de Nimègue. Il conseille même de solliciter de Rome des honneurs liturgiques qui correspondent à cette éminente dignité.

Vous m'avez demandé ce que je pense de la dignité spéciale qui revient à sainte Anne du fait qu'elle est la mère de la Sainte Vierge Immaculée. C'est un plaisir pour moi d'avoir l'occasion de témoigner de ma grande affection pour la bonne Grand-mère de Notre-Seigneur, plus encore pour le grand mystère, défendu par mon cher maître, le B. Jean Duns Scot.

Voici donc mon opinion. Je crois qu'on ne peut douter que sainte Anne ait un droit à une dévotion toute spéciale. On pourrait prouver cette thèse de deux manières :

Preuve théologique. — Elle est probante par soi : en ce sens notamment qu'elle donne une conclusion théologique assise sur des solides prémisses dont la première est une vérité révélée, vérité dogmatique définie : c'est-à-dire, la Sainte Vierge a été conçue immaculée. L'autre est une vérité historique : sainte Anne est la mère de la Sainte Vierge. Elle est partant le temple de l'Immaculée Conception.

Or, à un privilège spécial, comme d'être le sanctuaire où ce grand mystère a eu lieu, convient une dignité spéciale ; donc il faut que sainte Anne soit honorée plus que la plupart des Saints.

L'argument que saint Bernardin de Sienna a formulé pour justifier le culte spécial de saint Joseph vaut aussi, je dirais a fortiori, pour sainte Anne.

Quand Dieu, dit-il, donne à une personne un office spécial, il lui donne aussi des grâces spéciales. Or, sainte Anne fut destinée pour être le temple de l'Immaculée Conception ; Dieu a donc donné à sainte Anne des grâces spéciales, ce qui lui donne une dignité spéciale.

Preuve historique. — On pourrait ici alléguer tous les Saints et les Papes qui ont montré une vénération toute spéciale pour la Mère de Marie Immaculée. Je pense à saint

Bonaventure, sainte Colette, Innocent de Chiusi, Urbain VI, Sixte IV, qui selon Panvino a institué les fêtes de l'Immaculée Conception et de sainte Anne. Je pense à la liturgie grecque qui, le 9 décembre, célébrait « la Conception de sainte Anne, Mère de la Mère de Dieu ». La dignité de sainte Anne dérive selon plusieurs liturgies locales de l'Immaculée Conception et c'est pour cela que la fête de sainte Anne était fixée au 9 ou 15 décembre.

Cette dignité spéciale a été reconnue même par les humanistes qui ont eu notamment une dévotion singulière pour sainte Anne, fait d'autant plus étonnant que généralement ils étaient plutôt contre les dévotions de leur temps. L'histoire donc de l'Eglise reconnaît le bien fondé du culte spécial de sainte Anne.

Sur la nature de cette dévotion spéciale je voudrais dire qu'il ne faut pas exagérer, mais être prudent dans les expressions ; faire reconnaître pourtant cette dignité spéciale ; demander modestement auprès le Saint-Siège une extension du culte de la Bonne Madame Sainte Anne, soit par un office propre avec des hymnes au moins propres ou par une octave ou en transportant la fête de sainte Anne au lendemain de l'Immaculée-Conception.

Voilà ce que je pense de sainte Anne. Pardonnez-moi si j'ai mal compris votre intention ou si je me suis exprimé plus mal encore.

P. WILLIBROD LAMPEN, O. F. M.
Professeur de l'Université catholique de Nimègue.

Le P. RICHARD, O. M. I. ne voudrait pas d'une théologie, surtout éprise d'abstractions et de classifications, toute disposée à voir dans l'ordre surnaturel ce qui sépare et divise, plutôt que ce qui rapproche et unit : elle n'aboutirait à rien moins qu'à laisser sainte Anne dans le commun des saints, loin de Marie sa fille, loin de Jésus, son petit-fils.

Il donne ses préférences à une théologie concrète, qui aime à contempler l'ordre harmonieux et gradué du plan divin : elle reconnaîtrait sans peine que sainte Anne a concouru, dans un certain degré, à la réalisation de l'ordre hypostatique, ce qui lui confère une sainteté hors de pair.

Le sujet est assez délicat.

La lumière théologique, dans laquelle nous essayerons de le regarder, viendra du principe traditionnel suivant :

Pour comprendre une sainteté, une dignité, une mission dans l'ordre surnaturel, il ne faut pas les abstraire et les considérer en elles-mêmes suivant des exigences intrinsèques (autant que notre raison peut les découvrir !) ; mais il faut les placer dans le PLAN DIVIN CONCRET, où Dieu fait tout avec ordre, harmonie et beauté.

Il faut donc se rappeler que nos classifications des choses surnaturelles, ne sont pas des séparations et qu'il y a des connexions intimes et des gradations suaves, là où ces classifications pourraient parfois pousser à voir des ordres isolés.

Là dessus essayons quelques réflexions sur la DIGNITÉ de sainte Anne, sur sa SAINTÉTÉ et sur le CULTE et la DÉVOTION qu'on peut lui rendre.

1^o DIGNITÉ DE SAINTE ANNE : thèse négative.

L'esprit de simple classification porterait à énoncer ceci :

Sainte Anne n'appartient aucunement à l'ordre hypostatique, bien que sa Fille y soit — car elle n'a aucune influence sur l'élévation ou la préparation de cette Fille, la Vierge Immaculée, à devenir Mère de Dieu.

Sainte Anne reste donc dans l'ordre commun des Saints — sans vraie mission spéciale surnaturelle.

Elle a même moins de relations formellement avec le Dieu Rédempteur que le Précurseur ou les Apôtres.

Elle est grand'mère de Jésus, de façon simplement matérielle, en tant qu'elle prépare la *materiam in qua* de la Maternité divine, sans aucune influence sur celle-ci.

Elle est donc notre grand'mère à nous de même manière : de façon simplement matérielle, comme mère de Celle que Dieu devait faire notre Mère, sans influence quelconque sur cette maternité surnaturelle.

2^o DIGNITÉ DE SAINTE ANNE : thèse positive.

Les considérations précédentes ne semblent pourtant pas saisir la vérité et la réalité divines, à propos de la grande et bien-aimée Anne.

L'ordre hypostatique — ou l'ordre des êtres concourant à l'Incarnation rédemptrice, ne comprend absolument que Jésus et Marie, comme éléments essentiels.

Cependant, dans l'ordre actuel suave de la Providence, sans saint JOSEPH, Marie et donc Jésus, n'étaient pas possibles. Nous ne disons pas qu'en soi ils n'étaient pas possibles : mais que de fait ils n'étaient pas possibles ou pas voulus dans l'ordre actuel décidé par l'infinie Sagesse et l'infinie Bonté de la Très Sainte Trinité.

Aussi saint Joseph appartient-il en fait à l'ordre hypostatique d'une certaine manière, que nous n'avons pas à préciser ici, extrinsèque et intrinsèque à la fois.

Sainte Anne, dit-on, n'a fait que concourir matériellement à l'existence de la Mère divine de Jésus, n'ayant eu aucun rôle à remplir en vue de cette maternité divine elle-même.

En est-on bien sûr ?

N'est-ce pas tailler dans l'Œuvre divine, unie et harmonisée, des séparations que Dieu n'a pas faites — et que seule notre raison imagine pour de plus faciles abstractions ?

Pour ne pas séparer ce que Dieu a uni, disons donc, que la maternité divine ne vient pas se surajouter en Marie à son être humain, comme un manteau glorieux qu'on jette sur n'importe quelles épaules.

Tout est ordonné en Marie à la maternité divine : son corps, son cœur, son esprit, son âme, sa grâce — sa conception immaculée et miraculeuse, sa naissance bien-

heureuse, sa formation et son éducation physique et morale, son orientation de cœur et d'âme, — sa donation enfin et sa consécration à Dieu seul dans le Temple de Jérusalem.

Or tout cela, qui préparait Marie de fait directement à la maternité divine, tout cela, comment fut-il réalisé ? De fait avec le concours essentiel de sainte Anne.

Il semble donc *légitime de conclure* que de fait, dans le plan suave de l'Amour divin, sainte Anne a un rôle non seulement matériel, mais formel, bien qu'éloigné et indirect, sur la préparation de la Mère divine du Verbe Incarné Rédempteur, et qu'ainsi elle a concouru, elle aussi, dans un certain degré, à la réalisation de l'ordre hypostatique.

Ceci suffit pour lui maintenir une dignité à part dans l'ordre surnaturel, avec les nuances indiquées plus haut et que les dévots de sainte Anne comprennent tous implicitement.

3° — Il n'est pas nécessaire maintenant d'en dire long pour établir la SAINTETÉ SPÉCIALE et ÉMINENTE DE SAINTE ANNE : la grâce et la sainteté étant en proportion de la dignité et de la mission reçues de Dieu — en proportion de l'union avec Marie et Jésus — et en Eux, avec Dieu, Très Sainte Trinité.

Comme tout en Marie était ordonné à la maternité divine, tout en sainte Anne fut ordonné à sa mission d'être la mère de l'Immaculée Marie. On pourrait faire de belles élévations là-dessus !

L'Immaculée Conception, création divine ineffable, s'opère en sainte Anne et dut attirer sur elle des flots de grâces incomparables.

Coopérer à développer en Marie, son enfant, tout son mystère divin, dans l'ordre harmonieux de la Providence, dut entraîner en elle encore, des ascensions toujours plus merveilleuses.

Oserons-nous indiquer spécialement que cela dut donner à sainte Anne ce cœur tendre et profond, que la nature et la grâce développent dans l'âme des grand'mères, faisant leurs, les enfants de leurs enfants.

Oui, cela c'est bien l'harmonie divine, c'est l'ORDRE, comme Dieu se plaît à le réaliser et il n'y a aucune raison

de penser que Dieu ait fait exprès des brisures et des désordres, pour l'âme de sa grande et chère sainte Anne.

Nous osons dire de « sa grande et chère sainte Anne », car prenant les choses à un autre point de vue, bien réel lui aussi, on peut encore considérer l'ordre des AMOURS SPÉCIAUX SURNATURELS, que règle l'intimité des relations personnelles, en dehors pour ainsi dire de la question de dignité ou de sainteté intrinsèques.

A ce point de vue, peut-on penser sans douce émotion, à l'amour de Marie pour son humble mère terrestre ?... à l'amour de Dieu pour l'élue qui lui donne, enfin, l'Immaculée ?...

4° — Et c'est ainsi que parmi les fidèles, s'établissent des *dévotions spéciales*. Les BRETONS ont bien choisi, dans leur culte et amour particuliers pour sainte Anne.

a) Dans un même sens réel, formel et non purement matériel, tous les chrétiens peuvent appeler sainte Anne un peu leur grand'mère, bien que d'une maternité « aviale » atténuée.

b) Tous peuvent et doivent honorer sainte Anne suivant sa dignité spéciale et sa sainteté éminente.

c) Mais heureux les pays qui se sont groupés avec plus d'affection filiale autour de cette aïeule si digne, si belle, si sainte et certainement si bonne et si puissante.

Elle s'entendra sans doute de façon spéciale, à les garder à la foi et à l'amour de Jésus et de Marie.

P. RICHARD O. M. I.

Le travail fait en collaboration des PP. AUDO et GUÉGUEN ne serait, s'il en faut croire les auteurs eux-mêmes, que l'exposition d'une modeste pensée, avec l'esquisse de quelques arguments à l'appui.

On voudra bien n'accepter ce jugement que sous bénéfice d'inventaire. Leur pensée embrasse l'étendue presque entière d'un sujet dont les études précédentes ont fait entrevoir les aspects multiples : et leurs arguments, puisés à bonne source, constituent la solide armature d'une construction théologique, sobre, harmonieuse et irréprochable.

Notre intention, dans ces quelques pages, n'est pas d'établir une Théologie de sainte Anne, mais seulement d'exposer notre modeste pensée avec une esquisse des arguments sur lesquels cette pensée s'appuie.

Nous devons d'abord préciser la nature des relations de sainte Anne, avec Marie et Jésus ; nous essayerons ensuite de dégager la dignité spéciale que ces relations confèrent à sainte Anne ; enfin nous dirons quelques mots des conséquences de cette dignité.

I

1° Sainte Anne est la mère de Marie. Elle remplit donc envers Marie la double fonction de la maternité intégrale, la génération et l'éducation.

a) Mère de Marie, elle est d'abord, conjointement avec Joachim, ce que sont tous les parents à l'endroit de leurs enfants, le principe immédiat de l'être même de Marie, la source de sa personne et de ses qualités naturelles. — Quant à ses prérogatives surnaturelles, son immaculée conception notamment, il est certain que ni Joachim ni Anne n'en furent le principe efficient pas même dispositif. En furent-ils la cause méritoire ? De mérite absolu, — *de condigno*, — assurément non, car un tel privilège, qui touche à la condition de la nature même de la race d'Adam, dépasse le mérite normal d'une personne singulière de cette race. Méritèrent-ils du moins de mérite imparfait — *de congruo* — l'immaculée conception de leur fille ? Rien n'oblige absolument à le nier, mais rien ne permet de l'affirmer ; tout au plus pourrait-on appliquer ici ce que saint

Thomas dit du mérite de Marie relativement à l'Incarnation (3 S., d. 4, q. 3, a. 1, ad. 6) : supposé la volonté de Dieu de donner au monde une femme immaculée dans sa conception, ils méritèrent que cette femme fût leur fille.

b) Mais si Anne ne fut pas le principe des dons surnaturels de Marie, elle fut en quelque sorte le principe du développement de sa sainteté, par cette autre fonction de sa maternité qui est l'éducation. Sans doute Dieu seul est cause productrice du progrès de la grâce comme de la grâce elle-même ; mais il se sert des causes secondes, et les parents, par leurs exemples, leurs paroles, leurs conseils, par tout cet ensemble qui constitue l'éducation, concourent véritablement au perfectionnement, même surnaturel, de leurs enfants. Or ce rôle de la mère dans la première éducation, rôle si décisif comme l'expérience le prouve, il convient, il est nécessaire de le reconnaître à sainte Anne : Marie, quoique pleine de grâce dès le premier moment, progressa réellement dans la sainteté ; et quoique sa grâce fût supérieure à toute autre et quoique son progrès se fit selon une progression inégalée, rien cependant n'autorise à dire qu'il ne subit pas l'influence des causes secondes. Sainte Anne eut donc l'insigne honneur, par son influence sur les premières années de sa fille, d'être l'instrument de Dieu pour opérer positivement l'éminente sainteté de Marie. Et il convient de remarquer que si, dans l'ordre de la génération, son action fut inférieure à celle de Joachim (2-2, q. 26, art. 10), ici, dans l'ordre de l'éducation, elle fut incomparable, car le cœur de l'enfant est avant tout à l'image de sa mère. Il convient d'ajouter encore que cette part spéciale dans l'éducation fonde, entre la mère et l'enfant, et donc entre Anne et Marie, une union d'un autre ordre, l'union d'un mutuel amour, qu'aucun autre n'égale en tendresse et en intensité (2-2, q. 26, art. 10, ad. 2).

2° Mère de Marie, sainte Anne contracte par Elle des relations avec Jésus-Christ ; il faut même dire qu'elle n'en contracte que par Elle : car nous ne pouvons établir qu'elle ait connu personnellement le Sauveur, et le sentiment

chrétien est plutôt qu'elle mourut avant l'Incarnation. Il reste donc qu'elle fut purement et simplement « la grand' mère de Jésus », *avia Christi* — c'est-à-dire qu'elle se trouva avec Lui en véritable relation de parenté naturelle et dans le degré le plus rapproché après Marie, exactement dans les relations qui nous unissent à nos grand'mères, on serait même tenté de dire dans des relations plus étroites, puisque l'humanité de Jésus ne vient que du sang de sa fille.

II

Telles sont donc les relations de sainte Anne avec Marie et Jésus : elle a donné la vie à Celle qui doit être la Mère de Dieu ; elle a donné la première et la plus profonde empreinte à l'esprit et au cœur de la Vierge bénie entre toutes les femmes ; par cette fille bénie, elle est unie au Christ lui-même par les liens du sang les plus étroits.

Que ces liens de parenté confèrent à sainte Anne une dignité très spéciale, la chose n'est pas douteuse. L'Ecriture elle-même nous apprend que « les enfants des enfants sont la couronne des vieillards, et les pères sont la gloire de leurs enfants » (*prov.* 17, 6) ; et tous les peuples ont toujours uni dans un même honneur ou une commune honte les enfants et leurs pères. Considérons successivement la dignité qui revient à sainte Anne du fait de sa Fille et du fait de son Petit-Fils.

1° Il est vrai que sa maternité n'a pour terme formel qu'une simple créature humaine, encore que souverainement parfaite, et qu'elle n'engendre pas Marie en tant précisément que pleine de grâce (qualité qui s'ajoute à la personne engendrée), et encore moins en tant que future Mère de Dieu. Aussi sa maternité reste-t-elle du même ordre que les autres, et n'est-elle aucunement à comparer à celle de Marie qui, du fait qu'elle se termine à une Personne divine, est en temps même que maternité, d'une dignité en quelque sorte infinie.

Néanmoins, par cela même que Celle qui enfante est, de fait, la plus parfaite des créatures et est destinée par Dieu à la maternité divine, Anne reçoit le reflet de la gloire de

sa Fille, comme la mère est ennoblie du seul fait que sa fille monte sur le trône. — Et de plus, cette Fille aux prérogatives et aux destinées si sublimes, Anne a reçu de Dieu le droit et la charge de l'élever, c'est-à-dire de coopérer à son perfectionnement ; de sorte que tout ce qu'il y aura en Elle de sainteté, de splendeur inouïe, tout ce qui attirera sur Elle la complaisance de Dieu lui-même, sera en quelque sorte l'œuvre de sainte Anne.

2° Mais plus grande encore sera la dignité que va faire rejaillir sur elle le Fils de Marie, le Christ dont elle sera l'aïeule. Cette dignité, l'Ecriture, la Tradition et la Raison théologique nous la manifestent clairement.

A. — Il est incontestable, d'après l'Ecriture, que la principale gloire de la race juive a été d'avoir donné le jour au Messie. 1) Dieu promet à Abraham d'être le père d'un peuple innombrable et surtout de Celui qui sera la « bénédiction » non seulement du peuple juif, mais de toutes les nations. « Toutes les familles de la terre seront bénies en toi (Abraham) » (*Gen.* 12, 3) ; « toutes les générations de la terre seront bénies en lui (Abraham) » (*Gen.* 18, 18) ; « en ta postérité (*in semine tuo*) seront bénies toutes les nations de la terre » (*Gen.* 22, 18). « Les promesses, dit saint Paul (*Galat.* 3, 16), ont été faites à Abraham et à sa descendance. On ne dit pas : à ses descendants, — comme s'il s'agissait de plusieurs ; mais il dit : et à ta descendance, — comme ne parlant que d'un seul, savoir le Christ ». (1)

2° Saint Paul, en plusieurs endroits, rappelle l'origine du Christ, quant à son humanité : « Paul... mis à part pour annoncer l'Evangile de Dieu... touchant son Fils (né de la postérité de David selon la chair...) » (*Rom.*, 1., 3) ; « Souviens-toi, écrit-il à Thimotée (*2 Tim.* 2, 8), que Jésus-Christ issu de la race de David, est ressuscité d'entre les morts... »

On voit, par cette insistance de saint Paul, combien il tenait à revendiquer pour sa race l'honneur d'avoir donné au monde le Rédempteur. Mais le texte le plus significatif à

(1) Cf. aussi Ps 88, v. 5, 30, 37.

cet égard est le suivant (Rom. 9, 3-5) : « Je souhaiterais être moi-même anathème (c'est-à-dire séparé du Christ) pour mes frères, pour mes parents selon la chair, eux qui sont Israélites, à qui appartiennent l'adoption, et la gloire, et les alliances, et la législation, et le culte, et les promesses, à qui appartiennent les patriarches, et de qui est issu le Christ pour ce qui est de la chair. Lequel est, au-dessus de toutes choses, Dieu béni dans les siècles ». Le Christ est donc issu d'Israël, et c'est le plus grand titre de gloire du peuple juif. Or il est clair que cette gloire qui revient à Israël d'avoir donné au Monde le Messie, revient aussi — et c'est le moins qu'on puisse dire — à celle qui fut plus près de son berceau, à la mère de la Vierge qui l'enfanta.

B) Aussi les docteurs et les prédicateurs ont-ils chanté cette gloire de sainte Anne. Écoutons seulement saint Jean Damascène (1) : « Disons à sainte Anne avec la Sainte Ecriture : bienheureuse la maison de David, à laquelle vous appartenez ! Bienheureuses les entrailles par lesquelles Dieu nous a donné l'Arche Sainte, c'est-à-dire Celle qui L'a conçu Lui-même ! Oui, bienheureuse et trois fois bienheureuse êtes-vous d'avoir donné le jour à cette Enfant bénie de Dieu, qu'est Marie, la Mère de Jésus, notre Vie ! Nous vous félicitons, bienheureuse femme, d'avoir enfanté Celle qui est notre Espérance, l'Enfant de la promesse. Oui, vous êtes bienheureuse, et bienheureux est le fruit de vos entrailles ! Les justes glorifient votre Enfant, et toutes les bouches chantent votre maternité. Oui, il convient, il convient souverainement de louer celle qui nous a donné Marie, la Mère de Jésus ».

C. — Du reste, la *raison théologique* approuve ces louanges décernées à sainte Anne. En effet :

Ce serait trop restreindre, contre la pensée certaine de l'Ecriture et des Pères, la dignité acquise à l'humanité du fait de l'Incarnation, que de ne la considérer qu'en Marie. Sans doute, la Sainte Vierge, en devenant Mère de Dieu,

a acquis une dignité unique et en quelque sorte infinie, parce qu'Elle est devenue le principe immédiat et personnel de la réalité humaine de Dieu, et donc en relation selon l'être substantiel avec le Bien infini qui est Dieu (I. q. 25, a, 6, ad 4). — Mais cette même maternité a conféré à toute la race d'Adam une noblesse nouvelle : lorsque dans le sein béni de Marie, Dieu s'est uni substantiellement un individu de la race, c'est toute la race en tant que telle, qui a été honorée, et par là même tous ceux qui participent à la race. Or, à moins de soutenir que les relations de parenté, hormis la paternité et la maternité, ne sont rien de réel, et se consacrent par une véritable communication dans l'être, il faut admettre que, intermédiaire entre ces deux dignités, l'une commune à tous les hommes issus d'Adam, l'autre propre à Marie seule, il est une autre dignité, parce qu'il est une autre relation au Verbe Incarné, — à savoir d'être le principe médiateur de son humanité : de n'avoir pas seulement le même sang que Lui, mais de lui avoir donné son sang, en donnant la vie à la Vierge, sa Mère. Et cette dignité spéciale est celle de tous les ancêtres du Christ en ligne directe ; mais elle appartient à chacun dans la mesure même où se rapprochant de la bienheureuse plénitude des temps, leur influence se fait plus exclusive et pourtant plus grande. Elle appartient donc au plus haut degré, à titre de principe « immédiatement médiateur », à Anne et à Joachim, desquels fut formé tout l'être humain de la Vierge-Mère.

Et telle est la dignité de sainte Anne que recouvre le titre *d'aïeule du Christ*.

Mais ici une question se pose : Convient-il de l'appeler *l'aïeule de Dieu* ?

On l'a nié récemment avec une certaine insistance. (1)

(1) Nous voulons parler de deux réponses de l'Ami du Clergé dans le courant de 1932. (Cf. p. 24-25 et 475-476). — Malgré l'autorité de cette revue si intéressante, il nous semble impossible d'admettre sa conclusion sur la présente question, dès lors qu'on a précisé la notion 1^o de ce qu'est une « grand-mère », 2^o de la maternité de Marie qui ne résulte pas d'une causalité instrumentale quelconque portant sur l'union de la nature humaine à la Personne divine, mais d'une causalité principale dans la production de la nature humaine du Verbe.

(1) 2 orat. de Nativ. B. M. (in Brév. Rom., die 26 Julii.)

Nous avouons ne pas partager ce sentiment. Nous admettons que cette dénomination n'est pas à étendre dans l'usage du peuple chrétien, parce que toute *nouveauté* verbale *étonne*. Mais nous ne concéderions pas qu'elle comporte quelque chose de *choquant*; car enfin, que suppose-t-elle, que semble-t-elle supposer, que ne suppose déjà celle de Mère de Dieu, à savoir une certaine préexistence au Christ, préexistence très réelle quant à la nature humaine selon laquelle l'une est mère et l'autre grand'mère. — Encore moins admettons-nous que le titre de grand'mère de Dieu ne soit pas *strictement vrai en théologie*. Sans vouloir entrer dans une discussion détaillée, il nous paraît au contraire bien fondé en l'Écriture, en la Tradition et sur la Raison théologique.

1° Dans l'Écriture, Jésus-Christ est dit fils de David, fils d'Abraham... (Matth. I, 1 ss.; etc.) aussi bien que fils de Marie. Dès lors, si Marie est dite Mère de Dieu, parce que Jésus-Christ est le nom d'une Personne Divine, nous ne voyons pas pourquoi David, Abraham... ne peuvent pas, ne doivent pas être dits les ancêtres de Dieu.

Du reste, il y a le texte déjà cité de saint Paul aux Romains (9, 5) Et remarquons que de ce texte S. Thomas (3 p. q. 35, a. 4, ad. 1) déduit que Marie doit être dite Mère de Dieu, parce que c'est par Elle seule que Celui qui est Dieu béni dans les siècles vient des Juifs. Il est clair que son raisonnement ne vaudrait rien, s'il ne supposait que les Juifs peuvent être légitimement dits les ancêtres de Dieu. D'où nous concluons nous-mêmes que sainte Anne peut en être dite l'aïeule.

2° Du reste, si en Occident il ne paraît pas que le titre « d'aïeule de Dieu » ait prévalu, nous le trouvons dans la Liturgie et les Pères de l'Orient.

a) Les Grecs ont trois fêtes annuelles de sainte Anne, dont l'une célèbre, le 9 décembre « la conception d'Anne la sainte et la grand'mère de Dieu ». (1)

(1) Ἡ συλληψις τῆς ἁγίας καὶ θεοπρομήτορος Ἀννης. Cfr. Dict. d'Archéol. chrét., art. « Anne », col. 2164.

b) Nous citerons deux Pères seulement. Saint Jean Damascène : « Il convenait que Celui de qui et en qui sont toutes choses, parce qu'Il est le Maître, fit éclater dans son aïeule un miracle nouveau et de stérile qu'elle était, la rendit mère » (1). Théophylacte : « En donnant à Dieu leur fille, ils (Anne et Joachin) méritèrent de devenir et d'être appelés les *parents de Dieu* (Dei parentes) ». (2) Et tel est aussi le titre sous lequel les Grecs les honorent le 9 septembre. (3)

c) Et la raison nous en semble bien évidente. Car enfin, qu'entendons-nous par « grand'mère », si ce n'est la mère du père ou de la mère ? Puis donc que sainte Anne est la véritable mère de Marie, véritable mère de Dieu, nous ne voyons pas qu'on puisse refuser de conclure qu'elle est véritable « grand'mère de Dieu ».

Objectera-t-on que ce n'est là qu'un emploi abusif de mots ; que pour être réellement grand'mère de Dieu, il eût fallu que sa maternité « s'exerçât immédiatement et physiquement sur le mystère même de l'Incarnation » ; Mais que, cela n'étant pas, Anne est bien la grand'mère du Fils de Marie, la grand'mère du Christ, mais non la grand'mère de Dieu ?

Nous répondons que la relation de « principe immédiat et physique » est la relation *de mère*, mais non celle *d'aïeule* ; celle-ci est une relation de principe *physique* aussi, mais *essentiellement médiat*, à savoir à travers un *autre principe* (ici, la mère) qui dépend de lui, *non pas* dans son action générative *personnelle*, mais dans son *être et sa nature*, principe de la génération. De sorte que la mère de la mère est dite aïeule, non pas, du moins de manière achevée (complétive), en vertu de son action propre par laquelle elle engendre sa fille — ainsi elle est *mère* — mais formellement et définitivement, en raison de l'opération générative de sa fille, en tant que celle-ci est sa fille, c'est-à-dire tient d'elle la nature, principe de sa maternité.

Dès lors, si Marie coopère physiquement et immé-

(1) Orat. 2° de B. V. nativitate, circa finem.

(2) Orat. in Dei Genitr. Solemn., cum a parentibus suis oblata est.

(3) Θεοπατόρων.

diatement à l'Incarnation par sa nature humaine reçue d'Anne, par le fait même Anne coopère à l'Incarnation, non pas certes physiquement immédiatement par son opération propre (c'est-à-dire à titre de mère), mais tout de même physiquement et médiatement, et par l'action de Marie issue d'elle, et cela c'est être grand'mère ; et être grand'mère n'est que cela.

Ainsi donc, toute la réalité d'influence physique qui appartient aux autres grand'mères, sur la naissance de leurs petits-enfants, revient à Anne dans la génération humaine du Fils de Dieu ; elle coopère donc réellement, mais à titre d'aïeule, à la réalisation de l'union hypostatique ; et donc elle atteint, *dans la relation même d'aïeule*, la personne du Fils de Dieu Incarné. Elle est, en toute vérité, la grand'mère de Dieu.

III

Il nous reste à rechercher, très brièvement, les conséquences de cette dignité de sainte Anne. Ces conséquences peuvent être des perfections ou des privilèges surnaturels personnels, ou des fonctions spéciales dans l'Eglise.

1° Il nous semble que chacun de ses deux titres demandaient en sainte Anne une sainteté exquise : mère de Marie, appelée à vivre dans son intimité, chargée de former son esprit et son cœur, objet de son affection la plus tendre, Anne ne pouvait être qu'une âme d'élite, car Dieu proportionne la grâce à la charge, et Marie ne pouvait pas ne pas vouloir et donc obtenir pour sa mère la sainteté. — Le titre d'aïeule du Christ ne lui conféra pas un rôle spécial auprès du Rédempteur ; mais il lui donna une intimité de rapports qui, dans une âme droite et juste comme la sienne, entraînait la sainteté. La famille est constituée par la mère, le père et l'enfant ; les grands-parents n'en sont pas partie essentielle, mais, présents ou déjà défunts, leur personne ou leur souvenir en est partie intégrante ; ils représentent la lignée des ancêtres, et toute la vénération et l'amour qui est dû à ceux-ci se reporte sur eux. Aussi, s'il est concevable et convenable que le Christ comptât des pécheurs parmi ses

ancêtres lointains (cf. 3, q. 4 a 6, ad. 3), il ne pouvait s'en trouver dans sa famille : c'eût été contre son honneur, c'eût été contre son amour filial ; Anne devait avoir une part très spéciale à la Rédemption de son Petit-Fils.

Avec la sainteté, reçut-elle aussi ces dons — grâces *gratis datae* — qui l'ornent parfois, sans l'augmenter ? — Rien ne permet de répondre à cette question. Peut-être plut-il à Dieu de réjouir ses derniers jours par la vue des hautes destinées de sa fille ; peut-être Dieu lui donna-t-il des lumières spéciales pour l'instruction de cette créature de choix, mais nous ne pensons pas que sainte Anne ait bénéficié d'autres dons de ce genre, comme le don des miracles. Ces faveurs destinées au bien des autres et non à la perfection de celui qui les possède, ne cadraient pas avec le rôle de sainte Anne.

2° En effet, convient-il de lui reconnaître un rôle spécial dans l'Eglise, une fonction officielle, analogue, quoique inférieure, à celui de Marie, de Joseph, des Apôtres ? — Il ne le semble pas : a) Rien dans les documents de la foi ou le sens de l'Eglise ne nous autorise à l'affirmer ; — b) et le caractère même de sa dignité semble l'exclure : Anne est la mère de Marie, la grand'mère du Christ ; or l'aïeule fait bien partie de la famille, nous l'avons dit ; mais son rôle actif est passé : il consista à élever les parents ; désormais, elle possède un rôle de bonté, d'intercession, de conseil, qui s'exerce par l'influence de la vénération personnelle dont elle est entourée. — Tel sera le rôle de sainte Anne dans la famille de Dieu, dans l'Eglise, qui peut être considérée comme l'élargissement de la Sainte Famille de Nazareth. Dans l'Eglise Marie exerce donc le rôle de Mère ; Joseph, le rôle de protecteur universel ; Jésus, le premier-né et fils par nature, introduit dans le sein de la famille ceux qu'Il adopte pour frères, dont Il fait les fils adoptifs de Dieu et de Marie ; Il emploie à cette œuvre le ministère de l'élite de ses frères, ses Apôtres et leurs successeurs ? Anne eut aussi son rôle officiel, mais il appartient à la *préparation*, à l'ancien Testament ; rôle du reste sublime et qui suffit à sa gloire, car il consista à préparer

une mère au Verbe Incarné et à l'Eglise entière; désormais il lui reste, auprès de Jésus, Marie Joseph, le rôle caché, mais combien efficace, d'une avocate discrète, mais très compatissante et toujours écoutée.

Mater Mariae, Avia Christi, ora pro nobis !

Yves GUÉGUEN, O. M. I.

Alexandre AUDO, O. M. I.

Professeurs de théologie.

Relativement à cette question : Sainte Anne, Aïeule de Dieu, nous reproduisons ici l'opinion de L'AMI DU CLERGÉ, à laquelle le rapport précédent fait illusion (1).

A la question : « sainte Anne ne doit-elle pas être appelée Aïeule de Dieu, puisqu'elle est la vraie aïeule d'un petit-fils qui est Dieu ? »

Très catégoriquement, nous répondrons : *non*.

Marie est dite mère de Dieu *en raison de la Communication des idiomes*.

En Notre-Seigneur Jésus-Christ, il y a deux natures en un seul sujet, la nature divine et la nature humaine, possédées par le Verbe incarné. A ce seul sujet, au Verbe incarné, on peut donc rapporter indifféremment les propriétés de chacune des deux natures. Et, parce qu'en Jésus-Christ, ce n'est pas un autre qui est Dieu, un autre qui est homme, tout ce qui est vrai du Christ, dénommé en fonction d'une nature, est donc aussi vrai de lui, dénommé en fonction de l'autre nature. De Jésus, on peut dire ainsi en toute vérité : Dieu est mort : la mort, propriété de l'humanité, étant ainsi attribuée au sujet Dieu, lequel désigne Jésus, mais en fonction de sa nature divine.

Le *fondement objectif* de la communication des idiomes est l'union hypostatique. En vertu de cette union, les deux natures, divine et humaine, ne forment en Jésus-Christ qu'une hypostase. A cette hypostase unique doivent être

(1) L'AMI DU CLERGÉ l'a exposée, à trois reprises différentes, dans les livraisons 2 et 29 de l'année 1932, et dans la livraison 39 de 1933.

réellement attribuées les propriétés (idiomes) de chacune des deux natures. En sorte que, considérée *réellement et physiquement*, la communication des idiomes n'est que l'union des deux natures en une seule personne, c'est-à-dire l'union hypostatique elle-même. Considérée *logiquement*, elle est constituée par l'attribution des propriétés humaines au Christ-Dieu, et par l'attribution des propriétés divines au Christ-Homme.

Dans la troisième partie de la *Somme théologique* (q. 35, art. 4), saint Thomas pour expliquer et justifier l'appellation de mère de Dieu, applique au cas de la Sainte Vierge le principe de la communication des idiomes. Il rappelle les deux raisons qui sont à la base de ce principe : 1° Tout nom qui désigne au concret une nature peut s'attribuer à l'hypostase qui possède cette nature ; 2° l'union de l'Incarnation s'est faite dans la personne. « Il est donc clair, poursuit saint Thomas, que ce nom « Dieu » peut s'attribuer à une personne ayant la nature humaine et la nature divine. Aussi tout ce qui convient à la nature divine et à la nature humaine peut-il être attribué à cette personne, que ce soient des noms désignant la nature divine ou des termes se reportant à la nature humaine. » Il s'en suit en fin de compte que la Bienheureuse Vierge sera appelée en toute vérité mère de Dieu, *en raison de la nature humaine qu'elle a vraiment donnée au Christ, personne éternelle du Verbe*, laquelle est Dieu en raison de sa nature divine » (P. Synave, *Vie de Jésus*, T. II p. 400. Traduction française de la *Somme théologique*).

Qu'on veuille bien peser toute la valeur du réalisme théologique affirmée dans la phrase que nous avons soulignée. C'est parce que Marie a *réellement fourni* au Verbe la nature humaine aussitôt hypostatiquement unie à la personne divine qu'elle doit être dite Mère de Dieu. C'est là le « Comment » de la maternité divine qui ne saurait être laissé de côté, quand on veut comprendre l'expression « Mère de Dieu. »

Le P. Terrien l'a bien mis en relief : « Voici, écrit-il, le Verbe éternel qui descend au sein de la Vierge... Là, par l'opération de son divin esprit, il se façonne de la plus pure substance de Marie une chair humaine, qui, dès le premier

instant, est la sienne; une chair qui n'existera jamais en dehors de sa personne; une chair qui trouve en lui son premier être, une chair enfin pour laquelle, c'est tout un d'être faite et d'être unie, dont l'union même avec le Verbe est la création, *ut Assumptione crearetur*. Elle est conçue dans la personne du Verbe et comme appartenant à la personne du Verbe; il n'y a qu'un être personnel, celui du Verbe; et, par une suite nécessaire, c'est au Verbe même, au Verbe fait homme que la conception revient en propre, au même titre qu'elle revient à tout homme conçu d'une femme; car ce n'est pas à la nature, mais à la personne existant dans cette nature qu'il appartient proprement d'être conçu.

Or, la Vierge ayant eu dans cette conception de la Chair du Christ la même part que tout autre mère, il faut manifestement en conclure qu'elle a conçu le Verbe dans sa nature humaine, et qu'elle est en conséquence la vraie mère de Dieu. *Voilà jusqu'où nous mène cette double vérité que ni l'existence de la chair animée du sauveur Jésus n'a commendé en dehors du Verbe, ni sa Conception ne s'est opérée sans le concours maternel de Marie*: Vérités que la raison naturelle ne peut atteindre par elle-même, mais dont la parole divine est la plus infaillible garantie » (J.-B. Terrien, *la Mère de Dieu*. T. I, p. 31-32.)

Cette participation réelle à la conception même du Verbe incarné fait totalement défaut chez les ancêtres de Marie, Mère de Dieu. Ces ancêtres le sont également de Notre-Seigneur Jésus-Christ, puisque Jésus est le fils de Marie: mais ils ne sauraient être légitimement appelés les ancêtres de Dieu. Pour que cette appellation fût légitime, il faudrait que le terme d'ancêtre du Christ leur conférât une participation réelle et immédiate à la Conception de la nature humaine dans le Verbe incarné. Or il n'en est rien.

En déclarant sainte Anne l'aïeule de Dieu, on serait donc victime d'un véritable nominalisme théologique: de la communication des idiomes on ferait donc une simple question de mots, alors qu'au fond cette communication des idiomes il y a, et il ne peut y avoir que la réalité même de l'union hypostatique et des éléments qui y entrent.

Disons donc que sainte Anne est l'aïeule de Jésus-Christ:

que Adam est un ancêtre de Jésus-Christ tout comme nous disons que saint Jean-Baptiste fut le cousin de Jésus-Christ, et saint Jacques le frère de Jésus-Christ. Il n'y a ni aïeul, ni ancêtre, ni cousin, ni frère de Dieu. L'expression: aïeule, ancêtre, parent de « Jésus-Christ » est correcte, parce que le nom de « Jésus-Christ » tout en désignant le sujet auquel se rapporte la relation d'aïeule, d'ancêtre, de parent, fait abstraction, dans cette relation même, de toute communication de la propriété divine.

L'article précédent parut le 14 janvier 1932.

A un lecteur qui se refusait à partager cette manière de voir, l'AMI DU CLERGÉ répondait le 21 juillet suivant :

« Nous engageons notre correspondant à relire attentivement l'article du 14 janvier... le tort de notre correspondant est de considérer l'expression « mère de Dieu » comme une simple appellation fondée sur la considération que Jésus est Dieu et homme tout ensemble. C'est cela, mais encore et plus que cela c'est une appellation qui implique, dans et par la maternité de Marie (en conservant toutefois à cette maternité le rôle passif qui lui convient, la réalisation formelle du mystère de l'union hypostatique. Or seule, Marie a pu être rendue participante à la réalisation du mystère de l'union hypostatique par le seul fait que le Verbe s'est incarné en elle, au moment même où l'humanité sainte qu'il unissait à sa divinité était conçue par l'opération du Saint-Esprit, du sang très pur de la Bienheureuse Vierge ».

Enfin le 9 mars 1933, l'AMI DU CLERGÉ répondant à certaines observations qu'on lui avait soumises sur le même sujet, en appelle à ses deux premiers articles, et s'en réfère au même principe, qu'il regarde comme résolutif de la question.

Nous n'avons pas voulu opposer l'une à l'autre deux solutions diamétralement opposées, mais simplement les juxtaposer, afin que le lecteur, ayant sous les yeux les pièces du procès, puisse se prononcer en connaissance de cause.

Nous retenons que de l'assentiment des deux partis, « sainte Anne est l'aïeule d'un petit-fils, lequel est Dieu ».

SAINTE ANNE

Mère de l'Immaculée.

R. P. LARNICOL

Le P. LARNICOL, du Séminaire français à Rome, après avoir défini la dignité d'un saint, son degré de participation à la vie divine, nous transporte au centre même de l'économie de la Rédemption, où l'humanité du Christ, source unique et intarissable de vie divine pour les hommes, en déverse les flux plus abondants sur ceux qui l'approchent davantage, et tout d'abord sur ceux qui lui sont unis par les liens du sang : sa mère, d'une sainteté inégalable, parce qu'il a reçu d'elle la nature humaine, sainte Anne, de qui Marie a reçu la vie qu'elle a ensuite transmise à son fils...

Voilà l'idée maîtresse de cette thèse romaine, appuyée d'une part sur les principes « éblouissants » de la théologie thomiste et des plus récentes encycliques pontificales, et d'autre part diversifiée en de riches développements, où la grande fresque du début prépare à mieux comprendre les deux tableaux théologiques des grandeurs de sainte Anne, mère et grand-mère de Ceux qui touchent de si près à Dieu.

INTRODUCTION : Orientation générale de la pensée : la place de sainte Anne dans l'économie générale du salut ; par rapport au Christ dans son humanité.

1^{re} PARTIE : Principes généraux, tirés de saint Thomas, III, P., Q. 27, a. 5 :

1. à chacun Dieu donne la grâce selon la fonction à laquelle il le prédestine ; vue d'ensemble sur l'ordre général du salut, ou de la communication de la vie divine à l'humanité ;
2. le Christ selon l'humanité nous communique la vie divine ; Dieu répare dans le Christ l'humanité tombée en Adam ;
3. l'affinité avec le Christ selon l'humanité constitue un titre à la grâce du Christ.

II^e PARTIE : La Mère de l'Immaculée.

1. le groupe rédempteur constitué par Marie et son Fils ; union établie à travers les siècles entre Ève et le Christ ;
2. droits et devoirs de sainte Anne par rapport à Marie ; son rôle maternel dans la préparation de la mère du Rédempteur ;
3. par Marie elle est en union spéciale selon l'humanité avec le Christ, dépassant les mères qui l'ont précédée en remontant à

Eve ; la Conception Immaculée de Marie fut la première victoire rédemptrice ; la naissance de Marie fut l'aurore de la rédemption ; sainte Anne eut une mission spéciale en vue de l'Incarnation.

CONCLUSION : Coup d'œil rétrospectif : dans l'économie générale du salut la mission de sainte Anne se rattache à l'Incarnation, centre de l'économie ; la première image de sainte Anne, au Forum romain.

O felix Anna, peperisti Prolem quae erat paritura mundi Redemptorem,
Ex offic. Stae Annae Matris B. Mariae Virg. ; resp. ad lect. VII.

INTRODUCTION

Pour répondre à cette question, il importe tout d'abord de fixer le regard de son esprit sur ce que les Théologiens appellent l'économie du salut.

La dignité des hommes, en effet, doit se prendre selon la mesure divine. Et les hommes sont grands aux regards de Dieu selon le rôle et la fonction qui leur sont dévolus dans ce merveilleux ensemble constitué par le plan conçu et choisi par Dieu avant le temps pour communiquer dans le temps hors de la Trinité Sainte quelque chose de cet ineffable courant de Vie divine, trésor et béatitude des trois Personnes. Oui, telle est l'idée, débordante d'amour, qui a présidé à la création du genre humain et à l'agencement du monde : communiquer aux hommes la Vie, c'est-à-dire, cette vie intime de Dieu, cette vie cachée dans les profondeurs mystérieuses de la Trinité trois fois sainte. Telle est l'échelle des dignités : le degré de participation à cette Vie qui, demeurant commune en Dieu aux trois Personnes dans leur parfaite consubstantialité, est en toute vérité communiquée hors de Dieu aux hommes par la grâce. Selon l'Ange de l'Ecole : *maxima enim reverentia debetur homini ex affinitate quam habet ad Deum.* (IIa-IIae, Q. 103, a. 4, ad 2^{um}). Mais cette communication, ce flux de vie qui vient du ciel sur terre pour ramener la terre au ciel, doit suivre un ordre déterminé : c'est l'économie du salut.

Elle se présente à nous dans la lumière de la foi sous la forme de trois diptyques, englobant toute l'histoire de notre humanité, depuis ses débuts au paradis terrestre

jusqu'à sa conclusion finale au jour de la résurrection, le Calvaire en constituant comme le point culminant. C'est tout cela que Dieu, poussé par son amour, a conçu d'un seul coup et réalisé dans son esprit de toute éternité avant de le réaliser successivement dans le temps. En cette divine histoire de notre humanité, Dieu sans doute joue le rôle principal : de son cœur jaillit comme de sa source le courant de vie qui s'écoulera sans cesse, vivifiant les âges et les siècles. Mais les hommes auront eux aussi leur rôle à jouer dans cette étonnante histoire qui sera la leur. Successivement ils apparaîtront sur la scène du monde, au temps et dans les conditions prévus ; successivement de même, à l'heure marquée, ils en disparaîtront : ils auront accompli leur rôle, brillant parfois aux yeux des hommes, le plus souvent obscur, mais toujours connu de Dieu et pleinement conforme à ses desseins éternels. Bénéficiaires des trésors divins, ils seront les instruments de leur réalisation.

Il est manifeste, et c'est un principe universellement reçu des Théologiens, que Dieu distribue diversement ses grâces et ses dons selon la diversité des rôles et des fonctions assignés à chacun dans cet ensemble majestueux de l'ordre général : *Unicuique a Deo datur gratia secundum hoc ad quod eligitur*. (III P. Q. 27, a 5, ad lum), dira saint Thomas lorsqu'il voudra établir la plénitude de grâce de la Sainte Vierge. Le Christ occupera la place centrale ; sa mission fut unique, sa dignité de même. Mais le Christ dans l'histoire du monde ne fait pas figure d'un isolé : annoncée dès les débuts des temps, sa venue fut préparée dans la suite des siècles par la Providence ; sa mission se poursuivra de même par l'intermédiaire des hommes jusqu'à la fin des temps. Le Christ est au centre des âges ; mais il est dans les âges, dans ceux qui le précèdent comme dans ceux qui le suivront : Il est au centre de l'économie du salut. *Christus autem est principium gratiae, secundum divinitatem quidem auctoritative, secundum humanitatem vero instrumentaliter*. (III. P. ; Q. 57, a. 5).

Nous désirons connaître la dignité spéciale de sainte Anne : il nous suffira de la situer dans le cadre général de l'économie du salut ; il nous suffira de la situer par rapport

au Christ. Et puisque sainte Anne se place avant la venue du Messie, il nous reviendra de mettre en évidence le rôle particulier et la mission spéciale qui lui furent dévolus selon les desseins éternels de Dieu dans la préparation du Christ. Sous cette lumière, la dignité spéciale de sainte Anne, mère de la Vierge-Mère, brillera d'elle-même sous nos yeux ; sous cette lumière aussi nous saisirons la portée des éloges adressés par les Pères de l'Eglise à celle qui fut la mère de l'Immaculée.

*
* *

I. — PRINCIPES GÉNÉRAUX

1. — *Unicuique a deo datur gratia secundum hoc ad quod eligitur*. En ces termes concis mais universels, se trouve énoncé par saint Thomas dans la *Somme Théologique*, (III P., Q. 27. a. 5, ad lum), le premier des trois principes sur lesquels nous voudrions baser cette étude particulière sur sainte Anne. Son application toutefois suppose une idée d'ensemble, une vaste synthèse de l'histoire du genre humain ; nous essayerons d'en dégager quelques lignes maîtresses. Ce faisant, nous admirerons le cadre grandiose qui enveloppe la vie de sainte Anne, dernier anneau de cette longue chaîne ininterrompue de générations dont le point d'attache remonte aux débuts de l'humanité, aboutissant au groupe rédempteur. Le rôle de sainte Anne, celui auquel elle fut de toute éternité prédestinée par Dieu, nous apparaîtra sous son véritable jour. La comparaison des trois diptyques auxquels nous venons de faire allusion plus haut, nous sera utile.

L'histoire de l'humanité et l'économie du salut se confondent dans les perspectives de la lumière surnaturelle : Le genre humain, élevé dès ses premières origines à l'ordre divin par la grâce, s'est trouvé d'emblée, dès sa naissance, dans l'économie surnaturelle du salut. Cette économie, avons-nous dit, est caractérisée par une communication ineffable de la vie intime de Dieu : c'est ce courant de la vie divine dans l'humanité et par l'humanité qui constitue la trame mystérieuse et fait l'unité profonde

de l'histoire du genre humain. Ce sont ces manifestations qui en marquent les étapes.

A l'aurore des temps, Dieu dit : « Faisons l'homme à notre image, et selon notre ressemblance, *ad imaginem et similitudinem nostram*. » (Gen., 1, 26). Et Dieu fit l'homme à son image ; à l'image de Dieu il le créa. C'est le premier tableau, essentiellement constitué par un jaillissement hors de Dieu de la vie, de la Trinité ; les Théologiens, en effet, suivant en cela la doctrine définitive de saint Thomas, s'accordent aujourd'hui communément à nous enseigner que l'âme de nos premiers parents fut ornée de la grâce sanctifiante dès le premier instant de sa création. Le plan divin se dévoile : unir l'humanité à la divinité ; faire de l'humanité un temple de la Trinité, tel sera le dessein miséricordieux de Dieu sur l'humanité. Ce premier tableau, hélas ! est bien vite suivi d'un autre, qui lui fait un saisissant contraste ; après la bonté de Dieu, voici la malice de l'homme.

« La femme donc vit que le fruit de l'arbre était bon à manger, beau à la vue, délectable d'aspect ; et elle cueillit du fruit de l'arbre, et elle en mangea ; et elle en donna à son mari, qui lui aussi en mangea ; *deditque viro suo, qui comedit*. » (Gen., 3, 6). Le plan de Dieu est-il ruiné à jamais ? Qui donc pourra réparer cette chute ? Sera-ce l'homme ? mais il est ennemi de Dieu. Sera-ce Dieu ? Mais c'est lui qui est offensé. D'où viendra un rédempteur au genre humain ? Il sortira de l'amour de Dieu : Dieu lui-même viendra. Mais alors comment la justice de Dieu sera-t-elle satisfaite ? Elle le sera efficacement et pleinement ; le Dieu rédempteur sera un homme-Dieu. Voilà ce qu'inventa l'Amour à l'aurore des temps pour réaliser malgré tout le plan qui présida à la création de l'homme. En ce premier diptyque se trouve contenue l'origine de la dignité de sainte Anne.

L'humanité a fait naufrage ; le temple de la Trinité est détruit, profané. Dieu met aussitôt en action le plan nouveau, la nouvelle économie du salut, triomphe de l'amour sur la malice, victoire digne de Dieu.

Lorsque fut accomplie la plénitude des temps, lorsque les semaines prédites par le prophète Daniel touchaient à

leur terme, il advint que, « au sixième mois, l'ange Gabriel fut député par Dieu dans une cité de Galilée, du nom de Nazareth, auprès d'une vierge fiancée à un homme du nom de Joseph ; et le nom de la vierge était Marie ; *et nomen virginis Maria* » (Lc. 1, 26-27). Le colloque s'engagea. Il se termina par ces mots, simples et sublimes, de Marie. « Voici la servante du Seigneur ; qu'il me soit fait selon ta parole ; *ecce ancilla Domini*. Lc. 1, 38. Le mystère est accompli : dans la plénitude des temps, un nouveau jaillissement de la vie de Dieu hors de Dieu, mais combien plus excellent que le premier ! A une union accidentelle entre divinité et humanité est substituée une union substantielle, une union hypostatique, indissoluble et éternelle ; à la place d'un homme divinisé, un homme-Dieu. Nous pourrions nous arrêter ici, puisque le rôle de sainte Anne s'est placé à la limite des temps, immédiatement avant la venue du Messie, à la dernière génération qui le précéda ; et il nous resterait à préciser ce rôle. Toutefois désireux de ne rien perdre de la beauté et de l'harmonie de l'ensemble, il nous est agréable de continuer notre marche en avant. D'ailleurs dans le recul des temps la physionomie de sainte Anne ne saurait que gagner en beauté attrayante ; elle nous apparaîtra davantage sous les traits familiers de la bonne et douce grand'mère.

Un premier tableau en appelle un second. Le premier tableau de la plénitude des temps correspond au premier des débuts du temps ; le deuxième de même correspondra au second. Le premier est une communication excellente et mystérieuse de la vie divine ; le deuxième est un drame grandiose, dont dépend le sort de l'humanité toute entière ; Là-bas le drame se déroule et se consomme tout entier dans un jardin de délices ; mais il aboutit à la mort. Ici le drame commence aussi dans le jardin, le jardin de l'agonie, et il s'achève sur le Calvaire, pour la résurrection et la vie de l'univers ! Là-bas la perte de tout le genre humain par la désobéissance d'un seul ; ici la Rédemption de tout le genre humain par l'obéissance d'un seul. *Igitur sicut per unius delictum in omnes homines in condemnationem ; sic et per unius justitiam in omnes homines in justificationem*

vitalis. (Rom. 5, 18). Le contraste est parfait : Là-bas et ici, — excusez cette comparaison commune, — les deux tableaux s'éclairent mutuellement comme par un jeu de lumière. Oui, tout est consommé, *consummatum est*. Jo. 19, 30. Et ayant incliné la tête, il rendit le dernier souffle. Cet homme qui vient de mourir, ou plus exactement de redonner la vie, — car la mort ne pouvait être aimée de la Vie, — était le fils de Marie, fille de Joachim et d'Anne ; et cet homme de la descendance de Joachim et d'Anne, par Marie, — pourquoi ne dirions-nous pas le petit-fils de Joachim et d'Anne, puisque fils de leur fille ?, — était le fils de Dieu. En ce second diptyque la dignité de sainte Anne se consume et se perd dans la source de Vie ; ce n'était pas pour elle qu'elle reçut cet honneur ; c'était pour nous.

Poursuivons notre histoire ; franchissons les étapes.

« Lorsque le fils de l'homme viendra dans sa gloire, et tous les anges avec lui, il s'assiera sur le trône de sa gloire. Et toutes les nations étant rassemblées devant lui, il séparera les uns d'avec les autres... *Cum autem venerit Filius hominis in majestate sua...* » Mt. 25, 31-32. Ce sera la consommation définitive. Le nouvel Adam, s'étant, dans la plénitude des temps, substitué au premier, tombé aux débuts du temps, apparaîtra, glorieux, à la fin des temps, sur les nuées des cieux et ses anges avec lui : Troisième manifestation de la divinité dans l'humanité ; troisième communication de vie. Alors tous les dons perdus en Adam seront restitués, et au centuple. « Là où le péché a abondé, la grâce a surabondé, afin que comme le péché a régné par la mort, ainsi la grâce régnât par la justice pour la vie éternelle, par Jésus-Christ Notre-Seigneur. *Ubi autem abundavit delictum, superabundavit gratia, ... per Jesum Christum Dominum nostrum...* » Rom. 5, 20-21 ». Un drame aussi, le dernier, accompagnera cette suprême manifestation de la vie, triomphe définitif sur la mort : « Venez, les bénis de mon Père : prenez possession du royaume qui vous a été préparé dès l'origine du monde... Retirez-vous de moi, maudits : allez au feu éternel qui a été préparé pour le diable et ses anges. *Venite, benedicti Patris mei... ; discedite a me, maledicti...* » Et ceux-ci s'en iront à l'éternel supplice, et les

justes à la vie éternelle... *in supplicium aeternum in vitam aeternam* (Mt 25, 31-46). Le juge dont la sentence vaudra pour l'éternité, bienheureuse ou malheureuse, peu importe, est cet homme que sainte Anne eut la mission spéciale de préparer au monde, en lui donnant Marie sa mère.

En ce troisième diptyque, la dignité de sainte Anne mère de l'Immaculée, s'auréole de la gloire triomphante du fils de Marie.

En aucun tableau, sainte Anne n'apparaît au premier plan ; toujours, elle s'efface, avec une joie maternelle et une discrète fierté, devant sa fille et le fils de sa fille, plus dignes qu'elle. Mais en tous leur dignité rehausse la sienne. A chacun Dieu distribue ses grâces et ses dons en proportion de la place qui lui est prédestinée dans l'ensemble de l'économie du salut. Qui ne pressent l'abondance des faveurs divines réservée à sainte Anne ?

*
**

2. — Le premier principe puisé dans saint Thomas éclaire d'en haut, comme un faisceau de lumière, le problème de la distribution des grâces actuelles dans l'économie du salut, et projette sa clarté sur la dignité des êtres. Un deuxième le précise et le détermine en fixant explicitement la source de la grâce en indiquant le cœur de l'organisme. Nous le connaissons sans doute, nous y avons fait allusion dès le début de cette étude. Mais écoutons le saint Docteur, et méditons ses paroles : à son école on ne peut que s'instruire. Permettez-moi toutefois dès le début d'attirer votre attention sur le rôle de l'humanité dans la communication de la vie divine.

Dans le même article de la *Somme Théologique*, dans la réponse à la même difficulté, après avoir énoncé le premier principe que nous venons d'utiliser en faveur de sainte Anne, saint Thomas poursuit : *Et quia Christus in quantum est homo, ad hoc fuit praedestinatus et electus, ut esset Filius Dei, in virtute sanctificandi, hoc fuit sibi proprium ut haberet talem plenitudinem gratiae quod redundaret in omnes*. Du Christ en tant qu'homme se déversera la grâce comme de sa source : tel est l'ordre voulu par Dieu. Dans

le corps de l'article de même le principe est énoncé avec autant de netteté, avec une précision nouvelle : *Christus autem est principium gratiae, secundum divinitatem quidem auctoritative, secundum humanitatem vero instrumentaliter*. Dans l'un et l'autre passage saint Thomas aime à s'appuyer sur saint Jean, dont il cite le prologue : *De plenitudine ejus nos omnes accepimus... Gratia et veritas per Jesum Christum facta est*. (Jo. 1, 16-17). C'est de sa plénitude que nous avons reçu, tout ce que nous avons reçu, car c'est lui l'auteur de la grâce et de la vérité, lui le Christ Jésus, lui Dieu fait homme. En maint autre endroit de sa *Somme*, saint Thomas insiste sur cette vérité, fondamentale pour lui. Citons cet article où il traite de la grâce habituelle du Christ : l'âme du Christ fut-elle ornée de la grâce habituelle ? En faveur de sa réponse affirmative, saint Thomas apporte trois raisons ; la première nous sera utile sans tarder ; en voici dès maintenant la troisième : *propter habitudinem ipsius Christi ad genus humanum : Christus enim in quantum homo est mediator Dei et hominum, ut dicitur I ad Tim. 2 ; et ideo oportebat quod haberet gratiam in alios etiam redundantem*. (III P. Q. 7, a. 1.). Qu'on lise les six premiers articles de la question 8 ; on y trouvera un exposé d'ensemble de la belle et consolante doctrine connue sous le nom de doctrine du corps mystique. En ces pages transpire le profond amour du Docteur angélique pour la personne du Christ ; elles sont un témoignage éclatant de son dévouement à la cause du Christ. Mais pourquoi nous attarder davantage sur ce point du dogme catholique ? Le salut par le Christ n'est-il pas la grande, j'allais dire, l'unique doctrine de l'apôtre saint Paul ? *Non enim judicavi me scire aliquid inter vos nisi Jesum Christum, et hunc crucifixum*, écrira-t-il aux Corinthiens, chap. 2. Le point capital pour cette étude est cette insistance avec laquelle saint Thomas, à la suite de saint Paul, déclare et redit que l'humanité du Christ joue un rôle essentiel dans l'économie actuelle : Elle est le canal, l'unique canal par lequel se déversent sur les hommes les flots abondants de la vie divine. Que dis-je ? un canal ? Elle est plus que cela ; elle est en quelque façon la source. Le Christ lui-même l'enseigne dans le discours eucharistique, au chapitre

sixième de l'évangile selon saint Jean : *Caro enim mea vere est cibus; et sanguis meus vere est potus... Qui manducat hunc panem vivet in aeternum*. (Jo. 6, 56-59). Comment expliquer un tel rôle concédé par la sagesse divine à une humanité ? Comme le fait justement remarquer le P. Lagrange, — *l'Evangile de Jésus-Christ*, p. 469, — dans les harmonieux desseins de Dieu, le triomphe du Messie sera « la victoire de Dieu sur le péché et sur Satan ». C'est à Dieu que Satan en voulait d'abord ; c'est sa haine pour Dieu qui le poussa à faire tomber Adam, car la chute de l'homme entraînait avec elle la destruction de l'œuvre de Dieu, le péché souillait et profanait irrévocablement le temple de la Trinité Sainte, celui-là, l'unique, qu'elle s'était fait pour qu'Elle habitât dans le monde sensible. Outragé dans une humanité, Dieu triomphera de son ennemi dans une humanité et par une humanité. Le parallélisme institué par saint Paul, dans son épître aux Romains, chap. 5, est bien suggestif : *Sicut per inobedientiam unius hominis ... ita et per unius obeditionem...* V. 19.

Une humanité sera entre les mains de Dieu l'instrument du salut. Toutefois, de soi, l'Incarnation n'impliquait pas nécessairement descendance d'Adam. Dieu aurait pu se former un corps directement, et apparaître tel quel aux hommes. Des hérétiques l'ont prétendu de fait aux premiers siècles : le Christ serait un homme venu du ciel avec sa nature humaine ; la B. V. Marie aurait été un simple canal. S'il en eut été ainsi, si le corps du Messie, du Fils de Dieu fait homme, n'avait pas été formé dans le sein de Marie, comme le corps d'un enfant dans le sein de sa mère, c'en était fait de la gloire de Marie ; c'en était fait de la dignité de sainte Anne ; c'en était fait de l'ordre harmonieux établi par la sagesse de Dieu. Il fallait que le Christ fût un des nôtres, de notre race, *hominem ex nostra massa factum*, pour employer la formule expressive d'un Père grec du 3^e siècle, de saint Hippolyte. J. 398. Saint Augustin nous en donne la raison : *Hanc suscepit naturam quam salvandam indicavit*. (3 R J. 1517). C'est cette même nature qui était tombée, qu'il s'agissait de relever ; le triomphe de Dieu serait complet, digne de son amour, de sa sagesse et de sa

puissance ; et cette nature était la nature humaine des descendants d'Adam, et pas une autre. C'est celle-là, et pas une autre, que le Fils de Dieu devait revêtir ; c'est celle-là, et pas une autre, même semblable, qui était prédestinée à devenir l'instrument du salut et de la rédemption. Il fallait donc de toute nécessité que depuis Adam et Eve elle fût transmise par voie de génération jusqu'à la Vierge qui devait enfanter, et par elle, au Messie qui serait son fils.

Ce deuxième principe précise le rôle de sainte Anne, mère de l'Immaculée, dans l'économie générale du salut ; il en découvre la beauté et l'excellence.

*
**

3. — Le texte de saint Thomas nous livre un troisième principe, à la fois, complément et synthèse des deux premiers : Dieu donne à chacun la grâce selon la place qui lui est destinée dans l'ensemble de l'ordre universel ; au centre de cet ordre, source de la vie divine, se trouve la sainte humanité du Christ ; Dieu donc donnera à chacun la grâce selon son affinité avec le Christ dans son humanité, c'est-à-dire selon le rôle qui lui sera dévolu pour la transmission de l'humanité jusqu'au Christ, et pour l'exaltation de cette humanité sanctifiante et vivifiante.

Parlant du Christ dans le passage cité plus haut, III P., Q. 7, a. 1, saint Thomas se demande : « *Utrum in anima Christi fuerit aliqua gratia habitualis.* » Il répond : « *Necesse est ponere in Christo gratiam habitualement... ; primo quidem propter unionem animae illius ad Verbum Dei ; quanto enim aliquod receptivum est propinquius causae influenti, tanto magis participat de influentia ipsius.* » le principe est d'une portée universelle : *quanto propinquius... tanto magis...* » ; un être subit d'autant plus et d'autant mieux l'influence d'une cause, qu'il en est plus proche ; c'est l'évidence même ! Croiriez-vous que cela vaille de la seule nature humaine du Christ ? Gardez-vous-en bien. Dans la question 27 de la même partie de la *Somme*, article 5, il s'agit explicitement de la plénitude de grâces de la Bienheureuse Vierge Marie : *Utrum Beata Virgo... adevta fuerit*

plenitudinem omnium gratiarum. Et voici la réponse de notre Docteur : *Respondeo dicendum quod quanto aliquis magis appropinquat principio in quolibet genere, tanto magis participat effectum illius principii.* » C'est identiquement le même principe, énoncé avec la même universalité. Fort de cette vérité, saint Thomas continue tout simplement : « *Beata autem Virgo Maria propinquissima Christo fuit secundum humanitatem ; quia ex ea accepit humanam naturam. Et ideo prae caeteris majorem debuit a Christo gratiae plenitudinem obtinere.* » Encore une fois, — qu'on nous pardonne cette insistance, — remarquons ces mots *propinquissima Christo secundum humanitatem ; quia ex ea accepit humanam naturam. Et ideo...* » Il y a là, indiqué nettement un lien de causalité entre la parenté avec le Christ selon la nature humaine et la plénitude de grâce dans l'âme de Marie. Il semblerait à première vue que l'affinité selon la chair n'entre pas en considération, lorsqu'il s'agit du degré de grâce et de vie divine dans une âme ; volontiers nous répéterions ces mots de N.-S. à ses disciples charnels : *Spiritus est qui vivificat ; caro non prodest quidquam.* (Jo. 6, 63) ; la communauté de sang n'établit pas la communauté de vie surnaturelle. Saint Thomas néanmoins formule un rapprochement entre ces deux termes : la Vierge Marie a donné au Christ sa nature humaine, et c'est pour cela que le Christ a donné à Marie sa plénitude de grâces : *quia ex ea accepit naturam humanam. Et ideo... debuit...* Cette assertion du Docteur angélique, dans la richesse de sa concision, dans la sublimité de sa simplicité, fascine notre esprit. Elle a quelque chose de divin ; elle rappelle la façon de Dieu dans nos saints livres de nous révéler ses mystères. La consanguinité avec le Christ fonde une affinité merveilleuse avec Dieu. Le Père Hugon, dans un de ses articles dans la *Vie spirituelle*, nous dit que « le célèbre cardinal Cajetan, qui éprouve souvent le besoin de se reposer des subtilités de la métaphysique dans les épanchements d'une tendre piété... Cajetan ici encore se laisse aller aux effusions de sa piété en commentant cette doctrine : « Etre consanguin du Christ, c'est avoir affinité avec Dieu même, et c'est pourquoi la mère du Christ a été élevée à cette affinité unique. Seule

par sa propre opération naturelle elle a atteint les confins de la divinité, *quae sola ad fines deitatis propria operatione naturalis attingit*, lorsqu'il lui fut donné de concevoir Dieu, de l'enfanter, de le nourrir de son lait. *Revue spirituelle*, mars 1927, p. 697-702.

Notre étonnement d'ailleurs fait place à l'admiration, si nous rapprochons ce troisième principe des deux premiers : Les trois principes, en effet, énoncés en cette page de la *Somme théologique* se trouvent en relation d'intime dépendance. Si Dieu distribue sa grâce avec sagesse, — nous ne pourrions en douter, — il est nécessaire qu'il se conforme lui-même à l'ordre qu'il a conçu et résolu de réaliser. Sa sagesse, avons-nous vu, a incliné son amour vers cet excès qu'est l'Incarnation du Fils de Dieu. C'est dans l'humanité de ce Fils, objet de ses prédilections, que Dieu triomphera et rétablira le courant de vie tel qu'il était dans l'idéal primitif, unissant à lui le genre humain tout entier. L'humanité du Christ de ce fait est constituée centre de tout l'ordre : Qu'y a-t-il d'étonnant que le rapport de consanguinité avec le Christ soit un titre à des grâces spéciales ? Le contraire eût été opposé à la sagesse et à l'amour. Pourrions-nous concevoir une femme mère de Dieu et inférieure à d'autres femmes en dignité ? Non certes ; or elle le serait, si sa maternité divine n'était accompagnée de cette abondance de grâces ; la dignité, en effet, aux yeux de Dieu se mesure au degré de vie divine dans une âme. Saint Thomas se fait l'écho de ce sentiment universel lorsqu'il écrit : *propinquissima Christo fuit secundum humanitatem... Et ideo prae caeteris...*

Certes à la femme qui s'écriait à son occasion : « Heureux le sein qui vous a porté, et les mamelles que vous avez sucées ! » Notre-Seigneur fit cette réponse : « Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la gardent. » (Lc. II, 27-28). Oui, cette femme comprenait mal l'union avec le Christ ; elle ne pensait qu'à l'union selon la nature, — union qui ne pouvait être également commune à tous, — alors que l'union selon la grâce, — union à la disposition de tous, — est la fin même de l'Incarnation du Verbe de Dieu. Les Pères diront de même de Marie que la Vierge,

avant de l'avoir conçu dans son sein, avait conçu le Christ dans son cœur. Mais cette union avec le Christ selon la grâce ne vient-elle pas de Dieu ? Et si elle vient de Dieu, ne sera-t-elle pas distribuée avec sagesse et amour ? Précisément, Marie reçut de Dieu cette union éminente avec le Christ selon la grâce, parce qu'elle était prédestinée dans les desseins éternels de Dieu à une union spéciale et tout particulièrement intime selon la nature. Le principe de saint Thomas demeure vrai.

Grande fut la dignité de Marie à cause de sa relation directe et intime avec la sainte humanité du Christ, source de la vie divine. Grande aussi fut la dignité de sainte Anne élue par Dieu pour être la mère de Marie, pour lui communiquer pure et immaculée cette nature humaine qu'elle devait à son tour donner à son fils sans tache.

*
**

II. — LA MÈRE DE L'IMMACULÉE

De l'exposé qui précède des principes généraux il résulte que sainte Anne eut une excellence spéciale ; qui se concentre tout entière autour de sa maternité et en découle directement. C'est sa maternité qui lui donne cette place de choix dans l'économie générale du salut ; c'est cette même maternité qui l'unit tout particulièrement au Christ dans son humanité ; c'est cette maternité qui fait que la grâce du Christ, remontant le cours des âges, immédiatement après Marie, rencontre sainte Anne pour la sanctifier. L'honneur de Marie fut de donner au monde le Rédempteur ; et c'est pour cette fonction qu'elle fut remplie de grâces. L'honneur de sainte Anne a été de donner au monde Marie ; et c'est pour cela qu'elle fut comblée des faveurs divines. Si vous me demandez quelle en fut l'abondance, je répondrai qu'elle correspondait pleinement à la sagesse de Dieu, à l'amour de Jésus et à l'affection de Marie.

Examinons en la seconde partie de cette étude l'aspect particulier de la maternité de sainte Anne ; elle est le fondement naturel d'une relation unissant d'une façon particulière sainte

Anne au cœur de l'économie générale du salut. En une sorte d'introduction, que nous ferons brève, le groupe rédempteur attirera nos regards, tel qu'il apparaît dans les premières révélation le concernant, au jardin de l'Eden ; puis les droits et les devoirs de sainte Anne sur le groupe rédempteur demanderont un développement spécial ; enfin, comme naturellement, se posera la question de l'appartenance de sainte Anne au cycle de l'Incarnation.

*
**

1. — C'est de l'humble fille de Joachim et d'Anne qu'il est question dans la première des révélation qui eut pour objet l'Incarnation du Fils de Dieu ; c'est d'elle que le Seigneur parle au serpent après la chute d'Adam et d'Eve ; c'est elle qu'il indiquait à nos premiers parents comme le premier terme de leurs espérances, l'aurore et le prélude de leur rédemption. Il disait à l'insolent vainqueur de l'humanité : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen illius*. Dieu ne séparait pas, mais au contraire unissait en un seul groupe, fort comme une armée rangée en bataille, la mère et le fils. O sainte Anne, quelle fut votre gloire dès ce moment, à vous qui étiez prédestinée à donner au monde le groupe rédempteur, qui rachèterait le genre humain tout entier, et vous-même, qui triompherait de l'antique ennemi, et lui écraserait la tête !

Qu'il s'agisse dans ce groupe de la Genèse de Marie et de Jésus, nous en avons pour garant l'enseignement traditionnel de l'Eglise, que le Pape Pie IX a solennellement consigné dans la bulle « Ineffabilis » : *Equidem Patres Ecclesiaeque scriptores, coelestibus edocti eloquiis, ... docuere divino hoc oraculo clare aperteque demonstratum fuisse misericordem humani generis Redemptorem, ... ac designatam beatissimam ejus matrem Virginem Mariam, ac simul ipsissimas utriusque contra diabolum inimicitias insigniter expressas* (Lect. VI, die VII infra Oct. Concept. Imm.). Le Pape dit que les Pères et les Ecrivains ecclésiastiques ont toujours compris cet oracle du rédempteur du genre humain, de sa mère la bienheureuse Vierge Marie, et de leur commune victoire ; et le Pape insiste

sur ce dernier élément *ipsissimas utriusque... inimicitias*. Dans le plan divin, Marie est l'associée du Christ ; elle triomphera avec lui. Le Christ ne sera pas seul : « Et je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta postérité et sa postérité. Quel renversement de perspectives ! Ne dirait-on pas que la femme tient la première place ? » Entre toi et la femme », dit en premier lieu le Seigneur ; puis il ajoute, en second lieu : « entre ta postérité et sa postérité » La femme d'abord ; sa postérité ensuite. Et pourtant ce sera le fils qui communiquera à la mère sa victoire par anticipation. Pourquoi donc Dieu met-il en première évidence l'opposition entre la femme et le serpent ? C'est que sans doute dans la mère triomphera le fils ; c'est que sans doute le fils, préexistant dans sa divinité, préservera sa mère de la sujétion universelle. La raison sublime de cet apparent renversement des facteurs me semble être la mystérieuse union, profonde et indissoluble, posée dans le plan divin entre la mère et le fils : la mère et le fils constituent un seul et unique groupe, le groupe rédempteur ; le fils sans doute préexistait à la mère dans sa divinité ; de lui, parce que possédant la divinité en propre, découlera toute la force qui écrasera la tête du serpent, — le texte hébreu le signifierait dans sa forme grammaticale même ; — mais le fils triomphera dans l'humanité, et cette humanité, il la recevra de sa mère ; il convenait donc d'indiquer en premier lieu la victoire de la mère ; elle aussi, elle écrasera la tête du serpent, — c'est ce que dit explicitement le texte latin, et ce que la Tradition, fidèle interprète de la parole de Dieu, a jugé contenu dans cet oracle divin.

Le groupe rédempteur est constitué ; apportons une précision nouvelle, en vue de la conclusion de cette étude. Le vainqueur de Satan, le libérateur du genre humain sera un homme, et un homme né d'une femme, ajoutons sans tarder, un homme né d'une femme de la postérité d'Adam et d'Eve. Dieu parlait de Marie, mais en considérant la malheureuse Eve, qu'il avait là sous les yeux, devant lui, tremblante et repentie. Hé bien, oui ! Eve a été vaincue par le serpent en cette première joute ; Eve aussi, en quelque sorte, triomphera du serpent : non pas personnellement, puisqu'elle

s'est constituée la captive du serpent ; mais en quelque façon, dans la personne de sa fille, la femme par excellence qui, par voie de générations successives, descendra d'elle dans la plénitude des temps. Saint Bernard, dans une de ses homélies, décrit cette scène charmante : le saint docteur prend la défense d'Eve qu'Adam, voulant imprudemment se disculper, accuse devant Dieu d'être la cause de tout le mal ; s'adressant à Eve, saint Bernard lui crie : *Curre, Heva, ad Mariam ; curre, mater, ad filiam ; filia pro matre respondeat ; ipsa matris opprobrium auferat*. Lect. VII die III infra Oct. Concept. Imm.

On devine sans peine ce que nous voudrions par ces considérations suggérer ; ici encore, comme en une nouvelle halte, au bout d'une nouvelle étape, nous pourrions nous arrêter, pour considérer la dignité de sainte Anne dans cette file indéfinie de mères qui, à travers les âges, assurent la liaison entre Eve et Marie. Mais passons ; poursuivons notre route.

*
* *

2. — Quels furent les droits particuliers de sainte Anne sur la Vierge, mère du Rédempteur ? Et quels furent ses devoirs à son égard ? Droits et devoirs, comme toutes les prérogatives de sainte Anne, découleront de sa maternité ; droits et devoirs la rehausseront en dignité.

Pie XI, dans son encyclique *Casti connubii*, voulant mettre en relief l'excellence du mariage chrétien, expose quels sont les trois biens du mariage. Le premier est constitué par les enfants ; et le Saint-Père s'empresse d'ajouter que ce n'est pas seulement pour qu'ils remplissent la terre que les hommes sont engendrés, mais encore et bien plus pour qu'ils soient les serviteurs de Dieu : *non solum ut sint et impleant terram, sed multo magis ut cultores Dei sint*. Et donc il apparaît clairement que les enfants sont un grand don de la bonté divine : *proles... quantum divinae bonitatis sit donum*. Précisant encore sa pensée, le Pape fait remarquer que les enfants engendrés dans le mariage chrétien ne sont pas des serviteurs

quelconques de Dieu : ils sont les enfants de l'Eglise du Christ ; ils sont de la famille des saints ; ils sont les familiers de Dieu, *domesticos Dei*. Il ne s'agit pas seulement des liens que la nature pose dans l'homme par rapport à Dieu ; il s'agit encore et surtout des liens qui découlent de la grâce et de l'élévation à l'ordre surnaturel. Le mariage chrétien a été institué pour peupler le ciel de saints.

A la lumière de cette doctrine qui ne voit combien sainte Anne fut aimée de Dieu ! Dieu lui fit don de ce qu'il eut jamais de plus cher sur terre et au ciel, après son Fils unique, la mère de son Fils : Quel don ! La mère du Fils de Dieu, fruit du mariage d'Anne et de Joachim, la mère de celui qui sera la pierre angulaire de l'Eglise, la tête du corps mystique, la gloire de la cité céleste, le Serviteur de Dieu par excellence. Que dis-je ? la mère ? Non seulement la mère, mais Dieu donna aussi le fils : la mère et le fils étaient intimement unis dans les desseins de miséricorde de Dieu sur le monde ; ils formaient le groupe d'où viendrait la vie pour tous.

L'Immaculée est le bien de sainte Anne, comme un enfant est le bien de sa mère. Ce don de Dieu entraîna avec lui un flot de faveurs et de bénédictions divines. Marie mettait sainte Anne en communion avec Jésus selon sa nature humaine. Son affinité avec le Christ selon l'humanité, la communication par voie de génération de sa propre nature humaine au Christ fut pour Marie son titre foncier à sa plénitude de grâces : *propinquissima Christo... secundum humanitatem, quia ex ea accepit naturam humanam*. (III P ; Q. 27, a. 5). Après Marie, qui fut plus près que sainte Anne, mère de Marie, de la sainte humanité du Christ ?

Nous ne voulons pas dire que les faveurs divines s'en soient allées toujours croissantes, d'une façon mathématique, de génération, en génération pour atteindre leur maximum dans sainte Anne. Nous ne voulons pas dire non plus qu'aucun des ancêtres du Christ, qu'aucun des saints de l'Ancien Testament n'ait atteint son degré de grâce. On ne saurait attribuer au principe de saint Thomas un tel rigorisme, au point de réglementer invariablement la distribution des grâces ; il n'a pas une valeur

absolue. Le saint Docteur établit un ordre de convenance. Cet ordre pourtant n'est pas arbitraire ; Dieu, en effet, dispose toute chose, dans le plan surnaturel aussi bien que dans le plan naturel, avec sagesse et ordre ; mais des données connues de lui seul, — en définitive Dieu demeure le maître absolu de ses dons —, viennent corriger la rigueur excessive du principe invoqué en faveur de sainte Anne. Nous savons que cet ordre reçut sa pleine vérification dans la Sainte Vierge Marie : c'est qu'en même temps que son fils elle fut l'objet de la promesse divine après la chute d'Adam et d'Eve. De par cette prédestination divine, Marie prend place dans le groupe rédempteur, constitué par elle et son fils. C'est pour cela qu'elle fut préservée de toute souillure, y compris le péché originel ; c'est pour cela que, placée sur un plan supérieur, aux « confins de la divinité », elle reçut en pleine abondance de son fils grâces et dons surnaturels.

Néanmoins le principe de l'affinité selon la chair avec le Rédempteur vaut aussi, toute proportion gardée, pour sainte Anne. Saint Thomas le pose d'une façon universelle, en faisant ensuite une application particulière à la Sainte Vierge. Si donc nous considérons dans la suite des siècles les groupes conjugaux spécialement bénis de Dieu, nous constatons qu'au dernier de cette longue chaîne ininterrompue, à celui de Joachim et d'Anne était réservée par Dieu une grâce toute spéciale, unique, qui normalement entraînerait avec elle un ensemble de dons particulièrement excellents, en fonction d'un rôle particulièrement éminent dans l'économie générale du salut : la grâce de donner à Dieu la mère de son Fils, et aux hommes la mère de leur Rédempteur. Sans donc vouloir diminuer la gloire des patriarches de l'ancienne Loi, sans avoir la prétention pompeuse d'établir l'échelle des saintetés, nous pouvons affirmer en toute vérité que Joachim et Anne furent l'objet d'une prédilection spéciale et toute particulière de Dieu, du fait même de leur relation spéciale et toute particulière avec le groupe rédempteur, de Jésus et de Marie. Les mères qui l'avaient précédée furent bénies de Dieu ; à sainte Anne Dieu réservait la bénédiction des bénédic-

tions, celle qu'aucune autre n'obtint avant elle, Marie.

Oh ! qu'on veuille bien le remarquer : personne ne doute parmi nous de l'excellence de Marie dans l'ordre de la grâce. Interrogez l'Ecriture ; et dites-moi ce que l'Ecriture dit de Marie : L'Ecriture dit que Marie était la mère de Jésus, et en définitive elle ne dit que cela de Marie. Toute la gloire de Marie fut d'être la mère du Christ selon l'humanité. En attestant dès sa première page que Marie serait la mère du Rédempteur, du Fils de Dieu, l'Ecriture dit tout d'elle : la grâce de la maternité divine contient toutes les autres. Et sainte Anne ? que dit la Tradition ? qu'elle fut la mère de Marie, mère du Rédempteur. Aux yeux des Pères attester cette maternité était attester une abondance spéciale de grâces ; celle-là n'allait pas sans celle-ci ; c'eût été contraire à la sagesse et à l'amour de Dieu.

Donec, sans vouloir déterminer mathématiquement la mesure de grâces accordée par Jésus à ses ascendants selon l'humanité, nous sommes pleinement en droit d'affirmer que sainte Anne, la mère de sa mère, fut particulièrement bénie par lui, et qu'elle fut d'une façon spéciale l'objet de son amour : n'était-elle dans les desseins de son Père sa grand-mère ?

Mais voici que la même encyclique *Casti connubii* de Sa Sainteté Pie XI — (*Acta Apost. Sed.* 31 déc. 1930, p. 545), — nous fournit un autre argument en faveur de la sainteté de sainte Anne. Il dit : *Procreationis autem beneficio bonum prolis haud sane absolvitur, sed alterum accedat oportet, quod debita prolis educatione contineatur.* Le principe est de saint Thomas, dans le supplément de la *Somme* Q. 59, a. 2 : *matrimonium principaliter est institutum ad bonum prolis non tantum generandae... sed etiam promovendae ad perfectum statum.* C'est la loi même de la nature : Aux parents qui ont donné l'existence à leurs enfants revient naturellement le soin de leur procurer ce qui leur est nécessaire pour le maintien et le développement de leur vie tant intellectuelle et morale que corporelle ; comme le fait remarquer saint Thomas dans la *Somme* contre les Gentils, (au livre III, chap. 122) : *considerandum est quod in specie humana proles non indiget sola nutritione, quantum ad*

corpus, ut in animalibus, sed etiam instructione quantum ad animam. C'est un devoir sacré dont ils ne sauraient être dispensés et dont aucun pouvoir humain ne pourrait les exempter ; il se fonde sur l'ordre même de la nature ; la conscience d'ailleurs se soulève spontanément contre toute violation d'où qu'elle vienne, et sous quelque apparence qu'elle se présente.

S'il en est ainsi, la formation première de Marie ne fut-elle pas confiée par Dieu à Joachim et Anne ? Pour en douter, il faudrait admettre une exemption à la loi naturelle, une sorte de perturbation de l'ordre de la nature. Sans doute Dieu pouvait procurer directement par sa seule action personnelle la formation intellectuelle et morale de Marie, prédestinée à devenir la Mère du Fils de Dieu et l'épouse de l'Esprit-Saint. Il le pouvait certes. Et sans nul doute aussi, son action divine s'est fait sentir tout particulièrement dans le développement de la vie de l'Immaculée. C'est vrai ; mais il paraîtrait bien difficile d'exclure le rôle et la participation que la nature même attribuait à Joachim et à Anne, et plus spécialement à Anne. Pourquoi donc Dieu aurait-il dispensé les parents de la Vierge Marie des devoirs sacrés que la génération elle-même engendre ? Pourquoi les aurait-il privés d'un droit que la nature leur conférait ? Non ; telle n'est pas la façon de Dieu d'agir. Écoutons bien plutôt l'enseignement de saint Thomas d'Aquin ; ici encore, sans traiter la question que nous examinons, il nous donne un principe d'une portée universelle qu'il nous suffira d'appliquer avec discrétion au cas particulier que nous étudions. Dans la *Somme Théologique*, — (IP. Q103, a. 6) —, il se demande : *utrum omnia gubernentur immediate a Deo* ; avec sa concision habituelle, riche et lumineuse, il répond : *Quantum ad rationem gubernationis, ... Deus immediate omnia gubernat ; quantum autem ... ad executionem, ... Deus gubernat quaedam mediantibus aliis.* Dans son exposition le saint Docteur prouve, en se basant immédiatement sur les perfections divines, les deux assertions contenues dans sa réponse : *unumquodque attribuendum est Deo secundum sui optimum.* Fort de ce principe, il établit que Dieu dans

l'existence de chaque être détermine jusqu'au moindre détail ; rien n'échappe à son regard et à sa sagesse ordonnatrice. Mais pour ce qui est de l'exécution de l'ordre conçu et choisi, il est plus parfait de communiquer à des causes intermédiaires les perfections requises pour la parfaite réalisation de l'ensemble. Donc bien loin d'admettre une diminution quelque peu arbitraire des droits et des devoirs naturels de sainte Anne par rapport à Marie, au développement de la vie intellectuelle, spirituelle et morale de la Vierge Immaculée, nous affirmerons au contraire que sainte Anne reçut de Dieu un ensemble de perfections intellectuelles, spirituelles et morales qui en fit une digne coopératrice du Père, du Fils et du Saint-Esprit. La Trinité tout entière, en effet, était particulièrement intéressée dans la question de l'éducation de cette petite fille : d'elle dépendait sa gloire ; sa naissance avait été l'aurore de la rédemption.

On nous objectera ce texte de saint Thomas, tiré de la *Somme* contre les Gentils, (livre III, chap. 78) : *ad divinam providentiam pertinet ut ordo servetur in rebus ; congruens autem ordo est ut a supremis ad infima proportionaliter descendatur* ; or la Sainte Vierge était plus élevée en dignité que sainte Anne. Loin de nous la pensée de nier la prééminence de Marie ! la nier serait du même coup rejeter l'excellence propre de sainte Anne. Nous ne disons pas non plus que Dieu, pour se conformer aux désirs de notre piété, à l'égard de sainte Anne, aurait toléré un désordre dans le cas présent. Nous sommes si éloignés d'une telle anomalie que nous nous basons précisément sur l'ordre qui doit exister dans les œuvres divines même les plus merveilleuses, pour fonder notre réponse. Etant donné que l'ordre naturel demande que soient conservés intacts les droits et les devoirs des parents dans l'éducation de leurs enfants, Joachim et Anne ne furent par Dieu ni exempts des uns ni privés des autres. Etant donné d'autre part qu'une cause principale sage se choisit et s'adapte, en le perfectionnant au besoin un instrument proportionné à l'effet projeté et désiré, Dieu aura conféré à Joachim et à Anne une excellence spéciale

en parfait rapport avec l'œuvre à laquelle, selon la prédestination divine, ils étaient appelés, par la nature même, à coopérer. Que l'excellence personnelle de Marie fut plus grande que celle des causes instrumentales dont Dieu, cause principale, se servait pour la produire, nous ne pouvons y découvrir le moindre désordre. Les principes de saint Thomas s'éclairent mutuellement ; et c'est une discrète application des uns et des autres qui nous conduira à la vérité dans l'étude des cas particuliers.

D'ailleurs prenant l'homélie de saint Bernard sur ces mots de saint Luc, *Et erat subditus illis*. Jésus, très certainement, était supérieur en dignité à Joseph et même à Marie, et pourtant l'Évangéliste nous dit qu'il leur était soumis ; ils exerçaient donc à son égard les offices ordinaires d'un père et d'une mère, tels que la nature les a établis : *Et erat subditus illis* ; reprend saint Bernard *Quis ? Quibus ? Deus hominibus* ; et il poursuit : *Mirare utrumlibet, et elige quod amplius mire- ris, sive Filii benignissimam dignationem, sive Matris excellentissimam dignitatem* (Homel. in die Oct. Purissimi Cordis Mariae Virg). — Toute proportion gardée, lorsque nous contemplons cet autre groupe d'Anne et de Marie, nous restons dans l'admiration, considérant que la mère de Dieu, la reine du ciel, est soumise à cette humble femme, qu'elle salue du nom de mamam, qu'elle aime d'un amour d'enfant, qu'elle considère comme sa gardienne et, après Dieu, sa directrice. Les exquis sentiments qui remplissaient l'âme et le cœur de Marie ! Tout fut parfait, tout fut excellent en cette Vierge incomparable ; mais l'amour surtout s'épanouissait en son âme très pure. C'est tout enfant, en se laissant conduire, instruire et façonner par sainte Anne que la future mère du Rédempteur apprit le rôle délicat d'une mère dans la formation de l'âme de son enfant, qu'elle se prépara sans le savoir à exercer une fonction analogue durant l'enfance et l'adolescence de son Dieu devenu son fils. *Et erat subditus illis... Et... proficiebat sapientia et aetate et gratia*. (Lc. 2, 51-52). Jésus leur était soumis ; et il croissait... Marie leur était soumise ; et elle croissait en sagesse, en âge, et en grâce devant Dieu et devant les hommes.

Le sens du peuple chrétien, qui en ces matières ne trompe

pas, est un nouveau garant de l'exactitude du rôle maternel que nous aimons à reconnaître à sainte Anne. Quelle est l'idée que nos Pères se sont faite de sainte Anne ? Quelle idée s'en font aujourd'hui encore les fidèles ? Sainte Anne, mais elle est toujours en la compagnie de Marie. Et que fait-elle en la compagnie de Marie ? Serait-elle à son école ? Le peuple chrétien, suivant le penchant de son bon sens et de sa dévotion, ne renverse pas de la sorte les rôles : sainte Anne est en la compagnie de Marie ; et elle l'instruit de ce qui est contenu dans les prophéties au sujet de la Vierge d'Israël qui conceva et enfantera l'Emmanuel. Un enfant dira dans sa simplicité que sainte Anne apprend à lire à la Sainte Vierge ; et sa naïveté est dans la ligne de la tradition. Marie enfant était une bonne petite fille d'Israël, dont la beauté et la destinée étaient connues de Dieu seul, et qui selon les lois ordinaires vivait sous la dépendance de ses parents. Croiriez-vous que le peuple chrétien dans son expressive dévotion pour sainte Anne pense déroger à la dignité incomparable de Marie ? Vous l'étonneriez étrangement en le prétendant ; il ne peut concevoir qu'exalter sainte Anne soit diminuer Marie. Imitons-le : Glorifions sainte Anne, mère de Marie ; et glorifions Marie, la fille de sainte Anne. Mais ne glorifions pas sainte Anne aux dépens de Marie, la mère aux dépens de la fille, ni Marie aux dépens de sainte Anne, la fille aux dépens de la mère ; nous courrions risque de déplaire à la fois à l'une et à l'autre, à la mère et à la fille, à la fille et à la mère.

La question des droits et des devoirs de sainte Anne par rapport à la Vierge Immaculée demeure pourtant imprécise en plus d'un point.

Combien de temps Marie demeura-t-elle sous la direction de sa mère ? Faute de documents anciens et de renseignements certains sur la vie de la Sainte Vierge avant ses fiançailles d'abord, son mariage ensuite avec saint Joseph, il nous paraît très difficile de le déterminer. Mais il est hors de doute que la toute première éducation de Marie se fit dans la maison paternelle de Joachim et d'Anne ; et dans cette maison bénie, la Vierge nous semble tout d'abord vivre et grandir sous l'influence maternelle de sainte Anne.

Les liens, en effet, qui unissent un enfant à sa mère sont d'un ordre spécial, tant dans la formation de son âme que dans celle de son corps ; ces liens sont enracinés au plus profond de la nature humaine, corps et âme. Marie était le fruit, — quelle merveille ! —, des entrailles et du cœur de sainte Anne.

L'action des parents dans l'éducation et la formation spirituelle et morale de leurs enfants ne supprime pas l'action directe de Dieu dans les âmes, ni même dans les âmes de ces tout-petits qui ne sont pas encore arrivés à l'usage de leur raison ; ces âmes innocentes sont devenues par le baptême le temple de la Trinité Sainte. Marie dès le premier instant de sa conception était le temple de Dieu ; dès le premier instant de sa création et de son union avec son corps, son âme fut ornée et extraordinairement de grâces et de dons : Dieu seul connaît les trésors que son amour y déposa. Il exerça donc en cette âme, qui lui était si chère, son action personnelle et il l'exerça tout particulièrement, avec une prédilection digne de sa sagesse. A Marie on pourrait appliquer ces paroles du cantique de Moïse (*Deuter.*, 32, 12) : *Dominus solus dux ejus fuit* ; le Seigneur seul fut son guide. Mais, comme nous l'avons vu, Dieu dans sa bonté, après avoir concédé à sainte Anne le don de Marie, ne pouvait la priver de ses droits maternels : il ne pouvait lui ôter ce qu'il y a de plus délicat dans le rôle d'une mère, la formation de l'âme de son enfant. L'action de Dieu dans la formation de l'âme de Marie fut plus grande et plus intime que pour toute autre âme, et nous ne saurions la déterminer. Mais Dieu serait-il jaloux de l'action d'une créature ? Est-ce que pour intensifier son action à lui dans l'âme de Marie, il diminuerait celle de sainte Anne, lui enlevant ce que la nature lui concède ? Il nous semble que tout au contraire il élèvera l'action de sainte Anne en proportion de la sienne. Dieu ne supprima pas l'action personnelle de Moïse dans la conduite de son peuple ; mais au contraire, il l'éleva à la hauteur de la mission providentielle qui lui était dévolue. Il nous est permis d'en dire autant de sainte Anne dans la conduite de Marie dans les voies de l'amour.

Donc, sans pouvoir en fixer les limites précises, ni en

déterminer la durée et l'étendue exactes, nous sommes en droit de maintenir, en conformité avec la tradition du peuple chrétien, le rôle maternel de sainte Anne dans la formation intellectuelle, spirituelle et morale de Marie, et de penser que la dignité de sa fille, bien loin de nuire à sainte Anne, fut pour elle un titre à recevoir de Dieu des grâces spéciales en vue de la coopération que la Trinité Sainte attendait d'elle selon l'ordre établi par la Providence.

*
* *

3. — « Dans l'économie du mystère de la rédemption, lisons-nous dans *l'Ami du Clergé*, saint Joseph eut une mission d'ordre hypostatique, selon l'expression de Suarez, puisqu'il fut de la famille de l'Homme-Dieu. » — (*Tables Gén.*, 1909-1923, p. 392, 1^{re} colonne). — On pourrait lire avec intérêt, dans son traité de l'incarnation du Verbe, les pages écrites par Suarez sur la dignité spéciale de saint Joseph ; — (*Opera omnia*, t. XIX, p. 122-126) — ; on y constaterait de même que toutes les prérogatives de saint Joseph se tirent de la mission spéciale à laquelle il fut prédestiné par Dieu et qui établissait entre lui et Marie et Jésus des liens particulièrement intimes. Sainte Anne, avons-nous vu, eut aussi à jouer dans l'économie générale du salut un rôle privilégié, qui l'unit très intimement au groupe rédempteur. Autre certes fut sa mission, et autre celle de saint Joseph : par le mariage qui les unissait, Marie était devenue le bien de Joseph, qui avait sur elle des droits sacrés ; Jésus, sans être à proprement parler le fruit de ce mariage, n'en était pas moins le bien ; sur lui aussi Joseph avait des droits sacrés, fondés sur l'ordre naturel. Mais quoique d'un autre genre, les liens unissant sainte Anne avec Marie, et par Marie avec Jésus, n'en étaient pas moins réels ; en leur genre ils étaient très intimes, fondés eux aussi sur la nature ; ils entraînaient avec eux un ensemble de droits et de devoirs, découlant eux aussi de l'ordre naturel.

Ne serait-il donc pas légitime de se poser au sujet de sainte Anne et de sa mission une question analogue à celle qui se pose pour saint Joseph et sa mission ? Toute l'étude

que nous avons poursuivie jusqu'ici nous y invite : elle tend à y trouver sa conséquence et son aboutissement naturels : sainte Anne appartient-elle au cycle de l'Incarnation ?

L'Incarnation, — comme il résulte de tout ce qui a été vu plus haut —, constitue le centre de ce vaste et immense drame en trois actes, qui renferme en ses multiples scènes l'histoire du genre humain : c'est le centre de l'ordre établi par la Providence en vue d'unir l'humanité à la divinité. L'Incarnation fut de fait ordonnée à la rédemption : cycle de l'Incarnation et cycle de la Rédemption se confondent dans l'économie actuelle du salut. Sans conteste, au Christ est dévolu le rôle principal : il est le Verbe de Dieu fait homme ; il est le Rédempteur promis. Mais, — nous l'avons noté avec insistance, — le Christ est le personnage principal *in quantum homo*. Ne le perdons jamais de vue : au cœur de l'économie du salut se trouve un homme. Oui, cet homme est Dieu ; il est le Fils de Dieu ; seul un Dieu pouvait remplir ce rôle et tenir cette place. « Mais il s'est anéanti lui-même, en prenant la condition d'esclave, en se rendant semblable aux hommes, et reconnu pour homme par tout ce qui a paru de lui... *Formam servi accipiens... et habitu inventus ut homo*. (aux Philipp. 2, 7). Et cet homme est de notre race. Le Christ n'apparaît pas seul ; il est la postérité de la femme, comme le nomme la *Genèse*. Nous avons entendu Pie IX nous redire que c'est la même inimitié contre l'ennemi du genre humain qui unit étroitement Marie et Jésus, *ipsissimas utriusque inimicitias*. Le cycle de l'Incarnation englobera donc Marie. Par sa maternité selon la nature humaine, *quia ex ea accepit naturam humanam*. Marie se place aux côtés du Christ ; sa naissance fut comme l'aurore de l'Incarnation. Mais ce n'est pas tout.

Marie à son tour sera mère du Rédempteur, parce que fille d'Eve ; une femme qui n'eut pas été de la postérité d'Eve n'aurait pu être la mère du Rédempteur promis à Eve au jardin de l'Eden. Ainsi le cycle de l'Incarnation s'élargit sous nos yeux ; il comprendra toute cette chaîne de générations qui, partant d'Eve, aboutira à Marie et à son fils.

D'Eve à Marie le courant ininterrompu de la génération humaine avait un double but : peupler la terre, et conduire au Messie. La stérilité en Israël était une tache ; la virginité pour les filles de Juda n'était pas un idéal ; quelle fille de David, volontairement, se serait privée des joies et de la gloire de la maternité ? Elle aurait craint de s'arracher en même temps toute espérance de compter la mère du Messie et le Messie lui-même parmi ses descendants. Pourtant, si ; il y en eut une : la fille de Joachim et d'Anne. Elle était vierge ; ce que ne pouvait comprendre une intelligence humaine, — que ce serait une vierge qui concevrait et enfanterait le Messie ; et pourtant Isaïe l'avait prédit, — Marie instruite par l'Esprit-Saint l'avait saisi ; elle avait saisi « que son propos de virginité, loin d'être un obstacle, la plaçait au contraire dans la condition prévue pour la mère du Messie ». — (Cf. Soubigou, *Sous le charme de l'Evangile selon saint Luc*, p. 52-54). A partir de Marie la maternité n'aura plus d'autre fin que de peupler d'hommes la terre, et le ciel d'élus. La virginité pourra fleurir sur la terre, mais jusqu'à Marie la maternité avait un autre but : l'Incarnation. Sainte Anne donc avait cela de commun avec ses aïeules et ancêtres que sa maternité constituait un anneau dans la longue chaîne qui à travers les siècles unirait Eve à Marie, et par Marie au Christ. En ce sens très large sainte Anne, comme ses aïeules, entre dans le vaste cycle de l'Incarnation, celui-ci comprenant toute la préparation de la venue du Messie, de sa promesse faite à Eve à sa réalisation opérée en Marie.

Mais entre le sens strict et le sens large que nous venons d'établir, s'intercale un troisième sens, moins strict mais aussi moins large ; il conviendra particulièrement à sainte Anne.

Anne par Marie, sans entrer dans le groupe rédempteur, se rattache au cycle de l'Incarnation plus intimement que toute autre femme. Marie est sa fille, comme Jésus est le fils de Marie ; Jésus fut formé du sang de Marie, et Marie du sang de sainte Anne ; sainte Anne conçut en son sein maternel Marie, comme Marie un jour concevra en son sein virginal Jésus. Pouvons-nous souhaiter un lien

plus intime avec le Christ rédempteur, *secundum humanitatem* ? Toute la gloire de sainte Anne découle de sa maternité ; elle fut la mère de Marie qui fut la mère du Christ *secundum humanitatem*. Au point de vue toujours du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, que contient cette doctrine. Il suffit de se demander ce que fut la conception de Marie.

Laissons de côté, si vous le voulez bien, l'intervention surnaturelle de Dieu dans la formation du corps de Marie. Au sentiment de Suarez en effet, — *Opera omnia*, tom. XIX, 13,3, — basé d'ailleurs sur celui de plusieurs Pères de l'Eglise, Anne mère de Marie, comme Anne mère de Samuel, était stérile. Marie fut l'objet de ses plus ardentes prières, ainsi que de celles de son époux Joachim ; leurs vœux furent pleinement exaucés. La conception de Marie fut marquée d'une autre merveille, bien plus surprenante, tellement étonnante même que plusieurs Docteurs de l'Eglise, pourtant fidèles et pieux serviteurs de Marie, tels saint Bernard et, semble-t-il, saint Thomas lui-même, se soient refusés en leur temps à la reconnaître. Dans les sermons de Bossuet on retrouve l'écho lointain de ces anciennes luttes théologiques. Le grand évêque de Meaux, sans se départir de la modestie que lui imposaient les circonstances d'alors, n'en magnifie pas moins le mystère de la conception immaculée de Marie. Il nous décrit l'universalité de la loi de mort ; « Qui nous engendre nous tue », s'écrit-il, — (*Le Barcq*, tome I p. 232). Cette loi était vraie de toute autre femme ; mais elle ne le fut pas de sainte Anne ; Marie (fut) dispensée Marie (fut) séparée, Marie (fut) prévenue : dispensée de la loi commune, séparée de la contagion universelle, prévenue par la grâce contre la colère qui nous poursuit dès notre origine », — tome II p. 241. Et, en effet, le péché origine, « ce péché, qui ainsi qu'un torrent se déborde sur les hommes, allait gâter cette Sainte Vierge de ses ondes empoisonnées. Mais il n'y a point de cours si impétueux que la toute puissance divine n'arrête quand il lui plaît », — (tome I p. 232). Ce miracle, Dieu le devait à son amour filial pour Marie ; car « ne croyez donc pas, chrétiens, qu'il ait attendu sa venue pour avoir un amour de fils pour la Sainte Vierge. Il a toujours aimé Marie comme Mère ; il la

considère comme telle dès le premier moment qu'elle fut conçue », — (tome II, p. 256). Sainte Anne conçut en son sein la Mère de Dieu, et elle la conçut immaculée ! Sainte Anne fut le temple dans lequel « l'âme de Marie, cette âme prédestinée à la plénitude de grâces, et au plus haut degré de la gloire, fut premièrement unie à son corps, mais à un corps dont la pureté, qui ne trouve rien de semblable, même parmi les esprits angéliques, attirera quelque jour sur la terre le chaste époux des âmes fidèles », — (tome L. p. 229). Quelle merveille, me direz-vous, étonné devant un tel prodige ! Mais « si tout est singulier en Marie, vous répondrai-je empruntant encore les paroles de Bossuet, si tout est singulier en Marie, qui pourra croire qu'il n'y eut rien de surnaturel en la conception de cette Princesse ; et que ce soit le seul endroit de sa vie qui ne soit marqué par aucun miracle ? » — (tome II, p. 246).

C'est que Marie est cette femme dont Dieu parlait au début de la *Genèse* ; Marie est l'associée de Jésus dans le combat libérateur contre Satan ; comment donc serait-elle, ne serait-ce qu'un seul instant, soumise à la servitude de Satan ? Non, cela ne pouvait être. Marie elle aussi écrasera la tête du serpent ; et sa victoire, elle l'emportera dès le premier instant de sa conception immaculée. Vraiment cette conception miraculeuse est le premier acte de l'ère messianique, « tellement que nous pouvons dire, pour citer encore une fois Bossuet, que la conception de Marie est la première origine du sang de Jésus. C'est de là que ce beau fleuve commence à se répandre, ce fleuve de grâces qui coule dans nos veines par les sacrements, et qui porte l'esprit de vie dans tout le corps de l'Eglise ». — (tome II, p. 248). Ce texte mérite tout particulièrement notre attention. Il est tout à l'honneur de sainte Anne, et il fait ressortir admirablement comment la mission spéciale qu'elle reçut de Dieu, de concevoir dans son sein et de donner au monde Marie, se rattache intimement au mystère de la Rédemption. C'est en elle, en sainte Anne mère de Marie, que se trouve « la première origine du sang de Jésus », de ce sang qui un jour sera donné pour nous. La veille de sa mort, avant de se livrer à ses ennemis,

Jésus, dans un dernier repas avec ses disciples, dira : « Buvez-en tous ; car ceci est mon sang, le sang de la nouvelle alliance, répandu pour un grand nombre en rémission des péchés. *Hic est enim sanguis meus novi testamenti.* (Mt. 26, 28). Voulez-vous connaître la première origine de ce sang généreux ? Bossuet vous le dira ; remontez à sainte Anne, remontez à la conception de Marie. Ce sang se transforme en torrent de vie divine ; il passe par les sacrements, comme par ses canaux ; il se déverse sur nos âmes, leur communiquant la vie divine. Et quelle est sa première origine ? Bossuet vous l'a dit : la conception de Marie dans le sein de la bienheureuse Anne. Qui pourrait douter que cette conception immaculée se rattache au cycle de l'Incarnation ? Oui, redisons-le à l'honneur de sainte Anne ; la mère de Marie Immaculée fut le temple dans lequel s'accomplit le premier acte de cet ensemble prévu et disposé par Dieu en vue de la rédemption du genre humain ; elle fut le temple dans lequel la première victoire, prélude à la fois et conséquence anticipée de la grande victoire prochaine, fut remportée sur l'ennemi de Dieu et du genre humain ; et ce temple était vivant ; et ce temple communiquait de sa vie, de sa substance : il donnait de son sang. Lorsque nous célébrons l'Incarnation du Verbe de Dieu fait homme, nous célébrons aussi Marie, puisque l'Incarnation se produisit dans le sein de Marie, par une communication de la nature et de la vie de Marie, et conséquemment à un acquiescement de la volonté de Marie. De même lorsque nous célébrons la conception immaculée de Marie, ne célébrons-nous pas en même temps sainte Anne ? C'est dans le sein de sainte Anne, par une communication de la nature et de la vie de sainte Anne, et conséquemment à sa libre coopération, que s'opéra la conception de Marie. Je le sais ; autre fut la conception de Jésus dans le sein de Marie, et autre la conception de Marie dans le sein de sainte Anne ; mais de part et d'autre, en Marie et en sainte Anne, le rôle maternel fut identique ; et ces deux conceptions, en union intime et étroite entre elles, furent les deux premiers prodiges qui marquèrent le début du cycle de l'Incarnation et de la Rédemption.

Chaque année, nous célébrons avec joie et allégresse la naissance selon l'humanité de Jésus, notre divin Rédempteur ; mais pouvons-nous évoquer le souvenir de cet heureux événement sans qu'aussitôt la pensée de Marie ne vienne émouvoir notre cœur ? Non ; nous ne le pouvons pas, parce que nous ne pouvons pas séparer ce que la prédestination divine et la nature ont si étroitement uni. Hé ! bien lorsque nous célébrons la nativité de Marie, serait-il en notre pouvoir d'oublier sa mère ? Pas davantage. La naissance de la bienheureuse Vierge Marie, comme sa conception immaculée, comporte la mémoire de sainte Anne, de droit naturel. Oh ! quel beau jour que celui de la naissance de Marie ! Quelle aurore grandiose ! Cette bienheureuse naissance que les siècles attendaient, non sans une religieuse impatience, depuis la chute de l'humanité pécheresse, cette naissance nous rappelle les premières lueurs matinales du saint jour de Pâques ; nos âmes déjà se laissent envahir par les célestes parfums que l'amour du Christ ressuscité s'en ira répandant en elles : c'est le matin de Pâques ! La naissance de Marie fut le matin de la Rédemption. Écoutons encore une fois, si vous le voulez bien, Bossuet. Après avoir dépeint, en traits sobres et rapides, cette « nuit épouvantable » qui régnait sur la terre « avant la venue du Sauveur des âmes », le grand orateur, — qui fut aussi un grand théologien, — poursuit en ces termes : « Marie vient pour nous apporter un commencement de lumière : ce n'est pas encore le jour ; mais le jour sortira de son chaste sein... C'est le premier rayon qui commence à poindre ; c'est le premier commencement du jour chrétien, en la naissance de la Sainte Vierge, » — (tome II, p. 514). — En ce texte nous retrouvons la même idée théologique : la naissance de Marie est « le premier commencement du jour chrétien ». Qu'on veuille nous excuser cette prétention, peut-être quelque peu excessive, de vouloir fonder notre thèse en faveur de sainte Anne sur l'autorité de l'Aigle de Meaux ! Mais il la prouve si bien, sans jamais la formuler.

Nous pouvons conclure.

Dès le début, cette étude sur la dignité spéciale de sainte Anne, mère de l'Immaculée-Conception, a orienté notre regard sur l'économie générale du salut. Quelle place revient à sainte Anne dans ce grandiose et universel ensemble ? Quelle est sa relation spéciale avec le Christ, qui en occupe le centre dans son humanité ?

Une page de la *Somme Théologique* nous a livré trois principes universels et certains, particulièrement utiles dans la présente question :

— A chacun Dieu donne la grâce selon la fonction à laquelle il l'a prédestiné : sainte Anne, sans jamais apparaître au premier plan dans les scènes divines à la fois et humaines, qui marquent les principales étapes de l'histoire humaine et les communications successives de la divinité à l'humanité, sainte Anne, tout près de Jésus et de Marie, reçoit un reflet de leur gloire.

— De la Trinité la vie divine descend jusqu'aux hommes par l'humanité sainte du Christ ; cette humanité, par voie de génération, descend d'Adam, le nouvel Adam, se substituant au premier dans la transmission de la grâce : sainte Anne avant-dernier anneau de cette longue chaîne qui, à travers les âges unit Adam au Christ, communique à Marie la nature humaine, reçue d'Adam, afin qu'elle-même la transmette au Christ.

— L'affinité avec le Christ selon l'humanité confert un titre spécial à recevoir de lui la grâce ; car on participe d'une source selon son rapprochement avec elle : sainte Anne mère de Marie, a avec le Christ dans son humanité une affinité spéciale, par Marie, qu'aucune autre femme n'a eu hors d'elle.

Ces trois principes de saint Thomas se complètent et s'appellent ; ils éclairent d'une vive lumière le mystère de la distribution des grâces par Dieu ; ils mettent en évidence la dignité spéciale de sainte Anne, mère de Marie, mère de Jésus.

Cette dignité lui provient tout entière de sa maternité.

— Et en effet, dans le plan divin de la Rédemption, Marie, la fille de sainte Anne, est l'associée de Jésus dans le combat contre l'ennemi de Dieu et l'ennemi des hommes : avec son fils elle constitue le groupe rédempteur.

— Sur cette Vierge incomparable, espoir et gloire du genre humain, objet choisi de la prédilection divine, sainte Anne eut des droits sacrés : Marie est le bien du mariage de Joachim et d'Anne. A son égard aussi sainte Anne eut des devoirs non moins inviolables ; sous la conduite spéciale de la divine Providence, elle remplit son rôle maternel dans la formation première de Marie. Pie XI dans son encyclique *Casti connubii* met en lumière les droits et les devoirs des parents à l'égard de leurs enfants ; Dieu ni ne dispensa sainte Anne des uns ni ne la priva des autres ; il se servit d'elle pour la réalisation de ses desseins d'amour sur Marie.

— S'il en est ainsi, nous sommes amenés à attribuer à sainte Anne une mission spéciale en vue de l'incarnation du Verbe de Dieu : en son sein maternel elle conçut Marie, que le Verbe aimait déjà comme sa mère ; elle lui communiqua de sa vie, cette même vie qui un jour par sa fille sera transmise jusqu'au Verbe fait homme ; et la conception immaculée de Marie fut la première victoire du groupe rédempteur sur Satan. Elle lui donna naissance selon la chair, afin qu'un jour elle donne naissance au Fils de Dieu selon l'humanité ; la naissance de Marie, prélude de celle de Jésus, fut comme l'aurore de l'ère chrétienne. En maint passage de ses sermons sur la conception ou la nativité de Marie, Bossuet, quoiqu'il n'ait que Marie en vue, illustre admirablement cette mission de sainte Anne, mission la rattachant d'une manière spéciale et particulière au cycle de l'Incarnation.

Telle fut la gloire de sainte Anne ; telle est sa dignité. Telle fut sa mission dans le plan de l'économie générale du salut ; telle est l'abondance de grâces qu'elle reçut de Dieu pour la remplir. Les autres gloires et les autres dignités s'évanouissent ; celles-là ne sauraient connaître de déclin ni d'obscurcissement ; elles ne font que briller.

toujours davantage dans le recul des temps. Les autres missions, celles qui ne se rattachent pas à celle-là, sont éphémères ; les autres beautés sont périssables. Cette mission, et celles qui se rattachent à elle, sont en quelque sorte éternelles : ces beautés ne passent pas, mais demeurent toujours.

Lorsque le voyageur pénètre pour la première fois là où fut, jadis, le cœur du monde ; lorsque, lentement, il monte la rampe rapide que grimpèrent alors les chars des empereurs vainqueurs et triomphants ; lorsqu'il se promène parmi les ruines du Forum romain, ou que, du haut du Palatin, il regarde autour de lui ; un sentiment étrange envahit son âme : Comment ? Est-ce là tout ce qu'il reste d'eux ? Des débris et des ruines ! De leurs palais et de leurs temples, — là où pourtant ils se faisaient adorer ! —, de leurs somptueuses constructions, recouvertes d'or et de marbre, voilà tout ce qui demeure aujourd'hui : des ruines, des débris. Des mains habiles tentent parfois de redonner vie à ce désordre ; mais c'est fini : la mort règne là. Seule la nature au printemps y fleurit : mais la nature n'est pas leur œuvre ; condescendante pour les grandes infortunes, elle prend leur sort en pitié. Les vicissitudes des temps, tel un immense ouragan, ont tout emporté : empereurs et courtisans, temples et palais, tout ; il ne reste plus rien ; leurs dieux eux-mêmes ont disparu avec eux. Les arcs de triomphe qui se dressent encore en cette singulière solitude semblent plutôt une ironie. Mais les Chrétiens, dès le cinquième siècle, voulant par un monument consacrer « le passage de la ville et de l'empire du paganisme au christianisme », — (Marucchi, *Guide du Forum romain*, p. 77), — au milieu des décombres construisirent une église, connue sous le nom de « Sancta Maria Antiqua ». « Cette église fut placée là où avait été le centre principal du culte idolatrique dans le Forum romain, et par sa dédicace on a substitué le culte chrétien de la Vierge comme Mère du Christ auteur de la nouvelle foi, au culte de Vesta et de Juturne ». — (*Ibidem*). — Sur le mur de droite, dans une petite niche, qu'un gardien de temps à autre, fidèle dévot de la « Madonna », va parer d'un bouquet de fleurs, le regard est subitement attiré par une gracieuse peinture antique : elle représente trois femmes, trois mères,

avec leurs trois enfants. Au centre est la Vierge Marie ; de ses mains elle tient debout sur ses genoux son enfant, Jésus, dans le geste de le présenter à l'adoration ; Jésus apparaît tout auréolé de gloire et de lumière : il est le centre du tableau ; mais il est avec sa mère, présenté par elle, soutenu par elle. Qui ne découvre en ce groupe central un écho de la promesse faite par Dieu après la chute au jardin de l'Eden ? A gauche, sainte Elisabeth porte dans ses bras saint Jean-Baptiste ; le précurseur regarde du côté de Jésus et le désigne du doigt. En face, à droite de Marie, on voit sainte Anne, portant elle aussi dans ses bras son enfant, la Vierge Marie ; le groupe est de même légèrement orienté vers le groupe central. Au dire de Marucchi, « c'est un motif absolument nouveau et tout à fait gracieux. L'image de sainte Anne présente un intérêt spécial pour l'histoire de son culte en Occident. Elle est peut-être la plus ancienne », — (*ibidem*. p. 81). — Nos premiers Pères dans la foi avaient saisi la dignité de sainte Anne, mère de Marie, qui fut mère de Jésus, qui fut le Rédempteur, Fils de Dieu. Cette foi des premiers âges se transmettra de siècle en siècle ; on en retrouvera de nouvelles expressions dans les œuvres d'art, — tel ce tableau des musées du Vatican qui représente, avec tant de grâce et d'ingénuité, en un seul groupe, sainte Anne, Marie et Jésus, sainte Anne tenant de ses mains Marie, et Marie tenant Jésus — ; on en retrouvera de splendides monuments élevés par nos aïeux —, telle la basilique de la bonne mère sainte Anne à Auray, ou au Canada — ; on en retrouvera les profondes racines fortement ancrées dans le cœur des fidèles, — tels les enfants de la Bretagne. — Partout brille la même forme de dévotion ; sainte Anne est inséparable de Marie et de Jésus. La gloire de sainte Anne dérive de Marie, dérive de Jésus. La glorification de sainte Anne retourne à Marie, remonte à Jésus. La gloire demeure ; que la glorification s'étende !

Corentin LARNICOL. C. S. Sp.

Directeur au Séminaire français. Rome.

L'extrait suivant du discours de clôture prononcé par le P. JANVIER, à Sainte-Anne d'Auray, montre que la théologie la plus précise et l'éloquence la plus fervente peuvent s'unir et se prêter un mutuel secours, chez un auteur également familiarisé avec l'une et avec l'autre.

POURQUOI CE RAPPROCHEMENT PERPÉTUEL ENTRE LA GLOIRE DE
SAINTE ANNE ET LA GLOIRE DE MARIE ? JE VOUDRAIS BRIÈ-
VEMENT L'EXPLIQUER...

La Vierge a tiré la chair et le sang qu'elle a transmis au Christ de la chair et du sang de sainte Anne. Sans doute cette chair et ce sang ont acquis une valeur infinie par leur union avec la personne du Verbe, mais enfin le Christ les tient immédiatement de sa Mère, la Sainte Vierge et médiatement de son aïeule : sainte Anne. Une femme du peuple, ayant entendu Notre-Seigneur, assisté à ses discours et à ses miracles, s'écria dans un transport sacré : « Ah ! bienheureuses les entrailles qui t'ont porté et les mamelles qui t'ont allaité ». Saint Jean Damascène ne craint pas d'appliquer cette parole à sainte Anne. « Vraiment bienheureuse et trois fois bienheureuse, dit-il, ô vous qui avez donné le jour à la créature prédestinée de laquelle est né le Christ, Fils de Dieu. »

Cette gloire n'est-elle pas commune à tous les patriarches, ancêtres de Marie et de Jésus ? Ne faut-il pas remonter jusqu'à David, jusqu'à Abraham, et même jusqu'au premier père et jusqu'à la première mère des hommes pour en retrouver la source ? N'est-ce pas Eve qui, après sa faute, avait recueilli cette consolante parole adressée au serpent, « Par un rejeton né de ses flancs cette femme t'écrasera la tête. *Et ipsa conteret caput tuum.* » — Sans doute, mes Frères, toute la royale lignée dont descend Marie a partagé la gloire de sainte Anne. Le Saint-Esprit s'est plu à le proclamer. Mais il faut reconnaître en sainte Anne un privilège exceptionnel. Voici comment : tous les enfants d'Adam en recevant la vie contractaient une souillure. La nature qui leur était transmise était marquée d'une tare, le fleuve de sang qui passait

d'une génération à la génération suivante était un fleuve impur, et la tache séculaire affectait l'âme au premier moment de son existence. Toute la race était conçue dans le péché, était pécheresse et fille de colère, *Natura filii irae*. Les plus prédestinés comme Jérémie et Jean-Baptiste n'étaient sanctifiés qu'après leur conception, *ecce in iniquitatibus conceptus sum*, s'écriait douloureusement David, *et in peccatis concepit me mater mea*, j'ai été conçu dans l'iniquité, et ma mère m'a conçu dans le péché.

Or voilà qu'une créature humaine échappe à l'opprobre et à cette malédiction. Elle reçoit l'être sans recevoir la souillure héréditaire. Au moment même où elle était engendrée, saisie par le Saint-Esprit et par la grâce, elle était préservée du mal qui avait atteint jusque là toute la postérité d'Adam. Pas un instant le péché ne l'a effleurée de son aile, une parfaite innocence lui a été communiquée en même temps que la vie, et pour la première fois, le ciel en admiration a pu s'écrier : « *Tota pulchra es, et macula non est in te.* Vous êtes toute belle et toute immaculée. » Mais c'est sainte Anne qui a été le théâtre où s'est opéré ce miracle, le temple vivant où s'est accompli ce mystère. Pensez-vous que notre bienfaitrice n'a pas été toute envahie, toute embaumée par le parfum, par la grâce, par la sainteté qui imprégnaient l'âme de Marie ?

La maternité de Marie se place bien au-dessus de la maternité de sainte Anne, car Marie a enfanté un Fils qui n'a pas été racheté, qui n'avait pas besoin de l'être, qui était juste par lui-même, par essence, qui Fils du Père, infiniment parfait comme le Père, était le saint des saints, la source de toute sainteté. Voilà pourquoi Marie planera au-dessus de sa Mère et au-dessus de toutes les femmes, *Benedicta tu in mulieribus*. — L'enfant de sainte Anne ne sera point sainte par elle-même, par nature, elle sera sainte par grâce, elle aura besoin d'être rachetée et elle sera rachetée en vertu et en prévision des mérites de son Fils, *Praevisu meritorum Christi*. Mais ce qui ne s'est reproduit pour personne, elle sera rachetée à l'instant de sa conception. Voilà ce qui confère à sainte Anne une dignité d'un caractère unique. La dignité de Mère d'une Vierge immaculée. Ainsi

Marie puise toutes ses grandeurs dans la grandeur de Jésus et sainte Anne puise toutes ses grandeurs dans la grandeur de Marie. Telles sont, en résumé, les vérités sur lesquelles nous nous appuyons pour exalter Marie et sa mère, pour associer leurs noms dans notre confiance et dans notre piété.

Est-ce à dire que sainte Anne soit, après Marie, au-dessus de tous les saints ? Je n'oserais l'affirmer. Saint Thomas enseigne que plus on est près d'un principe, plus on bénéficie de sa vertu, que plus on est près du soleil, plus on en reçoit la lumière et la chaleur, que plus on est près du Christ, plus on est sanctifié. Nul n'ayant été aussi près du Sauveur que Marie, nul n'atteint à la perfection de cette créature incomparable.

R. P. JEAN DE DIEU O. F. C.

Les *Etudes Franciscaines* ont publié, au moment même où notre livre a commencé d'imprimer (*livraison janvier-février 1934*), un article — dont l'auteur, le P. JEAN DE DIEU, nous faisait connaître la partie doctrinale au Congrès Marial de Vannes, — et que nous tenons à signaler ici.

Cet article, que le Congrès Marial se félicite d'avoir inspiré, et dont il est naturel que les *Etudes Franciscaines* aient réservé la primeur à leurs abonnés, s'intitule modestement : *SAINTE ANNE et l'IMMACULÉE CONCEPTION*. En réalité, c'est une étude très remarquable, neuve et sur certains points suffisamment approfondie, des grandeurs et des privilèges de sainte Anne, mère de Marie Immaculée. Théologien et historien, l'auteur a abordé à son tour presque toutes les questions que le Congrès Marial s'est proposé de passer en revue dans sa dernière session.

Sa vaste synthèse a le mérite de grouper et d'unir étroitement les uns aux autres les points de vue divers que les autres rapporteurs ont présentés dans des études particulières.

Si les uns sont simplement indiqués, comme étant déjà connus et acceptés de tous, d'autres sont exposés avec les développements qu'exigeait leur importance ou leur nouveauté, comme par exemple la question de la conception active et de la conception passive, parfois si obscurément exposée et si peu comprise.

Il a passé sous silence certaines idées auxquelles le Congrès a cru devoir attacher un certain prix. Qui songerait à lui en faire un reproche ?

En retour, il en est d'autres auxquelles il s'intéresse, quoique le Congrès ne se soit pas fait une obligation de les retenir : par exemple, la stérilité de sainte Anne, la conception miraculeuse, l'enfantement

sans douleur, la pureté extraordinaire des saints époux, la prescience certaine quoique mesurée que sainte Anne aurait eue des futures grandeurs de sa fille...

Une particularité littéraire de cette œuvre dont la forme n'est pas inférieure au fond : les diverses pièces dont elle se compose, trop nombreuses pour se relier naturellement les unes aux autres, l'auteur les groupe et très ingénieusement les unit, en les encadrant dans les données apocryphes du *Protévangile de saint Jacques*, que l'Eglise juge dénué de toute valeur canonique, mais auquel il n'est pas interdit d'attribuer une certaine valeur d'histoire, comme l'ont toujours fait les Orientaux.

On est heureux ainsi de trouver sous l'accent très personnel du P. Jean de Dieu un écho fidèle de la grande Ecole Franciscaine, qui n'est jamais plus admirable qu'en chantant les gloires de la Sainte Vierge et des Saints qui l'entourent.

E. L. G.

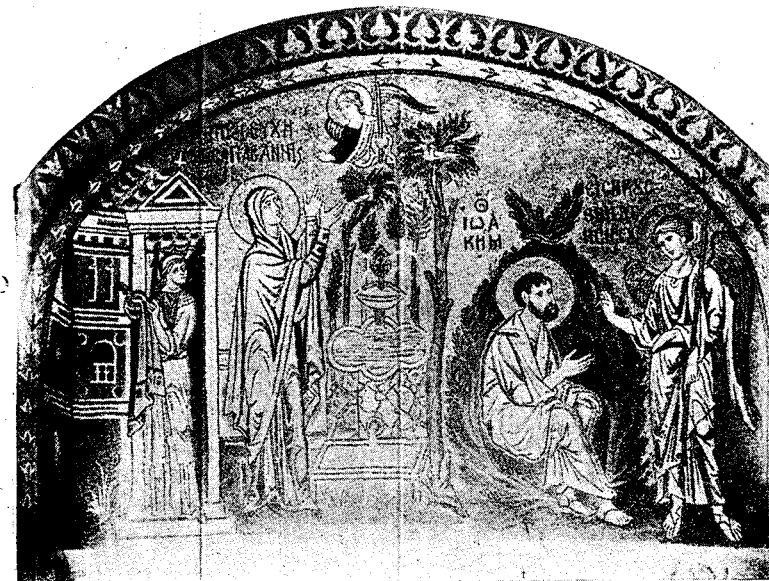
IV

SAINTE ANNE DANS L'ART

Pia mater et humilis
De qua Maria prodiit,
Tuis adesto famulis
Quos gravis culpa deprimit.

Proemiu quanta suis referat cultoribus Anna,
Nemo mente capit nec valet ore loqui,
Te cuncti fugirunt morbi, pallorque dolorque
Noxia quoeque animo, corpore quoque sedent.
Anna, absque te nequeunt mortalia pectora frustra
Poscere ; quodque voles nata Deus que volet.

TRITHÈME.



XI^e Siècle.

Mosaïque du monastère de Daphné.

L'apparition de l'ange à sainte Anne et à saint Joachim.



Le Maître de la vie de la Vierge.

Munich.

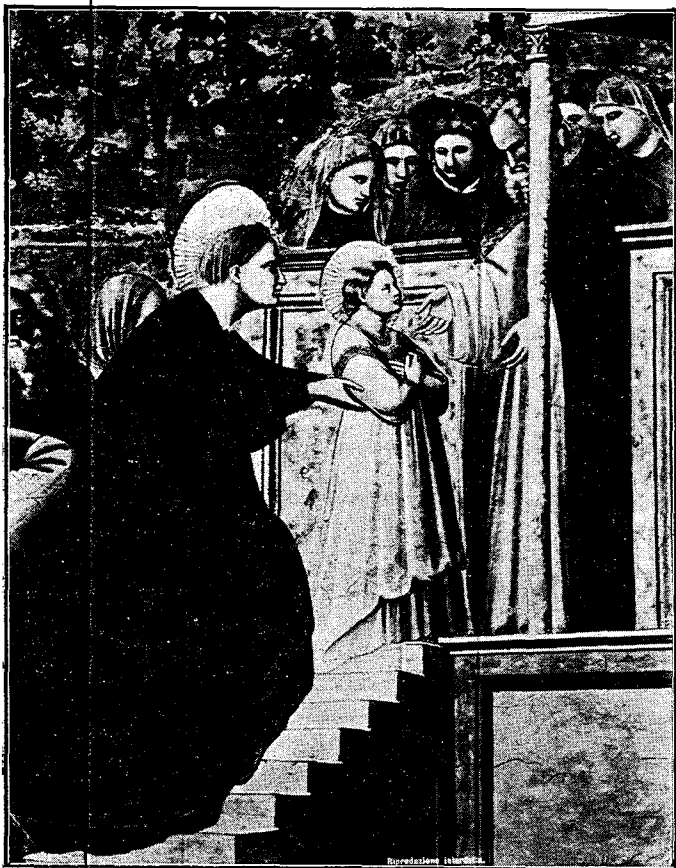
La Rencontre à la Porte Dorée.



Tarnagni.

Sienna. Eglise Saint-Augustin.

Nativité de Notre-Dame.



Giotto. *Eglise « dell Arena » Padoue.*
La Présentation de la Vierge au Temple (Détail).



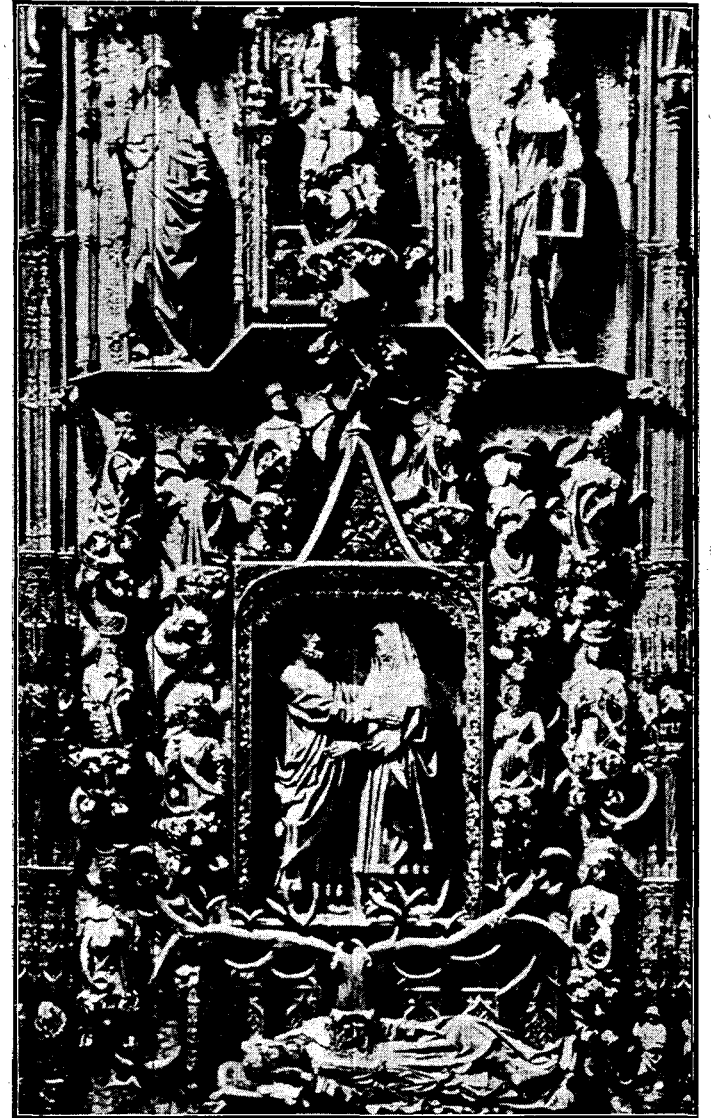
Bartolomeo Vivarini *Eglise « Santa Maria Formosa », Venise.*
vers 1450.
La rencontre à la Porte Dorée.



Matteo da Gualdo (vers 1460).

Gualdo Tadino (Ombrie).

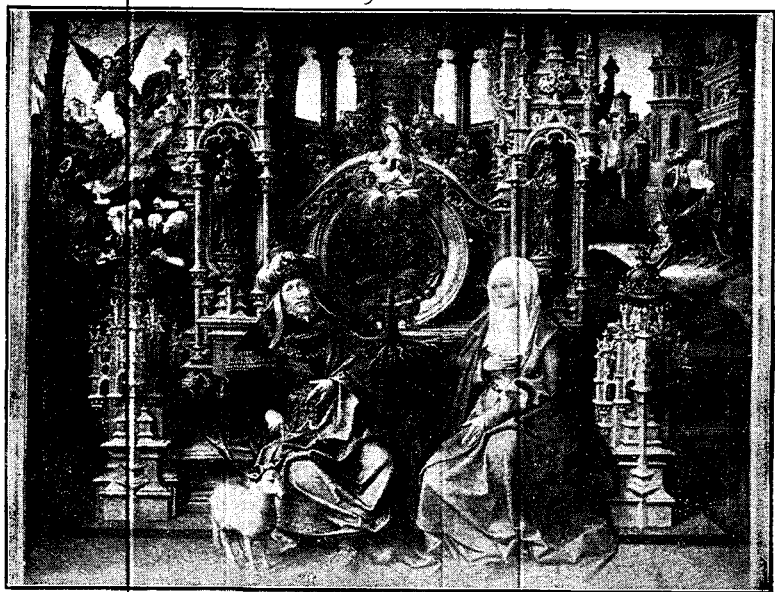
L'arbre généalogique de la Vierge.



Attribué à Diégo de la Cruz
et à Maître Guillén (vers 1489).

Cathédrale de Burgos.
(Retable de la Chapelle de la Conception).

Arbre de Jessé et Rencontre à la Porte Dorée.



Corneille Coenraex (vers 1525).

Musée de Bruxelles.

La lignée de Notre Dame.



(Gravure allemande) XV^e siècle.

La lignée de Notre Dame.



Luca Tomé (vers 1360).

Musée des Beaux-Arts, Sienne.

Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant.



Le Maître de Francfort (vers 1500).

Musée de Berlin.

Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant.



Tapiserie flamande (XVI^e siècle).

Musée de Bruxelles.

Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant.



(Groupe en bois, XIV^e siècle).

« Ov San Michele », Florence.

Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant.



Le Maître de la mort de la Vierge (vers 1520). Pinacothèque de Munich.
 Sainte Anne et saint Christophe.



(Groupe en bois. XVI^e siècle.) Musée National, Munich.
 Sainte Anne, la Vierge et l'Enfant.



D'après Lucas Jordans (1632-1705).

Sainte Anne dans la Gloire.

LA DIGNITÉ ET LA GLOIRE DE SAINTE ANNE MÈRE DE LA MÈRE DE DIEU

LE TÉMOIGNAGE DE L'ART

La peinture religieuse est fille de la Liturgie.

DOM GUÉRANGER.

(Institutions liturgiques, III, 382).

S'il fallait donner à cette conférence un titre qui tint en quelques mots et qui en délimitât nettement le sujet, nous choisirions celui-ci : l'iconographie de sainte Anne, Mère et Grand-Mère.

Nous ne nous sommes pas proposé, en effet, de vous entretenir de tous les aspects sous lesquels sainte Anne a été représentée dans les œuvres d'art, mais de ceux là seulement qui mettent en particulier relief, les mystérieuses relations d'origine qu'il y a entre elle, sa fille, Marie et son petit-fils, Jésus.

En fait, les artistes n'ont jamais conçu sainte Anne séparée de sa fille et de son petit-fils, ils l'ont toujours vue Mère et Grand-Mère. Seulement, l'idée de cette glorieuse maternité n'a pas été à toute époque aussi pleinement comprise ni aussi parfaitement exprimée. Elle ne s'est précisée que peu à peu dans la pensée chrétienne et ce n'est que vers la fin du XVI^e siècle, au terme d'une lente évolution, qu'elle s'est enfin fixée dans sa forme iconographique parfaite.

C'est l'histoire de cette évolution de plus de dix siècles que nous avons le dessein de vous exposer.

Non pas l'histoire complète évidemment, mais une sorte d'histoire par les sommets, si l'on peut dire, qui marque les tendances directrices, explique les essais infructueux et le triomphe enfin de la forme parfaite ; car rien ne s'est fait

au hasard dans cette évolution. Il y a eu des sources d'inspiration sans cesse proposées, sans cesse maintenues, sans cesse contrôlées, qui ont réglé à travers la diversité des œuvres et des écoles le développement progressif de l'idée.

Ce sont ces sources que nous avons surtout voulu connaître.

Nous sommes donc allés les chercher où nous savions les trouver sûrement : chez les théologiens, les liturgistes, les prédicateurs, les mystiques ; au centre vivant de la pensée chrétienne qui est bien, comme l'a établi avec tant d'autorité M. Emile Mâle, l'unique source de notre art religieux.

Vaste sujet donc, qui touche à la légende, à l'histoire, au dogme, à la liturgie, aux traditions locales... à tout : mais bien choisi vraiment pour clôturer ces deux journées d'étude, car, outre qu'il nous présentera comme en une synthèse ce que nous avons entendu dans les rapports et les communications du Congrès, il nous permettra encore d'offrir à sainte Anne le témoignage le plus parfait de sa gloire aux siècles passés : le témoignage de l'art où s'expriment et se conservent les nuances les plus délicates du sentiment.

Il semble bien que l'évolution de l'iconographie de sainte Anne se soit faite comme en trois étapes.

La première va des origines : V^e, VI^e siècle... au XIII^e. Les œuvres de cette période se classeraient fort bien sous un titre unique : *sainte Anne dans la légende de la Vierge*.

La seconde prend trois siècles : le XIII^e, le XIV^e, le XV^e. Elle s'intitulerait bien : *sainte Anne, mère de l'Immaculée-Conception*.

La troisième au XVI^e siècle, finit l'évolution. La forme parfaite est trouvée : c'est vraiment *sainte Anne, mère et grand-mère*.

I

Jusqu'au XIII^e siècle, on ne connaît sainte Anne que par la légende de la Vierge, telle que nous la racontent les premiers chapitres des évangiles apocryphes.

C'est l'unique source où les artistes vont puiser l'inspiration. Source féconde d'ailleurs, source inépuisable. Elle

donne naissance à une forme d'art très simple qui consiste à représenter en une suite de tableaux les épisodes principaux de la merveilleuse histoire. Et comme celle-ci est faite d'une foule de détails anecdotiques très pittoresques, il n'y a qu'à les peindre ou à les sculpter.

Aussi, à partir du VI^e siècle où nous la voyons pour la première fois sur les colonnes postérieures du ciborium de saint Marc à Venise, jusqu'au XIII^e et au XIV^e quand elle s'épanouit dans les chefs-d'œuvre de Giotto, et des artistes du quattrocento on n'y rencontre aucune innovation.

Il n'y a pas eu d'évolution dans cette iconographie primitive ; elle a reçu sa forme toute faite et elle l'a gardée telle.

Voici une mosaïque du XI^e siècle, au monastère de Daphné près d'Athènes (Planche 1).

C'est la première apparition de l'ange à sainte Anne et à saint Joachim. Remarquez l'exacte représentation de la légende. Sainte Anne en prière sous le laurier où chantent les oiseaux, près d'une fontaine, symbole de vie : « les eaux sont fécondes devant toi, Seigneur... Hélas, à qui suis-je semblable... » A la porte de la maison, la servante, l'œil mauvais. Le messager céleste apparaît à sainte Anne sous la forme d'un ange ; à saint Joachim, sous la forme d'un jeune homme... Autant de détails rigoureusement conformes au texte du récit, et qu'on retrouve dans toutes les œuvres composées plus tard en Italie, en Allemagne ou en Flandre. La technique est différente, l'inspiration la même (1) (Planches 2, 3, 4).

Partout nous trouvons sainte Anne telle que la légende nous la présente : Mère de Marie ; Mère privilégiée, Mère

(1) Les principaux monuments qui demeurent de cette iconographie de la légende de la Vierge sont : les sculptures du ciborium de saint Marc à Venise : VI^e s. ; les miniatures des homélies du moine Jacques ; les mosaïques des monastères du Mont-Athos et de Daphné : XI^e s. ; les mosaïques de « Sancta Maria in Trastevere » à Rome ; les fresques de Giotto à la chapelle dell'Arena à Padoue XIII^e s. ; les sculptures des portails et des clôtures du chœur des cathédrales de Chartres, de Paris, d'Amiens ; les verrières de Chartres, Paris, Le Mans ; les tapisseries de Reims, Beaune, Saumur, etc...

Au delà du XIII^e s., la légende est traitée par les grands Maîtres de l'Italie et du Nord. Giovanni da Milano, Taddeo Gaddi, Nelli, Tarnagni, Vivarini, Gozzoli, Luini, Le Maître de la vie de la Vierge, Van der Weyden, Hobbéin, etc...

très sainte; toute tendue dans un unique mouvement de pensée et d'amour vers l'enfant que Dieu lui promet, lui donne et lui reprend.

Mais notez bien ceci qui caractérise cette période: dans toutes les scènes où sainte Anne paraît, elle n'est que personnage de second plan, en fonction de sa fille, dans l'ombre de sa fille.

Il n'en pouvait être autrement d'ailleurs; à cette époque, elle n'avait pas, en Occident tout au moins, de culte vraiment personnel. Elle n'était fêtée qu'à l'occasion des mystères de Notre Dame et dans la mesure où elle y entrait: Conception, Nativité, Présentation... Les artistes qui dépendaient alors si étroitement de l'Eglise et de la liturgie ne pouvaient donc pas avoir l'idée de la représenter autrement. Ils peignent et sculptent l'histoire de la Vierge, telle qu'ils l'ont lue dans la légende dorée. Sainte Anne y remplit son rôle de mère de Marie, puis disparaît... Tant il est vrai que même la gloire qui lui vient de l'art ne doit être pour elle qu'un reflet de la gloire qui monte vers sa fille.

D'autre part, vouloir qu'elle apparaisse déjà d'une façon explicite comme grand'mère de Jésus, nous semble dépasser les faits. Nulle part on ne voit réunis la grand'mère et le petit-fils.

Il y a bien la fresque de Sancta Maria Antiqua (1) qui fut peinte au VIII^e siècle à Rome, mais il ne semble pas que ce soit l'idée qui s'en dégage à première vue. Il y a là trois personnages; chacun d'eux porte un enfant. A gauche, sainte Anne porte la Vierge Marie; à droite, sainte Elisabeth porte saint Jean-Baptiste; au centre, assise en majesté, Notre-Dame porte l'Enfant-Jésus. Trois mères avec leurs enfants, c'est tout. Elles sont à côté les unes des autres, parce qu'une parenté commune les lie et que le même mystère les englobe, mais entre sainte Anne et l'Enfant-Jésus, rien n'évoque les relations de grand'mère à petit-fils.

Evidemment, chacun fait la déduction qui s'impose: Sainte Anne est mère de Marie, Marie est mère de Jésus, donc

(1) Dictionnaire d'Archéologie chrétienne et de Liturgie. Au mot: Forum, col. 2021.

sainte Anne est grand'mère de Jésus; mais la formule iconographique qui représentera sainte Anne dans son rôle d'aïeule n'est pas là.

La légende ne la contenait pas: les artistes n'en avaient même pas l'idée. Pour eux, elle est mère de Marie, ils ont tout ce qu'il faut pour la représenter dans son rôle, ils ne cherchent rien d'autre.

II

Au XIII^e siècle, l'iconographie de la légende est en pleine efflorescence, on la trouve partout: au portail des églises, sur les murs, sur les chapiteaux, à la clôture du chœur. Lorsque les murs se perceront de vitraux, elle sera dans les hautes verrières. Elle ira même jusqu'à réduire le nombre des scènes au minimum quand naîtra la peinture de chevalet afin d'y prendre place.

Mais en même temps qu'elle continue et s'adapte aux conditions nouvelles qui lui sont faites, une autre source d'inspiration jaillit à côté d'elle.

Depuis environ deux siècles, les théologiens se sont mis à scruter le mystère de la conception de Marie et un problème se pose devant eux.

Marie n'a jamais été souillée par le péché, préservée qu'elle a été par Dieu. Sur ce point tout le monde est d'accord. Mais cette préservation, quand s'est-elle opérée? Au moment même de la conception ou après la conception?

Question d'importance, car si Marie a été préservée au moment même de sa conception, le péché originel ne l'a pas atteinte, mais si elle n'a été préservée qu'après sa conception elle a été conçue dans le péché, puis purifiée et préservée ensuite de toute faute.

Aux XII^e et XIII^e siècles ce fut l'objet d'une ardente controverse. Au XIV^e, sous l'influence de Duns Scot, on tendait à affirmer avec une autorité toujours plus grande que Marie avait été préservée au moment même de sa conception et que le péché originel ne l'avait donc pas atteinte.

Pour les tenants de cette opinion, au moment où la vie faisait d'elle la fille d'Anne et de Joachim, Dieu était intervenu et, en raison de la Maternité divine à laquelle elle allait

coopérer, il lui avait créé une âme soustraite au péché originel. De sorte que Marie, préservée de toute souillure physique et morale, était une créature tout à fait à part. Fille d'Anne et de Joachim assurément, et au sens plein du mot, mais Fille de Dieu aussi, dans un sens très particulier, dans un sens éminent. θεοπαῖς, comme disaient les Grecs.

Comme bien vous le pensez, ce fut la théorie de la dévotion qui allait d'instinct où il y avait plus de gloire pour Marie. Et c'est ainsi que le dogme de l'Immaculée-Conception entra dans la liturgie des Eglises particulières.

La fête fut instituée en maints endroits et toute une littérature d'éloquence et de poésie se mit à fleurir.

La peinture, la sculpture, la miniature : tous les arts vont suivre, il n'en peut être autrement, mais de loin, car quelque chose leur manque. Pour glorifier Marie dans son nouveau privilège, il leur faut un thème nouveau, une formule nouvelle qui le contienne et qui l'exprime, car l'Immaculée-Conception déborde totalement la « Légende de la Vierge ».

Il ne s'agit plus, en effet, de représenter les détails familiers de la vie extérieure, mais bien de donner une figure à un mystère, à un double mystère : le mystère de la maternité et le mystère, plus profond encore, de Dieu faisant Marie Immaculée.

Il fallait donc un sujet assez matériel, assez concret, assez parlant ; assez discret aussi pour représenter le rôle de la nature, mais en même temps assez chargé d'esprit, assez évocateur pour laisser entrevoir *per speculum in enigmate* l'action mystérieuse de Dieu.

On eut recours au symbolisme qui était alors très en vogue. Il consistait précisément à représenter ce qu'il y avait de visible dans les êtres et à donner à cette image une forme telle qu'elle évoquât comme naturellement la réalité cachée sous les apparences.

Le visible du mystère, c'était ici sainte Anne et saint Joachim ; le choix était donc tout fait. Restait la forme sous laquelle les présenter et qui devait évoquer le rôle de Dieu... l'invisible du mystère.

On choisit la rencontre des deux époux à la Porte dorée. Vous connaissez les détails de cette scène charmante : sainte

Anne et saint Joachim qui vivaient loin l'un de l'autre, sont avertis par un ange que Dieu, exauçant leur prière, va enfin leur donner une fille ; et comme signe de la véracité de ses paroles, l'ange leur dit de se rendre à Jérusalem et qu'ils s'y rencontreront à la Porte dorée. Les deux époux s'y rencontrent en effet et, dans l'effusion de la joie, s'embrassent en se confiant la bonne nouvelle.

Rien ne fut d'abord changé à cet épisode alors très connu et partout représenté, sinon qu'au lieu d'être peint ou sculpté dans l'ensemble des scènes de la « Légende », il fut très fréquemment traité à part.

On le vit dans les grandes lettres des livres d'heures, des psautiers, des graduels, des missels au jour de la fête ; sur les orfrois des chapes, sur les galons des chasubles et des dalmatiques, sur les bannières des confréries, sur les médailles des associations... partout où on voulait rendre hommage à l'Immaculée.

A vrai dire, sa valeur de symbole était très restreinte, car pour saisir tout ce qu'il pouvait révéler du mystère, il fallait savoir la légende et bien d'autres choses.

On eut alors l'idée de le rendre plus évocateur. On imagina un ange qui planant au-dessus des deux époux, joindrait leurs têtes au moment où ils s'embrassaient.

Le procédé était ingénieux, il ne manquait pas de grâce, il plut et se répandit très vite.

Dès 1190 on le rencontre à Paris au portail nord de Notre-Dame ; dix ans plus tard, il est au Mans dans un vitrail de la chapelle de la Conception à la Cathédrale. C'est en Espagne et en Italie qu'il est le plus fréquemment employé.

Il faut citer comme des œuvres de valeur la fresque de Maso di Banco vers 1340 dans le cloître de Sancta Maria Novella à Florence, celle de Lorenzo Monacho à Florence encore dans l'église de la Trinité. Celle de Bartholomeo Vivarini dans l'église Sancta Maria Formosa à Venise (Planche 5).

Que valait l'innovation ?

Tant qu'elle ne faisait qu'indiquer l'action mystérieuse de Dieu qui avait poussé l'un vers l'autre les deux époux et qui

allait se continuer dans la conception de Marie, cette présence de l'ange n'avait rien de reprehensible. En fait elle était un danger.

Il y avait là une certaine ressemblance avec la scène de l'Annonciation, si bien que l'imagination aidant, on en vint à croire que Marie, elle aussi, avait été conçue virginalement, du simple baiser d'Anne et de Joachim. Il faut croire même que l'erreur se répandit assez vite dans certains milieux, car les prédicateurs de l'époque tonnent contre elle avec véhémence et qui plus est, en attribuent la cause aux tableaux qu'on voit partout dans les Eglises (1).

La scène de la rencontre demeura cependant comme symbole de l'Immaculée ; on en fit seulement disparaître l'ange : ce fut très heureux car, pour suppléer à l'idée de surnaturel qui disparaissait avec lui, on fit entrer l'épisode dans le motif iconographique le plus riche et le plus parlant qui soit : l'arbre de Jessé.

L'arbre de Jessé est la représentation iconographique de la fameuse prophétie d'Isaïe : *Egredietur virga de radice Jesse*. Is. XI. Le prophète avait dit :

« Une tige sortira de la racine de Jessé,
Une fleur s'élèvera de sa souche ;
Et l'Esprit du Seigneur reposera sur elle,
L'Esprit de Sagesse et d'Intelligence,
L'Esprit de Conseil et de Force,
L'Esprit de Science et de Piété,
Et l'Esprit de crainte de Dieu la remplira toute ».

Toute la tradition en avait fait l'application dans le même sens : la racine qui était en Jessé, Père de David, c'était la race juive, la tige, c'était la Vierge et la fleur, le Christ.

Quand, au XII^e siècle, l'art se tourna vers le symbolisme pour traduire en image le sens caché des Ecritures, ce texte s'offrit tout naturellement aux artistes pour représenter l'origine à la foi divine et humaine de Jésus.

(1) L'erreur fut condamnée par Innocent XI, en 1677.

De Jessé endormi, on fit monter une tige sur laquelle on plaça quelques ancêtres : David, Salomon, Notre Dame... et qui s'épanouissait en une fleur où le Christ trônait en majesté, entouré de sept colombes symbolisant la plénitude des dons.

Au XIV^e siècle cette forme primitive se modifie. Ce n'est plus le Christ qui fleurit au sommet, c'est Notre Dame. C'est elle qu'on veut honorer. Et comme toute la gloire humaine est alors dans les nobles lignées qu'on fait remonter très loin dans le passé, c'est la généalogie de la Vierge qu'on dresse depuis Jessé. La tige insuffisante est devenue un arbre. Les branches se sont multipliées à loisir, et peuvent entourer dans leurs volutes autant d'ancêtres qu'on veut.

Ce n'est donc plus la généalogie du Christ, c'est celle de l'Immaculée.

Parfait symbole du mystère d'ailleurs : Marie y apparaît clairement fille de David par toute la race juive qui monte et fille de Dieu par les sept colombes ou par le geste du Père qui du ciel entrouvert étend sur elle la puissance de sa main.

C'était un motif tout offert pour rénover l'épisode de la porte dorée qui défaillait ; il n'y avait qu'à y faire entrer sainte Anne et saint Joachim. C'est ce qu'on fit.

Pas sans difficulté semble-t-il, car sainte Anne descendait d'Aaron et non de David... et les femmes n'avaient pas place dans les arbres généalogiques, mais toute difficulté devait rapidement céder, car la liturgie depuis longtemps avait fait son chemin à l'idée.

C'était, en effet, l'époque où la fête de la conception de Notre Dame et la fête de sainte Anne commençaient à se répandre ; on composait des offices ; or, à de très rares exceptions près, on y trouve toujours, appliquée cette fois à sainte Anne, la prophétie d'Isaïe.

Tel ce répons du bréviaire cistercien vers 1380.

Salve nobilis virga Jesse
De qua natum est praecandens
Lilium convallium
Quod generavit Filium (1).

Salut, noble rameau de Jessé,
D'où a fleuri le lis éclatant.
Qui a produit le Fils de Dieu.

(1) *Analecta Hymnica*, Dreves. XXV, 78.

Telle encore cette strophe d'hymne qui se chantait sur l'air de l'*Ave, maris stella* au XIV^e siècle à Chartres...

Annam sic expresse
Fudit radix Jesse
Ut sit Mater Matris
Nati Dei Patris.

*La racine de Jessé
A produit Anne
Pour être la Mère de la Mère
Du Fils de Dieu le Père.*

C'était clair, et vraiment l'idée était trop belle, trop riche et fondée en certitude sur une trop sainte autorité... les artistes n'hésitèrent plus.

Le sujet a été traité pour une confrérie de la Vierge dans une petite cité de l'Ombrie à Gualdo Tadino vers 1460. Le peintre porte le nom de son pays natal: Matteo da Gualdo. Il est peu connu. Il a fait un chef-d'œuvre (Planche 6).

A vrai dire, ce n'est pas un arbre de Jessé, c'est un arbre d'Adam, mais l'idée ne change pas, elle prend même de ce fait je ne sais quoi de grandiose et de pathétique.

Tout à fait au bas, Adam, vêtu de sa ceinture de feuillage tressé, est couché dans les herbes folles et les épines qui commencent à le couvrir. Par de là toute sa race qui monte avec son péché, il lève ses yeux lourds vers la Vierge qui s'épanouit au sommet de l'arbre sous la main de Dieu. Très en dehors, dans les volutes agrandies des plus hautes branches, sainte Anne et saint Joachim se perdent dans la contemplation de leur fille...

Ce n'est pas absolument l'épisode de la Porte dorée. Il y avait sans doute de grandes difficultés de dessin à le faire entrer dans l'arbre sous sa forme intégrale.

Mais précisément à cette époque, l'arbre de Jessé subit une nouvelle transformation. Assez souvent la tige, au sortir même de Jessé, se divise en deux branches divergentes qui portent les ancêtres et qui se rejoignent au sommet à la Vierge portant l'Enfant Jésus. L'arbre forme ainsi comme un cadre au milieu duquel l'artiste place la scène de la vie de la Vierge qu'il veut mettre en évidence.

C'était la place tout indiquée de la rencontre.

Le rétable de l'autel de la Conception dans la cathédrale de Burgos est une des plus parfaites réalisations de ce procédé (Planche 7).

Au bas, Jessé repose, la tête appuyée sur la main ; de sa poitrine l'arbre sort et se divise aussitôt en deux branches maîtresses qui portent les ancêtres groupés par deux de chaque côté. Au sommet dans un entrecroisement de branches fleuries : la Vierge portant l'Enfant. A droite de la Vierge : l'Eglise qui tient un calice. A gauche : la Synagogue qui a les yeux bandés, tient d'une main les tables de la Loi, de l'autre un roseau brisé. Au centre la Rencontre d'Anne et de Joachim.

Les deux motifs, l'arbre et la rencontre, parfaitement unis, portaient ainsi à son plus haut point d'expression le symbolisme de l'Immaculée. Ils donnaient en outre à sainte Anne une place éminente. Elle entraînait, pour ainsi dire, dans l'œuvre de la Rédemption comme la dernière, la plus sainte, la plus choisie de toutes les aïeules du Christ, et comme le trait d'union entre l'Ancien et le Nouveau Testament (1).

Et cependant, cette merveilleuse composition n'eut pas d'avenir.

Nous sommes en pleine évolution, ne l'oublions pas. Or depuis un demi-siècle on avait trouvé mieux. Il ne suffisait plus à la dévotion que sainte Anne fût la branche la plus haute ou le motif central de l'arbre. Il fallait qu'elle en fût la racine.

C'est ainsi que l'arbre de sainte Anne prit la place de l'arbre de Jessé.

Il naquit à la fois de la légende et de la liturgie. Non pas de la légende de la Vierge, mais de la légende d'Emérence, mère de sainte Anne.

Emérence, noble fille de la race de David, est demandée en mariage. Comme elle hésite entre la vie du monde et la vie religieuse, elle va consulter les solitaires du Mont Carmel qui se mettent en prière. Trois d'entre eux qui ont gagné le sommet de la montagne ont une vision. Ils voient un arbre d'où sort une tige qui porte une fleur, laquelle produit un fruit merveilleux. Un ange leur explique que l'arbre,

(1) La même idée est exprimée au portail méridional de la Cathédrale de Chartres. Sainte Anne portant la Vierge occupe le trumeau entre les prophètes à gauche et les apôtres à droite.

c'est Emérence; la tige, la fille qui naîtra d'elle; la fleur, la Vierge très pure que sa fille enfantera et le fruit, le Fils de Dieu qui, par un prodige inouï, naîtra de cette vierge.

Les Pères descendent de la montagne et la réponse à Emérence fut qu'elle devait se marier: en foi de quoi, elle épousa Stolon et donna le jour à sainte Anne.

Cette légende qu'on fait remonter à saint Cyrille d'Alexandrie se trouve en tête de toutes les vies de sainte Anne qui parurent aussitôt après la découverte de l'imprimerie — plus de 25 entre 1490 et 1530. Elle était donc très populaire au XVI^e siècle. A ce point qu'elle fut imposée comme sujet de tableau aux peintres les plus célèbres. Il y a au musée de Bruxelles un diptyque de Van Orley qui la traduit à la lettre.

C'était bien un nouvel arbre: l'arbre d'Emérence. Mais à côté de sa fille, Emérence était négligeable... on la négligea donc et on fit de sainte Anne, non pas la tige de l'arbre comme dans la légende, mais la racine.

Ce fut encore la liturgie qui mena l'idée.

Il y avait beau temps qu'elle avait repris sur tous les rythmes de ses antiennes, de ses répons, de ses hymnes, les belles images de saint Jean Damascène, de saint André de Crète, de Joseph l'hymnographe, de tant d'autres et qu'elle chantait Anne, arbre plein de fruits et racine féconde.

Anna radix uberi rima
Arbor est salutifera
Virgam producens floridam.
Quae Christus nobis attulit.

*Anne est la racine féconde,
L'arbre qui porte le salut,
Qui produit la tige florissante
D'où le Christ un jour viendra.*

Haec est radix pia Anna
Virga florens est Maria.
Christus flos est inclytus.
Digna radix honore
Cujus virga tali flore
Faecundatur coelitus (1).

*Anne est la racine
Et Marie la tige florissante,
Et le Christ la fleur.
Bien digne d'honneur, la racine
Donne la tige par une telle fleur
Jouit d'une célesie fécondité.*

Les artistes, comme toujours, suivirent la voie qui leur était ainsi tracée de si loin et de si haut et, sans abandonner la scène de la rencontre qui demeurait l'idée foncière du symbole, ils imaginèrent deux branches sortant de la poi-

trine de sainte Anne et de saint Joachim et se rejoignant en une fleur où s'épanouissait la Vierge.

On trouve le sujet traité dès le début du XV^e siècle; mais c'est au siècle suivant qu'il se répand, surtout en Flandre et en Espagne. Il inspira le chef-d'œuvre de Corneille Coninxloo, aujourd'hui au musée de Bruxelles (Planche 8).

C'est un admirable raccourci de la légende: En arrière plan, à gauche: l'annonce à saint Joachim; à droite: la rencontre à la Porte dorée. Au premier plan, au centre: sainte Anne et saint Joachim sont assis et de leur poitrine sortent les racines d'un arbuste qui porte à son sommet la Vierge allaitant l'Enfant Jésus.

Il faut bien noter ici la relation de plus en plus étroite qui s'établit entre sainte Anne et Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les Pères en avaient fait le principal fondement de sa gloire. La liturgie reprenait l'idée avec force.

In redemptionis nostrae.
Et salutis opere
Anna felix, velut radix,
Videtur in arbore.

*Dans l'œuvre de notre rédemption
Et de notre salut,
Anne la bienheureuse
Est comme la racine dans l'arbre (1).*

Les artistes la poussèrent aussi loin qu'elle pouvait être poussée. Une gravure allemande représente l'arbre sortant de sainte Anne et de saint Joachim passant par Notre Dame et s'épanouissant non plus dans l'enfant gracieux sur le sein de sa mère, mais dans le Christ mourant qui étend ses bras sur les plus hautes branches « *Arbor salutifera*: arbre du salut » c'est bien cela (Planche 9).

Ce thème d'autre part était assez souple pour se plier aux exigences de ceux qui étaient partisans du *trinubium*, de sorte qu'il connut une très grande vogue. On le trouve en Flandre, en Allemagne, à Bourges, à Rouen, à Châlons-sur-Marne, à Bordeaux, en Espagne...

Sur ce motif iconographique si chargé de sens prend fin cette période de pleine évolution.

Faut-il la caractériser d'un mot?

Nous dirons alors qu'elle est toute dominée par le dogme

(1) Dreves, loc. cit., V 119.

(1) Dreves, loc. cit., 115, Lubek.

de l'Immaculée Conception qui poursuit son développement, et par le culte de sainte Anne qui commence.

La Vierge est encore personnage principal. Sainte Anne encore au second plan, mais associée si intimement cette fois au mystère de sa fille, qu'elle y entre pour ainsi dire et qu'elle en tire une gloire de plus en plus éclatante. C'est ainsi qu'elle devient pour finir la racine même de l'arbre où toute une génération nouvelle va s'épanouir par la Vierge et par son Fils, Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Mère de l'Immaculée; voilà comment elle nous apparaît à la fin de cette période.

Nous ne la voyons pas encore grand'mère...

Il y a bien, au sommet de l'arbre, l'enfant dans les bras de Marie, mais entre l'aïeule et le petit-fils la distance est trop grande pour que l'esprit retenu à la Vierge saisisse immédiatement le lien qui les unit.

Le rapprochement toutefois est sur le point de se faire, dans le groupe triple. Formule nouvelle où va se réaliser dans l'intimité la plus humaine et la plus tendre l'union de la grand'mère et du petit-fils et s'achever l'évolution.

III

La rencontre à la Porte dorée, l'arbre de Jessé, l'arbre de sainte Anne étaient de très riches symboles de l'Immaculée Conception; Mais ils laissaient sainte Anne trop effacée, trop dans l'ombre au moment où son culte en pleine efflorescence tendait à mettre de plus en plus en lumière ses admirables prérogatives de mère de Marie et de grand'mère de Jésus.

Ils furent donc assez vite délaissés en faveur d'un autre motif beaucoup plus parlant: le groupe triple.

Le groupe triple consiste essentiellement à représenter dans l'unité d'un seul groupe sainte Anne, la Vierge et l'Enfant Jésus.

C'est bien le motif à la fois le plus simple et le plus expressif de la maternité de sainte Anne. Aux yeux de tout le monde, des savants comme des simples, elle est vraiment là, mère et grand'mère. L'expression en est même si naturelle

qu'on se demande pourquoi il a fallu dix siècles avant qu'il prit place dans l'iconographie, alors que de tout temps sainte Anne a été honorée comme mère de Marie et grand-mère de Jésus.

Il ne semble pas qu'il faille en chercher l'explication dans une évolution de la croyance et de la dévotion. Ce qui a changé, ce qui a évolué au cours de dix siècles, c'est le sentiment religieux.

Tous les Pères, en effet, depuis saint Epiphane avaient bien appelé sainte Anne grand-mère du Christ, mais tandis qu'ils détaillaient minutieusement les scènes de la légende ou les comparaisons de l'Ecriture, offrant ainsi aux artistes des modèles de tableaux tout tracés, ils restaient absolument muets sur les relations extérieures qui avaient pu exister entre sainte Anne et son petit-fils.

S'étaient-ils même connus? Après avoir conduit sa fille au temple, sainte Anne disparaissait et la tradition était plutôt qu'elle avait dû mourir avant la naissance de Notre Seigneur. Il n'y avait donc sur ce point pour les artistes aucune source d'inspiration.

D'autre part, une sorte de pudeur mal comprise, comme un excès de délicatesse empêchait de donner à l'Enfant Jésus les attitudes simples, tendres, naïves d'un petit enfant. Même sur les genoux de sa mère, il avait la majesté d'un Dieu qui bénit.

Ce ne fut qu'entre le XII^e et le XV^e siècle, sous l'influence des fils de saint François prolongée au Nord par les grands mystiques Eckart, Ruysbrock, Tauler, Suso que l'évolution se fit. Les révélations de sainte Mechtilde et de sainte Gertrude qui commençaient à se répandre l'achevèrent. On y apprenait, en effet, des lèvres mêmes de la Vierge qui les révélait aux saintes moniales toutes les familiarités si tendrement humaines que Marie et son Fils avaient échangées et qui se renouvelaient en faveur des saintes elles-mêmes tout au long des chapitres.

Ce fut une nouvelle source d'inspiration. Toute l'iconographie mariale s'en trouva changée. C'est alors que la Vierge prit son Fils sur son bras dans un geste si maternel et que leurs sourires et leurs tendresses se fixèrent dans

les admirables attitudes que nous avons tous en mémoire.

Evidemment il en fut ainsi pour sainte Anne. D'autant que le problème de sa mort recevait du même coup une solution.

On lisait, en effet, dans les révélations de sainte Mechtilde, au chapitre XII^e du livre 17 que la sainte ayant vu un jour Marie à la droite du Seigneur et sainte Anne à sa gauche, elle interrogea la Bienheureuse Vierge pour savoir combien de temps sainte Anne avait vécu sur la terre. Elle reçut cette réponse : « Jusqu'au retour de mon Fils d'Egypte ».

La réponse qui favorisait la dévotion fut généralement admise.

Ecoutez comment prêche cent ans plus tard le chartreux Lansperge (1), le premier qui fit éditer en latin les révélations de sainte Mechtilde :

« Anne la Bienheureuse avait appris du ciel qu'elle devait mettre au monde la Mère du Sauveur... Peut-on croire qu'en même temps, elle ne reçut pas la promesse de voir le Messie promis avant de mourir. « Que je vive donc le jour où je me précipiterai aux embrassements de mon Petit-Fils, disait-elle, où il me sera donné de le serrer sur mon cœur. Oh ! quand verrai-je, dans ma chair, Celui que j'adore comme mon Dieu ».

L'orateur nous montre plus loin sainte Anne partant pour Bethléem prenant son Petit-Fils dans ses bras, le couvrant de ses baisers et recevant les siens « Regardez, mes frères, le petit enfant qui étend les bras, qui entoure le cou de sa grand'mère, qui la couvre de baisers, qui s'endort sur sa poitrine... ».

Voilà qui nous change de la réserve exagérée que nous signalions tout à l'heure... et ce n'est pas là un sermon isolé. Pelbart le franciscain prêchait ainsi en Hongrie, Trithem le bénédictin à Spanheim, Pépin le prêcheur à Paris... C'était le ton de l'époque.

Le ton de la liturgie aussi qui se mit elle-même à chanter sainte Anne entourant de ses bras pleins d'amour sa Fille et son Petit-Fils.

Natam Jesumque dulciter
Amoris ambit brachiis (2)...

(1) Lansperge, 2^e sermon sur sainte Anne.

(2) Strophe d'hymne du XV s. citée par Charland. Sainte Anne 368.

C'était plus qu'il n'en fallait pour inspirer les artistes. C'était leur mettre sous les yeux le motif même qui allait exprimer aussi parfaitement que possible et dans sa pleine réalité, cette fois, l'idée qui domine désormais tout le culte de sainte Anne ; sa maternité.

Il y eut de ce fait, dans l'iconographie, comme un retournement des valeurs, une vraie révolution. Jusqu'ici, en effet, c'était la Vierge qu'on voulait représenter ; sainte Anne ne paraissait que par occasion ; *per accidens*. Désormais, elle devient le personnage principal. C'est elle qu'on veut honorer ; sa Fille et son Petit-Fils ne seront près d'elle que pour fonder et proclamer sa gloire et sa puissance.

C'est en Italie que nous trouvons les groupes triples les plus anciens (1).

Sienne possède au musée des Beaux-Arts un tableau de Luca Tomé des environs de 1360 (Planche 10).

Il y a dans le geste de la Vierge beaucoup de tendresse, mais avec une certaine retenue, une certaine majesté qui s'allie bien avec la profondeur du mystère... Car le mystère demeure, ne l'oublions pas : le mystère de l'Immaculée et qui plus est le mystère de l'Incarnation que la présence de l'Enfant Jésus rend tout à fait actuel. C'est pourquoi très souvent au-dessus du groupe les artistes continuent à symboliser l'action divine par la présence du Père Eternel qui bénit et de la colombe qui plane.

Le groupe triple était certainement pour les artistes un sujet des plus intéressants : trois personnages d'âge si différent ; et quels personnages ! Mais précisément, de la grandeur du sujet venait toute sa difficulté.

Faire passer dans la matière tout ce qu'était sainte Anne, la Vierge et l'Enfant Jésus les uns pour les autres ; non seulement dans leurs relations extérieures, mais dans le mystère de leurs âmes remplies de Dieu, ce n'était pas facile.

Tant qu'il y avait le symbolisme, il nous prenait, nous emportait ; nous étions guidés par lui vers les mystérieuses réalités. Ici il n'y a plus que trois êtres de chair et c'est

(1) On en signale un en Espagne à l'abbaye bénédictine de Saint-Dominique de Silos qui serait du XIII^e s.

— 212 —
seulement avec leurs attitudes et le mouvement de leurs visages qu'on pourra exprimer le mystère qui les fait ce qu'ils sont.

Et il faudra y arriver ; il faudra qu'en les voyant, du premier coup nous apparaisse, éclatante, la vie divine qui les remplit, faute de quoi ce n'est pas l'Enfant Jésus, sa mère et sa grand'mère que nous verrions, mais un enfant entre deux femmes, ce qui est tout autre.

Encore une fois, ce n'est pas facile. L'Angelico disait : « qui fait les choses du Christ, avec Christ doit se tenir toujours »... Pour faire les choses des saints, pour exprimer l'éclat et la profondeur de leur charité, il faudrait la vivre soi-même...

Nous nous excusons d'insister, mais au moment où l'iconographie de sainte Anne réalise sa forme parfaite, la Renaissance est déjà commencée et avec elle la décadence de l'art religieux. Si nous voulons juger juste, ne perdons pas de vue qu'il ne saurait y avoir d'art en dehors de l'intégrité de l'être, de l'harmonie de ses proportions et par-dessus tout, de l'éclat de sa vie, de toute sa vie : *Splendor formae*.

Certains peintres italiens de la fin du XV^e siècle ont touché d'assez près cette perfection : Masaccio, Pinturicchio, Girolamo dai Libri, Francia...

Mais la plupart n'ont pas su s'élever à la hauteur du sujet.

Trois écueils étaient devant eux.

Par crainte d'une scène trop humaine, peindre des personnages, distants, froids, hiératiques. Tel le tableau de Rosselli à Florence.

Exagérer au contraire l'expression religieuse qui devient théâtrale.

C'est le cas de Jules Romain dans son tableau de la sacristie de Saint-Pierre à Rome, et même de Fra Bartolomeo à la Galerie des Offices à Florence... et de tant d'autres.

Le troisième écueil était le pire. C'était de peindre une scène au naturel sans se soucier nullement d'y mettre un caractère religieux quelconque. Que de madones qui ne sont qu'une femme et un enfant ! Il ne suffit pas d'écrire au bas d'un tableau : la Vierge à la chaise, la Vierge au coussin

— 213 —
vert, la Vierge aux rochers, pour qu'on ait d'emblée l'impression de se trouver devant la Vierge Marie...

La sainte Anne de Léonard de Vinci qui est au Louvre est l'exemple le plus caractérisé de cette déviation de l'art religieux. Par la perfection du dessin, la finesse du modelé, le charme du coloris, c'est du grand art profane, mais c'est tout... Aux lèvres de sainte Anne et aux lèvres de la Vierge il n'y a que le sourire de la Joconde... Faute capitale, car il n'y a qu'un art qui est vérité et la vérité quand on peint Jésus, sa mère et sa grand'mère, c'est que la sainteté brille d'un tel éclat qu'on ne puisse pas ne pas la voir.

Laissons les peintres italiens ; ils n'ont pas su trouver la formule de ce merveilleux sujet.

Remontons vers le Nord ; en Flandre, en Rhénanie, en Franconie, en Souabe, en Bavière. C'est là, aux environs de Bruges, de Louvain, de Cologne, de Strasbourg, d'Ulm, de Nuremberg qu'est le centre de la dévotion à sainte Anne, entretenue dans ses profondeurs par l'influence des grands mystiques qui dure toujours. Nous allons voir là, la tradition iconographique passer sans heurt du réel au symbole et par un mélange harmonieux des deux éléments, finir son évolution dans une formule enfin parfaite.

Les peintres du Nord prennent tout de suite un avantage sur les Italiens dans la disposition même de leurs personnages. Au lieu de les représenter en majesté, sur un trône élevé comme des princes qui attendent les hommages de leurs sujets, ils peignent une scène de famille toute simple et extrêmement vivante.

Il faut citer en premier lieu, comme des chefs-d'œuvre, les triptyques de Conninxloo et de Quentin Mestys à Bruxelles et du « Maître de la Sainte Famille » à Cologne. Mais ce sont peut-être les maîtres anonymes des écoles de Souabe et de Bavière qui retiennent le plus l'attention. Tout y est adouci, spiritualisé, contemplatif. Une vie intérieure profonde, une extrême délicatesse de sentiment, et une grande simplicité en font les plus purs joyaux de l'art religieux.

Une de ces œuvres parmi les plus belles se trouve au musée de Berlin. Elle est attribuée au maître de Francfort (Planche 11).

La Vierge, toute recueillie sous l'action rayonnante du Père et du Saint-Esprit, est admirable de simplicité et de paix. Mais il faut aussi remarquer le geste de l'Enfant Jésus. Il prend une pomme que sainte Anne lui offre. Ce n'est pas une fantaisie de l'artiste, c'est un symbole ; il le faut expliquer, car il est très fréquemment employé et traduit une des idées qui sont à cette époque à la base de la dévotion à sainte Anne.

Entre les mains d'Adam et d'Eve la pomme a toujours symbolisé le péché : fruit de mort. Entre les mains de la Vierge et de l'Enfant Jésus, nouvelle Eve et nouvel Adam, elle est le symbole de la grâce rédemptrice : fruit de vie. Elle a le même sens dans les mains de sainte Anne. La mère de la nouvelle Eve tend au nouvel Adam le fruit de vie qu'a produit le nouvel arbre dont elle est la tige et la racine. Symbole du rôle que les Pères et les prédicateurs de l'époque attribuent à sainte Anne dans l'œuvre de la Rédemption ; le même que nous avons trouvé sous la forme d'un arbre de sainte Anne portant Notre-Seigneur en croix et qui s'adapte ici d'une façon très gracieuse d'ailleurs à l'iconographie de l'époque.

Parfois, au lieu d'une pomme, c'est une grappe de raisin que l'Enfant Jésus reçoit de sainte Anne ou qu'il presse au-dessus d'un calice que tient sa mère ou sa grand-mère. C'est sûrement l'Eucharistie qui est symbolisé là. Sainte Anne a été de tout temps comparée à une vigne. Saint Jean Damascène disait déjà que d'elle était sorti le vin de la joie jaillissant à la vie éternelle (Planche 12).

Est-il besoin de signaler de quelle lumière pénétrante ce symbolisme éclaire l'œuvre toute entière.

Et pourtant quelque chose manque encore. Les scènes de famille avaient l'avantage d'offrir des attitudes variées et vivantes, mais les trois personnages étant les uns près des autres, sans rien qui mît en relief celui qu'on voulait honorer d'une façon spéciale, il se trouvait que sainte Anne arrivait au troisième rang. C'était bien sa place par la dignité, mais ce n'était pas l'affaire de la dévotion qui de plus en plus la voulait mettre en relief en raison de son rôle dans

l'Immaculée Conception et par elle dans l'Incarnation. Elle avait porté Marie, par elle en quelque sorte elle avait porté Jésus et la chair du Christ tenait bien un peu de la sienne.

Carnem tuam carnem Christi
Per Mariam quam tulisti
Certa probat linea (1).

*Ta chair est la chair du Christ
en ligne directe
Par Marie que tu as portée...*

C'est ce que chantait cette séquence qu'il fallait exprimer.

On eut alors l'idée très simple de représenter sainte Anne, grandeur naturelle, portant sa fille enfant laquelle portait à son tour l'Enfant Jésus : de sorte qu'en réalité sainte Anne portait bien les deux. Et les règles de l'art de ce fait n'étaient pas enfreintes, car la loi des proportions se pliait ici à une loi supérieure — celle de l'expression — comme la matière à l'esprit (2) (Planche 13).

C'était tellement bien cette idée de sainte Anne porte-Christ qu'on voulait ainsi exprimer qu'on mettait parfois en parallèle dans le même tableau sainte Anne et saint Christophe. Riche comparaison et infiniment glorieuse (Planche 14).

Et pourtant ce n'était pas encore assez de gloire. Sainte Anne portait le Christ... mais par Marie. Il fallait qu'elle le portât elle-même sur son propre bras, et qu'elle le portât en même temps que sa fille, dans un même geste. Qu'elle eut cette double gloire, et cette plénitude de maternité que les Pères et l'Eglise chantaient en elle...

Maximam Matrem...
Matrem filiorum laetantem.

*Mère très grande.
Mère dans la joie de ses enfants.*

Il n'y a plus rien d'autre. Plus de trace de scène de famille. Ce n'est même plus de la réalité : sainte Anne n'a jamais ainsi porté à la fois sa Fille et son Petit-Fils. C'est pur symbole.

Les artistes ou plutôt ceux qui les ont inspirés n'ont voulu qu'une chose ; exprimer avec éclat la gloire et la puissance

(1) Séquence du XVI^e s.

(2) Les œuvres de valeur qui revêtent cette forme abondent en tout pays. Une des plus caractéristiques est une peinture de Cornélitz au musée de Berlin.

de sainte Anne en les fondant l'une et l'autre sur les mystérieuses relations d'origine que la Vierge et le Christ ont avec elle.

Et pour qu'aux yeux de tous ce fût clair, il les ont mis l'un et l'autre sur ses bras. Le Fils de Dieu et la Mère de Dieu. L'auteur de la grâce et la Mère de la Grâce, et l'un et l'autre sous les traits de l'enfance à l'âge où l'on dépend de celle qui nous porte (Planche 15) (1).

Une antienne du XV^e siècle disait :

Per te duplex gloria
Nobis est exorta
Filius et Filia
Lux et Lucis porta.

*Par toi une double gloire
S'est levée sur nous
Un Fils et une Fille
Lumière et porte de Lumière.*

« Toutes les grâces du Ciel sont entre mes mains » dira plus tard sainte Anne à Nicolazic pour fonder sa puissance sur sa terre d'élection... Il n'y a pas de plus parfaite interprétation de ce groupe.

L'iconographie de sainte Anne atteignait là sa forme parfaite (2).

Le motif se répandit très rapidement. Moins peut-être chez les artistes des grandes écoles et de grand renom où il arrivait trop tard pour être bien compris que chez les artistes populaires moins touchés par le naturalisme de la Renaissance et plus ouverts et plus souples à l'inspiration religieuse.

C'est sans doute la raison pour laquelle il fut si souvent traité par les sculpteurs. Ils taillaient en plein bois des statues qui sont des merveilles de vie intense, d'expression simple et profonde.

On en trouve deux remarquables en Bretagne, une à Plougasnou, l'autre à Chateauneuf-du-Faou dans le Finistère. C'est aux environs de la Forêt Noire qu'on les rencontre surtout.

(1) Voir aussi la gravure qui est en tête du volume.

(2) Nous n'avons rien dit de l'image représentant la Vierge auréolée dans le sein de sainte Anne. Ce n'était pas le lieu d'en parler. Voir le compte rendu du congrès du Folgoët, p. 381.

Nous atteignons ici la limite de notre sujet. Désormais, aucune formule ne sera trouvée qui exprime plus pleinement la maternité de sainte Anne.

C'est en vain sans doute qu'on eût cherché... mais on n'en n'eut même pas le souci. Celle-ci que nous trouvons aujourd'hui si parfaite passa vite et tomba dans l'oubli. Il faut bien reconnaître qu'elle faisait la place large à sainte Anne. Etait-ce au détriment de Notre-Dame et de son Divin Fils ? Il ne semble pas. Mais les protestants qui cherchaient des griefs en toute image ne manquèrent pas de crier à l'idolâtrie.

L'Eglise, sans condamner cette formule, sans même la blâmer, orienta prudemment l'iconographie de sainte Anne vers un autre aspect : Sous l'influence des confréries de Mères Chrétiennes qui se multipliaient alors sous son patronage, on eut l'image de sainte Anne éducatrice de Marie.

Ce sera certainement un des bienfaits de ce congrès d'avoir ramené notre dévotion à sainte Anne vers les réalités profondes sur lesquelles sont fondées sa gloire et sa puissance et d'avoir permis que fussent remis en lumière les motifs iconographiques qui les expriment si pleinement.

Pourquoi n'irait-il pas jusqu'à les faire revivre dans l'art moderne qui va si volontiers chercher son inspiration là même où la puisaient les anciens. — C'est possible après tout : ce que nous avons vu à l'exposition nous en est garant.

Aussi bien, cela dépend-il de vous, Mesdames, Messieurs. Les artistes font ce qu'on leur demande.

Si vous savez comprendre sainte Anne, l'aimer, la prier et l'exalter en ce qu'elle a de plus profond et de plus vrai, vous ne voudrez plus l'avoir sous les yeux que dans la gloire de ses merveilleuses prérogatives.

Alors les arbres de Jessé refleuriront jusqu'en leur cime et les groupes triples sous toutes les formes viendront nous redire la tendre et simple bonté de la Mère de Marie, de la Grand-Mère de Jésus.

Et maintenant pour finir, du sommet de gloire où la théologie, la liturgie, la dévotion et l'art ont établi sainte Anne, où nous l'avons vu monter, dans le sillage lumineux de sa

filles, levons les yeux et cherchons-la plus haut encore : dans l'indéfectible lumière de l'éternité.

C'est là qu'il faut la voir telle qu'elle est vraiment. Recevant du Christ son Petit-Fils la couronne de gloire et de la Vierge sa fille le sceptre de la royauté (Planche 16).

Mère de Marie, Grand Mère de Jésus.

Reine Mère du monde et du Paradis.

Dom L. BARON

O. S. B.

Moine de Sainte-Anne de Kergonan.

Cette conférence est en grande partie basée sur la documentation qu'a rassemblée à l'Abbaye de Kergonan le R. P. Dom Joseph Blanchon-Lasserve.

Elle fut accompagnée de 70 vues projections.

TABLE DES MATIERES

Lettre pastorale de Son Exc. Monseigneur l'évêque de Vannes	7
Physionomie du Congrès	10
Musée du Congrès	13
Programme et collaborateurs du Congrès	15
Ouverture du Congrès marial	17

INTRODUCTION

L'Œuvre du Congrès marial breton	21
--	----

CHAPITRE PREMIER

Sainte Anne dans l'Histoire

I. — Sa vie	33
Etude sur le trinubium	41
II. — Les pays et les localités où elle est particulièrement honorée	51

CHAPITRE II

Sainte Anne dans la Liturgie

I. — Sainte Anne dans le rite gréco-slave	123
II. — Sainte Anne dans le rite romain	135

CHAPITRE III

Sainte Anne dans la Théologie

Opinions des théologiens	155
------------------------------------	-----

CHAPITRE IV

Sainte Anne dans l'Art.

Le témoignage de l'art	255
----------------------------------	-----



VANNES
IMPRIMERIE LAFOLYÉ
& J. DE LAMARZELLE
6493-34

Made in France